

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12256 – 4 F — VENDREDI 22 JUIN 1984

Ultimes négociations pour tenter de sauver Creusot-Loire

LIRE PAGE 36



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 17 à 22

Michel Foucault, les plaisirs et la morale

Fragile croissance

Les vieilles lunes de la croissance continuent de briller. Quelles que soient les réserves qu'il est naturel d'émettre sur cette quantification du bonheur des peuples, la recherche du plus fort produit national brut possible préoccupe au premier chef les divers gouvernements du monde. Dans cette optique, une certaine lueur naît de l'année 1984, comme il ressort des prévisions que vient de publier l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

De fait, les experts du château de la Muette estiment que la croissance pour l'ensemble des vingt-quatre pays membres dépasserait 4 % cette année, ce qui constituerait le taux le plus élevé depuis les 4,8 % de 1976. On est loin du rythme atteint dans les années d'avant crise, le record ayant été, ironiquement, enregistré en 1973 avec un taux de 6,1 % et les pays industrialisés tournant à une moyenne de près de 5 % l'an. Mais le résultat semble effacer les deux années négatives que furent 1975 et 1982. Tout paraît pour le moins mal dans le pire des mondes possibles.

Toutefois, un amer constat résulte d'un examen des différentes performances nationales. Au lendemain d'élections européennes détournées de leurs ambitions légitimes par des intérêts partisans, la CEE est distancée dans cette course à la croissance. Prisonnière de ses multiples rigidités économiques, sociales et politiques, incapable de créer un espace neuf, elle réaliserait cette année un score près de deux fois inférieur à la moyenne générale.

En contrecoup, alors que le chômage diminuerait légèrement dans l'ensemble de l'OCDE, le nombre des personnes sans emploi continuerait d'augmenter dans les pays de la Communauté pour représenter plus de 10 % de leur population. L'Europe au sens large – soit dix-neuf pays – compterait alors près de 19 millions de chômeurs sur un total de 31 millions pour l'ensemble de l'Organisation. De plus, le taux de chômage serait particulièrement élevé parmi les jeunes de moins de vingt-quatre ans.

Dans ce domaine de l'emploi, le proche avenir s'annonce encore plus sombre, alors que les experts de l'OCDE s'attendent à un sensible ralentissement de la croissance en 1985. Le chômage dans la CEE atteindrait l'an prochain 10,5 % de la population active, et pour les pays européens de l'Organisation le nombre des personnes sans emploi serait de 19,5 millions. Ainsi, moins de deux ans après la sortie de la récession, le monde occidental connaîtrait une pause fâcheuse en l'état actuel de l'imagination et de la gestion économiques, du fait surtout d'une décélération de l'activité américaine.

Ce sont en effet les Etats-Unis qui ont jusqu'à présent tiré les autres pays, ayant été responsables cette année, au dire des experts, d'un tiers des résultats obtenus par l'ensemble de leurs partenaires. Or deux phénomènes, le déficit budgétaire et le déséquilibre extérieur des Etats-Unis, qui ont plutôt favorisé la reprise, font entrer l'économie mondiale dans des « eaux inconnues ».

Dès lors se présente le risque d'un redémarrage avorté avec le maintien du chômage à des niveaux inacceptables. « Assurer une croissance durable », tel est le titre de l'éditorial du document de l'OCDE. Définir une autre croissance qui prenne en compte les besoins réels des pays en développement et non pas les intérêts mercantiles des nations industrialisées, tel pourrait être l'enjeu de cette fin de siècle. Au lieu de se quereller entre pays encore riches, il serait souhaitable que la Communauté soit dans cette recherche à la hauteur de son nom.

(Lire nos informations page 30.)

Le gouvernement est divisé sur la taxe professionnelle

M. Mauroy propose sa quasi-suppression M. Delors veut seulement en limiter les excès

Est-il possible, est-il souhaitable, de modifier profondément notre système fiscal, alors que le pouvoir sort affaibli de la consultation électorale de dimanche et que des problèmes importants – ces jours-ci le voyage à Moscou – occupent en grande partie le temps de M. Mitterrand ?

Ces questions sont, bien sûr, au centre des réflexions du gouvernement – du premier ministre en particulier, – au moment où des décisions capitales doivent être prises pour la préparation du budget de l'Etat en 1985 : suppression ou non de la taxe professionnelle, ampleur de la réduction de l'impôt sur le revenu, ampleur de la réduction des dépenses publiques et sociales.

Capitales, ces décisions le sont pour deux raisons au moins. La première est l'extraordinaire effort d'économies que l'Etat va devoir consentir sur ses dépenses afin d'empêcher que le déficit budgétaire ne dérive très au-delà des pourcentages atteints ces dernières années (3 % du produit national), une dérive qui, en se prolongeant, entretiendrait l'inflation. En 1983 déjà, les limites qu'avait fixées M. Mitterrand ont été franchies. Tout laisse supposer qu'il en sera de même cette année. Pourtant – et on ne l'a pas assez vu, – pour la première fois depuis 1974, les dépenses publiques ont, l'année dernière, été inférieures de 7 milliards de francs environ, à ce qui avait été été prévu initialement dans le budget voté fin 1982 par le Parlement. Ce sont les recettes qui ont fait défaut. Un tel résultat en dit long sur l'inflexible rigueur avec laquelle la Rue de Rivoli – coupe lentement mais sûrement – dans les dépenses.

Certes bien des choses restent à faire. On n'a toujours pas touché aux grands projets architecturaux ou d'urbanisme, coûteux même s'ils sont intéressants : musée d'Orsay, musée de La Villette, transfert du ministère des finances, trois projets déjà largement engagés ; Opéra de la Bastille, Arc de triomphe de la Défense, Cité de la musique de La Villette. Seule l'Exposition universelle a jusqu'ici fait les frais de la dureté des temps. De même une partie des économies réalisées par l'État sont-elles en trompe-l'œil, dans la mesure où la puissance publique a de plus en plus tendance depuis deux ans, à satelliser ses déficits, c'est-à-dire à faire supporter par d'autres (Caisse des dépôts et consignations, entreprises publiques ou semi-publiques, collectivités locales...) des dépenses qu'elle assurait jusqu'à présent.

Cela étant dit, le rétrécissement de la dépense publique est bien réel, comme le montre en particulier l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires et leur recrutement. C'est dire les énormes problèmes que soulève la nécessité de continuer dans cette voie (on commence toujours par le plus facile...). M. Marchais ne s'y était pas trompé, laissant exploser sa fureur au début de mai après que M. Delors avait annoncé que *« le budget de 1985 serait d'une rigueur sans commune mesure avec celui de 1984 »*.

Les décisions que va prendre le gouvernement pour préparer le budget de 1985 sont d'autant plus capitales qu'elles doivent être aggravées par les conséquences de la promesse faite en septembre 1983 par M. Mitterrand – promesse confirmée le 18 janvier 1984, – de diminuer d'un point, l'année prochaine, le poids de ce que l'on appelle les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire les impôts d'Etat, ceux des collectivités locales, les cotisations de sécurité sociale.

Politiquement habile (elle enlève à M. Chirac un très bon argument électoral), psychologiquement fondée (des prélèvements importants émoussent sérieusement le goût du travail et encourage la fraude), la promesse de M. Mitterrand était imprudente.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 31.)

Les dossiers du « Monde »

Le Front national et l'extrême droite

LIRE PAGE 10

Le sommet de Carthagène

Les pays latino-américains n'iront pas jusqu'à réclamer un moratoire généralisé

LIRE PAGE 31 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JACQUES DESPRÉS

L'élargissement de la CEE

La négociation pour l'adhésion de l'Espagne est ouverte

LIRE PAGE 33 L'ARTICLE DE PHILIPPE LEMAITRE

L'assemblée de Corse va être dissoute

De nouvelles élections auraient lieu au mois d'août

L'assemblée de Corse devrait être dissoute lors du conseil des ministres de mercredi prochain. M. Gaston Defferre l'a annoncé le mercredi 20 juin dans les couloirs du Palais Bourbon, après que l'Assemblée nationale eut adopté à l'unanimité la proposition de loi de cinq sénateurs de l'opposition déjà votée au Palais du Luxembourg (*le Monde* du 25 mai 1984), qui fixe à 5 % des suffrages exprimés le seuil que devra désormais franchir une liste pour avoir des élus à l'assemblée régionale corse. Le ministre de l'intérieur a expliqué que la dissolution n'était pas possible tant que la loi électorale n'était pas modifiée.

Le gouvernement a donc fait droit à la demande de l'opposition et du MRG – majoritaire au sein de la majorité en Corse. Alors qu'au Sénat M. Defferre avait déclaré que le gouvernement ne s'était pas prononcé sur l'institution d'un seuil, il a clairement manifesté son accord avec celui-ci à l'Assemblée nationale.

Les résultats des élections européennes l'ont peut-être rassuré sur ce point, puisque, malgré certaines craintes des socialistes locaux, le PS a obtenu 14,90 % des suffrages exprimés, la liste ERE, à laquelle participait le MRG, 10,40 %, le PC 15,88 %, Mme Veil 42,78 %, et M. Le Pen 13,22 %.

La nouvelle élection régionale aurait lieu au cours du mois d'août – comme en 1982 – puisque l'article 34 du statut particulier de la Corse précise que, après une dissolution par le conseil des ministres, de nouvelles élections doivent avoir lieu *« dans un délai de deux mois »*.

Le blocage complet de l'assemblée de Corse – le budget a dû être élaboré par la chambre régionale des comptes et son exécution confiée au préfet – depuis qu'en avril dernier les élus de l'Union du peuple corse – les autonomistes – ont décidé de ne plus participer à ses travaux, ce qui a rendu la majorité régionale minoritaire, rendait indispensable une telle dissolution. Cette mesure était demandée tant par le RPR et l'UDF que par le MRG, dont l'un des membres, M. Prosper Alfonsi, préside l'assemblée.

Mais les uns et les autres souhaitaient aussi qu'un « seuil de représentativité » soit imposé. Le statut voté en 1982, en permettant aux listes qui avaient obtenu plus de 1,6 % des voix d'être représentées à l'assemblée, avait, en effet, entraîné une très grande dispersion des candidatures, puisque dix-sept listes étaient en course, quatorze ayant eu des élus ou un seul.

Aujourd'hui, majorité et opposition sont d'accord pour une autre stratégie. Rapporteur à l'Assemblée nationale, M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis) a souligné qu'il fallait *« favoriser l'émergence d'une majorité stable »*, et M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR, Corse du Sud) a demandé que la loi *« permette à la Corse d'avoir une majorité et un exécutif cohérents »*.

Cet aménagement de la loi électorale ne réglera pas pour autant toutes les difficultés, comme l'a fait remarquer M. Nicolas Alfonsi (MRG, Corse du Sud) : *« La réalité insulaire est bien trop complexe ; les comportements anciens continuent à prévaloir ; il faut qu'ils changent. »* Il a rappelé les divisions de l'opposition mais aussi l'attitude de *« tel syndicat de la nouvelle gauche qui se rend en délégation chez le préfet parce qu'un syndiqué d'origine continentale a été plastiqué, et qui deux jours après réclame la corsification des emplois »*.

THIERRY BRÉHIER.

(Lire la suite page 8.)

L'économie des extraterrestres

par PIERRE DROUIN

La valse des armes a repris à travers le monde. L'intensification de la guerre entre l'Irak et l'Iran, les risques nouveaux pesant sur les pays du Golfe, conduisent les grands marchands de missiles, notamment, à se frotter les mains. Mais, contrairement à ce que pensent certains analystes, ces activités ne profitent pas aux économies des grands fournisseurs : Etats-Unis, URSS, France.

Comme les dépenses de santé, les dépenses de mort croissent plus vite que le PNB. Etrange ? Non, la sécurité, si elle est militaire, n'a pas de prix pour les gouvernements, ni pour les particuliers si elle est sociale. Quels que soient les aléas de la conjoncture, les dépenses d'armement absorbent, depuis plus de trente-cinq ans, de 5 à 8 % de la production économique mondiale. Quadruplement du prix du pétrole, crise, rien n'y fait : malgré le coût démesuré des innovations militaires, près d'un tiers des dépenses mondiales de recherche et développement continue d'aller au secteur militaire (1).

Avec le ralentissement de la croissance, n'approche-t-on pas d'un seuil d'intolérance ? Il est vrai que les dépenses militaires peuvent stimuler l'économie à court terme grâce à un effet multiplicateur. Mais rien n'indique qu'une augmentation correspondante des dépenses civiles autonomes n'aurait pas un résultat au moins équivalent (2). Selon certaines études dignes de foi, 1 milliard de dollars dépensés à des fins civiles permettent en général de créer deux à quatre fois plus d'emplois que la même somme affectée à des fins militaires. En outre, lorsque les facteurs de production sont pleinement utilisés, les dépenses militaires causent des pressions inflationnistes supplémentaires. L'importance des retombées civiles des techniques militaires a été fort exagérée ou très mal comprise.

Dans un petit livre qu'il vient de publier sous le titre *la Voix des pauvres* (3), J.-K. Galbraith rappelle l'étude de Ruth Leger Givard (4) qui aboutit à cette conclusion : *« Sur les dix pays développés pour lesquels on dispose de données concernant les années 1960-1979, les deux pays qui ont connu la croissance la plus lente en matière d'investissements et de productivité industrielle (le Royaume-Uni et les Etats-Unis) sont ceux où les dépenses militaires sont le plus élevées par rapport au PNB. Les meilleurs résultats pour la productivité sont observées au Japon, où la proportion dépenses militaires-PNB est très faible et où la productivité a crû au taux stupéfiant de 8 % par an. »*

(Lire la suite page 2.)

(1) Ces indications chiffrées et celles qui suivent immédiatement sont extraites de l'excellent rapport des Nations unies sur les *Conséquences économiques et sociales de la course aux armements*, préfacé par Christian Schmidt. Editions Economica (1984).

(2) Lire l'article de Jean-Louis Perrault dans les *Cahiers* (n° 2, 1984) du Centre de développement de l'université de Rennes : « Les nouveaux systèmes d'armes font surtout appel à de hautes technologies dont le développement est faiblement créateur d'emplois ».

(3) *Gallimard. Collection Idées.*

(4) *World Military and Social Expenditures* (1981).

UN ENTRETIEN AVEC M. MAURICE FLEURET

Musiques en fête

A l'occasion de la Fête de la Musique organisée, jeudi 21 juin, par le ministère de la culture, M. Maurice Fleuret, directeur de la musique et instigateur de cette manifestation, fait le point sur la politique de son département.

« La Fête de la Musique, *nous a-t-il déclaré*, n'est pas seulement une occasion de réjouissances : elle est aussi un moyen de montrer à tous que la musique représente un phénomène social tel qu'il est indispensable de l'intégrer dans les préoccupations et les choix politiques ; je dirais même qu'elle fait apparaître l'importance d'un électorat musical dont les candidats aux dernières municipales se sont d'ailleurs fort préoccupé...

» La vie musicale, en effet, ce n'est pas seulement le dernier concert de Boulez, une grève à l'Opéra ou le chat dans la gorge de telle opulente cantatrice. C'est une infinité de manifestations, d'institutions et d'efforts qui n'apparaissent que rarement dans l'information, un front très large que nous nous efforçons de tenir et qui va des chorales d'amateurs à l'Ecole de chant de l'Opéra, des cornemuseux bretons à l'Orchestre de Paris.

» Notre souci principal reste celui de l'éducation, qui commande le développement de la musique et de la société, et demande un travail long, ingrat, que nous poursuivons avec le ministère de l'éducation nationale, mais aussi les collectivités locales et les associations de toutes sortes dont le rôle sur le terrain est capital ».

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT

(Lire la suite page 24)

AU JOUR LE JOUR

Symphonie

Nous avions eu l'ouverture pour un septennat, ample, triomphale. Puis ce fut la musique de chambre apaisante de l'état de grâce, mouvement plus pacifié.

Vinrent les premières fausses notes jaillies des urnes, l'unisson de la gauche tournant à la cacophonie.

La droite de l'orchestre se lança dans un crescendo terrifiant. Sonnèrent les trompettes de M. Chirac, vibra le violoncelle de M. Barre. Un accordéoniste s'efforçait vainement de couvrir le tout.

Quand surgit, du fond des âges, la fanfare militaire de M. Le Pen. Dans la grande tradition de la grosse caisse française.

BRUNO FRAPPAT.

idées

L'économie des extraterrestres

(Suite de la première page.)

En revanche, une des branches de l'effort militaire se « civilise » de plus en plus : la conquête de l'espace. Les espoirs que Reagan a placés dans l'installation d'une station orbitale au début de la prochaine décennie ne sont pas minces. Il a parlé d'une *« nouvelle frontière »* (5). La performance commerciale des satellites de communication et d'observation a introduit, en effet, une autre perspective. On commence à penser à l'amortissement des investissements spatiaux, ce qui n'avait pas de sens – sauf en cas de guerre – pour les productions militaires.

Malgré les longs décalages (plus de quinze ans) entre les découvertes des technologies spatiales et leur « déclassification » pour des utilisations civiles, *« l'économique a fait sa rentrée dans l'espace et son rôle ne fera que s'accroître »*. D'intéressantes considérations sur cet aspect de l'économie... des extraterrestres, figurent dans un rapport de Mahdi Eldmandjra pour l'Académie du royaume du Maroc (6).

Les satellites civils se répartissent ainsi suivant leur fonction : communication, 60 % ; observation terrestre, 30 % ; expériences scientifiques, 10 %. Toutes les études concordent : l'information est déjà et restera pour les trente ou quarante années à venir la principale source de revenus provenant de l'utilisation de l'espace. Selon une étude faite aux Etats-Unis pour la NASA, 10 milliards de dollars de revenus sont à escompter de l'industrialisation de l'espace en 1990, 40 milliards en l'an 2000 et 150 milliards en l'an 2010. Ensuite, l'information ne sera plus l'unique source de revenus « spatiaux » : la fourniture d'énergie solaire et la fabrication dans les stations de l'espace de matériaux participeront à concurrence de 35 % et 10 % respectivement au montant total des revenus.

Aux Etats-Unis, le secteur privé se prépare à une entrée en force dans la commercialisation des services et produits spatiaux. En septembre 1983, la firme Fairchild Space and Electronics Corporation a conclu un accord avec la NASA pour l'entrée en service, en 1987, de Leasecraft, qui sera la première plate-forme spatiale récupérable à être gérée commercialement. Elle sera mise en orbite par la navette. La NASA a signalé qu'elle était prête à absorber certains frais des entreprises industrielles spatiales, sous forme de lancements gratuits de satellites, si les projets sont commerciaux.

Encore limitées, les applications civiles découlant des retombées de la recherche spatiale ont déjà d'importants effets sur les autres secteurs de l'économie (navigation aérienne et maritime, transports, téléphone, télévision, alimentation, médecine, informatique, robotique, télématique, pêche, industrie pétrolière, gestion urbaine, etc.).

La rentabilité économique des investissements dans les activités spatiales soulève peu de doutes aujourd'hui. Le laboratoire scientifique européen Spacelab a coûté près de 1 milliard de dollars et sa performance au cours du vol de décembre 1983 a été remarquable. Si les données concernant les soixante-douze expériences scientifiques qu'il a transmises étaient alignées, caractère par caractère, elles formeraient une ligne dont la longueur serait égale à la distance qui sépare la Terre de la Lune, notait M. Elmandjra dans son rapport. De tels développements apportent des changements structurels dans la recherche scientifique, qui se répercutent par la suite sur les structures économiques et socioculturelles.

Précisément, il y a un gouffre entre le poids accordé au militaire et à l'économique dans les politiques de l'espace et celui qui revient au socioculturel. La conquête de l'espace est à la fois source et produit de l'innovation technologique. Malheureusement, l'homme est *« objet, cible, consommateur et robot de l'espace, mais il est bien loin d'en devenir le sujet »*. Les sciences humaines vont-elles davantage porter leur recherche sur ces implications de l'activité extraterrestre ?

Le tiers-monde, sur quelle orbite ?

Il est un aspect bien ignoré également des pionniers économiques de l'espace : la place du tiers-monde. *« Satellisation, mais sur quelle orbite ? »*, demande M. Elmandjra. Hormis la Chine, l'Inde et trois ou quatre pays, le tiers-monde est pour le moment en dehors de la course. Pourtant, n'est-ce pas lui qui en subira les plus grandes conséquences socioculturelles sous la forme de transmission de programmes télévisés notamment ? En revanche, gros acheteur d'armes en provenance des pays industrialisés, les pays du tiers-monde se trouvent par là même financer une partie de la recherche spatiale, quand on sait le lien intime qui existe financièrement entre l'industrie de l'armement et celle de l'espace.

L'industrie spatiale est encore très largement dominée par les Etats-Unis (82 % en 1980, contre 99 % en 1965). Dans l'esprit de l'actuelle administration Reagan, l'industrie doit prendre en charge une part de plus en plus importante du développement des nouvelles applications commerciales de l'espace (7). Sur ce terrain, l'URSS n'est pas très avancée (malgré la proposition faite à l'organisation internationale de télécommunication maritime, Immarsat, de lancer ses prochains satellites par un lanceur soviétique).

Quant à l'Europe, elle retire les premiers bénéfices de l'économie des extraterrestres, notamment grâce au programme Ariane. Comme l'écrivait récemment Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales (8), il faudrait *« définir un nouveau paquet de programmes qui prenne le relais de celui qui vient maintenant à son terme et croire assez à l'Europe pour continuer à mener résolument une politique indépendante de lancements et pour définir des activités dans l'espace qui nous conviennent, même si elles ne s'engrènent pas d'emblée dans les rouages américains »*.

La bagarre Etats-Unis-Europe ne fait que commencer dans l'espace. Du moins les retombées de cette concurrence auront-elles autrement plus de prix pour nos économies que celles de la course aux armements.

PIERRE DROUIN.

(5) Discours du 25 janvier 1984 sur « l'état de l'Union ».

(6) Première session de 1984 « De la déontologie de la conquête de l'espace ». Lire aussi « Le rôle de l'espace dans le développement économique » dans *Futuribles* nº 38, novembre 1980.

(7) Lire le rapport *Ramses 83-84* (IFRI). Editions Economica.

(8) Dans la revue *Géopolitique* nº 5, hiver 1984, 31, quai Anatole-France, 75007 Paris.

—LU—

« POUR EN FINIR AVEC LA PEUR », de Jacques Toubon

L'héritage d'Alain Peyrefitte les acquis de Robert Badinter

IL y a des livres politiques qu'on lit avec plus d'attention que d'autres en se disant qu'un jour peut-être, leur auteur... Qui sait si, à la faveur d'un changement de majorité, Jacques Toubon, député (RPR) de Paris et proche collaborateur de Jacques Chirac, n'aura pas à appliquer les idées qu'il développe dans celui-ci ? Il y pense sûrement et s'efforce de gommer les aspérités d'un tempérament dont l'actuel garde des sceaux et quelques-uns de ses collègues font souvent les frais à l'Assemblée nationale.

Ce peut-être futur ministre voit dans le sentiment d'insécurité un paradoxe, car la criminalité objective, telle que la mesurent les statistiques, est heureusement moins inquiétante que la perception qu'en ont les Français. Mais il la considère aussi comme un défi, car dans ce domaine, *« le sentiment populaire est un guide qu'il ne faut jamais perdre de vue »*.

Au contraire de la gauche qui mènerait une politique *« théorique, idéologique et dogmatique »* sans rapport avec les préoccupations des citoyens, Jacques Toubon rêve d'*« une société de confiance, fondée sur un consensus moral »*. Philosophe de notre temps, il préconise un retour aux notions de bien et de mal, qui, avec l'éducation et la famille, sont gages d'harmonie. Homme politique avant tout, il a une solution toute prête *« pour en finir avec la peur »* et endiguer le flot montant de la criminalité.

Ce remède-miracle tient en peu de mots : plus de répression et davantage de prévention. Aujourd'hui, à force de prendre en considération la personnalité des malfaiteurs, on en arrive à tout excuser ou presque, estime Jacques Toubon. La peine est morte, il faut la réhabiliter, proclame-t-il. Opposé à la libération conditionnelle des criminels les plus dangereux avant vingt-cinq ans d'incarcération, il pousse, à l'inverse, l'audace jusqu'à suggérer l'interdiction de la prison pour les délinquants qui commettent leur première bêtise.

Cette suggestion ressemble à du Badinter, mais ça n'est pas du Badinter, car si Jacques Toubon est partisan comme le garde des sceaux des peines de substitution qui, tel le travail d'intérêt général, évitent la prison, il reproche à la gauche de ne pas se donner les moyens de sa politique. Il faudrait à ses yeux plus d'éducateurs, davantage de juges de l'application des peines et de contrôleurs judiciaires, ces auxiliaires de justice pénale chargés de maintenir les délinquants dans le droit chemin lorsqu'ils ne vont pas en prison.

Maire du XIIIe arrondissement de Paris, Jacques Toubon est convaincu que la prévention n'est pas un vain mot. Elle commence par l'école, passe par la rénovation de l'habitat ancien et prend racine dans la vie associative. Là encore, on dirait du Badinter, même si le chevau-léger de Jacques Chirac parsème sa démonstration de quelques piques : le laisser-faire de certains juges, les menées du Syndicat de la magistrature, la « personne » et l'« orgueil » de Robert Badinter.

C'est le premier livre qu'un chef de file de l'opposition consacre à la délinquance depuis l'épisode de la loi « sécurité et liberté ». Sans renier l'héritage d'Alain Peyrefitte, Jacques Toubon en adoucit les angles. L'avenir dira si c'est simple tactique ou si cette volonté de renouveler les thèses de la droite est à prendre au pied de la lettre.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Robert Laffont, 202 p, 65 F.

LETTRES AU Monde

L'ingratitude et le mépris

La lecture de nos quotidiens, depuis qu'a été entreprise la commémoration de la libération du territoire national, me plonge chaque jour dans un abîme de stupéfaction.

Je crois de mon devoir, en raison de l'inertie persistante et surprenante des organisations de rapatriés, de rappeler que la libération de notre territoire national n'est pas due uniquement à nos glorieux alliés américains, anglais, canadiens, polonais, et aux engagés volontaires de toutes nationalités en tête desquels je place bien entendu mes camarades de la France libre.

Mais je ne peux laisser tomber dans l'oubli les centaines de milliers de Français de souche et d'origine algérienne, de Français marocains et tunisiens, et de harkis qui sont morts sur les champs de bataille de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne, donnant à la France le plus fort contingent de morts au champ d'honneur de la guerre 1939-1945.

Les survivants, citoyens ou sujets Français algériens, tunisiens ou marocains, ont été simplement démobilisés avec un mois de solde, car ils ne bénéficiaient pas des avantages généreusement accordés aux engagés volontaires, même à ceux qui avaient souscrit leur engagement en France métropolitaine un mois avant l'armistice.

Qu'à l'ingratitude manifestée alors s'ajoute maintenant le mépris, je ne peux le supporter.

RICHARD DUPUY,
avocat (Paris).

Un processus de désinformation

J'ignore quel est le degré de sincérité de M. Rovan (le Monde du 27 mai) et, en vérité, cela ne m'intéresse guère. En revanche, ce qui m'intéresse assez c'est le processus de désinformation récurrente qui se généralise depuis quelques années et dont un tel texte témoigne avec une clarté d'ailleurs supérieure à sa rédaction même.

Que nous dit-on et que veut-on nous faire croire en évoquant le *« commencement de la fin du nazisme »* et le *« soulèvement »* (conspiration serait plus exact, mais moins flatteur) des généraux allemands ?

L'honneur germanique aurait-il été rénové par le complot de quelques techniciens de la guerre qui, plus lucides que leurs pairs, avaient alors compris qu'aucun coup gagnant ne pourrait renverser l'ensemble du jeu et dont l'objectif n'était que de sauver ce qui restait d'encore intact à ce moment-là dans leur système, c'est-à-dire leur pouvoir et leur caste.

L'opposition à Hitler est crédible de 1933 à 1943 selon les critères qui sont les nôtres en fait de morale et de droit ; les brillants soudards, tellement « à la mode » aujourd'hui, ne peuvent qu'être crédités d'un peu plus d'intelligence que les autres pour avoir essayé de trouver au nazisme un avenir sans Hitler.

Je n'exprime pas là des *« émotions nationales dépassées »*, mais le refus d'une propagande insidieuse et pleurnicharde dont la confusion volontaire confine à l'abjection quand elle évoque *« l'occasion manquée d'une grande journée commune de deuil et de pénitence »*, bouleversant méli-mélo où l'on retrouve à peine distordu l'écho de la mélopée pétainiste.

PIERRE VOZLINSKY,
(Paris).

Solidarités sélectives

Un journaliste d'un puissant hebdomadaire est poursuivi par un juge d'instruction opiniâtre : on en parle à longueur et largeur de colonnes, les protestations fusent, les milieux politiques s'émeuvent, les principes sont brandis. Rien là que de normal.

Un journaliste indépendant, Pierre Péan, auteur d'*Affaires africaines* et d'une enquête approfondie sur l'affaire des « avions renifleurs », *V.* est visé par un attentat à l'explosif, comme au beau temps de l'OAS : c'est un mince fait divers.

Il fut une époque où, dans des cas de ce genre, les responsables de la presse écrite, quel que fût leur bord, prenaient la plume pour stigmatiser l'intimidation, exprimer leur solidarité. Rien de tel aujourd'hui : pour *le Journal du dimanche,* ce n'est pas un événement ; pour *le Monde* et *le Figaro,* cela vaut respectivement quatorze et douze lignes. Nulle part un mot de confraternité.

Il est vrai que Pierre Péan a bien des torts : ses livres en disent trop qu'on n'ose ou ne peut publier soi-même, et il y a vraiment beaucoup d'impudence à cumuler comme lui courage et succès ; et puis, on n'a pas idée de manquer de se faire tuer un week-end de Pentecôte ailleurs que sur les routes.

Encore est-ce là sans doute pécher par optimisme ; peut-être s'en trouve-t-il déjà pour penser qu'à jouer les casse-cou de l'information, sourd aux pressions et aux menaces, Pierre Péan l'a bien cherché. Les mêmes iront demain frissonner à la projection de quelque film américain sur les risques *exotiques* d'une presse libre en se disant : nous faisons vraiment un dangereux métier.

CLAUDE DURAND,
PDG de la Librairie Arthème Fayard.

Œcuménisme catholique

Le Monde du 14 juin rend compte de la visite du pape au Conseil œcuménique des Eglises à Genève. Jean-Paul II aurait déclaré à ses auditeurs : « l'Eglise catholique est convaincue d'avoir gardé ... dans le ministère de l'évêque de Rome le pôle visible et garant de l'unité ». Ce disant, le pape aurait, selon le titre de ce compte rendu, *« souligné les limites de l'œcuménisme »*. C'est vraiment trop peu dire. Il s'agit bel et bien d'une réaffirmation sans ambiguïté de ce qui a toujours été la position de la hiérarchie romaine : *« Nous sommes convaincus de détenir la vérité, c'est à vous, égarés, de rentrer dans le giron de la véritable Eglise. »* C'est la négation même de l'œcuménisme, le refus de toute remise en question de ses propres positions dans un vrai dialogue.

Si encore l'exemple choisi pour justifier cette intransigeance portait sur une vérité essentielle ! Vatican II ne nous a-t-il pas appris qu'il y a une *« hiérarchie des vérités »* ? Qui ne voit la différence entre *« Christ est ressuscité »* et *« Le pape est infaillible »* ? Ce sont deux propositions qui ne sont pas de même ordre.

L'œcuménisme catholique ne sera crédible que le jour où le pape, cessant de confondre la hiérarchie romaine avec l'Eglise du Christ, acceptera d'en être le « Bon Pasteur » qui donne sa vie pour ses brebis et refuse de ceindre la couronne royale pour recevoir la couronne d'épines.

HENRI ROCHAIS,
(Paris).

Il est temps d'arrêter les dégâts

Nietzsche disait que *« les grands événements arrivent sur des pattes de colombe »*. La question scolaire est de ce type et, se dégradant, nous conduit à une issue grave pour le pays si le président ne prend pas enfin conscience qu'il est temps d'arrêter les dégâts. Quand une mayonnaise est ratée, on jette le tout et on renvoie les cuisiniers. Cette situation est explosive, car elle plonge dans l'irréel. Il semble possible de dire ceci : le président a tort de prétendre que la loi Debré n'était pas une loi de paix scolaire. L'immense majorité des Français pense le contraire. Le gouvernement de gauche se devait de garder *le statu quo* pour de multiples raisons : il n'avait pas les moyens financiers d'une politique de nationalisation ; l'existence d'un secteur privé arrange Etat, parents et maîtres auxiliaires ; les enseignants du secteur public attendaient qu'on leur propose un projet éducatif qui ne reste pas lettre morte et non que leur ministre de tutelle, choisi, paraît-il pour ses qualités de diplomate – certains disent pour noyer le poisson laïque, – passe trois ans à rédiger des brouillons d'accord avec le privé et laisse son texte modifié *in extremis* lors d'une parodie de débat démocratique.

Sans doute le parti socialiste est-il victime du fait suivant : composé de membres venant du marxisme, de la franc-maçonnerie ou du radicalisme, il a ignoré sa nouvelle et décisive composante qui s'inspire de l'humanisme chrétien. C'est peut-être ce que M. Rocard appelle l'archaïsme de la gauche, et ce qui fait que M. Jobert se pince pour savoir à quelle époque il vit. Cette méconnaissance de l'électorat-même de la gauche est une erreur historique, et ce réveil confus de la question scolaire est capable à lui seul de faire capoter l'expérience socialiste.

D'un autre côté, l'analyse fine de Mgr Lustiger implique une illusion, celle du caractère propre de l'école privée, illusion qui permet aux étendards de la droite de se lever au nom de la liberté. Qui croit encore qu'une école privée donne une éducation spécifiquement chrétienne ? Certainement pas ceux qui ont connu les écoles libres d'autrefois, originales sur tous les plans.

Le gouvernement Mauroy aura réussi le miracle de redorer le blason terni du privé, de lui redonner un semblant de conscience propre et d'avoir mis à la rue d'admirables foules que l'épiscopat aurait bien été incapable de mobiliser, pape compris au défilé.

Bref, il ne reste qu'une saine solution : au président de s'adresser au pays, avant que la loi Savary ne s'embourbe au Sénat ou devant le Conseil constitutionnel, selon le vœu secret, mais dangereux –, de certains. Il doit retirer nettement le projet, expliquer son échec à l'occasion du changement attendu de premier ministre. Il n'y aura pas de honte. Sinon de l'irrationnel, de la passion qui s'y alimente, peuvent surgir les réactions les plus dangereuses pour l'unité de notre pays, qui a d'autres chats à fouetter que de brandir ses vieux catéchismes.

PAUL HALBIQUE,
(Estaires, Nord).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1983

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

étranger

EUROPE

Roumanie

ÉCHOS ANTISÉMITES AU PIED DES CARPATES

La rumeur de Bucarest

Selon un vieux dicton qui circule dans les plaines danubiennes, tout Roumain est poète. Serait-il antisémite également ? Rien n'est moins sûr. Pourtant, un volume de poèmes, publié en 1984 par les très officielles éditions Albatros, de Bucarest, suscite quelques interrogations. Un versificateur, dénommé Corneliu Vadim Tudor, s'y livre à un exercice visant les juifs du pays et leur chef spirituel, le grand rabbin Moses Rosen (*le Monde* du 7 avril). La communauté s'en émeut. Les notables demandent publiquement le droit de répondre dans la presse du Parti, ainsi que l'ouverture d'une action judiciaire, prévue dans ce cas par la loi. Requêtes refusées, mais l'ouvrage disparaît des vitrines aussitôt. Les responsables de sa parution reçoivent un *« avertissement »*. Le « poète » auteur n'est pas inquiété.

Des neuf cent mille juifs qui vivaient sur le territoire roumain en 1939, il reste à peine trente mille. Un demi-million ont péri pendant la deuxième guerre mondiale, dans les provinces cédées en 1940 à l'URSS et à la Hongrie. Ils ont été massacrés par l'armée allemande et envoyés dans les camps de la mort par les autorités fascistes de Budapest. Les autres, demeurés sous administration roumaine, ont survécu et quitté le pays pour Israël ou ailleurs, pendant les quatre dernières décennies. En principe, rien ne devrait troubler la sérénité de cette petite communauté vieillissante où des intellectuels de gauche à la retraite côtoient d'anciens militants purs et durs, où quelques milliers de personnes âgées retrouvent périodiquement, à la faveur des voyages touristiques, leurs enfants et leurs petits-enfants disséminés dans le monde entier.

Pas de campagne antisioniste ou de chasse aux sorcières comme dans le autres pays frères en Roumanie, seul pays du bloc communiste à entretenir des relations diplomatiques normales avec Israël. Les juifs exercent leur culte et partent à l'étranger librement. Ils disposent de structures communautaires solides et bien administrées, d'un centre culturel où se réunissent écrivains, poètes et artistes de tous bords, d'une revue bimensuelle, de synagogues et de cimetières bien entretenus. Le grand rabbin Moses Rosen, par ailleurs député à l'Assemblée, détient son ministère depuis bientôt trente-huit ans. Il a toujours cautionné la politique du président Ceausescu. Comment expliquer alors la rumeur qui vient de Bucarest, confirmée par les textes que nous avons sous les yeux ?

« Prophètes paresseux » et « Judas au sang corrompu »

A la fin des années 70, le Parti communiste modifie ses statuts : les adhérents ayant de la famille à l'étranger ne peuvent plus occuper de poste important. La revue *Sàptàmîna* (la semaine), organe du Comité pour la culture et l'éducation socialiste de Bucarest, commente cette étrange décision : *« Les fonctions-clefs ne doivent être confiées qu'aux habitants originaires de ces lieux depuis des centaines d'années et pas à la tarentule démocratique vêtue de son cafetan malodorant, aux hérodes étrangers à la nation. Nous n'avons pas besoin de phrophètes paresseux, de Judas qui ne portent pas dans leur sang corrompu la dimension du sacrifice roumain. »* Tous les intellectuels du pays condamnent ce texte injurieux. La rédaction publie une note dans laquelle elle tente de noyer le poisson.

A la même époque, cependant, l'Académie de Roumanie décide de rééditer les écrits politiques de Mihai Eminescu, le plus important poète de la seconde moitié du siècle dernier. Ses attitudes sont souvent ambiguës, et s'il s'indigne avec sincérité des vexations subies par les juifs, il leur conteste le droit d'exercer une activité politique (1). Selon Mihai Eminescu, *« une population flottante ne peut contribuer à la stabilité des institutions ni à l'enracinement de l'idée de l'Etat, de l'harmonie et de la solidarité nationale... »* Aucun commentaire ne rectifie les positions xénophobes du barde national dans la réédition. Les notes explicatives ne font que justifier les errements de cet immense génie romantique. Le grand rabbin proteste, mais il est éconduit. Bientôt, l'événement dépasse les limites d'une simple querelle sémantique.

Piqués à vif dans leur nationalisme ombrageux, les proches collaborateurs de la revue *Saptamîna*, dirigée par Eugène Barbu (romancier jadis prometteur impliqué en 1978 dans une affaire de plagiat et devenu l'adversaire déclaré de l'écrasante majorité des intellectuels roumains qui regardent vers l'Ouest — et des juifs tout particulièrement), passent à la contre-attaque : comment un rabbin, fût-il roumain et proche du gouvernement, a-t-il l'audace de critiquer la pensée politique d'un poète qui symbolise la renaissance du pays ? Le grand rabbin Moses Rosen est-il d'ailleurs vraiment roumain ?

Le 24 avril 1983, le supplément culturel de la *Scanteia Tineretului*, quotidien des Jeunesses communistes, publie un article intitulé « Le modèle étranger », signé par un certain Mihai Pélin. C'est une violente diatribe contre l'avant-garde littéraire et artistique roumaine. Seuls des juifs sont cités. Au début de cette année paraît le livre de Corneliu Vadim Tudor, journaliste à la *Saptamîna* et ami politique de Barbu. Le grand rabbin Rosen et les juifs roumains y sont pris à partie dans un poème où l'invective le dispute à la vulgarité et qui rappelle les sinistres accents des tueurs de la Garde de fer : *« ... Toi, monument de haine/ ... Drapé dans ton suaire couleur cerise/ Comment oses-tu mettre de l'ordre dans ma culture/ ... Demeure dans ta boutique et vends ton eau-de-vie, ta mercerie/ ... Méfiboche (2) bègue et sans pays/ ... Vous êtes des malfaiteurs, toi et les tiens. »*

De Tristan Tzara à Benjamin Fondane, de Blecher, Ilarie Voronca et Mihail Sébastien, entre les deux guerres, jusqu'aux poètes, prosateurs, critiques et auteurs dramatiques qui se sont illustrés après 1944, les juifs qui ont fait l'honneur de leur pays furent nombreux. Même si se trouvaient parmi les derniers des militants communistes qui se sont sentis bernés, plus tard trahis, puis exclus. Les élucubrations de quelques gendarmes au talent limité mais au racisme viscéral ne terniront jamais leur image, ni celle de la Roumanie.

On peut cependant se demander avec une angoisse légitime quelles sont les vraies raisons de telles manifestations dans un pays latin où la haine de l' « autre » n'a jamais pris racine, où même la droite conservatrice avait pris position contre les antisémites et contre les criminels de la Garde de fer. La Roumanie traverse une crise sans précédent. Les richesses naturelles payent une dette extérieure accumulée à force d'investissements improductifs. La population vit dans la pénurie. Devant cette situation, les plumitifs de service font appel aux panacés classiques du siècle dernier : nationalisme exacerbé, chauvinisme, antisémitisme officieux. Les juifs ne sont pas les seuls à souffrir de cette situation. Les autres minorités en pâtissent également. Mais l'écrasante majorité des intellectuels est consciente que certains prétendant agir pour l'indépendance du pays véhiculent en fait, sous le couvert d'un traditionalisme bien pensant, la plus réactionnaire et la plus obscurantiste des idéologies.

EDGAR REICHMANN.

(1) Voir Carol Iancu, *les Juifs en Roumanie* (1866-1919), Ed. de l'Université de Provence. Études historiques 4.

(2) Personnage biblique, fils de Saül, figurant le traître.

Pays-Bas

Le principal dirigeant du mouvement pour la paix assouplit sa position à l'égard des missiles de l'OTAN

De notre correspondant

Amsterdam. — Le mouvement pour la paix néerlandais, qui n'a pas pu empêcher l'approbation par le Parlement de l'installation — sous certaines conditions — de missiles de croisière aux Pays-Bas, est profondément divisé sur la stratégie à suivre. M. Mient Jan Faber, dirigeant du Conseil interconfessionnel pour la paix (IKV), la principale organisation pacifiste, a suscité l'indignation dans le mouvement en déclarant : « *Notre slogan* Débarrassons les Pays-Bas des armes nucléaires, *manque de réalisme.* »

M. Faber, qui incarne plus que quiconque la résistance aux armes nucléaires, a laissé entendre que ces armes pourraient être installées aux Pays-Bas *« dans le cadre d'un accord sur le désarmement à l'Est et à l'Ouest ayant pour objectif leur retrait complet de l'Europe »*. Des militants dépités, par ces déclarations, ont exigé la démission de M. Faber. Celui-ci a provoqué également la grogne de certaines organisations qui composent le comité Non aux missiles de croisière, dont le Parti socialiste (PVDA) et le syndicat socialiste (FNV).

Le mouvement pour la paix et les partis de gauche avaient subi un échec dans la nuit du 13 au 14 juin lorsque la Chambre des députés avait approuvé, à une étroite majorité, le projet du gouvernement d'ajourner jusqu'au 1er novembre 1985 toute décision sur l'installation de quarante-huit missiles de croisière aux Pays-Bas. Si d'ici là l'Union soviétique n'a pas gelé son arsenal de SS-20, les Pays-Bas procéderont au déploiement, selon la formule du premier ministre chrétien-démocrate, M. Ruud Lubbers.

Ainsi, les efforts du mouvement pour la paix en vue de persuader une dizaine de députés chrétiens-démocrates, réputés pacifistes, de rallier l'opposition — chiffre suffisant pour mettre le gouvernement en minorité — s'étaient révélés vains. Ce fut, cependant, une victoire gouvernementale peu brillante, puisque M. Lubbers avait dû recourir à sept députés ultra-conservateurs pour éviter une défaite.

Le lendemain du débat, cependant, deux journaux de tendance opposée estimaient que M. Lubbers avait réussi à écarter les socialistes des responsabilités gouvernementales, au moins pour le proche avenir. Le premier ministre n'avait manqué aucune occasion de reprocher à M. Joop den Uyl, le dirigeant de l'opposition socialiste, son refus catégorique des euromissiles, qui ne pouvait, selon lui, qu'affaiblir le rôle des Pays-Bas dans le domaine du désarmement. On voit mal, en effet, comment le PVDA peut espérer former une coalition gouvernementale avec d'autres partis s'il persiste dans son refus d'envisager même la possibilité du déploiement.

RENÉ TER STEEGE.

● *La suppression des formalités entre la France et la RFA.* — Des experts français et allemands se sont réunis, mercredi matin 20 juin, à l'hôtel Matignon, pour étudier les modalités de suppression des contrôles à leur frontière commune pour les ressortissants de la CEE. Ces mesures, qui tendent, en application de l'article 7 du traité de Rome, à favoriser la libre circulation des personnes entre pays de la Communauté, ont fait l'objet, le même jour, d'une communication en conseil des ministres de M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes.

Autriche

L'Armée révolutionnaire arménienne a revendiqué l'attentat de Vienne contre un fonctionnaire turc

L'attentat qui a coûté la vie, mercredi 20 juin, à Vienne, à un fonctionnaire de l'ambassade de Turquie (*le Monde* du 21 juin) a été revendiqué par l'Armée révolutionnaire arménienne (ARA). La victime est M. Oczen Erdogan, cinquante ans, fonctionnaire au bureau social et de travail de l'ambassade. Il a été tué par une bombe placée dans sa voiture et télécommandée qui a explosé juste au moment où il sortait de son véhicule. Un policier en faction devant l'ambassade a été grièvement blessé, et ses jours seraient en danger. Un passant a aussi été grièvement blessé.

L'attentat a été revendiqué à Paris, quelques heures plus tard. Un correspondant anonyme affirmant parler au nom de l'Armée révolutionnaire arménienne a déclaré à l'AFP : *« Nous sommes responsables de cet assassinat. Souvenez-vous que nous ne nous attaquons qu'à des diplomates turcs. »*

Le correspondant souhaitait vraisemblablement par cette phrase rappeler la spécificité de l'Armée révolutionnaire arménienne par rapport à d'autres organisations terroristes arméniennes : l'ARA prône, en effet, un *« terrorisme ciblé »* s'attaquant, en principe, exclusivement à des représentants de l'Etat turc, contre le *« terrorisme aveugle »* que pratiquent d'autres organisations.

Lors d'un autre coup de téléphone anonyme à un organisme de presse à Paris, une femme, revendiquant également l'attentat au nom de cette organisation, a déclaré : *« L'ARA n'a aucun point commun avec d'autres groupes. Elle ne peut être et ne sera jamais récupérée par quelque bloc que ce soit, d'Est ou d'Ouest. Elle a choisi Vienne symboliquement, car c'est là que les justiciers du génocide avaient frappé pour la première fois en 1975. »* — *(AFP, Reuter).*

Portugal

LE LIEUTENANT-COLONEL OTELO DE CARVALHO A ÉTÉ ARRÊTÉ

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Le lieutenant-colonel Otelo Saraiva de Carvalho a été arrêté, le mercredi 20 juin, à l'occasion d'une opération de police officiellement destinée à démanteler une organisation clandestine, les Forces populaires du 25 avril, qui a revendiqué plusieurs attentats au Portugal ces dernières années. L'opération, qui a mobilisé trois cents policiers, s'est déroulée dans plusieurs villes, notamment à Lisbonne, à Porto, à Setubal et à Evora. Les sièges de certaines organisations d'extrême gauche, comme le FUP (Front d'unité populaire) et l'UDP (*Union démocratique populaire*), ont été occupés, et du matériel de propagande a été saisi. Selon la police, des armes de guerre auraient été trouvées. Le nombre de personnes détenues s'élève déjà à quarante-deux.

Dans les milieux de gauche, on s'interroge sur les vrais objectifs de cette opération, qui a eu lieu alors que l'Assemblée commençait la discussion d'un projet de loi sur la sécurité très contesté, même par le groupe parlementaire socialiste. Les députés doivent aussi se prononcer au cours des prochains jours sur la création d'un service de renseignements. A plusieurs reprises, le gouvernement a fait état de la nécessité de constituer un tel service. Mais l'opinion publique associe ce projet à l'ancienne police politique de Salazar, la PIDE, dissoute au lendemain de la révolution d'avril 1974.

J. R.

AMÉRIQUES

El Salvador

M. Duarte ne veut pas négocier avec la guérilla « les armes sur la table »

San-Salvador *(AFP, Reuter.)*. — Le président salvadorien, M. Napoléon Duarte, a de nouveau rejeté, mercredi 20 juin à San-Salvador, la demande de négociations formulée par la guérilla, réaffirmant qu'il ne discuterait pas *« avec les armes sur la table »*.

Le 6 juin dernier, le Front Farabundo Marti avait mis M. Duarte au défi de rencontrer au plus vite les représentants de la guérilla autour d'une table de négociations, *« pour que soit publiquement démontré qu'il* [M. Duarte] *n'est pas en mesure de s'y asseoir »*.

La guérilla avait affirmé qu'il y avait contradiction entre la volonté déclarée de M. Duarte de dialoguer *« sans armes sur la table »* et ses efforts pour obtenir une aide militaire américaine.

Au cours d'une conférence de presse, M. Duarte a estimé que sa position n'était pas ambiguë. *« L'armée doit être renforcée,* a-t-il indiqué, *afin qu'elle garantisse la démocratie, la sécurité et la souveraineté nationale. »*

La guérilla a réussi mercredi à interrompre les transports dans les deux cinquièmes du pays, selon les compagnies d'autobus locales. De source militaire, on déclare que les rebelles ont pris le contrôle de 60 kilomètres de route à partir de San-Miguel et de 115 kilomètres à l'est de la capitale, vers la frontière du Honduras. L'armée est intervenue pour dégager les barrages édifiés par les rebelles.

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN URSS

M. Mitterrand devait avoir un premier entretien en tête à tête avec M. Tchernenko

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — La première journée de la visite officielle de M. Mitterrand en URSS, la première d'un chef d'Etat français depuis cinq ans, a commencé, jeudi 21 juin, par deux cérémonies du souvenir. Le président de la République a déposé dans la matinée une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu au pied du mur du Kremlin. M. Mitterrand s'est rendu immédiatement après à l'hôtel particulier, sur les quais de la Moskova, qui avait été mis à la disposition des pilotes français de l'escadrille Normandie-Niemen pendant la seconde guerre mondiale. Le président de la République a déposé une gerbe devant la plaque commémorant les morts français de l'escadrille. Le programme prévoyait que M. Mitterrand décorerait à cette occasion cinq Soviétiques, deux pilotes, un navigateur et deux ingénieurs au sol, qui ont combattu dans l'escadrille elle-même ou au 18e Régiment soviétique de chasse qui appartenait à la même division que celle-ci. La remise de décorations a été repoussée à vendredi ou à samedi, soit à l'endroit prévu, soit au Kremlin.

Les entretiens élargis ont commencé jeudi, quelques minutes après 11 heures (9 heures à Paris), dans la salle Catherine du Grand Palais du Kremlin. Y participaient, du côté soviétique, MM. Tchernenko, Gromyko, Aliev, Kouznetsov, Arkhipov, Patolitchev, Kovaliev, Vorontsov, Zamiatine, ainsi que les conseillers Alexandrov et Adamchine. Du côté français, outre M. Mitterrand, figuraient M. Cheysson, Mme Edith Cresson, MM. Fiterman, Laurain, Attali, Arnaud (ambassadeur de France à Moscou), Bianco, Estier, Louis Joxe, Vedrine, Vauzelles. A de petites tables sur le côté figuraient également MM. Puisais, Andreani, Plaisant (du Quai d'Orsay) et Mme Guigou.

La dimension des délégations excluait toute discussion sur le fond, et cette séance de travail a consisté pour l'essentiel en un exposé d'ordre général de M. Tchernenko suivi d'une réponse de M. Mitterrand.

Le tête-à-tête Mitterrand-Tchernenko, prévu initialement pour 1 heure de l'après-midi, a finalement été reporté à plus tard dans la journée. Tôt jeudi matin, les deux délégations étaient parvenues à un accord sur le principe d'une déclaration de M. Mitterrand à la télévision. Cette déclaration devait être enregistrée jeudi après-midi et diffusée sans doute vendredi soir avant que le président de la République ne quitte Moscou. Les Français n'auraient cependant pas obtenu l'absolue garantie que M. Mitterrand ne serait pas censuré.

Plusieurs entretiens parallèles étaient prévus dans l'après-midi de jeudi. M. Cheysson devait rencontrer M. Gromyko, Mme Cresson, ministre du commerce extérieur, devait s'entretenir avec son collègue soviétique, M. Patolitchev, et M. Fiterman, ministre des transports, avec M. Aliev, membre du bureau politique, qui, au gouvernement, a notamment la charge des transports parmi ses nombreuses attributions. C'est au cours du dîner officiel au Kremlin, jeudi soir, que devraient être prononcés les discours les plus importants du voyage.

L'Airbus présidentiel avait atterri avec quelques minutes d'avance sur l'horaire prévu mercredi à l'aéroport de Vnoukovo 2, dans la banlieue de Moscou, et avait avancé très lentement sur la piste pour s'immobiliser à 21 heures (19 heures à Paris) devant le petit groupe des officiels, en tête duquel se trouvait M. Andreï Gromyko, chapeau de feutre gris à la main.

Le chef de l'Etat a été accueilli à sa descente d'avion, outre M. Gromyko agissant en sa qualité de premier vice-président du gouvernement, par MM. Vassili Kouznetsov, premier vice-président du présidium du Soviet suprême, et Piotr Demitchev, ministre de la culture. Après les honneurs rendus par un détachement des trois armes et l'exécution des hymnes nationaux, M. Mitterrand a salué les membres de la colonie française qui s'étaient déplacés à l'aéroport avec leurs enfants, agitant des drapeaux français et soviétiques, et les *« travailleurs de Moscou »* représentés par quelques dizaines de personnes.

Deux phrases de bienvenue

Tout le parcours entre l'aéroport et le Kremlin était pavoisé de drapeaux des deux pays. Aucune foule n'était présente dans Moscou même, et il fallait de bons yeux pour voir les *« pancartes de salutation »* dont parle Tass dans son compte rendu de l'arrivée.

C'est vers 22 heures, mercredi soir, que le cortège présidentiel est arrivé au Kremlin où réside M. Mitterrand pendant son séjour. Le président de la République a été accueilli devant le Grand Palais par M. Tchernenko. Ce fut une cérémonie extrêmement rapide, plutôt bon enfant, le secrétaire général serrant les mains non seulement de M. Mitterrand et des ministres qui l'accompagnaient, mais aussi d'un garde du corps et de l'interprète française. M. Tchernenko était accompagné de MM. Aliev et Arkhipov, premiers vice-présidents du conseil, et de M. Kouznetsov.

Le secrétaire général du parti, qui se déplaçait seul mais avec difficulté, a donné l'impression d'être quelque peu absent. Il n'a échangé qu'une phrase ou deux de bienvenue avec le président de la République, qui a été peu après conduit dans ses appartements par les services du protocole.

JACQUES AMALRIC
DOMINIQUE DHOMBRES.

DIPLOMATIE

LES RELATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES

Moscou et Washington donnent des signes de bonne volonté tout en évitant les concessions

Washington. — L'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis a eu, mercredi 20 juin, avec le secrétaire d'Etat américain, un entretien de trois heures au cours duquel a notamment été abordée la question d'une éventuelle rencontre au sommet entre MM. Reagan et Tchernenko.

Malgré la tension qui prévaut dans les relations entre les deux pays, les rencontres entre MM. Dobrynine et Shultz n'ont rien d'exceptionnel, mais il s'agit cette fois de la seconde en huit jours, et cette fréquence, elle, est aussi inhabituelle que la durée de ces dernières conversations.

Les autorités américaines se sont refusées à tout commentaire. M. Dobrynine s'est contenté de déclarer que *« rien n'avait été résolu, mais que chaque problème avait été discuté en profondeur »*. Il doit se rendre début juillet à Moscou pour consultations.

Rien ne laisse penser que les deux pays aient pu esquisser les bases sur lesquelles pourrait s'amorcer un réchauffement de leurs relations, mais il est en revanche sûr que le Kremlin et la Maison Blanche ont maintenant le même intérêt à faire assaut de bonne volonté tout en évitant la moindre concession réelle.

M. Reagan y est contraint, car la peur de la guerre engendrée dans l'opinion publique par la tension soviéto-américaine est assez forte pour que les républicains s'inquiètent de l'avantage qu'elle pourrait donner aux démocrates dans les élections de novembre. La direction soviétique, quant à elle, ne peut éternellement s'enfermer dans l'attitude de refus menaçant qu'elle a adoptée avant Noël en quittant les négociations de Genève. Cette attitude, d'une part, n'a pas ébranlé la cohésion entre l'Europe et les Etats-Unis, et risquerait, d'autre part, de devenir complètement contre-productive aux Etats-Unis même, dans la mesure où, si elle était maintenue, M. Reagan n'aurait aucun mal à résister aux pressions électorales qui s'exercent sur lui.

Le seul moyen pour l'URSS d'espérer bénéficier du trouble de l'opinion américaine est de laisser entrevoir une possibilité de dialogue, et une étrange partie de ping-pong est ainsi engagée à trois, entre le Congrès américain, le Kremlin et la Maison Blanche.

La première manche s'est jouée la semaine dernière, après que deux importants sénateurs républicains, MM. Baker et Percy, se furent rendus à la Maison Blanche pour plaider en faveur d'une réunion au sommet immédiate, et sans conditions. Surprise. L'administration repousse d'abord cette idée, puis, réalisant le possible coût politique

De notre correspondant

de ce refus, assouplit légèrement sa position à la veille d'une conférence de presse télévisée de M. Reagan.

Match nul

Il est clair que le président américain doit s'efforcer de se montrer, devant l'opinion et les journalistes, plus ouvert à une rencontre avec M. Tchernenko. Quelques heures à peine avant la conférence de presse, le Kremlin adoucit lui aussi le ton (*le Monde* du 17 juin).

Un point partout, donc. La seconde manche s'engage immédiatement au Sénat, qui vote une série de résolutions en faveur de la reprise du dialogue avec Moscou sur le contrôle des armements.

Mercredi dernier, en face de ces votes, les sénateurs appellent M. Reagan à proposer à l'URSS une interdiction de toutes les têtes nucléaires et à soumettre à ratification deux traités de 1974 et 1976 limitant à 150 kilotonnes les effets nucléaires souterrains et les explosions atomiques à fins pacifiques. Ces deux textes n'avaient jamais été ratifiés en raison de l'invasion de l'Afghanistan, et M. Reagan avait exprimé l'intention d'obtenir un renforcement de leurs clauses de vérification.

Auparavant, le Sénat s'était prononcé pour une rencontre au sommet *« dès que possible »*, pour le respect du traité SALT-2 de 1979, qui, bien que jamais ratifié, a jusqu'à maintenant été considéré comme contraignant par les deux pays, pour l'ouverture de négociations sur l'interdiction du déploiement en mer de missiles de croisière et pour l'ouverture encore de pourparlers sur le bannissement des armes antisatellites.

Le long entretien de MM. Shultz et Dobrynine était, dans ces conditions, aussi nécessaire à chacune des deux parties. Pour l'administration américaine, il servait à démontrer que les contacts, comme s'évertue à le répéter M. Reagan, ne sont pas rompus et que la situation n'est pas aussi grave qu'on le dit. Pour le Kremlin, cet entretien manifestait un désir de dialogue et permettait surtout d'accroître la pression contre le développement des recherches américaines sur les armes antisatellites et antimissiles.

Une « campagne nationale »

L'URSS est en effet inquiète de l'effort entrepris par les Etats-Unis dans ces deux domaines où elle bénéficie d'une certaine avance mais risque de se trouver dépassée si les projets de M. Reagan ne sont pas contrariés. L'éventuel déploiement d'armes antimissiles et antisatellites remettant en cause tout l'équilibre de la dissuasion, il suscite par ailleurs de très vives oppositions illustrées par les prises de position de la France et de la *« campagne nationale pour sauver le traité ABM »* (1), que parrainent notamment M. Carter, deux anciens secrétaires d'Etat, MM. Dean Rusk et McNamara, et deux anciens directeurs de la CIA, MM. Turner et Colby.

C'est donc sur ces deux terrains, les plus préoccupants pour elle, que l'Union soviétique peut essayer d'obtenir des concessions de M. Reagan sans avoir à en faire sur la reprise des négociations de Genève. Avant de rencontrer M. Shultz, M. Dobrynine avait fait savoir dans les milieux diplomatiques et auprès de quelques journalistes américains, que son pays était favorable à un sommet qui devrait porter, selon le Kremlin, sur cette question des armes antisatellites et antimissiles.

Il y a fort à parier que cette position sera bientôt publiquement explicitée. La partie de ping-pong pourrait alors devenir serrée, car M. Reagan avait été amené à dire, dans sa conférence de presse de la semaine dernière, que le retour des Soviétiques aux conversations de Genève n'était pas une condition préalable à une réunion au sommet.

BERNARD GUETTA.

(1) Signé en 1972 par Leonid Brejnev et M. Richard Nixon, le traité ABM interdit le déploiement de systèmes antimissiles par l'URSS et les Etats-Unis.

PAS DE RÉDUCTION DES TROUPES AMÉRICAINES EN EUROPE

Le Sénat américain a rejeté par cinquante-cinq voix contre quarante et une, mercredi 20 juin, une proposition visant au retrait d'Europe de 90 000 soldats américains d'ici à 1990 si les pays de l'OTAN ne consentaient pas un plus gros effort pour leur défense. Cette mesure, proposée par le sénateur démocrate Sam Nunn (Géorgie), avait été violemment combattue par le président Reagan, qui considérait qu'elle provoquerait des divisions au sein de l'alliance atlantique.

Le sénateur Nunn proposait, sous la forme d'un amendement au budget de la défense actuellement examiné par les sénateurs, de retirer jusqu'à 90 000 des 359 000 soldats américains d'Europe à partir de 1987 si les pays de l'OTAN ne commençaient pas à respecter l'engagement qu'ils avaient pris en 1978 d'accroître leurs dépenses de défense d'au moins 3 % par an en termes réels et de renforcer leurs forces conventionnelles.

Selon le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, seuls les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et le Luxembourg ont atteint ou dépassé, en 1983, le taux promis d'augmentation des dépenses militaires. — (AFP.)

A Genève

La conférence internationale du travail est marquée par une nouvelle offensive des pays socialistes contre les contrôles

Genève. — Plus de mille sept cents délégués gouvernementaux, patronaux et ouvriers et plus de deux cents observateurs se sont réunis ces dernières semaines au Palais des Nations à l'occasion de la conférence internationale du travail qui se tient jusqu'au 27 juin sous la présidence de Mme Anna-Greta Leijon (Suède). La majeure partie des séances plénières a été consacrée à la discussion, par les délégations de quelque cent cinquante pays, du rapport du directeur général du Bureau international du travail (BIT), M. Francis Blanchard (France).

On a assisté, à ce sujet, à un affrontement des conceptions opposant l'URSS et les pays qui lui sont politiquement liés aux démocraties occidentales sur un problème qui est au cœur même de l'activité du BIT depuis sa fondation en 1919 : les normes internationales du travail, qui comportent à ce jour cent cinquante-neuf conventions et cent soixante-huit recommandations. Le rapport de M. Blanchard porte essentiellement, cette année, sur l'élaboration de ces normes, sur leur teneur, sur leur application, laquelle *« laisse souvent à désirer, quand elle n'est pas parfois même entachée de violation flagrante des principes qu'elles contiennent »*, et enfin sur le contrôle de la façon dont les divers gouvernements les appliquent. C'est

De notre correspondante

sur ce dernier point, surtout, que le bât blesse, tout particulièrement quand il s'agit d'instruments touchant les droits fondamentaux de l'homme, tels les conventions sur l'abolition du travail forcé, la non-discrimination dans l'emploi ou le droit d'association.

L'intérêt de ce contrôle provient du fait — unique dans tout le système des Nations unies — qu'il est exercé d'abord par une commission d'experts indépendants, nommée par le conseil d'administration du BIT, puis par la conférence annuelle elle-même, où les gouvernements sont mis sur la sellette, tandis que les partenaires sociaux, représentés entre autres par des confédérations internationales qui y ont un statut d'observateurs, ont toute latitude pour s'exprimer. Et pour contribuer à faire adopter des textes de rapports dénonçant les lacunes et infractions les plus évidentes et les réponses trop souvent vagues, dilatoires ou hors de propos de représentants gouvernementaux. Ces rapports n'ont aucune valeur juridique ; mais ils constituent une force morale qui touche au vif, plus qu'on ne le pourrait supposer, les gouvernements visés. C'est ainsi que, l'an dernier, la Pologne et le Vietnam se sont retirés de la conférence (*le Monde* des 2 et 5-6 juin 1983).

Cette année, une nouvelle attaque frontale des pays communistes est dirigée à la fois contre la composition de la commission d'experts et contre les procédures de contrôle, en faisant valoir que celles-ci devraient tenir compte, pour juger de la mise en pratique des normes, de la différence entre pays socialistes et capitalistes, et en s'élevant contre toute atteinte au principe de la non-ingérence dans les affaires qui relèvent de la souveraineté nationale. Principe qu'ils s'empressent d'ailleurs d'oublier dès qu'il est question d'un gouvernement qui n'est pas de leur camp...

Une lettre de M. Walesa

La conférence a reçu, en tant qu'hôte d'honneur, M. Luis-Albert Monge, président de la République de Costa-Rica et... ancien fonctionnaire du BIT. Son discours, vivement applaudi par tous les délégués présents, fut prononcé en l'absence des Etats du bloc communiste (à l'exception de la Hongrie), tandis que l'ensemble des pays islamiques quittaient bruyamment la salle afin de protester contre le transfert de l'ambassade costa-ricaine en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem. Au cours d'un déjeuner de presse, le président du Costa-Rica a affirmé qu'il ne se laisserait pas *« intimider par le chantage ou le terrorisme diplomatique »*, car *« personne n'a à nous dicter notre attitude dans le domaine des relations internationales »*.

Autre manifestation significative : le départ, le 19 juin, au cours d'une réunion du groupe des travailleurs, des délégués des pays de l'Est, qui entendaient ainsi protester contre la présence dans la salle, en sa qualité de membre de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), de M. Jerzy Milewski, représentant personnel de M. Lech Walesa à l'étranger. Les délégués des travailleurs de la Chine populaire et de la Yougoslavie, ainsi que ceux de la CGT, sont restés dans la salle, et ont pu suivre la lecture d'une lettre de M. Walesa adressée au BIT.

Dans ce texte, le chef de Solidarnosc rappelle sa participation à la conférence internationale du travail de 1981 — où il avait connu un triomphe sans précédent au Palais des Nations — et proteste contre la violation par le pouvoir en place à Varsovie des conventions internationales du travail sur la liberté syndicale et sur les négociations collectives que la Pologne avait ratifiées. S'en prenant sans ambages au gouvernement actuel, il précise que des centaines de syndicalistes demeurent incarcérés dans son pays et que des centaines d'autres ont été chassés de leur travail en raison de *« leur participation à des activités syndicales »*. Il évoque également la misère dans laquelle se trouvent de nombreuses familles ouvrières du fait de cette situation.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Le directeur général du BIT préconise une conférence internationale sur l'emploi.* M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, envisage de consacrer au problème de l'emploi, en 1986, *« une session entière »* de la conférence annuelle de l'OIT à laquelle seraient associés le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE et le GATT, notamment. M. Blanchard, qui a ébauché une coopération entre le BIT et le FMI pour venir en aide aux pays endettés, répond ainsi au souhait exprimé récemment par M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* du 16 juin). Il espère également que la conférence, avant de se séparer le 27 juin, adoptera *« un texte dynamique dans lequel on va trouver toutes les mesures à prendre pour créer des emplois »*.

Devant l'Assemblée de l'UEO

M. GENSCHER PLAIDE POUR LE DIALOGUE AVEC L'EST

Poursuivant ses travaux, commencés lundi 18 juin à Paris (*le Monde* du 20 juin), l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale a entendu, mercredi, un discours de M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Le chef de la diplomatie de Bonn a insisté sur la nécessité de *« fortifier le pilier européen de l'OTAN »* puisque, selon lui, *« ce ne sont pas les Américains qui sont trop forts au sein de l'alliance atlantique, mais les Européens qui sont trop faibles »*.

M. Genscher a, en outre, insisté sur l'importance du dialogue avec l'Est à l'intérieur d'*« une Europe qui n'est pas seulement celle de l'UEO, de la CEE ou du Conseil de l'Europe »*. *« Varsovie, Prague et Budapest*, a-t-il dit, *sont situées en Europe, tout comme Paris, Londres ou Rome. Nous ne devons pas relâcher nos efforts pour rechercher le dialogue et la coopération avec les Etats membres du pacte de Varsovie. »*

Dans le débat qui a suivi son intervention, M. Genscher a insisté sur l'influence politique considérable qu'ont à ses yeux les relations interallemandes sur l'ensemble des rapports Est-Ouest. Il a indiqué à ce propos que le chef du Parti communiste et de l'Etat est-allemands, M. Erich Honecker, se rendrait en RFA cette année.

M. Jan Van Houwelingen, secrétaire d'Etat à la défense des Pays-Bas a, d'autre part, déploré, mercredi, que le commerce des armes et des équipements militaires entre l'Europe et les Etats-Unis ait tendance à ne se faire que dans un sens : l'achat de matériels américains par les Européens. Les Etats-Unis, a-t-il remarqué, vendent six à sept fois plus d'armes à l'Europe qu'ils ne lui en achètent.

LE CHEF DE LA FORCE DE DÉFENSE DE PANAMA EN VISITE OFFICIELLE EN FRANCE

Le général Noriega, commandant en chef de la force de défense de Panama (ancienne garde nationale) en visite officielle en France, a été reçu à l'Elysée, le mardi 19 juin, par M. Mitterrand. Il a, d'autre part, eu des entretiens avec M. Hernu, ministre de la défense nationale, et avec le général Lacaze, chef d'état-major des armées françaises.

L'un des soucis du général Noriega est de renforcer la force de défense panaméenne dans la perspective de la récupération de la souveraineté totale de Panama sur la zone du canal, à la fin du siècle. Le général Noriega doit quitter Paris vendredi.

● *L'ambassade de France en Israël.* — Le gouvernement français a donné l'assurance aux ambassadeurs des Etats islamiques en France qu'il n'envisage pas de transférer l'ambassade de France en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem, apprend-on de source diplomatique. Cette assurance, indique-t-on de même source, a été donnée par M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, à un groupe d'ambassadeurs des Etats islamiques en France conduit par M. Youssef Ben-Abbès, ambassadeur du Maroc, qu'il a reçu le mardi 19 juin.

DIPLOMATIE

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

« Il faut faire mieux avec des moyens sensiblement égaux »

nous déclare M. Christian Nucci, ministre français de la coopération

Relancé par la publication de plusieurs livres, dont ceux de MM. Pisani, commissaire européen, et Jean-Pierre Cot, ancien ministre délégué au développement et à la coopération, le débat sur la politique à l'égard du tiers-monde n'en finit pas d'agiter les cercles intellectuels, alors que la crise qui frappe les pays en voie de développement s'aggrave de jour en jour (1). Ministre délégué au développement et à la coopération depuis maintenant dix-huit mois, M. Christian Nucci se trouve, lui, aux prises avec le problème et revendique une approche *« pragmatique »* en dehors de toute passion partisane. *« Il faut éviter de passionner le débat »*, dit-il.

Le sommet de Fontainebleau, les 25 et 26 juin prochains, va marquer la fin des six mois de présidence française du Conseil européen et donnera aux chefs d'Etat et de gouvernement des Dix une nouvelle occasion de se pencher sur les remèdes à apporter à l'endettement du tiers-monde, qui menace à terme la stabilité des économies occidentales.

Avant que la présidence française ne s'achève, M. Nucci a tenu à marquer celle-ci d'un geste concret sur le développement en présentant récemment au conseil des ministres à Paris, puis à la réunion des ministres européens à Luxembourg, un projet de réforme de l'aide alimentaire française destiné à mieux intégrer celle-ci, d'une part, dans l'ensemble des dons de la CEE et, d'autre part, dans la perspective d'une meilleure intégration de cette aide au projet global de développement des pays receveurs.

Le « juste paiement » des paysans

Vingt-cinq ans après les indépendances, l'Afrique est, en effet, le seul continent sur lequel la production vivrière par tête d'habitant a régressé, et elle a remplacé l'Asie comme principal bénéficiaire de l'aide alimentaire. Une telle situation n'est-elle pas le signe d'un échec des politiques de développement entreprises successivement depuis un quart de siècle ? *« Insuccès patent »*, préfère dire M. Nucci, qui reconnaît que, dans le domaine du développement rural, base de tout « décollage » économique d'un continent où la plus grande partie de la population vit de l'agriculture, *« on est allé trop vite. Sous prétexte d'une opposition entre les pragmatiques et les idéalistes, on a fait du développement en laboratoire. Il faut revoir l'esprit de l'aide pour qu'elle soit plus fiable et plus efficace »*, conclut le ministre français.

Pour cela, il a récemment proposé au conseil des ministres, qui l'a acceptée, la mise sur pied d'une *« cellule d'urgence souple et opérationnelle immédiatement »*, capable de répondre dans les plus brefs délais aux appels au secours liés à des événements imprévisibles, mais aussi capable de prévoir les demandes des pays, compte tenu de la situation dramatique de certaines régions ou Etats. D'autre part, il a proposé la réunion, deux fois par an de comités interministériels sous la présidence du premier ministre, pour définir le programme de l'aide alimentaire, en contrôler l'exécution et veiller à la bonne coordination de l'aide française – 200 000 tonnes annuellement – comprise dans les 1 600 000 tonnes envoyées par la CEE.

« On ne peut pas continuer à émouvoir l'opinion publique sur des actions très ponctuelles à des moments particuliers sans aller au-delà, dit-il. *C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. L'aide alimentaire doit être intégrée dans une stratégie de développement qui commence par le juste paiement aux paysans du fruit de leur travail. Pour cela, il faut donc éviter que l'aide extérieure ne brise la production locale et n'encourage une mentalité d'assistés. »* Il faut au contraire qu'elle devienne un moyen de financer l'agriculture locale, et pour cette raison le ministre défend la nécessité, choquante pour certains, des Etats de vendre cette aide. *« Réinvestir les produits de la vente dans des actions de développement est le seul moyen d'avancer »*, dit-il.

Ce réexamen, à un moment où la crise frappe aussi bien le Nord que le Sud, la France a-t-elle les moyens de l'assumer alors que les pays en voie de développement sont aujourd'hui si exsangues qu'ils se soucient moins d'investissement que de survie ? *« Oui*, répond le ministre français de la coopération, *à condition que la coopération soit plus étroite entre les différents intervenants, que nos efforts soient mieux ajustés et que l'on réduise les gaspillages. »*

Sur cette coopération plus étroite entre les différents donateurs, le ministre insiste doublement car elle est, d'une part, financièrement indispensable et, d'autre part, politiquement nécessaire.

« Nous avons intérêt à encourager une plus grande concertation. Par exemple, les programmes financiers du Fonds monétaire international devraient être accompagnés de programmes de développement à moyen terme sur lesquels s'articuleraient les interventions de la Banque mondiale. Il faut « accompagner » les plans d'ajustements financiers du FMI par des programmes de développement. »

La négociation de la convention de Lomé, qui lie les pays de la CEE à un grand nombre de pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), sera sans doute un bon exemple de la capacité et de la volonté françaises d'agir dans le Sud, d'autant que Britanniques et Allemands se montrent réticents à reconduire Lomé 2.

« L'objectif du gouvernement français est que Lomé 3 représente une avancée substantielle par rapport à Lomé 2, dit spontanément M. Nucci. *On peut y arriver en faisant un peu plus de sélectif, en adaptant mieux l'aide de l'Europe, en favorisant le développement régional ce qui implique que l'on aide à créer les conditions structurelles des échanges entre Etats, ne serait-ce qu'au niveau des transports et, enfin, que chacun respecte les clauses. »*

« Il faut en tous les cas maintenir le cap et ne pas revenir en dessous de Lomé 2 », insiste M. Nucci. *« L'Europe*, interroge-t-il, *a-t-elle intérêt à ce que l'Afrique voit sa crise s'amplifier ? »*

« Faire mieux avec des moyens sensiblement égaux », telle apparaît aujourd'hui la tâche du ministre de la coopération qui sait que son ministère n'échappera sans doute pas aux restrictions budgétaires imposées par « la solidarité avec la Lorraine » (2).

Mais n'espère-t-il pas que *« l'intérêt porté par le président de la République au problème du développement »* jouera en sa faveur lors des arbitrages budgétaires qui seront faits à Matignon avant le 14 juillet ? *« Je crois*, dit M. Nucci, *que l'on peut aller vers le maintien de l'accroissement de l'aide publique française. »*

En attendant, on prépare malgré tout des réductions budgétaires qui devraient surtout affecter l'assistance technique. *« Celle-ci*, dit M. Nucci, *a besoin d'être réorganisée et même, dans certains cas, réduite. Quand on la réduit dans certains pays, c'est d'abord parce que l'on constate que la qualité du personnel formé le permet. Deuxièmement, on s'aperçoit que cette aide peut être transférée à d'autres pays. Il ne s'agit donc pas forcément de réaliser des économies mais aussi de répondre à une nécessité politique de dépasser un système un petit peu archaïque. Il faut que ceux qui mènent des actions de développement soient des partenaires. Qu'il n'y ait pas toujours l'un qui donne, l'autre qui reçoive. Chacun doit apporter et se sentir responsable envers l'autre. »*

Argumentation politique et nécessité économique

Même si l'argumentation politique se justifie, nul doute qu'elle habille aussi une nécessité économique qui devrait aboutir à la suppression, en l'espace de deux ans, de deux mille postes de coopérants.

La France pourra-t-elle tenir les engagements pris par le président de la République au début de son septennat, soit le doublement de l'aide publique au développement entre 1981 et 1988 pour atteindre 0,7 % de son PNB en 1988 ? *« Je suis convaincu qu'on doit pouvoir les atteindre »*, dit seulement M. Nucci. En revanche, le ministre assure que *0,15 % du PNB en 1985* sera bien destiné au PMA.

L'action française en faveur du tiers-monde se déroule sur trois fronts, explique encore le ministre : une aide directe, aujourd'hui essentiellement concentrée sur le continent africain, une participation aux actions multinationales, une caution pour catalyser les aides en faveur des PVD. Le « *trilogue* » en somme, cher à M. Giscard d'Estaing, référence qu'accepte d'ailleurs, non sans humour, M. Nucci.

Contraint d'adapter ses ambitions aux rigueurs budgétaires, le ministre de la coopération semble placer tous ses espoirs dans un dialogue nouveau avec les partenaires africains de la France. S'il récuse le terme de conditionnalité, sans doute trop sensible politiquement, dans la coopération, il ne craint pas d'affirmer : *« Il faut que le dialogue avec nos partenaires soit direct, franc, loyal, sans complaisance pour que nous puissions négocier ensemble sans ingérence de part et d'autre des programmes définis en commun dont le suivi sera aussi assuré en commun. » « La crise économique a été pour l'Afrique l'occasion d'une formidable prise de conscience »*, assure le ministre qui estime qu'*« il faut avoir le courage de regarder les choses en face et chercher les uns et les autres notre part de responsabilité »*.

De toute façon, personne n'a le choix. *« On ne peut pas être un responsable politique sans être attaché à un développement mieux équilibré entre le Nord et le Sud. »*

Dans une période difficile pour tout le monde, *« il faut redonner sa chance à l'imagination, à l'esprit de créativité*, dit encore M. Nucci, qui souligne *la délicatesse de la tâche sur un terrain très sensible autant sur le plan africain que sur celui de l'opinion publique française »*.

En tout cas, M. Nucci, peut-être avec quelques arrière-pensées à l'égard de son prédécesseur, récuse les formules-miracles. *« Il n'y a pas*, dit-il, *dans le domaine du développement des recettes globales. Au nom de quoi pourrions-nous dire, nous, systématiquement, voilà ce qu'il faut faire comme si nous étions nous seuls à même d'avoir cette science ? Nous avons des grandes idées les uns et les autres, à nous de les mettre sur la table, d'essayer de les partager et d'essayer d'en faire la synthèse. Je suis convaincu qu'en matière de développement il y a de bonnes idées à prendre partout. »*

Se voulant un homme de terrain avant tout, M. Nucci tient à insister sur l'ampleur de la tâche : *« En matière de développement, on n'avance presque qu'au jour le jour. Le développement du Sud se fait pas à pas parce que les conditions sont telles que si l'on doit faire un pas de plus vers l'avant il faut s'assurer que celui qu'on a fait s'est stabilisé. »*

La coopération demeure un outil privilégié de la diplomatie française, fût-ce en des temps difficiles. La rigueur actuelle devrait être l'occasion, aux yeux de M. Nucci, de réorganisations et d'initiatives trop négligées dans des périodes plus prospères.

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIPAUX
et JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) *le Monde* du 16 mai.
(2) Voir *le Monde* daté 1er-2 avril.

« Barre fixe » avec Abidjan

Un *« accord de globalisation »* avec la Côte-d'Ivoire complique les opérations budgétaires de la Rue Monsieur – siège du ministère de la coopération – depuis que ce pays connaît de graves difficultés financières. En effet, le ministère de la coopération avance les salaires des coopérants français en Côte-d'Ivoire, salaires qui sont remboursés, à raison de 83 %, par Abidjan au Trésor français. Ce dernier ne délivre les autorisations de dépenses budgétaires du ministère de la coopération qu'une fois les remboursements effectués. Il suffit donc d'un retard de ceux-ci pour que la Rue Monsieur soit contrainte de reporter des dépenses budgétaires.

Pour M. Nucci, l'équation n'est pas facile à résoudre. Dénoncer l' « accord de globalisation » avec Abidjan reviendrait à porter un coup sévère au régime de M. Houphouët-Boigny, surtout au moment où il est engagé dans une très délicate négociation de sa dette extérieure – évaluée à 6 milliards de dollars – avec les Clubs de Paris et de Londres. Il n'en est donc pas question. La Rue Monsieur est condamnée à accepter le risque financier non négligeable que présente actuellement la Côte-d'Ivoire et, de ce fait, à gérer ses fonds au jour le jour. Pour le moment, selon M. Nucci, *« nous faisons un peu de barre fixe tout en demeurant pratiquement à jour »*. Et si, pour une raison ou une autre, la Côte-d'Ivoire ne parvenait pas à redresser sa situation financière ?

ASIE

Chine

Pékin juge « inutiles » les assurances demandées par Washington sur l'accord nucléaire sino-américain

Pékin. – Le gouvernement chinois a réagi, mercredi 20 juin, aux demandes américaines de nouvelles assurances concernant l'application de l'accord de coopération nucléaire, paraphé en avril, lors de la visite du président Reagan à Pékin (*le Monde* daté 17-18 juin). Tout en restant modérée dans le ton, la prise de position chinoise rejette clairement sur les Etats-Unis la responsabilité de tout retard dans la signature de cet accord.

Le même jour, un porte-parole du ministère des affaires étrangères s'est élevé contre la décision de Washington de vendre à Taiwan douze avions de transport militaires C-130. Ce nouveau contrat d'armement entre les Etats-Unis et le régime nationaliste de Taiwan, dont le Congrès américain a été saisi lundi, s'élève à un montant de 325 millions de dollars. Il comprend, en outre, la livraison d'équipements au sol, de pièces détachées et un programme de formation de personnel.

Dans sa déclaration, le ministère des affaires étrangères chinois relève que, dans la mesure où les Etats-Unis dans le passé n'avaient jamais vendu de C-130 à Taiwan, cette décision constitue une *« violation évidente »* du communiqué commun sino-américain du 17 août 1982. Cet accord stipule que les ventes d'armes américaines à Taiwan ne doivent pas excéder *« en qualité ou en quantité »* celles des récentes dernières années.

Si cette polémique entre, pourrait-on dire, dans l'ordre normal des réactions que provoque à Pékin chaque annonce de vente de matériel militaire par les Etats-Unis à Taiwan, il pourrait en aller différemment de la querelle sur l'interprétation et l'exécution de l'accord de coopération nucléaire. Il apparaît, en effet, que, par crainte de voir l'accord rejeté par le Congrès, l'administration Reagan souhaiterait aujourd'hui obtenir de Pékin des garanties plus contraignantes quant au respect des principes régissant la non-prolifération nucléaire.

De notre correspondant

Washington a donc changé d'attitude depuis le mois d'avril dernier. Un porte-parole du département d'Etat n'affirmait-il pas, début mai, au lendemain du paraphe de l'accord, que *« les Etats-Unis se fient à la parole solennelle donnée par les autorités chinoises »*, selon laquelle Pékin n'aidera pas d'autres pays à se doter de l'arme atomique – une telle suspicion vise notamment les relations sino-pakistanaises – une fois entré en vigueur l'accord de coopération nucléaire sino-américain ? De telles assurances avaient été données publiquement par M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, en janvier dernier, lors de son voyage aux Etats-Unis. M. Zhao les a réitérées dans son récent rapport d'activités devant l'Assemblée nationale populaire. Mais, à l'évidence, les oppositions à l'accord paraissent si fortes, aujourd'hui, au Congrès, que l'administration Reagan estime ne pouvoir se satisfaire de telles promesses verbales.

En agissant de la sorte, les Etats-Unis se mettent dans une position délicate vis-à-vis de Pékin. La Chine est, en effet, en droit d'estimer, comme l'a déclaré mercredi un porte-parole, que les problèmes soulevés maintenant par les Etats-Unis sont *« inutiles »* dans la mesure où *« toutes les questions relatives à cette affaire ont été discutées et résolues »* au cours des négociations préalables au paraphe de l'accord.

Le refus par Pékin de fournir des éclaircissements rendrait quasiment impossible l'examen de l'accord par le Congrès avant les prochaines élections américaines. Le démarrage des conversations commerciales pour la vente de réacteurs nucléaires à la Chine par des sociétés américaines en serait retardée d'autant. Ces nouveaux obstacles sur la voie de la coopération nucléaire sino-américaine pourraient faire les affaires de la France, en amenant la Chine à accélérer les discussions en vue de concrétiser sur le plan technique et commercial l'accord de principe conclu en mai 1983, lors de la visite de M. Mitterrand, sur la vente de quatre réacteurs.

Un ministre chinois se rend à Moscou

Mercredi également, Pékin a annoncé que M. Qian Qichen, vice-ministre des affaires étrangères chinois, se rendrait, à la fin de ce mois, en Bulgarie et en Tchécoslovaquie, ainsi qu'en URSS, à l'invitation de M. Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Cette décision confirme que l'annulation de dernière minute, le mois dernier, de la visite en Chine de M. Arkhipov, premier vice-président du conseil de d'URSS, n'a pas amené Pékin à remettre en cause le processus de contacts engagé avec Moscou à l'automne 1982.

Les prochains entretiens de M. Qian avec M. Kapitsa devraient notamment permettre de faire le point sur les différents dossiers – sécurité à la frontière, Afghanistan, Vietnam – qui sont au cœur du litige sino-soviétique. Lundi, la Chine avait rejeté les accusations portées contre elle par le numéro un soviétique, M. Tchernenko, à propos de la tension qui règne depuis deux mois à la frontière sino-vietnamienne. Recevant les deux plus hauts dirigeants vietnamiens, M. Tchernenko avait condamné *« résolument »* Pékin pour ses *« actions hostiles »* en Indochine. Il s'agissait de la première attaque directe contre la Chine à propos du Vietnam lancée par M. Tchernenko depuis son arrivée au pouvoir en février dernier.

MANUEL LUCBERT.

PROCHE-ORIENT

Israël

LONDRES ET ROME PROTESTENT CONTRE L'INTERPELLATION DE LEUR ATTACHÉ MILITAIRE A TEL-AVIV

Les ambassades de Grande-Bretagne et d'Italie en Israël ont élevé, mercredi 20 juin, une protestation auprès des autorités à la suite d'une incident au cours duquel la police israélienne a retenu, mardi, durant deux heures et demie les attachés militaires britannique et italien à Réhovot, dans la banlieue de Tel-Aviv.

Selon la version de la presse israélienne, les deux diplomates auraient été surpris mardi dans une voiture en train de photographier les installations de la base aérienne de Tel-Nof, près de Tel-Aviv.

La voiture des diplomates a été cernée par des policiers israéliens, selon des sources diplomatiques britanniques. Les deux attachés militaires sont restés durant deux heures et demie enfermés dans leur véhicule et ont refusé de voiler leurs pellicules en ouvrant leurs appareils. Les policiers israéliens ont refusé de tenir compte de leur carte d'identité diplomatique et les ont empêchés de contacter leur ambassade.

Ce n'est qu'après avoir été conduits dans les locaux du ministère israélien de la défense que les diplomates ont accepté d'ouvrir, à la fois comme geste de bonne volonté et aussi en signe de protestation, leurs appareils et de voiler ainsi la pellicule.

A Rome, on souligne de source diplomatique qu'un rapide examen des appareils photos proposé par les deux diplomates a permis d'établir que les pellicules n'avaient pas été imprimées.

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran et l'Irak s'accusent mutuellement de violer la trêve des bombardements d'objectifs civils

L'Iran et l'Irak se sont mutuellement accusés, mercredi 20 juin, d'avoir violé la trêve des bombardements d'objectifs civils entrée en vigueur le 12 juin dernier. Radio-Téhéran a affirmé que l'artillerie irakienne avait pilonné *« les zones civiles d'Abadan et les villages »* le long du Chatt-al-Arab (sud du front), mercredi après-midi. Ce bombardement est *« une violation de l'accord pour l'arrêt des attaques contre des objectifs civils »*, a ajouté Radio-Téhéran.

Selon un bilan provisoire établi par le correspondant de la radio iranienne à Abadan, deux adolescents ont été tués et plusieurs autres personnes blessées.

De son côté, l'Irak a accusé, mercredi soir, l'armée iranienne d'avoir violé la trêve en bombardant, mercredi matin, des zones civiles de la région de Bassorah (sud de l'Irak). Un porte-parole militaire irakien affirme que *« trois obus ont été tirés sur des zones civiles entre 7 h 40 GMT et 8 heures GMT »*. Le porte-parole n'a pas fait état de pertes en vies humaines ni de dégâts matériels. Selon lui, les forces irakiennes *« se sont abstenues de riposter respectant ainsi leurs engagements »* vis-à-vis de la trêve.

Ces accusations de violation de la trêve sont intervenues alors que l'équipe d'enquêteurs de l'ONU chargée de veiller, côté irakien, au respect de l'accord, devait arriver, mercredi dans la journée, à Bagdad.

Du côté iranien, un vice-ministre des affaires étrangères, M. Bacharaoti Djahromi, a affirmé, mercredi au journal *Kayhan*, que son pays n'avait pas fait connaître sa position quant à l'installation d'enquêteurs de l'ONU.

Les Nations unies ont annoncé, mercredi, la composition de l'équipe chargée de la supervision, côté iranien, et ont indiqué qu'un haut fonctionnaire de l'ONU, le général Timothy Dibuana, se rendrait la semaine prochaine à Téhéran pour discuter de son lieu de stationnement.

Le président Ali Khamenei a réaffirmé, mercredi dans une allocution devant quatre mille combattants en partance pour le front, que la chute du régime irakien reste l'objectif prioritaire de Téhéran.

« Le régime qui oppresse actuellement le peuple musulman d'Irak ne durera pas. Il est certain que nos courageux combattants s'appuyant sur l'aide de la puissance éternelle de Dieu et grâce à l'esprit saint du mois de ramadan et de l'âme du saint imam Ali (NDLR : la troisième personnalité religieuse du chiisme dont l'anniversaire de la mort est célébré ce jeudi) *pourront effacer de la carte de la région cette tache honteuse »*, a-t-il dit.

« Notre ennemi est aujourd'hui plus faible que jamais. Les actuels chassés-croisés politiques prouvent que le régime d'Irak a perdu toute crédibilité, même aux yeux de ses protecteurs et qu'il ne peut pas durer », a-t-il affirmé.

Depuis son appel à la mobilisation, le 8 juin, les départs de toutes les villes d'Iran de *« volontaires »* pour le front se multiplient. Ces derniers jours, selon la télévision, plusieurs dizaines de milliers de combattants sont partis vers la frontière avec l'Irak.

A TRAVERS LE MONDE

Albanie

• **UN FRANÇAIS ARRÊTÉ.** – *M. Jean-Marie Maselin a été arrêté lundi 18 juin par des gardes-côtes albanais alors qu'il faisait de la pêche sous-marine à proximité des côtes albanaises. Les deux autres Français qui l'accompagnaient ont pu rejoindre leur canot et regagner Corfou, où les trois hommes séjournaient. L'agence officielle ATA a démenti, mercredi, l'arrestation d'un Français. Selon elle, les gardes-côtes auraient simplement tiré des coups de semonce contre le canot qui était entré à deux reprises dans les eaux territoriales.* – *(AFP.)*

Chine

• **LE PCC RENOUE AVEC LE PARTI SUISSE DU TRAVAIL.** – Le Parti communiste chinois et le Parti suisse du travail ont décidé de renouer des relations après vingt ans d'interruption, ont annoncé, le mercredi 20 juin, à Pékin, les secrétaires généraux des deux partis, M. Hu Yaobang et Armand Magnin. Les relations entre les deux partis avaient été rompues au début des années 1960, par suite des divergences entre la Chine et l'Union soviétique. – *(AP.)*

Inde

• **PAS DE RETRAIT DE L'ARMÉE DU TEMPLE D'OR DANS L'IMMÉDIAT.** – Le premier ministre, Mme Gandhi, a exclu, mercredi 20 juin, un retrait des troupes indiennes du Temple d'or à Amritsar, tant que toutes les armes pouvant s'y trouver n'auraient pas été découvertes ou rendues. Une personnalité officielle avait indiqué, mercredi, que les forces armées commençaient à se retirer partiellement (*le Monde* du 21 juin). D'autre part, le trafic ferroviaire de marchandises, suspendu le 2 juin, au Pendjab, a repris, mercredi 20 juin. Environ le tiers des trois cents extrémistes sikhs présumés arrêtés lors des récents affrontements ont été transférés dans des prisons de haute sécurité à New-Delhi. – *(AFP.)*







APRÈS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Solidarités équivoques

Cela tient sans doute à sa foi militante qui lui a déjà permis, au cours de ces trois dernières années, d'encaisser sans broncher bon nombre de coups. Toujours est-il que plus on l'enterre, plus M. Pierre Mauroy veut montrer qu'il se porte bien. Ce n'est pas en premier ministre démissionnaire ou « démissionné » que le maire de Lille a commenté, à l'Assemblée nationale, les résultats des élections européennes. Au contraire.

L'assurance du chef du gouvernement n'était pas feinte. L'incertitude qui régnait, lundi matin à l'hôtel Matignon, sur l'espérance de vie, à court échéance, du troisième gouvernement de M. Mauroy, et qui avait été amplifiée par la prestation de M. Jacques Delors, lundi soir sur Antenne 2, a été levée au cours des entretiens que le chef du gouvernement a eus, mardi à l'Elysée, avec le président de la République.

Comme on le prévoyait, M. François Mitterrand a décidé de ne pas réagir à chaud. A l'hôtel Matignon on laisse entendre que le changement de gouvernement, si changement il doit y avoir, n'est pas pour tout de suite. Dans ses réponses aux députés, M. Mauroy a lui-même fait comprendre que son troisième gouvernement travaillera normalement, au moins jusqu'à épuisement de l'ordre du jour de la session parlementaire. Or ce programme est tellement chargé qu'une session extraordinaire sera vraisemblablement convoquée en juillet. En outre, le chef de l'Etat souhaite apparemment que l'équipe de M. Mauroy, malgré son usure, conduise jusqu'à leur terme les difficiles débats sur les deux projets de loi relatifs à l'enseignement privé et à la presse.

Assuré de cette « prolongation » — fut-elle de courte durée, — M. Mauroy a demandé de nouveau aux membres du gouvernement, mercredi, au cours des délibérations du conseil des ministres, de ne pas contribuer eux-mêmes aux difficultés du pouvoir. En ces temps difficiles, a-t-il expliqué en substance après avoir commenté les résultats du scrutin, il est bon que se manifeste une solidarité gouvernementale « effective ». Cette réflexion, empreinte d'ironie, selon l'entourage du chef du gouvernement, visait au premier chef le ministre de l'économie, des finances et du budget. Toutefois, le propos de M. Mauroy semble être tombé à plat si l'on en croit le nouveau porte-parole du gouvernement, M. Roland Dumas, selon lequel l'intervention du premier ministre n'a suscité « aucune conclusion et pas de déclaration du président de la République ».

Cela dit, que retenir des arguments avancés par le premier ministre pour minimiser le grave échec enregistré par la gauche le 17 juin ? Souligner le taux d'abstention, constater la démobilisation de l'électorat de gauche, prétendre que la majorité dispose de « réserves » ne relève-t-il pas uniquement de la pratique de l'exorcisme ? En revanche, la dénonciation par M. Mauroy de la percée de l'extrême droite et l'exploitation des « thèmes monstrueux qui troublent parfois, hélas ! nos concitoyens les moins formés et plus vulnérables » auraient pu, un instant, faire l'unanimité du Parlement. Il n'en a rien été. Les principaux porte-parole de l'opposition ont préféré — c'est de bonne guerre — réclamer la dissolution de l'Assemblée nationale en soutenant des arguments dont ils contestaient naguère la valeur, au lendemain de leurs propres revers électoraux.

Cette joute a néanmoins été instructive puisqu'on a vu M. Jacques Chirac soutenir de ses applaudissements les « barons » de son mouvement montés au créneau pour exiger des élections anticipées, alors que au même moment dans les colonnes du *Monde*, le président du RPR expliquait qu'il n'était pas lui-même partisan de la dissolution de l'Assemblée nationale parce que le vote du 17 juin lui apparaissait sans conséquence sur les institutions. Ce qui démontre, à tout le moins, qu'en matière de solidarité la majorité n'a pas le monopole de l'équivoque...

ALAIN ROLLAT.

M. Mauroy : *respecter la démocratie ce n'est pas faire dire aux électeurs plus qu'ils n'ont exprimé...*

L'intérêt du mercredi, c'est de tomber trois jours après le dimanche. Le gouvernement n'imaginait sans doute pas que l'opposition laisserait passer, sans la saisir, la première occasion qui lui serait offerte de retourner le fer dans la plaie encore saignante ouverte au flanc de la gauche par les résultats des élections européennes du 17 juin. C'est chose faite grâce au rendez-vous hebdomadaire et obligé des ministres, et notamment du premier d'entre eux, avec les députés lors de la séance de questions d'actualité du mercredi à l'Assemblée nationale.

A chacun sa manière. L'UDF, ce 20 juin, ouvre les hostilités par la voix de M. Jean-Claude Gaudin, son président de groupe parlementaire. Le député marseillais, tempérant sa faconde méridionale de quelques accents solennels, a expliqué que les Français, *en votant comme ils l'ont fait le 17 juin, ont voulu signifier leur disgrâce au capitaine*, le président de la République, à l'équipage, le gouvernement, et jusqu'aux moussaillons, les députés de gauche. M. Gaudin a même chiffré la montée en puissance de la vapeur dans la chaudière du mécontentement populaire : « *En 1981, M. Mitterrand avait totalisé quinze millions de suffrages. Que cela vous plaise ou non, que vous le vouliez ou non, vous n'en avez retrouvé dimanche que sept millions. Encore un déficit ! Un déficit de huit millions de voix en mille jours cela fait huit mille voix par jour !* »

Plus sérieusement, M. Gaudin poursuit : « *Le président de la République et lui seul dispose du droit de dissolution. Mais nous savons bien qu'il ne l'utilisera pas avant d'avoir prévu une nouvelle loi électorale. Le respect du suffrage populaire vous impose, messieurs, de tenir compte de l'avertissement sérieux que le pays vient de vous donner. A travers la gauche, c'est le socialisme qui est condamné. Or, au moment précis où les Français disent qu'ils ne veulent plus du socialisme, il se trouve des voix dans vos rangs pour dire qu'il en faut toujours davantage ! Après le désaveu des cantonales de 1982, après le désaveu des municipales de 1983, vous n'avez pas compris le message du peuple. Le comprendrez-vous enfin aujourd'hui ?* »

Les « barons au créneau »

Pour que ce soit bien clair, le RPR répète la question plusieurs fois, à sa manière, toute de tradition et de solennité. Les amis de M. Jacques Chirac font donner la vieille garde, les « barons » du gaullisme, les gardiens des « tables de la loi » de la Vᵉ République. M. Messmer d'abord, puis M. Olivier Guichard et, enfin, M. Michel Debré. Tous adjurent M. Pierre Mauroy de revenir devant le peuple pour tenter d'y retremper sa légitimité ou pour se résoudre à partir.

« *Le général de Gaulle n'y a jamais manqué par divers moyens, entre lesquels vous pouvez choisir* », laisse tomber, cinglant, M. Messmer, avant d'ajouter : « *Ce choix, le ferez-vous ? Ce serait agir contre l'intérêt national dont, je le sais, vous avez le souci comme chacun de nous ici, que de creuser encore plus profondément pendant deux ans de plus le fossé qui sépare la nation de ceux qui la gouvernent.* » M. Guichard, pour sa part, rappelle que le général de Gaulle « *six fois, en onze ans* » a fait le choix de la « *clarté* ».

Enfin M. Debré souligne : « *Les institutions de la Vᵉ République (...) permettent certes de maintenir en place votre gouvernement ou d'en nommer un autre, mais pour quoi faire ? La même politique ? Elle a été condamnée. Pour modifier le mode de scrutin, rétablir la proportionnelle, augmenter le nombre de députés et faire ainsi réapparaître un antiparlementarisme que la Vᵉ République avait supprimé, ainsi que les gouvernements de coalition qui ont fait le malheur de la IVᵉ République ? Quant à l'extrême droite votre politique lui a donné de la force, votre loi électorale lui donnera des députés. Le respect des institutions de la Vᵉ République implique que soit respectée la légitimité issue du suffrage universel ou qu'au moins soit opéré un changement profond de politique, mais rester faire la même politique (...), ce n'est avoir de respect ni pour le peuple ni pour la République, c'est méconnaître le bien de la patrie.* »

« Une grande et forte place aux communistes »

Ce tir de barrage trouve un Pierre Mauroy combatif, aussi sûr qu'à l'habitude de tracer le bon sillon, qui martèle en conclusion de chacune de ses réponses : « *L'Assemblée nationale est à sa légitimité et le gouvernement est à sa tâche.* » Dans un hémicycle tendu où fusent, des bancs de l'opposition, les cris de « *démission !* », « *dissolution !* », les interjections « *alors, partez !* », le premier ministre, tout en développant les idées déjà exprimées dans nos colonnes (*le Monde* du 21 juin), livre aux députés son analyse du scrutin du 17 juin, marqué selon lui par « *un niveau d'abstention historique (...), une mobilisation très insuffisante de l'électorat de la gauche, un demi-succès de l'opposition et une percée de l'extrême droite* ».

Il affirme, notamment, à propos du nouveau recul enregistré par le PCF : « *Les communistes ont sans doute souffert, comme les socialistes, du poids que la crise et sa conséquence, la rigueur, font peser sur les Français, en particulier sur les plus vulnérables, c'est-à-dire sur les plus modestes d'entre eux. La politique de rigueur est une politique de raison et non une politique de cœur, et c'est la grandeur de la gauche et du gouvernement que de mener, quitte à en payer le prix, cette politique qui correspond à l'intérêt du pays. Les communistes ont aussi souffert (...) de ce que la clarification ne s'est pas faite. Un parti de gouvernement a des servitudes. Je comprends qu'elles soient rudes et même très rudes, mais je crois qu'il faut les partager, c'est vrai pour les communistes, c'est vrai aussi pour les socialistes, comme pour tous ceux qui leur sont associés dans cette majorité. C'est à cette condition que chacun aura sa place, et je tiens à déclarer devant la représentation nationale que, contrairement à ce que certains disent ici et là, si je souhaite qu'une grande et forte place soit faite aux socialistes, je souhaite également qu'une grande et forte place soit faite aux communistes. J'espère que les décisions qui seront prises permettront qu'il en soit ainsi.* »

Enfin, M. Mauroy réplique aux « barons » gaullistes : « *Vous n'êtes pas les gardiens de la Constitution et vous n'avez pas le pouvoir de dicter la loi à la représentation nationale. Quand vous perdiez les élections intermédiaires, remettiez-vous l'Assemblée nationale en cause ? Et quand vous invoquez le niveau modeste des votes favorables obtenus dimanche dernier par l'actuelle majorité, oubliez-vous vos 37 % de 1973 et de 1967, sans parler des 31,9 % que vous avez recueillis en 1962 ? (...) Il ne suffit pas de se draper dans je ne sais quelle dignité, ni de prendre prétexte d'un scrutin relatif à une Assemblée qui n'a pas en charge la réalité française pour mettre en cause nos institutions et votre pratique d'hier. Respecter la démocratie, ce n'est pas faire dire aux électeurs plus qu'ils n'ont exprimé, c'est respecter les échéances fixées par notre règle fondamentale, la Constitution. Les Français ont voté sur l'Europe, tel était le problème posé. (...) Mais, bien entendu, il y a toujours dans un scrutin des indications concernant la vie nationale : il appartient au président de la République, au gouvernement et à la représentation nationale d'en tenir compte.* »

J.-L. A.

POLITIQUE

Le débat au sein du PCF

LE MODÈLE ITALIEN

Un débat de fond s'est ouvert, au sein du PCF, en vue du comité central convoqué pour les 26 et 27 juin. Trois problèmes se posent aux communistes : leur « ligne » politique, qu'ils doivent réexaminer ; leur organisation, puisque celle-ci n'a pas permis que les questions de fond soient posées ou résolues à temps ; leurs dirigeants enfin, puisqu'ils incarnent une politique qui a conduit au déclin que l'on sait (*le Monde* des 20 et 21 juin). A cet égard, les travaux du comité central permettront d'apprécier si le PCF s'engage dans un processus conduisant, ou non, au départ du secrétaire général, lors du congrès prévu au début de l'année prochaine.

Dans le cadre de ce débat, *l'Humanité* donne la parole à Arnaud Spire. Ce dernier médite sur deux chiffres : ceux du PCF, et ceux du PCI qui, avec 33,3 %, est devenu le premier parti d'Italie. Il écrit notamment : « *A ceux qui croient voir dans la baisse d'influence électorale du Parti communiste français la promesse d'un déclin assuré des formations révolutionnaires en Occident, on peut déjà rétorquer que le score obtenu par le Parti communiste italien apporte la preuve pratique que la dégénérescence de l'organisation communiste dans un pays capitaliste avancé ne constitue pas une fatalité. (...)*

» *Pendant vingt ans le PCF reste, peu ou prou, prisonnier d'un modèle de socialisme inadapté à notre pays et à notre époque.*

» *Du côté italien, la situation est très différente. Dès 1956, les communistes cherchent une stratégie nationale qui leur permette de sortir de leur isolement relatif et de s'insérer activement et durablement dans la réalité politique et sociale de leur pays.*

» *Leur secrétaire général, Palmiro Togliatti, avait rédigé au cours d'un séjour à Yalta, juste avant d'y mourir en août 1964, un* memorandum *où l'on trouve une réflexion aboutie sur la possibilité d'accéder au socialisme par une voie pacifique et en utilisant toutes les libertés conquises par les travailleurs dans le cadre national.*

» *Le dirigeant communiste soulignait dans ce testament :* « La possibilité pour les classes laborieuses de conquérir des positions de pouvoir dans le cadre d'un Etat qui n'a pas changé sa nature d'Etat bourgeois et la possibilité de lutter pour une transformation progressive, de l'intérieur, de cette nature d'Etat bourgeois. » *Bien sûr, cela impliquait que chaque parti communiste* « marche de façon autonome » — *la solidarité et l'unité du mouvement ouvrier devant désormais se réaliser* « dans la différence ». *Dans ce même texte, le révolutionnaire italien appelait à ouvrir les yeux sur la réalité soviétique, posant la question non résolue du* « dépassement du régime de limitation et d'abolition des libertés démocratiques et personnelles qui avaient été instaurées par Staline ». *Cette critique montre clairement que la référence au modèle soviétique avait déjà perdu, dans l'esprit de Togliatti, sa portée stratégique. (...)*

» *Faut-il en conclure pour autant que le PCI était en* « avance » *de vingt ans sur le PCF qui ne commença qu'en 1976, à son vingt-deuxième congrès, l'élaboration d'une telle stratégie.*

» *Ce serait là une vue tout à fait unilatérale de deux réalités politiques impossibles à superposer. Faut-il rappeler par exemple que la volonté unitaire du PCI n'a rencontré, jusqu'à ce jour, que le refus de la part des socialistes italiens, alors qu'en France la stratégie du Parti socialiste, depuis son congrès d'Epinay, a sérieusement entamé l'influence de son allié communiste.* »

● *M. Galland répond à M. Léotard.* — M. Yves Galland, secrétaire général du Parti radical, élu sur la liste de Mme Veil, estime que M. François Léotard, secrétaire général du PR, « *s'est déconsidéré en mettant en cause de façon incessante l'union de l'opposition, en étant totalement absent du combat politique de ces dernières semaines* ». Pour M. Galland, le député du Var « *est aujourd'hui le plus mal placé pour déclarer :* « Le choix de la liste d'union a freiné et même brisé le processus de reconquête du pouvoir » (*le Monde* du 20 juin). Il ajoute : « *Bien au contraire, socialistes et communistes n'ont jamais été aussi affaiblis et l'opposition républicaine a prouvé qu'elle était la seule force d'alternance possible. Si François Léotard persistait à critiquer et à détruire au lieu de reconnaître les aspects positifs de cette campagne européenne, il serait disqualifié. Nous attendons de nos partenaires beaucoup moins d'amertume et plus de fair-play, d'engagement et de réalisme.* »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 20 juin au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **APPROBATION DE CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres les projets de loi autorisant l'approbation de deux conventions.

1) La convention de Genève du 24 mai 1983 institue une organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT). En application d'un programme opérationnel d'une durée de douze ans et demi, les douze Etats européens parties à la convention procéderont ainsi à l'exploitation de trois satellites qui auront été lancés par la fusée Ariane.

2) L'accord conclu le 8 mars 1984 entre la France et le Costa-Rica a pour objet d'établir entre les deux pays, suivant des dispositions mises au point dans le cadre de l'OCDE, les règles régissant la protection réciproque des investissements directs.

● **RÉGLEMENTATION DES APPELLATIONS D'ORIGINE VITICOLES**

Mme le secrétaire d'Etat chargé de la consommation a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux appellations d'origine dans le secteur viticole.

Certaines appellations d'origine avaient été délimitées, notamment avant la création de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), par décision judiciaire ou législative, sur la base de la loi du 6 mai 1919.

Le projet de loi a pour objet de permettre, par décret en Conseil d'Etat pris sur proposition de l'INAO, la modification des délimitations, de l'encépagement ou des procédés d'élaboration prévus par ces jugements, qui ne sont plus toujours compatibles avec l'évolution des connaissances et des techniques.

● **LES RÈGLES APPLICABLES AUX NAVIRES ET ENGINS FLOTTANTS ABANDONNÉS**

Le secrétaire d'Etat chargé de la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux navires et aux engins flottants abandonnés.

Ce texte étend aux navires abandonnés dans les eaux territoriales et les eaux intérieures, ainsi qu'aux autres engins flottants tels que les barges et les plates-formes de forage, certaines dispositions de la réglementation applicable aux épaves maritimes.

Afin de faire cesser les dangers qu'ils peuvent présenter, et après une mise en demeure restée sans effet, l'administration aura le pouvoir de les saisir, de les vendre et de récupérer ainsi les frais d'intervention. Les droits du propriétaire de la cargaison et ceux des créanciers du propriétaire du navire ou de l'engin flottant saisis seront préservés.

● **COSTA-RICA**

Le président de la République et le gouvernement ont reçu le président du Costa-Rica en visite officielle en France, du 13 au 14 juin. Ils ont ainsi pu marquer l'amitié de notre pays pour un Etat qui s'honore justement de l'affirmation des valeurs démocratiques et qui affirme la volonté de préserver sa neutralité.

Le président Monge a fait connaître au président de la Communauté européenne le désir des cinq pays d'Amérique centrale d'établir collectivement des relations contractuelles avec la CEE. La France accueille avec faveur cette initiative qui permettrait d'organiser et de structurer le rapport entre la Communauté et la région centre-américaine.

● **LES CONTROLES AUX FRONTIÈRES ENTRE PAYS DE LA COMMUNAUTÉ**

Le ministre des affaires européennes a présenté au conseil des ministres une communication sur les conversations en cours au sujet des conditions du passage des frontières entre la France et la République fédérale d'Allemagne pour les ressortissants des Etats membres de la Communauté.

● **L'AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES USAGERS**

Le secrétaire d'Etat chargé de la *fonction publique et des réformes* administratives a rendu compte de l'action entreprise par le gouvernement en vue d'améliorer les relations entre l'administration et les usagers.

1) Le décret du 28 novembre 1983, élément essentiel de la Charte des relations entre l'administration et les usagers, est entré en vigueur le 4 juin 1984. Ses dispositions concernent l'égalité des citoyens dans leurs rapports avec l'administration, les droits des usagers lors de l'instruction de leur dossier et le fonctionnement des organismes consultatifs. Toutes instructions ont été données pour assurer l'application effective de ce texte dans les délais prévus.

2) L'amélioration des fonctions d'accueil, d'information et d'assistance de l'usager sera poursuivie par une meilleure utilisation des moyens disponibles. Les opérations « Administration à votre service » (AVS), étendues à huit départements en 1984, contribuent à la réalisation de cet objectif.

3) Faisant suite aux soixante-quatre mesures de simplification administrative intervenues depuis 1981, quarante-deux nouvelles mesures sont en cours d'examen.

4) La mission de coordination des opérations de déconcentration, qui ont pour but de rapprocher la décision des citoyens, a engagé ses travaux et proposé ses premières conclusions.

5) Un comité interministériel de l'information et de la bureautique dans l'administration a été créé par décret du 18 juin 1984. Il aura notamment pour tâche d'orienter et de coordonner l'utilisation des technologies nouvelles par les administrations. Il contribuera ainsi à une meilleure satisfaction des besoins des usagers.

6) L'action déjà entreprise lors de la campagne d'automne 1983 pour permettre une meilleure compréhension entre l'administration et son public sera reprise à l'automne 1984 par des initiatives coordonnées des différentes administrations.

7) L'élaboration d'instruments d'analyse, de contrôle et de rationalisation des choix administratifs est activement menée pour répondre aux objectifs d'une bonne évaluation de l'efficacité des politiques publiques.

● **LE SATELLITE FRANÇAIS DE TÉLÉVISION DIRECTE**

Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication a présenté au conseil des ministres une communication sur le satellite français de télévision directe.

Le gouvernement a confirmé la volonté de la France d'exploiter, dès le début de l'année 1986, le satellite de télévision directe TDF 1 conçu et fabriqué dans le cadre de la coopération industrielle franco-allemande.

Il a été décidé :

— La constitution immédiate d'une société d'exploitation chargée de négocier la location des quatre canaux disponibles ;

— La reprise prochaine des conversations engagées avec le Luxembourg sur l'exploitation commerciale de deux des canaux de TDF 1 ;

— L'organisation d'une concertation portant sur les contenus et le financement des deux autres canaux disponibles ; le service public de l'audiovisuel sera associé à leur exploitation ; la dimension européenne du projet sera prise en compte.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du 20 juin a adopté les mesures individuelles suivantes :

Il est mis fin aux fonctions de M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire et à l'*action régionale, prochainement* appelé à d'autres fonctions.

Son nommés :

— présidents du conseil d'administration de banques nationales

— M. Georges Dumas (Crédit industriel et commercial de Paris) ;

— M. Jean Dugame (Crédit industriel de Normandie) ;

— M. David Dautresme (Crédit du Nord) ;

— M. François Cadas (Banque de l'Union européenne) ;

— M. Hugues Maizy (Banque Scalbert-Dupont) ;

— M. Jean Carrière (Société lyonnaise de banque) ;

— M. Dominique Saglio (Banque de La Hénin) ;

— Mme Hélène Ploix (Banque industrielle et mobilière privée) ;

— M. Claude Pietra (Banque régionale de l'Ain).

— Président du conseil d'administration d'une société nationale d'assurances :

— M. Patrick Peugeot (Caisse centrale de réassurance).

***

— M. Claude Quin est nommé président du conseil d'administration de la RATP.

***

— Le général d'armée Roger Rhenter est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.



L'Assemblée de Corse va être dissoute

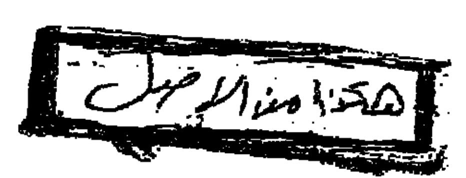
(*Suite de la première page.*)

Il a aussi relevé les contradictions entre les déclarations des responsables du RPR sur place, qui réclament une lutte plus active contre le terrorisme, et celles de M. Bernard Pons, secrétaire général du même mouvement, qui, lors de la campagne électorale, s'était plaint à Ajaccio de « *la répression systématique* » menée par le gouvernement. Toutefois, la majorité ne regrette pas les conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin régional d'il y a deux ans. « *Dans le contexte d'alors, c'était indispensable pour l'apaisement et pour que chacun se voie proposer des perspectives démocratiques d'action* », a rappelé M. Bonnemaison. Et M. Defferre a souligné que cela avait permis de mesurer que « *les indépendantistes représentaient moins de 2 % des voix* », ajoutant : « *C'est parce que j'ai donné à l'assemblée de Corse plus de pouvoirs et de moyens qu'aux autres que je peux, en toute sérénité, demander à la police de faire tout ce qu'il faut pour lutter contre la violence.* »

M. de Rocca-Serra reconnaît « *la bonne foi* » du ministre mais il ajoute : « *Vous avez essayé et je ne le vous reproche pas, de régler le problème en supprimant la Cour de sûreté de l'Etat, ce que j'ai approuvé, et en faisant adopter le nouveau statut. Vous n'avez pas réussi. Il faut maintenant rétablir l'autorité de l'Etat et assurer la sécurité des biens et des personnes. C'est le préalable à tout le reste. Nous sommes prêts à aider le gouvernement, à entrer dans une sorte d'union sacrée pour défendre les libertés et la paix civile. Encore faut-il que le gouvernement fasse son devoir, ce dont je ne doute pas.* »

Il y a donc déjà un consensus pour redonner au statut particulier de la Corse une nouvelle chance de fonctionner correctement. Mais comme l'a souligné M. Bonnemaison : « *La nouvelle assemblée aura une responsabilité considérable ; un nouvel échec serait inacceptable pour la Corse et la nation française tout entière.* »

THIERRY BRÉHIER.



(Publicité)

LES MAIRES DE FRANCE UNIS
CONTRE LE GÉNOCIDE SILENCIEUX DE LA FAIM

Avec eux, des centaines de personnalités politiques, scientifiques, religieuses, artistiques, culturelles...

...REJOIGNEZ-LES !

A PARIS aura lieu un grand rassemblement le 23 Juin...

UN OBJECTIF IMMÉDIAT : La survie de millions de personnes et leur développement.
UNE QUESTION : Ce génocide constant et mathématique est tenu à l'écart des grands choix et des grands problèmes qui secouent le monde. Pourquoi ?
Cette question urgente et désespérée a été entendue par vos élus locaux. Ils sont plus de 7.000 maires de France, de toutes régions et de tous courants politiques à avoir déjà répondu.
LEUR APPEL sera remis au Président de la République.

APPEL DU 23 JUIN

14 H
PARIS
SALLE WAGRAM

Avec eux, vous serez des milliers unis le 23 Juin dans ce dur combat pour la vie.
Se sentir concerné, c'est prendre ses responsabilités et empêcher par tous les moyens une extermination.
Agir pour faire vivre.

ILS Y SERONT !

Premières personnalités ayant annoncé leur présence : Bernard ALANE, ANÉMONE, Emmanuel AUBERT, Raymond AUBRAC, Cécile AUBRY, Georges BARBE, Rido BAYONNE, Dominique BAUDIS, Francis BEBEY, Jean-Michel BELORGEY, Tahar BEN JELLOUN, Jean BERANGER, Me BOUESSEL-DU-BOURG, Claude BOURDET, Louis BROCHEN, Jean CABU, Jean CARDONNEL, Alain CARIGNON, Jean CAVANNA, Jacques CHABAN-DELMAS, Pierre CHAFFIOTTE, François CHAUMETTE, Jean CHÉRIOUX, Henri CLAIREAUX, François CLUZET, Claude CONFORTES, COSTA-GAVRAS, Jean-Francis DAURIAC, Yvan DAUTIN, Jean DELANNOY, Jean DELUMEAU, Gilbert DE GOLDSCHMIDT, Me DIVIER, Pierre DOUGLAS, Paul DURAFFOUR, Henri FAUQUE, Raymond FORNI, Georges FRECHE, FRESSOZ, Jean-Pierre GABARROU, François GAYET, Raymond GEROME, José GERSON, Me Patrick GERVAIS, Paul GIROD, Francine GOMEZ, Gilles GRANGIER, M. GROUSSELAS, Philippe GRUMBACH, Jacques GUYARD, Bronislaw HOROWICZ, Roger IKOR, Paul JARGOT, Maurice JANETTI, Thierry JEANTET, Jean-Pierre KAHANE, Henri LABORIT, Jean LABORDE, Jacques LACARRIERE, Gilbert LAFAILLE, Françoise LANDOWSKI-CAILLET, Me Henri LECLERC, Jean-Yves LE DRIAN, Maxime LE FORESTIER, Jacques LE GOFF, Louis LEPRINCE-RINGUET, Pierre MAUGER, Pasteur Jacques MAURY, Albert MEMMI, Claire MOTTE-BOIS, Jean-Robert MOUGEOT, Claude NEUSCHWANDER, Jean-Claude OPPENEAU, Père PELFRÈNE, Louis PERREIN, François PERROUX, Me Louis PETTITI, Claude PIÉPLU, Marie-Jane PRUVOT, Jean RAYMOND, Sadi REBBOT, Père RETTENBACH, René RÉGNAULT, Catherine RIBEIRO, Père Claude ROBERT, Madeleine ROBINSON, Jean ROCHE, Mme ROUBEREL, Georges SARRE, Michèle SARDE, Nicolas SCHOEFFER, Robert SCHWINT, Paul SERAMY, Erich SPITZ, Bernard STASI, Pierre SUDREAU, Eric TABARLY, Elisabeth TEISSIER, Jean-Marc THIBAULT, Père Jean TOULAT, Danièle VOLLE, Rika ZARAI, Jean ZIEGLER ainsi que les prix Nobel : André COURNAND, Sean MAC BRIDE, Louis NEEL, Georges WALD, Maurice WILKINS

Premières villes ayant annoncé leur présence : Ablis, Aixe-sur-Vienne, Alençon, Allouville-aux-Bois, Andresy, Anzy-le-Duc, Auch, Auray, Arbonne-la-Forêt, Baud, Berney-Vilbert, Besançon, Blois, Boissy-la-Rivière, Le Bourget, Brech, Cachan, Castres, Camors, Campreny, Chainaz-les-Frasses, Chamarade, Champagne-sur-Oise, Champlan, Charancieu, Chartrettes, Châteauneuf-les-Martigues, Coaraze, Cognin, Collommes, Colondannes, Coudray, Courquetaine, Créteil, Dardilly, Dognen, Domblain, Dourdan, Elancourt, Enghien-les-Bains, Epernay, Evry, Evry Crégy, Fontainebleau, Fontenay-aux-Roses, Grenoble, Habère-Poche, Issy-les-Moulineaux, Janneyrias, Léry-les-Mézières, Lorient, Louveciennes, Lye, Marly-le-Roi, Menton, Moisson, Montmagny, Montpellier, Nangis, Neuville-en-Ferrain, Neuilly-sur-Seine, Le Pallet, Penchard, Pontmain, Le Pré-St-Gervais, Querqueville, La Queue-en-Yvelines, Le Raincy, Redon, Romans, Salon-de-Provence, Saulce-sur-Rhône, St Céols, St Claude, St Escobille, St-Germain-en-Laye, St Gilles-du-Mené, St Jeure-Prieuré, St Leu-la-Forêt, St Martin-de-Fraigneau, St Martin-la-Garenne, St Paul, St-Samson-sur-Rance, Tigeaux, Thorenal-Gngoon, Toulouse, Triport, Vanves, Verson, Verrières-le-Buisson, Versonnex, Vert-le-Toulon, Vincon, Villers-le-Bacle, Villiers-le-Bel, Villiers-St-Frédéric, Vitrolles, Wargnies.

Que l'on ne se trompe pas. Les *"Assises de la Survie et du Développement" ne sont pas* une initiative parmi tant d'autres. Il s'agit au contraire d'un de ces moments hors du commun dans la vie d'un pays, qui peuvent réellement contribuer à changer quelque chose.
Face à l'extension du "génocide silencieux" que provoquent la faim et le sous-développement, un consensus national a pris corps.
Il y a trois ans, 53 Prix Nobel (aujourd'hui 87) décidaient de parler d'une seule voix. Aujourd'hui, ce sont les maires de plus de 7.000 villes et villages de France qui, dépassant les clivages qui les séparent habituellement, ont décidé d'unir leurs voix pour agir et s'adresser, toutes opinions confondues, aux Pouvoirs Publics.
Leur Appel se résume ainsi : "malgré les efforts déployés actuellement, des millions de gens qui pourraient vivre et contribuer au développement de leur société, vont mourir... à moins d'une action nouvelle et bien conçue. La France peut et doit l'entreprendre en *se mobilisant à tous les échelons : depuis les communes jusqu'au gouvernement.* Dès 1984."
Il s'agit de tout mettre en œuvre – compétences, moyens, puissance politique – pour *réduire tout de suite de plusieurs millions la statistique des victimes, en partant* des zones du tiers-monde où la mortalité est la plus élevée. Cet objectif, qui devra être complété par d'autres mesures, est la clef essentielle pour que le développement soit une réalité et non un leurre permanent.
Avec les maires, des centaines de personnalités, de nombreux évêques et des milliers de citoyens ont souscrit l'"Appel" qui sera remis au Président de la République.
Ce n'est pas un appel de plus. C'est une prise de responsabilité – le début d'une nouvelle étape dont il donne le départ. Il *ne s'agit pas de simples signatures, mais* d'un engagement. Les maires de plusieurs villes significatives, représentant tous les principaux courants politiques ont voulu le montrer en convoquant la tenue d'"Assises nationales".
Ainsi, pour la première fois, des maires – aussi bien parmi les plus prestigieux que des élus de petites communes rurales – que l'on ne voit jamais ensemble se réuniront pour *discuter des mesures à prendre. Ils ne le feront pas en vase clos, mais avec tous* ceux et celles qui ne sont pas résignés à contempler, impuissants, pendant des années encore, la tragédie qui frappe des populations entières.
D'ores et déjà, des dizaines de personnalités du monde des arts, de la science, de la religion et de la culture ont annoncé qu'elles seront là également car l'enjeu est de taille. Elles feront savoir publiquement que tout ce qui vit, agit et crée dans ce pays est prêt à soutenir une action efficace d'envergure, quel qu'en soit le prix.
Vous aussi, vous devez être là.
Les "Assises" feront bien plus que rendre public un consensus inédit. Elles permettront de mettre au point une action spécifique des communes de France qui viendra renforcer et compléter l'effort nouveau que l'État peut entreprendre. Elle sont l'occasion pour tous et chacun de trouver les moyens d'amplifier le mouvement lancé. Vous êtes concerné, c'est l'affaire de chaque citoyen.

VOUS AUSSI PARTICIPEZ AUX
ASSISES DE LA SURVIE ET DU DÉVELOPPEMENT

23 Juin 14 h - Salle Wagram - 39, Av. de Wagram 75017 PARIS - Métro : Charles-de-Gaulle/Étoile

Agir, informer, mener une campagne efficace coûte. Écrivez-nous. Soutenez immédiatement cette action. Elle n'est financée que par les dons et contributions volontaires.

Adresser toute correspondance, contributions et dons à :
Dons de soutien : chèques bancaires et postaux libellés à l'ordre de "SURVIE", à envoyer à :
Survie 84
12, rue Broca - 75005 Paris
Renseignements : **222.29.79**

Nom :........................ Prénom :..............................
Adresse :..
Je souhaite recevoir .... formulaires de l'"Appel". Je joins un don de :..

dossier

LE POINT SUR...

Le Front national et l'extrême droite

LE succès du Front national aux élections européennes est l'aboutissement d'un processus engagé il y a douze ans. Il consacre la prééminence d'une formation et, surtout, d'un homme qui ont été, au cours de cette période, souvent contestés et même violemment combattus par les autres composantes de l'extrême droite française.

Le Front national est créé le 5 octobre 1972 pour regrouper divers mouvements et diverses personnalités d'extrême droite autour de Jean-Marie Le Pen. L'objectif de ses fondateurs est, à courte échéance, le scrutin législatif de mars 1973 et, plus tard, la réunification des familles éparses de la « droite nationale ». Parmi ces fondateurs, il y a l'éditorialiste de *Minute*, François Brigneau, un ancien membre de l'OAS, Roger Holeindre (qui a été le responsable du service d'ordre de Jean-Louis Tixier-Vignancour pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1965 et qui est aujourd'hui le responsable du service d'ordre de Jean-Marie Le Pen), des militants étudiants, notamment Alain Robert, qui dirige alors le mouvement Ordre nouveau, héritier du groupe Occident, dissous en décembre 1979. Il y a aussi François Duprat, dont la plume ardente est remarquée dans les colonnes de *Défense de l'occident* et qui anime, avec Alain Renault, les *Cahiers européens*, avant de mourir assassiné, en 1978, dans l'explosion de sa voiture sans que les auteurs de cet attentat soient jamais identifiés.

Très vite, les conflits de générations rendent cette cohabitation difficile, les animateurs d'Ordre nouveau s'accommodant mal de leur participation à un rassemblement plus modéré et préférant les manifestations violentes, ce qui vaut à leur mouvement d'être dissous à son tour en juin 1973. Moins d'un an après la création du Front national, il apparaît ainsi que la réunification de l'extrême droite demeure un mythe. Les mauvais résultats obtenus par Jean-Marie Le Pen et ses amis au premier tour des élections législatives de mars 1973 entraînent l'éclatement du FN. Dans la quinzième circonscription de Paris (14e arrondissement), J.-M. Le Pen ne recueille personnellement que 5,21 % des suffrages exprimés. En conflit avec lui, l'accusant de passéisme, les anciens animateurs d'Ordre nouveau, imités notamment par François Brigneau et Roland Gaucher, reprennent leur autonomie et fondent, le 11 novembre 1974, le Parti des forces nouvelles (PFN), qui aspire à donner de l'extrême droite une image moderniste et à devenir une force d'appoint pour la majorité de l'époque, dominée par l'UDR.

Jean-Marie Le Pen, faisant cavalier seul, a obtenu entre-temps, au premier tour de l'élection présidentielle de mai 1974, 0,74 % des suffrages exprimés.

Jusqu'en 1981, la bataille fait rage entre le Front national et le Parti des forces nouvelles. Aux municipales de mars 1977, le PFN, traité de « *formation mercenaire* » par J.-M. Le Pen, participe aux listes du RPR. Le FN concentre sa campagne sur la région parisienne. Candidat dans le quinzième arrondissement, où quatre mois plus tôt son appartement a été détruit par l'explosion d'une bombe, J.-M. Le Pen arrive en dernière position, au soir du premier tour, avec 1,87 % des suffrages exprimés.

Aux législatives de mars 1978, après une tentative avortée de rapprochement, les deux principales formations d'extrême droite participent à la consultation séparément. Les résultats réaffirment leur marginalité. Le FN, présent dans seize circonscriptions, recueille 0,33 % des suffrages exprimés (3,91 % pour J.-M. Le Pen dans la cinquième circonscription de Paris), et le PFN en obtient 1,06 %. Pendant la campagne pour les élections européennes de juin 1979, les deux partis amorcent un rapprochement et annoncent, le 28 avril, la présentation d'une liste commune placée sous la direction de l'écrivain Michel de Saint-Pierre.

Le 25 mai, les dirigeants des deux partis annoncent qu'ils y renoncent, faute de moyens financiers. Quarante-huit heures plus tard, coup de théâtre : le PFN dépose sa propre liste, conduite par Jean-Louis Tixier-Vignancour. Jean-Marie Le Pen et ses amis, qui en sont exclus, crient à la trahison et appellent à l'abstention. Mais pour le PFN, qui est devenu au sein de l'Eurodroite l'allié français du Mouvement social italien (MSI) et des phalangistes espagnols de Fuerza Nueva, cette manœuvre se solde par un fiasco : la liste de J.-L. Tixier-Vignancour ne recueille que 1,31 % des suffrages exprimés.

Ce sont les consultations de 1981 qui vont clarifier la situation. Ni Jean-Marie Le Pen ni le candidat du PFN à la candidature, Pascal Gauchon, ne peuvent participer à la consultation présidentielle, faute d'avoir rassemblé les cinq cents parrainages requis pour se présenter.

Les législatives du mois de juin apportent une nouvelle désillusion aux deux formations rivales. De nouveau candidat à Paris, J.-M. Le Pen recueille 4,38 % des suffrages exprimés. Le porte-parole du PFN, P. Gauchon, lui aussi candidat dans la capitale, en recueille 3,26 %. Les fondateurs du PFN changent alors de stratégie. P. Gauchon retourne à ses travaux d'histoire, M. Robert et plusieurs autres cadres du parti adhèrent au Centre national des indépendants et paysans. Le PFN est réduit à l'état de groupuscule, incapable de participer à la consultation européenne de 1984. J.-M. Le Pen gagne par abandon de son principal rival. L'état-major du Front national se réorganise, écarte discrètement certains activistes partisans d'un nationalisme révolutionnaire dur, devient totalement l'instrument de son président.

L'action de la gauche au pouvoir a donné à J.-M. Le Pen l'occasion de revendiquer le rôle de « résistant » en chef face à la « révolution marxiste en marche ». Les élections de Dreux, Aulnay-sous-Bois, Auray, lui servent de tremplin jusqu'à l'Assemblée de Strasbourg. Point culminant ou simple étape ?

Une logique totalitaire

CE n'est pas la première fois, en France, que la vie politique connaît une flambée d'extrême droite, mais c'est la première fois qu'une telle flambée s'incarne dans un homme qui synthétise si parfaitement les multiples facettes historiques de l'extrémisme de droite.

Si étrange que puisse paraître la comparaison, chez Jean-Marie Le Pen, il y a du Mac-Mahon. Comme l'*ancien maréchal* orléaniste, qui avait été choisi par la droite monarchiste après avoir écrasé la Commune, pour essayer de renverser la République et détruire l'œuvre de la Révolution, l'ancien parachutiste est partisan d'un gouvernement de l'« ordre moral » qui soit en harmonie avec l'« ordre naturel » conforme aux lois divines. Bien que son inclination au présidentialisme n'autorise pas à douter de son républicanisme, il bénéficie du soutien des royalistes et des catholiques intégristes. Cette filiation est même d'une certaine manière établie, puisqu'une descendante du duc de Magenta figure parmi les dirigeants du Front national en Bourgogne. Mais si le gouvernement réactionnaire du maréchal Mac-Mahon n'aboutit pas à ses fins, J.-M. Le Pen, lui, ne manque pas d'expérience politique.

Dans le phénomène Le Pen il y a aussi du boulangisme. En matière de « *muscle* », le verbe du président du Front national n'a rien à envier à celui qui assura au général Boulanger, ministre de la guerre, une popularité telle, de 1886 à 1889, auprès de tous les mécontents de la IIIe République, qu'il fallut l'union de tous les républicains pour empêcher un coup d'Etat. J.-M. Le Pen bénéficie, lui aussi, d'un vote de mécontentement, encouragé par les adversaires du régime en place.

Dans ces deux références historiques le mythe du chef, si caractéristique à l'extrême droite, présente également une analogie avec le culte de la personnalité qui entoure le président du Front national à l'intérieur de son parti.

J.-M. Le Pen est, en outre, qu'il le veuille ou non, l'héritier des ligueurs de 1934 dont l'action violente et raciste fut attisée par Charles Maurras et les autres écrivains réactionnaires en lutte contre la gauche d'avant le Front populaire. C'est, en effet, parmi les militants des ligues des années 60 – les groupes Occident puis Ordre nouveau – que le Front national trouva, à sa création, en 1972, ses cadres les plus dynamiques, avant d'opter, il est vrai, sous la pression personnelle de J.-M. Le Pen, pour une stratégie électoraliste rompant avec l'activisme des ligues.

Un courant néo-poujadiste

Qu'il y ait, en plus, du poujadisme dans la percée du Front national, cela est devenu une évidence. Et là encore l'histoire politique se répète si bien qu'elle accorde aujourd'hui ses faveurs à un homme qui fut justement l'un des cinquante-deux députés poujadistes élus en 1956. Néo-poujadiste, le courant dont bénéficie J.-M. Le Pen l'est à plusieurs degrés. Il l'est par ses caractéristiques sociologiques. Il s'agit d'un courant issu des milieux populaires, et qui privilégie les petits commerçants et les artisans. Ce n'est pas par hasard que J.-M. Le Pen s'associe volontiers aux revendications du SNPMI, dont le président, Gérard Deuil, ne cache pas ses anciennes convictions pétainistes.

Il s'agit aussi, comme pour le mouvement poujadiste, d'un courant aux tendances à la fois nationalistes, voire chauvines, antiparlementaires, antibureaucratiques, antifiscales. J.-M. Le Pen exploite les mêmes thèmes que l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) en 1956. Il s'adresse à la même clientèle dans un contexte analogue : l'irruption du mouvement poujadiste avait été facilitée par les exaspérations qu'avaient suscitées les politiques économiques et sociales conduites sous la IVe République ; la poussée du Front national se nourrit des déceptions engendrées depuis 1981 par la politique de la gauche. L'exploitation du sentiment d'insécurité et des difficultés nées de l'immigration ne représente en quelque sorte qu'une « mise à jour » de l'idéologie sécuritaire qui contribue, aujourd'hui comme hier, à ces réactions de rejet. Le score réalisé le 17 juin par J.-M. Le Pen est d'ailleurs remarquablement proche de celui réalisé par le Mouvement de l'UDCA il y a vingt-huit ans. La liste de J.-M. Le Pen a recueilli 2 204 961 voix, soit 11,06 % des suffrages exprimés, c'est-à-dire autant que les candidats poujadistes qui avaient obtenu en 1956 2 451 555 voix, soit 11,50 % des suffrages exprimés. Mais à la différence de Pierre Poujade en 1956, le président du Front national dispose d'un parti bien organisé.

Enfin, J.-M. Le Pen a capté l'héritage des révoltés de l'Algérie française et de l'OAS dont il partagea les combats, de 1958 à 1962, en s'étant trouvé placé au cœur de toutes les opérations politiques de l'époque, mais sans jamais sortir de la légalité. L'appui massif qu'il a reçu dimanche, dans le Midi, de la part des électeurs pieds-noirs en témoigne. Toutefois, l'ensemble de ces héritages historiques ayant élargi sa dimension personnelle, le président du Front national a connu un succès nettement supérieur aux 5,31 % rassemblés par la candidature de Jean-Louis Tixier-Vignancour au premier tour de l'élection présidentielle de décembre 1965.

La mobilisation des haines

Mais si pour J.-M. Le Pen la traversée du désert a duré vingt-deux ans – de 1962 à 1984 – c'est parce que les circonstances politiques intérieures ne lui permirent pas de tenir plus tôt le rôle catalyseur qui est le sien en ce printemps de l'extrême droite. Trois ans de pouvoir de gauche, dans un contexte de crise économique, ont favorisé cette émergence et permis à J.-M. Le Pen d'épanouir ainsi toutes ces « potentialités ». Il s'agit bien là d'un autre phénomène consubstantiel à l'extrême droite : la mobilisation des haines contre un ennemi désigné et jugé, soudain, totalement intolérable. Sous Mac-Mahon et Boulanger, la haine du républicain, du franc-maçon, puis celle du juif, exacerbée par l'affaire Dreyfus, sous l'occupation, celle du communiste, sous François Mitterrand, celle du « socialo-communiste »... Si le discours de J.-M. Le Pen rencontre pareil écho, ce n'est pas seulement parce qu'il désigne un ennemi mais plusieurs : l'immigré, le délinquant, le fonctionnaire, mais surtout le communiste, partout rencontré, partout dénoncé. Or le moindre paradoxe de la situation présente n'est pas que le chef de file de l'extrême droite connaisse son triomphe électoral au moment même où son « abominable » adversaire communiste atteint, lui, le creux de la vague... C'est la raison pour laquelle J.-M. Le Pen vise si soigneusement d'autres cibles au sein de l'opposition, qu'il s'agisse de Simone Veil ou, de plus en plus, de Jacques Chirac, tous deux coupables à ses yeux d'être les porteurs de cet autre courant que l'extrême droite exècre : le libéralisme. Si la gauche continue de reculer, le président du Front national aura besoin pour progresser davantage de radicaliser encore plus son attitude en concentrant son tir contre la droite modérée et libérale. Car comme tous les « héros » historiques de l'extrême droite J.-M. Le Pen est avant tout le vecteur d'une logique totalitaire.

Les autres mouvements nationalistes

- LE PARTI DES FORCES NOUVELLES (PFN) est dirigé par un bureau politique animé notamment par Roger Girard et Jack Marchal. Il aspirait, lors de sa réorganisation, en février 1982, à devenir le « *fer de lance* » de la nouvelle opposition.
- Le GROUPE UNION-DÉFENSE (GUD), mouvement étudiant, est lié au PFN.
- L'ŒUVRE FRANÇAISE, groupuscule semi-clandestin, créé en 1968 par Pierre Sidos, ancien fondateur de Jeune Nation, se réfère volontiers au pétainisme.
- Le MOUVEMENT NATIONALISTE RÉVOLUTIONNAIRE (MNR), dirigé par Jean-Gilles Malliarakis, appartient au courant solidariste.
- Les FAISCEAUX NATIONALISTES EUROPÉENS (FNE) ont pris la relève de la Fédération d'action nationale européenne, formation néonazie animée par Marc Fredriksen et Michel Faci, anciens membres du Front national.
- Le PARTI NATIONALISTE FRANÇAIS (PNF) a été constitué en décembre 1983 par des membres du mouvement « Militant » dissidents du Front national.
- L'ACTION FRANÇAISE, présidée par Pierre Pujo, directeur de l'hebdomadaire *Aspects de la France*, représente, à l'extrême droite, le principal mouvement monarchiste.
- Les COMITÉS CHRÉTIENTÉ-SOLIDARITÉ, présidés par Bernard Antony, dit Romain Marie, rassemblent des militants catholiques intégristes.
- La NOUVELLE ACROPOLE, fondée par un Argentin, et dirigée en France, depuis 1973, par Fernand Schwartz, est une organisation très hiérarchisée de type paramilitaire, active dans le domaine culturel et internationaliste.

Le programme de M. Jean-Marie Le Pen

M. Jean-Marie Le Pen a résumé son programme politique dans l'ouvrage qu'il a publié au cours de sa campagne électorale sous le titre les Français d'abord. *En voici les principaux extraits relatifs à ses orientations de politique intérieure :*

• INSTITUTIONS

« Nous souhaitons une révision de la Constitution dans le sens d'un régime présidentiel. Le président de la République, élu au suffrage universel pour sept ans et non rééligible, assumera clairement la charge du pouvoir exécutif. Le champ d'action du référendum doit être étendu afin de permettre un exercice moderne de la démocratie. L'initiative populaire pourra le mettre en œuvre, sur présentation d'un certain nombre de signatures. L'équilibre sera garanti par une Cour suprême, gardienne de la liberté et arbitre sans appel, ainsi que par une Assemblée nationale dotée de réelles possibilités de contrôle sur l'administration et élue à la proportionnelle afin d'offrir à l'ensemble des forces vives de la nation une représentation leur permettant de participer pleinement à la vie publique. »

• ÉCONOMIE

« Il faut dénationaliser le secteur public, les entreprises étatisées, y compris celles qui furent nationalisées dans l'immédiate après-guerre. (...) Pour assurer le renouveau du capitalisme, il faut développer le système d'actionnariat. (...) Il faut transmettre la propriété des moyens de production et d'échange au peuple par l'intermédiaire des portefeuilles de valeurs mobilières. (...) Il faudrait distribuer les actions mobilisées en portefeuilles « sicavés » à l'ensemble des chefs de famille français. (...) Pour permettre la décolonisation de l'Etat, il faut établir l'incompatibilité entre la fonction publique et les mandats politiques. On ne pourrait pas être fonctionnaire et élu. »

• VIE SOCIALE

« Le droit de grève est inaliénable mais la Constitution prévoit qu'il peut être réglementé. Les décisions de grève ou de reprise du travail devraient être établies démocratiquement par des consultations dont la loyauté serait garantie et qui pourraient se faire, par exemple, sous le contrôle de juges, et peut-être, aussi, dans des locaux publics qui ne soient pas ceux de l'entreprise. (...) En revanche la grève ne saurait être admise dans les services publics dont l'un des fondements est la continuité. Il y aurait lieu de lui substituer une procédure juridictionnelle des conflits. »

• FAMILLE

« Il faut défendre, aider, honorer la famille (...) Contrairement à une idée reçue la France, qui compte moins de 50 millions d'habitants français, reste bel et bien un pays sous-peuplé. Elle ne surmontera ce handicap que par la mise en place d'une politique nataliste vigoureuse, basée sur la promotion de la famille française. En conséquence nous proposons : – la révision du Code de la nationalité et notamment la suppression de son article 23, selon lequel tout enfant né en France de parents étrangers nés dans nos anciennes colonies (Algérie, Maroc, Afrique noire) est automatiquement Français ; – l'abrogation des Accords d'Evian que l'Algérie n'a jamais respectés ; – la suppression des allocations familiales aux immigrés ; – le réajustement et l'indexation des allocations existantes (familiales, logement) ; – l'instauration d'un véritable salaire maternel, qui donne à la femme française la liberté du choix entre le travail à l'extérieur et sa présence au foyer ; – une retraite pour la mère de famille française ; – aide aux mères françaises célibataires (logement, priorité à l'emploi) ; – la réforme du droit à l'adoption avec priorité d'adoption pour les enfants français ; – une justice fiscale pour les familles françaises par des mesures concrètes immédiates (une part fiscale par enfant) ; – abrogation de la loi Veil autorisant l'avortement. Par ailleurs, estimant que les assurés sociaux et les contribuables n'ont pas à être les complices et les bailleurs de fonds des assassinats autorisés par l'Etat nous nous opposons avec vigueur au remboursement des avortements par la Sécurité sociale. »

• ENSEIGNEMENT

« Ce que nous devons défendre, c'est le droit des Français à avoir un enseignement libre. Enseignement privé qui assure la liberté de choix des maîtres, mais aussi liberté de l'enseignement à l'intérieur de l'enseignement public, c'est-à-dire respect de la laïcité (...) Il faut donc réformer l'éducation nationale et désétatiser l'enseignement national (...) Il appartient aux parents de choisir l'école qui leur convient le mieux. Il faut qu'il y ait donc un certain nombre d'établissements qui se concurrencent les uns les autres et permettent un haut niveau d'instruction et d'enseignement. Il est temps de séparer l'Ecole de l'Etat. » Le 13 mai 1984 M. Le Pen indiquait également qu'il faudrait *« supprimer un certain nombre de ministères inutiles, en particulier le ministère de l'éducation nationale ».*

• IMMIGRATION

« Il faut arrêter l'immigration clandestine avec toutes les rigueurs de la loi. Il faut préparer le retour, en commençant par tous ceux qui sont entrés chez nous de manière illégale. Ce retour n'implique de notre part aucune obligation quelconque d'indemnisation. Les travailleurs étrangers, qui sont la portion la plus intéressante et la plus respectable, mais hélas minoritaire de ce groupement d'étrangers, puisque la majorité est constituée d'assistés sociaux, ont droit, eux à notre considération. (...) Je pense qu'il serait possible d'organiser dans le cadre et avec les crédits de la coopération, la réinstallation d'un certain nombre de ces travailleurs, en leur consentant des prêts, ce qui leur permettrait d'installer dans leur pays des sources d'activités qui soient profitables à eux-mêmes, à leur pays, et pourquoi pas, au nôtre ? (...) Il faut établir une police des frontières commune aux pays européens. »

• SÉCURITÉ

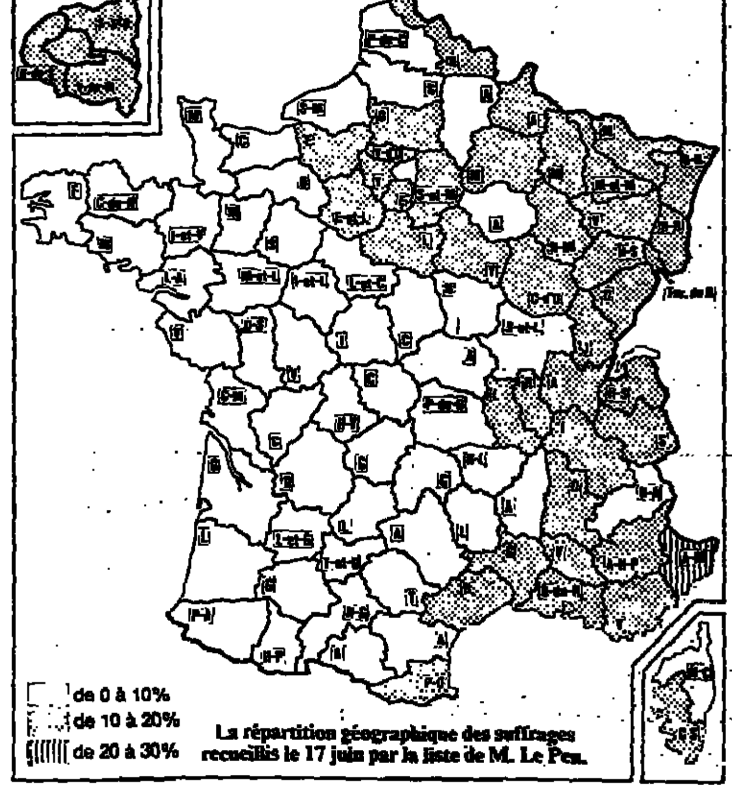
– Rétablissement de la peine de mort : *« En supprimant la peine de mort on a supprimé une des peines les plus dissuasives, quand elle est appliquée, car on arguait qu'elle n'était pas dissuasive alors qu'elle n'était pas appliquée ou si peu. (...) La peine de mort c'est l'assurance de la liberté de tous les citoyens ».*

– Rétablissement de l'ordre social : *« La prison ne doit pas être plus qu'un lieu de détention, certes, mais elle ne doit pas être non plus un lieu de repos ou de retraite dont on prend congé quand on le souhaite. Les peines doivent être purgées et les remises ne doivent être accordées qu'exceptionnellement et sous la responsabilité de ceux qui les accordent. (...) Il est évident qu'il y a des endroits dans les banlieues des grandes villes, qui nécessitent des policiers en nombre supplémentaire, mais ce qui est insuffisant c'est la volonté de répression (...) Cela passe d'abord par la considération de l'Etat pour sa police et pour sa justice. Il faut purger la justice des éléments qui croient pouvoir utiliser leurs fonctions au service d'une idéologie révolutionnaire (...) »*

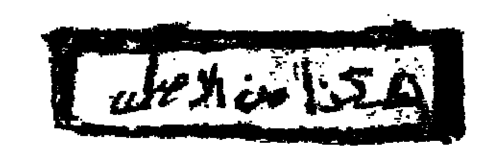
• DÉFENSE

« Nous devons rattraper d'urgence notre retard en matière de défense civile en lançant un grand programme public de constructions d'abris qui aurait le mérite de réamorcer notre économie. Sans possibilité de mettre la population à l'abri d'une agression nucléaire, chimique ou biologique, la force française de frappe s'apparente à une ligne Maginot à l'abri de laquelle on a laissé dépérir ce qui est un élément fondamental de la défense : le sentiment national, le sentiment patriotique (...) Seule une armée de métier et d'engagés volontaires, basée sur des contrats de courte durée – de 3 à 5 ans – permettrait la constitution d'une force de manœuvre. Dans la France d'aujourd'hui il est raisonnable de confier l'armée à ceux qui entendent vraiment défendre leur pays. »

Dossier établi par
ALAIN ROLLAT



La répartition géographique des suffrages recueillis le 17 juin par la liste de M. Le Pen.



POLITIQUE

AU SÉNAT

• Rejet du projet sur le foncier agricole
• Adoption du texte sur l'initiative économique

Par 202 voix contre 107 (communistes, socialistes et radicaux de gauche), le Sénat a opposé, mercredi 20 juin, la question préalable – dont l'adoption équivaut à un rejet du texte – au projet de loi relatif au contrôle des structures des exploitations agricoles et au statut du fermage.

Il est apparu à la majorité sénatoriale inutile de continuer la délibération dès lors que, en seconde lecture, l'Assemblée nationale *« n'avait pris en compte aucun des apports* [selon elle] *constructifs du Sénat »*, et qui, a souligné le rapporteur de la commission des affaires économiques, M. Michel Sordel (RI, Côte-d'Or), ne s'étaient pas tous vus opposer une fin de non-recevoir par M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture.

Même si elle a entendu prendre acte des *« divergences de fond »* entre les deux Assemblées (notamment sur le champ d'application et la procédure de contrôle des structures avec la possibilité de création de commissions cantonales chargées d'étudier des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter), la majorité sénatoriale s'est déclarée prête à reprendre le débat pour aboutir à un résultat positif en commission mixte paritaire, faisant ainsi écho à *« l'espoir »* d'accord sur un texte *« essentiellement technique »* exprimé par M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la forêt.

En revanche, c'est à l'unanimité qu'a été adopté, après avoir été modifié, le projet de loi sur le développement de l'initiative économique (*le Monde* des 23 mars, 4 et 5 mai). Le texte, qui *« prolonge l'effort de redressement par le renforcement de l'esprit d'entreprise et des capacités de production »*, indique M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, *manifeste* selon M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur de la commission des finances, la *« redécouverte »* par le gouvernement des *« vertus de l'entreprise privée »*. Tout comme M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des lois, il retient que les dispositions proposées ont un intérêt certain même si elles ont une portée limitée.

Examinant les articles avec *« un préjugé favorable »*, la Haute Assemblée a adopté plusieurs amendements du gouvernement, dont l'un vise à autoriser la cession des droits à prêt au titulaire d'un livret d'épargne-entreprise, à une personne physique, dans des conditions qui s'inspirent de celles adoptées en matière de plan épargne-logement. En revanche, n'ayant pu en discuter en commission, elle a repoussé celui destiné à faciliter la reprise d'une entreprise par ses *salariés sous* forme de SCOP (société coopérative ouvrière de production).

Sur proposition de M. Dailly, la déduction des intérêts souscrits pourra s'appliquer aussi aux sociétés exerçant une activité libérale (qui peut être créatrice d'emplois). D'autre part, le Sénat, examinant en deuxième lecture le projet relatif au statut de la SEITA, est revenu purement et simplement au texte que la majorité sénatoriale avait adopté en première lecture (*le Monde* des 26 avril, 25 mai et 8 juin).

A. Ch.

TEXTES EN NAVETTE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Des écoles communes pour les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales

L'Assemblée nationale a, le mercredi 20 juin, approuvé neuf textes divers :

• Elle a aussi définitivement adopté quatre projets de loi déjà votés par le Sénat approuvant des accords internationaux ; l'un concerne la sécurité sociale des bateliers rhénans ; un autre la canalisation de la Moselle ; le troisième une convention de l'Organisation internationale du travail sur les travailleurs ruraux ; un dernier prorogeant l'accord international sur le blé de 1971.

• En deuxième lecture, elle a adopté le projet de loi organisant la révision des prix des contrats de construction d'une maison individuelle ou de vente d'un immeuble à construire (*le Monde* du 20 avril, daté 13-14 mai et du 15 juin). Le désaccord entre les députés et les sénateurs sur le pourcentage de l'indice maintenant retenu – le BI 01 – dont il pourra être tenu compte pour la révision des prix persiste.

• Toujours en deuxième lecture, elle a adopté le projet de loi sur le régime des eaux, qui modifie la composition des comités de bassin et des conseils d'administration des agences de bassin. Les députés ont maintenu leur position de première lecture (*le Monde* du 18 mai), malgré leur désaccord avec les sénateurs.

• Dans les mêmes conditions, elle a approuvé à l'unanimité le projet de loi sur l'usage vétérinaire de substances anabolisantes. Dernier point *de désaccord avec le Sénat* : le moment d'entrée en vigueur de ce texte ; les députés souhaitent que ce soit immédiatement (*le Monde* daté 13-14 mai).

• Toujours à l'unanimité, les députés ont approuvé une proposition de loi de M. Georges Colin (PS, Marne) modernisant – comme le souhaitent les organisations professionnelles – la réglementation sur l'appellation d'origine « champagne ». Il s'agit tout à la fois de l'assouplir et d'améliorer la garantie de qualité offerte aux consommateurs.

• En revanche, comme en première lecture, l'opposition a voté contre le texte adopté par la majorité en deuxième lecture sur la formation des fonctionnaires locaux. Malgré l'échec de la commission mixte paritaire, les députés ont retenu de nombreuses modifications apportées par les sénateurs sur la composition des *conseils d'orientation* créés auprès des centres de formation ou sur la création de trois de ceux-ci en Ile-de-France et, de deux dans la région Rhône-Alpes par exemple (*le Monde* du 18 mai 1984).

Sur d'autres points, ils ont cherché des formules transactionnelles ; ainsi, contre l'opinion de M. Gaston Defferre, ils ont accepté qu'une commune de moins de deux mille habitants ne soit pas contrainte d'embaucher un fonctionnaire qui lui serait proposé par le centre de gestion du personnel dont elle dépend. Mais ils sont restés fermes, notamment sur le rôle des organisations syndicales représentatives (le ministre de l'intérieur a fait toutefois admettre qu'une première élection aux commissions administratives paritaires ou aux comités techniques paritaires serait libre pour mesurer la représentativité des organisations de personnel), sur la parité de la représentation des régions et des départements dans les organes de formation et de gestion du personnel et sur la possibilité *pour les exécutifs locaux de se doter* de cabinets (*le Monde* des 19 et 20 avril 1984). Ils ont aussi ajouté, sur l'initiative de M. Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire), un article prévoyant que des futurs fonctionnaires des collectivités locales et de l'Etat pourraient être formés dans de mêmes écoles relevant soit de l'Etat, soit des collectivités territoriales, le choixs entre l'une des deux fonctions publiques se faisant en cours de scolarité.

Th. B.

Beurre contre margarine

L'Assemblée nationale, le *mercredi 20 juin, a adopté en* première lecture, par 320 voix (PS-PC) contre 153 (RPR, UDF), un projet de loi, déjà voté par le Sénat, qui modifie les conditions de vente de la margarine. Il s'agit d'annuler certaines dispositions *d'une loi du 16 avril 1897 et* particulièrement celle qui oblige la vente de la margarine dans un emballage cubique pour qu'elle soit clairement distinguée du beurre.

Comme l'a expliqué *Mme Catherine Lalumière*, secrétaire d'État à la consommation, la France est obligée de modifier sa législation car celle-ci a été estimée par la Commission des Communautés européennes contraire à la libre circulation des *produits prévue par le traité de* Rome. Mais, pour éviter de mettre à mal la consommation de beurre, le projet – surtout tel que le Sénat l'a amendé le 14 décembre 1983 – prévoit des dispositifs d'information du consommateur pour éviter que *puissent être confondus la margarine* et le beurre. M. François Patriat (PS, Côte-d'Or), rapporteur de la commission de la production, bien que comprenant les inquiétudes des producteurs de lait, s'est rendu aux arguments *du gouvernement et a fait* approuver par la majorité de l'Assemblée le texte tel que le Sénat l'avait amélioré, à l'exception de sa date d'entrée en vigueur que les députés souhaitent plus rapprochée que les sénateurs.

L'opposition, par les voix de M. Jean-Louis Goasduff (RPR, Finistère) et de M. Gilbert Mathieu (apparenté UDF, Côte-d'Or), a manifesté son opposition *à ce projet, jugeant qu'il* allait entraîner une réduction de la consommation de beurre et que cela était particulièrement mal venu au moment où l'on imposait aux éleveurs de réduire leur production de lait.

• *Un conseiller municipal communiste inculpé pour fraude électorale.* – M. Roger Lecour (PC), ancien maire adjoint de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), actuel conseiller municipal dans la *minorité de gauche du conseil municipal*, a été inculpé, jeudi 14 juin, pour fraude électorale à la suite d'une plainte de M. Roger Fontanille (RPR), maire de la commune. M. Lecour présidait le bureau de vote nº 5 au second tour des élections municipales de mars 1983. Il s'est avéré que les procès-verbaux de ce bureau avaient été falsifiés. Le Conseil d'État avait, le 14 septembre 1983, inversé les résultats du scrutin de mars, proclamant élue la liste d'opposition conduite par M. Fontanille, qui obtenait 22 sièges ; la liste d'union de la gauche conduite par M. Ronéo (PC) ne gardant que 7 sièges. – *(Corresp.)*



DEVANT LE TRIBUNAL DE MARSEILLE

Où Zampa-le-redoutable devient un escroc en col blanc

Gaëtan Zampa, soupçonné d'être le « parrain » de Marseille et l'« œil de la Mafia en France », a « craqué » lors d'une suspension d'audience, mercredi 20 juin, première journée de son procès pour divers délits financiers. Zampa s'est précipité la tête la première contre un pilier de la pièce où il était gardé. Le policier qu'il a entraîné dans sa chute a été blessé au poignet. Zampa, lui, va bien.

Marseille. – Un quartier en état de siège, des képis à tous les carrefours, la fouille systématique de tous ceux qui prétendent pénétrer dans la salle d'audience où des tireurs d'élite ont été discrètement disséminés : les autorités ont sorti le grand jeu pour le procès du « clan Zampa », qui a débuté le 20 juin devant la sixième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille, présidée par M. Bartélémy Albertini.

Un procès-fleuve qui ne devrait s'achever – au terme d'une semaine de plaidoiries – que le 13 juillet. Un dossier volumineux qui a mobilisé deux juges d'instruction, MM. Yves Grangier et François Badie, et qui rassemble, dans cette minuscule salle du deuxième étage du palais de justice où l'on s'écrase dans une atmosphère d'étuve, quarante inculpés autour de Gaëtan Zampa, cinquante et un ans, considéré comme le « parrain » du milieu marseillais et l'« œil de la Mafia en France ».

A côté d'eux, quatre-vingt-dix avocats pour les défendre, un réquisitoire de cent quarante pages passant au peigne fin le cas de chaque inculpé et des établissements de nuit dont la gestion est en cause, rédigé par M. Christian Raysseguier, substitut du procureur, chef de la section financière du parquet de Marseille.

Car c'est bien et c'est seulement d'une affaire financière qu'il s'agit. L'homme dont le nom est prononcé régulièrement et jusqu'à présent sans preuve dans toutes les grandes affaires criminelles de ces dernières années – le « casse » de Nice, la filière franco-italienne de la drogue, la tuerie du bar du Téléphone, l'assassinat du juge Michel ou les sanglantes péripéties de la guerre des gangs... – n'est là que pour s'expliquer sur ses « *complicité et recel de délits assimilés aux banqueroutes simples et frauduleuses* », ou encore pour « *complicité de faux et usage de faux en écritures privées de commerce ou de banque* ».

Voilà donc la terreur de Marseille, l'homme dont on tisse la légende redoutable dans les bars du

De notre correspondant

centre à l'heure de l'apéritif, ravalé au rang des escrocs en col blanc. Il est vrai, font remarquer certains, que c'est un grain de sable financier qui fit tomber l'empire d'Al Capone. Il n'empêche que l'on éprouve une certaine déception. L'homme qui, depuis trente ans, se trouve dans le collimateur de la police, soupçonné pêle-mêle d'être le dernier « gros bonnet » de la drogue, de contrôler le racket, la prostitution, le trafic de machines à sous, répond en définitive d'avoir truqué, tel un employé indélicat, la comptabilité des boîtes de nuit qui lui appartenaient par l'intermédiaire de prête-noms.

Enfin, le voilà tout de même, le grand Gaetano-Louis-Albert Zampa, en chair et en os, face à ses juges. Il est bien là, « Tany », tendu à l'extrême, amaigri, vieilli dans sa chemise bleue à col blanc, mais seulement « corps présent », muet comme une carpe, le temps d'écouter avec un air lointain le président lire la liste des faits qui lui sont reprochés. Et notamment sa « *complicité dans l'établissement de fausses reconnaissances de dettes et des faits relevant de la banqueroute simple ou frauduleuse* ».

Comme un débutant

A son entrée, toute la salle est debout, tous les regards braqués sur lui. Mais ceux qui ne l'ont jamais approché ignoreront encore le timbre de sa voix, au moins pour une semaine. Il ne demeurera dans la salle d'audience que quelques minutes, car ce procès, ce n'est pas encore le sien. Pour l'instant, c'est celui de Gilbert Hoareau, assassiné le 6 octobre 1983, le corps criblé de balles en haut de la Canebière.

Hoareau, surnommé « le Libanais » (né à Beyroutqh), était « en affaires » avec Zampa. La découverte d'une comptabilité falsifiée concernant les établissements de nuit soupçonnés de « blanchir » l'argent de profits frauduleux a permis aux policiers de la brigade financière de remonter jusqu'au « parrain ». Zampa-le-redoutable était d'ailleurs « en cavale » depuis plusieurs semaines quand il se fit « cueillir » comme un débutant dans une villa proche de Fos-sur-Mer où il se cachait avec un complice.

En enquêtant sur les activités d'Hoareau, les policiers de la brigade financière découvrirent ce qu'ils nomment des filières. L'une était entre les mains du « Libanais », l'autre dirigée par Zampa. Dans un cas comme dans l'autre, double comptabilité et dissimulations multiples formaient la base de gestion illicites. Les investigations permirent d'établir que plusieurs établissements de nuit de la région avaient été créés à l'aide de capitaux douteux ou repris à leurs propriétaires par le biais de violences.

Ce seront, tour à tour, neuf établissements de nuit, bars ou restaurants de Marseille, Aix-en-provence, Cassis, Nice et Cannes qui seront « épinglés », et la plupart de leurs gérants ou prête-noms sont, depuis mercredi, dans le box aux côtés de Zampa. Six d'entre eux l'ont rejoint en prison. Parmi ces inculpés, Christiane Zampa, son épouse, et Philippe Duteil, avocat (suspendu) du barreau de Marseille, qui était le véritable « conseil financier » du gang. Jean-Marie Lucchesi, arrêté en même temps que Zampa et « ancien combattant » de la French Connection, est également au banc des accusés.

Tristes « magouilles »

Dans les jours qui viennent seront examinés un par un les dossiers de chaque établissement, et ce n'est qu'à partir du 27 juin que l'on commencera vraiment à parler de Zampa et à lui poser des questions. Que faut-il en attendre ? Dans le dossier du Krypton, à Aix-en-Provence, par exemple, considéré comme l'un des plus importants établissements de nuit de la région, son nom n'apparaît même pas. Pas Plus dans les documents officiels que dans d'éventuelles transactions.

On y relève, en revanche, les noms de membres de sa famille ou d'amis. Le Krypton a été créé par deux de ses cousines. Les entrées d'argent se faisaient grâce à de fausses reconnaissances de dettes. Les « actionnaires » anonymes versaient de l'argent à des tiers. La société du Krypton leur « empruntait » la somme correspondante après qu'ils avaient signé un reçu de remboursement de dette. En sens inverse, l'argent perçu sur des machines à sous ou sur des consommations non enregistrées était dissimulé.

Mais que représentent ces tristes « magouilles » à peu près dignes d'un petit escroc en comparaison de ce que l'on suppose des véritables activités de Zampa ? C'est pour cela qu'on n'attend guère de ce procès qu'il sonne la fin de son empire. Pour l'instant, on en est aux « incidents de procédure » soulevés par la défense et qui prendront deux jours. Les choses plus sérieuses commenceront la semaine prochaine.

On prête à plusieurs représentants de la défense l'intention de profiter de l'aubaine pour « politiser » les débats. Certains défenseurs, proches de l'opposition, ne cachent guère leur intention d'utiliser le « haut-parleur » que constitue ce procès à grand spectacle qui a mobilisé la presse nationale pour lâcher quelques petites phrases qui pourraient éclabousser les milieux politiques marseillais. Mais les plus pessimistes sont résignés : ils craignent que la montagne judiciaire n'accouche, en fin de compte, que d'une souris.

JEAN CONTRUCCI.

L'AFFAIRE BAUDET

Terrorisme et rumeur

« Nous devons nous méfier des mots, ils rendent difficilement compte de la complexité des choses et des êtres. » Adressée aux juges et aux journalistes, cette mise en garde de Mme Dominique Commaret, substitut du procureur de la République, résume l'atmosphère du curieux procès qui a eu lieu, le 20 juin, devant la dixième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Henri Malergue. Curieux, en raison du décalage entre son climat serein et ce qui l'avait précédé. M. Jean-Louis Baudet, trente-deux ans, que l'on jugeait aux côtés de sa compagne, Mlle Catherine Legagneur, vingt-cinq ans, avait en effet été condamné d'avance par une campagne de presse des deux côtés des Alpes.

M. Baudet, disait la rumeur, est le chef de la colonne française des Brigades rouges italiennes, une sorte de cerveau du terrorisme européen, caché sous l'apparence anodine d'un journaliste spécialiste d'économie. L'accusation avait trouvé son procureur en la personne d'un juge d'instruction romain, M. Rosario Prioré, qui, en avril, devait dénoncer à un quotidien français *« une internationale du terrorisme dont le siège est à Paris »* et assurer que M. Baudet est *« à la tête de ce comité clandestin »*. A s'en tenir aux faits évoqués lors du procès, on est loin du compte...

La gravité des faits n'est pas contestée par la défense. Le 17 novembre 1983, sur la foi d'un renseignement, la police saisit dans les tiroirs du bureau de M. Baudet, au siège de la *Documentation africaine* qui l'emploie, des papiers d'identité italiens, allemands, français, vierges, parfois falsifiés, des tampons administratifs et une liste de militants d'extrême droite avec photos. Au domicile parisien qu'il partage avec Mlle Legagneur, on saisit 1 pistolet-mitrailleur, 2 pistolets automatiques, 900 cartouches, 600 grammes d'explosif, des manuels d'utilisation d'armes et d'explosifs.

Un certain « Paul »

M. Baudet prend tout sur lui, et sa version est originale. Lors de ses interrogatoires, il se dit en effet *« sympathisant du PS sans y être inscrit »* et affirme avoir été mandaté par une *« cellule informelle »*, créée entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981, autour d'un futur conseiller de l'Elysée, afin de convaincre des militants d'extrême gauche de renoncer à l'action violente et de *« laisser faire »* l'expérience socialiste. Il ne cite aucun nom, affirme avoir ensuite agi seul et avoir reçu comme gage de bonne volonté de ses interlocuteurs, les armes découvertes. Sa compagne le contredira quelque peu, se disant, dans ses premières dépositions, sympathisante de l'OLP et des Brigades rouges.

M. Baudet affirme, lui, n'avoir jamais voulu se servir des armes pour une action violente. De fait, les expertises n'ont rien révélé sur le passé de ces armes, de même que les papiers d'identité n'ont permis de remonter qu'à deux anciennes amies de M. Baudet. Accablant devant les policiers, le témoignage de l'une d'elles, Mme Christine Simon, perd toute consistance à l'audience. C'est elle qui avait identifié M. Baudet comme un certain « Paul » dont les magistrats italiens affirment avoir retrouvé le numéro de téléphone codé chez un dirigeant des Brigades rouges. Ses réponses et celles du prévenu donnent simplement l'impression que le téléphone et l'adresse de M. Baudet circulaient. Sans plus.

M. Baudet a un casier judiciaire vierge. Mme Commaret, s'en tenant au *« risque de violence »* que suppose *« l'arsenal »* découvert, requiert trois ans d'emprisonnement pour M. Baudet, et à un an et demi avec sursis pour Mlle Legagneur qui comparaît libre. Un drôle de terroriste, *« pas très sérieux »*, note Me Henri Leclerc, qui ajoute, s'inquiétant de la campagne qui l'a désigné du doigt : *« Je ne voudrais pas que, demain, Jean-Louis Baudet soit un Curiel ou un Goldman. »*

Jugement le 4 juillet.

EDWY PLENEL.

LA QUERELLE SCOLAIRE

M. Barre soutient la manifestation du 24 juin mais dénonce « les arguments outranciers »

L'approche de la manifestation du 24 juin pour l'école privée suscite de nouvelles prises de position et des soutiens. M. Raymond Barre, dans sa lettre mensuelle *Faits et arguments*, estime que cette manifestation « *exprimera dans la force, l'ordre et la dignité, le refus par la grande majorité des Français d'une politique portant atteinte au pluralisme de l'enseignement qui est l'un des fondements de la société de libertés* ». L'ancien premier ministre « *souhaite que, dans les semaines qui viennent, rien ne soit fait qui puisse compromettre durablement et gravement l'avenir* », et pense qu'il « *faut à tout prix éviter une coupure profonde* » entre l'école publique et l'école privée.

« *La défense de l'enseignement privé*, ajoute M. Barre, *n'est pas une affaire partisane : c'est une affaire nationale. L'exploitation politique de cette affaire, le recours à des arguments outranciers, la mise en cause, dans des termes inadmissibles, des évêques et des responsables de l'enseignement privé qui ont recherché des formules de conciliation compatibles avec le respect des principes qu'ils étaient décidés à maintenir, risquent de laisser des traces durables et de peser, au jour de l'alternance, sur la réalisation d'une politique de l'enseignement respectueuse du pluralisme.* » « *L'intérêt de la France et de la République*, conclut-il, *c'est la paix scolaire, et rien ne doit être fait qui puisse un jour prévaloir contre elle.* »

Un cortège du Front national

Les groupes parlementaires UDF et RPR ont lancé un appel à leurs élus pour qu'ils défilent dans la capitale. Députés et sénateurs accompagneront les manifestants de leur région. Les élus de l'Ile-de-France, toutefois, se regrouperont. M. Jacques Chirac a fait savoir qu'il sera présent. Les conseillers généraux ou régionaux, maires et maires adjoints de l'opposition ont été invités par M. Michel Giraud, président du conseil régional de l'Ile-de-France, à rejoindre à 10 h 30 le cortège au carrefour Strasbourg-Saint-Denis.

M. Le Pen aussi manifestera. Le président du Front national a annoncé qu'il conduira un cortège, l'après-midi, de la gare Montparnasse à la Bastille. « *J'invite tous nos amis*, a-t-il déclaré le 20 juin à Paris, *quelle que soit leur province, à se joindre à notre cortège qui se fera sous notre responsabilité.* » Le Front national, qui « *ne tombera dans aucune provocation, tient à ne porter que sa casquette. Il ne portera pas la mitre des évêques ni le bonnet phrygien de M. Chirac* ».

D'autres organisations ou personnalités ont appelé à la manifestation : la Confédération des syndicats libres (CSL) ; l'Association protestante, laïque et libérale et M. François Guillaume, président de la FNSEA, qui participera « *à titre privé* ».

En revanche, le Syndicat national de l'enseignement privé Force ouvrière ainsi que l'Union des enseignants des écoles juives (UNEJ) font savoir qu'ils ne se joindront pas à la manifestation.

● *Un nouveau président pour la FNAPEEP.* – Le congrès de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public, (FNAPEEP), réuni les 28 et 29 avril 1984 à Toulouse, a élu M. Hugues Devillaire à sa présidence. La FNAPEEP a obtenu 0,5% des suffrages aux dernières élections de parents d'élèves.

● *Annulation des animations de « Paris-Villages » le 24 juin.* – M. Jacques Chirac, en accord avec le préfet de police, annule toutes les animations du dimanche 24 juin de « Paris-Villages » annonce un communiqué de la mairie de Paris. Seuls sont maintenus les feux de la Saint-Jean, le 24 juin au soir, au parc floral du bois de Vincennes. Organisée chaque été depuis 1977, l'opération « Paris-Villages » donne lieu traditionnellement à deux jours de fête populaire dans les quartiers.



L'innovation à la porte du collège

DEPUIS une vingtaine d'années, tous les jeunes Français entrent en sixième. Mais, qu'ils aient fréquenté le CES ou, depuis 1977, le collège, tous n'en sortent pas dans les mêmes conditions ni au même moment, bien que la scolarité soit obligatoire jusqu'à seize ans. Il n'a pas suffi en effet d'allonger le temps passé par chaque élève sur les bancs de l'école pour donner à tous plus de connaissances et de savoir-faire et en définitive plus de chances dans la vie. Le collège est au contraire devenu l'instrument d'une sélection par l'échec. Pas plus les filières imaginées par Christian Fouchet – séparant les élèves selon qu'ils étaient bons, moyens ou en difficulté – que le « collège unique » de M. Haby n'ont résolu le problème ni répondu à la volonté des gouvernements successifs de démocratiser l'enseignement. Les inégalités demeurent et se révèlent de façon particulièrement aiguë au collège.

Une nouvelle réforme est tentée qui commencera à prendre effet à la rentrée prochaine. Encore que le ministre de l'éducation nationale n'emploie jamais le mot « réforme », préférant parler de transformation, de rénovation. La méthode retenue n'implique pas un changement brutal, imposé en même temps à tous les établissements, mais au contraire prudent et progressif. Et toujours avec la participation réelle et volontaire des équipes pédagogiques. Mais les modalités de la transformation des collèges, inspirées du rapport Legrand et déjà expérimentées avec succès durant une dizaine d'années, ont beaucoup d'adversaires précisément parmi ceux qui seront chargés de l'appliquer. Et de ce fait amener à changer leur pratique pédagogique, leurs relations avec leurs collègues, avec leurs élèves. Pourtant, au-delà des querelles sur les structures pédagogiques et le service des enseignants, la lutte contre l'échec scolaire – sans pour autant abaisser le niveau général – est un objectif ambitieux et nécessaire. Mais il n'est pas certain que le pari, où tant d'intérêts parfois contradictoires sont en jeu, soit gagné.

UNE RÉNOVATION QUI DURE DEPUIS DOUZE ANS

Libres enfants de Cloyes-sur-le-Loir

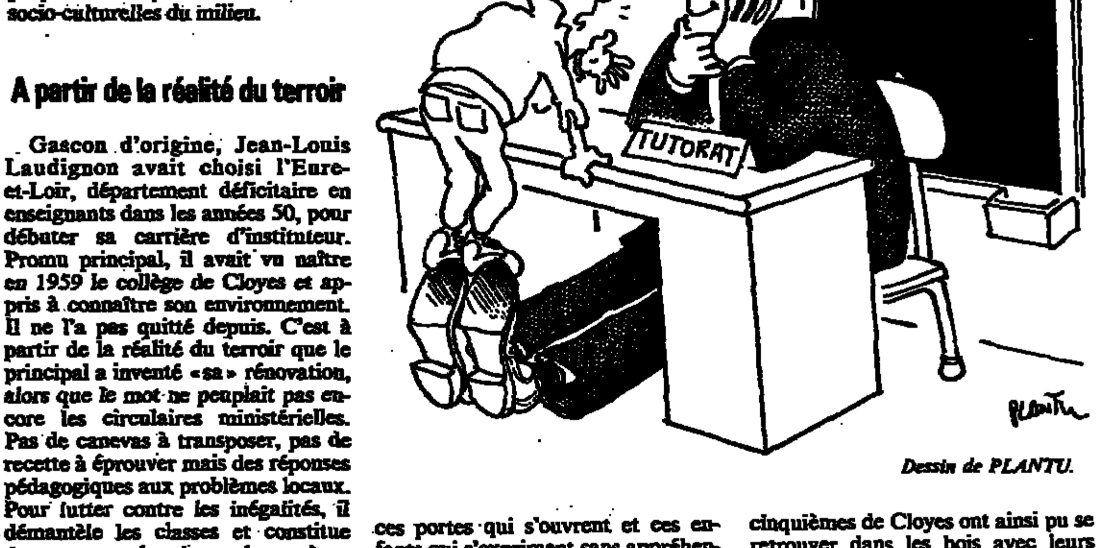
AU collège François-Rabelais de Cloyes-sur-le-Loir (Eure-et-Loir), on semait Legrand sans le savoir depuis douze ans. Douze années de décloisonnement, de concertation, de tutorat qui ont bouleversé la vie de ce paisible établissement rural bien avant que le rapport de M. Louis Legrand n'invite tous les collèges de France à suivre la même voie. A la rentrée 1984, François-Rabelais s'intégrera tout naturellement dans la « rénovation des collèges » impulsée par le ministère de l'éducation nationale. Mais la communauté scolaire de Cloyes n'a pas attendu le signal du départ pour travailler autrement. Résultat : les élèves débordent de vie, les parents applaudissent et les professeurs sont tous ravis, tous... sauf ceux qui refusent les nouvelles règles du jeu.

« Lorsqu'il y a des enfants immigrés dans une cour de récréation, cela se voit. Mais lorsqu'il y a des petits Français dont le père n'a pas le certificat d'études, c'est plus discret. » Et pourtant, le résultat pour l'enseignant n'est pas très différent, suggère M. Jean-Louis Laudignon, principal du collège de Cloyes-sur-le-Loir, petit chef-lieu de canton aux confins de la Beauce et du Perche. Un tiers des pères d'élèves de l'établissement n'ont pas le certificat d'études et 83 % n'ont pas poursuivi l'école au-delà du CAP. La grande majorité des enfants habitent loin, très loin du collège, parfois dans des villages isolés, à une heure de car de Cloyes. Certains ont suivi leur scolarité élémentaire dans une école à classe unique. A partir de ces données peu favorables *a priori*, il fallait imaginer des solutions neuves propres à compenser les difficultés socio-culturelles du milieu.

A partir de la réalité du terroir

Gascon d'origine, Jean-Louis Laudignon avait choisi l'Eure-et-Loir, département déficitaire en enseignants dans les années 50, pour débuter sa carrière d'instituteur. Promu principal, il avait vu naître en 1959 le collège de Cloyes et appris à connaître son environnement. Il ne l'a pas quitté depuis. C'est à partir de la réalité du terroir que le principal a inventé « sa » rénovation, alors que le mot ne peuplait pas encore les circulaires ministérielles. Pas de canevas à transposer, pas de recette à éprouver mais des réponses pédagogiques aux problèmes locaux. Pour lutter contre les inégalités, il démantèle les classes et constitue des groupes de niveau homogène ; les groupes faibles seront moins nombreux que les forts et l'on pourra passer en cours d'année d'un niveau à un autre. Contre l'isolement, il multiplie les ateliers où les enfants, regroupés, font la cuisine, jouent de la guitare ou s'exercent à la vannerie sous la conduite des professeurs. Il réduit à quarante-cinq minutes (plus cinq minutes de battement) la sacro-sainte « heure de cours » et dégage ainsi du temps pour la concertation entre professeurs et les « séquences coopératives », qui préfigurent le tutorat. Le collège est officiellement « chargé d'expérimentation » en 1972, un statut qui peut être remis en cause chaque année et oblige son principal à négocier pour chaque rentrée les moyens propres à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques et une organisation du temps scolaire sans cesse réadaptées. Cette petite révolution, discrète mais permanente, a empêché l'expérience de s'étioler ou de sombrer dans la routine.

Douze ans après, François-*Rabelais est moins que jamais un* collège comme les autres. Symbole de l'état d'esprit qui y règne, la salle à manger où professeurs et élèves déjeunent aux mêmes tables. Les parents qui désireraient participer aux repas sont invités à le faire. Le matin à dix heures, un petit déjeuner facultatif est servi (certains élèves ont quitté leur domicile dès sept heures pour prendre le car de ramassage). Mais la cantine ouverte, la suppression des sonneries et la multiplication des sorties cuturelles ou sportives ne révèlent que la partie visible d'un iceberg beaucoup plus imposant. *La base, ce sont les groupements d'élèves, les savants découpages horaires et les structures de concertation.* Le reste – cet air de liberté qui surprend l'étranger, ces portes qui s'ouvrent et ces enfants qui s'expriment sans appréhension – ne fait sans doute que découler de l'adhésion à un projet éducatif commun.



Dessin de PLANTU.

Évolutions

Dans le bureau de Mme Jeanine Dorange, principale adjointe, est accroché un tableau abstrait, une mosaïque multicolore dont elle seule connaît tous les secrets. L'emploi du temps des quatre cents élèves du collège est conçu par période de quinze jours afin de briser la monotonie des semaines et de faciliter le décloisonnement horizontal (pour les matières) et vertical (entre les groupes d'élèves). La succession des heures appelées « séquences », assez complexe, est entièrement conçue en fonction de ces objectifs. Ainsi, par exemple, *tous les élèves de cinquième* ont-ils cours de français simultanément avec quatre professeurs différents, puis cours de langues dans les mêmes conditions. *Les élèves peuvent donc être répartis* en groupes de niveaux et passer éventuellement de l'un à l'autre sans bouleverser leur emploi du temps. Dans les matières où existent ces groupes – *français, maths et langues*, – les évolutions ne sont pas rares. Un tiers des collégiens en moyenne passe dans le groupe supérieur en cours d'année, un même *nombre* suit l'évolution inverse alors qu'un troisième tiers ne bouge pas. Le système permet d'allonger, le cas échéant, la durée d'un cours (cas d'une expérience de chimie par *exemple*) *quitte* à *rattraper la matière* pénalisée la semaine suivante. Deux professeurs peuvent aussi s'entendre pour regrouper leurs élèves pour un travail commun. Toutes les cinquièmes de Cloyes ont ainsi pu se retrouver dans les bois avec leurs professeurs d'éducation physique et de géographie pour réaliser un projet mêlant course d'endurance et apprentissage de l'orientation et de la cartographie.

Pour les nouveaux arrivants au collège, la composition variable des groupes et les changements d'emploi du temps sont autant de curiosités et *de sources de complication*. L'on peut côtoyer son meilleur copain en français et en sport mais pas en anglais et en histoire. Et gare à celui qui n'aura pas saisi toutes les subti*lités de son planning* horaire ! *« C'est vrai*, reconnaît une élève, *les sixièmes planent au premier trimestre. Ils arrivent parfois avec leurs affaires de physique pour le cours de sciences nat. Mais on s'y fait très vite. »* Principal avantage à ses yeux : tous les élèves et tous les professeurs se connaissent entre eux.

Les parents approuvent

Le choix des séquences de cinquante minutes, opéré en fonction des *capacités d'attention* des enfants, a aussi permis, en capitalisant les dix minutes gagnées sur chaque heure, de dégager du temps pour le tutorat, la concertation, les ateliers *et les études guidées*. Ces dernières ont lieu plusieurs fois par quinzaine simultanément pour tous les élèves d'un même niveau (classes de troisième par exemple), sous la conduite de *tous leurs* professeurs, qui peuvent aider chacun à assimiler devoirs et leçons.

Quant au tutorat, il a pris le nom de « séquence entretien » (deux fois par quinzaine) et se présente *comme une libre discussion entre un* petit groupe d'élèves et un professeur sur des sujets touchant la vie du collège, la préparation des sorties ou l'orientation scolaire. Un moment où, selon le principal, *« la relation adultes-adolescents supplante les rapports professeurs-élèves »*. Les problèmes plus personnels semblent être plus rarement abordés collectivement. Christèle, élève de troisième, *« aime bien »* ces moments de libre discussion. Dans son groupe, les derniers entretiens ont surtout porté sur l'orientation mais on a aussi abordé la question des petits vols commis au collège. Mais elle reconnaît que certains collégiens *« n'ouvrent pas la bouche »* lors de ces séquences.

Les parents d'élèves eux-mêmes approuvent la formule. M. Thierry d'Amécourt, représentant de la PEEP (fédération Schléret), organisation généralement réservée à l'égard du tutorat, analyse les « séquences entretiens » comme des « moyens d'expression » et non des séances de confession. Enfin, les professeurs ont globalement plébiscité la nouvelle organisation du temps scolaire, réajustée chaque année en fonction des suggestions de chaque équipe pédagogique. Tous, sauf trois, ont accepté d'être « tuteurs » et reçoivent pour cela l'indemnité de « professeur principal ». *Ils* participent aussi activement, avec quelques parents parfois, aux nombreux ateliers qui jalonnent les quinzaines scolaires. Né d'une concertation intense, le consensus sur le style de vie du collège et ses objectifs – définis dans son projet d'établissement – parvient presque à gommer les différences catégorielles entre enseignants. Parmi eux, le principal distingue seulement trois tendances : les leaders, les suivistes et les attentistes.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 15.)

APRÈS LE DÉBAT SUR LE RAPPORT LEGRAND

La première étape d'une réforme

LES collèges devraient se présenter, dès la *prochaine* rentrée scolaire, sous un jour nouveau. Du moins une partie d'entre eux, puisque la rénovation de ces établissements, qui accueillent tous les élèves de la sixième à la troisième, décidée par le ministre de l'éducation nationale en février 1983, concernera, dans une première étape et sur la base du volontariat, 10 à 15 % des collèges, dans lesquels elle a été préparée, voire expérimentée, au cours de cette année scolaire.

Prudence, telle est la règle que s'est fixée M. Alain Savary, tirant la leçon du passé et notamment de la *quarantaine de réformes avortées ou* ratées par ses prédécesseurs depuis la Libération. Avant de décider une nouvelle transformation, qui s'appliquera certes en douceur (il est prévu que *la totalité* des collèges soient rénovés à la fin de la période d'exécution du IXe Plan, c'est-à-dire en 1988), le ministre avait pris le temps de la réflexion.

L'effet d'une bombe

Il n'a pas fallu moins d'un an en effet à la commission d'étude qu'il a confiée à M. Louis Legrand, professeur de sciences de l'éducation à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg et ancien directeur de la recherche à l'Institut national de la recherche pédagogique, pour mener à bien sa mission. Publié en janvier 1983, le rapport Legrand, qui dérange bien des habitudes, a fait l'effet d'une bombe, notamment dans le milieu enseignant, qui a laissé exploser sa colère, y compris sous forme de grèves et de manifestations.

Si les décisions ministérielles ont désamorcé les principaux détonateurs, *elles n'en ont pas moins* conservé l'essentiel du dispositif préconisé par la commission Legrand. Le collège rénové, c'est d'abord une nouvelle organisation pédagogique.

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 14.)

On ne part pas de rien

POINT DE VUE

par FRANCINE BEST (*)

BIEN peu de responsables de la rénovation des collèges, cet enjeu des années que nous vivons, savent que les orientations d'action, d'organisation, du rapport Legrand s'appuient sur des recherches dûment conduites pendant dix ans par Louis Legrand, par des chercheurs permanents de l'INRP, par une quinzaine de collèges dits « CES expérimentaux ».

Ces recherches, comme toutes les autres, ont connu des phases d'innovation contrôlée, d'expérimentation des hypothèses principales nées de ces innovations, d'évaluation enfin.

Car les recherches en éducation ne se réduisent ni à des innovations ponctuelles et individuelles ni à une *évaluation purement quantitative et* finale. Selon sa mission et ses habitudes spécifiques (faire des recherches avec les enseignants, en s'alliant les terrains d'expérience), l'Institut national de recherche pédagogique a, pour les collèges comme *pour ses autres champs, effectué une* succession rationnelle de ces phases, où professeurs et principaux de collèges ont *joué un rôle déterminant.*

Aussi doit-on rassurer les équipes *pédagogiques qui entreprennent* ou qui continuent à changer, à rénover l'éducation et l'instruction dans les *collèges : les principes selon lesquels* s'organise la rénovation (dialectique entre groupes dits de « niveau-matière » et groupes *hétérogènes ;* les *activités* interdisciplinaires ; le suivi individualisé des élèves appelé tutorat) ont été dûment expéri*mentés et évalués. Autrement dit,* « on ne part pas de rien »... Il ne faut cesser de l'affirmer.

« On ne part pas de rien », car d'autres collèges aussi, se réclamant de la *pédagogie Freinet ou des* CRAP, ou du GFEN (1), par exemple, ont essayé, expérimenté des formules voisines de celles des CES désignés, *notamment en ce qui a trait* aux activités interdisciplinaires, aux clubs de loisirs éducatifs.

« On ne part pas de rien », puisque les évaluations des performances des élèves ont été faites et bien faites *dans les CES expérimentaux en lec*ture, en mathématiques, en sciences expérimentales.

Ces évaluations montraient une égalité, voire une légère progression *de niveau, pour les élèves moyens ou* faibles en comparaison avec les CES à filières ; seuls les préadolescents en très grande difficulté au départ progressaient très peu. Quant aux bons, très bons élèves, que les défenseurs de l'élite se rassurent : ils *l'étaient tout autant que leurs homo*logues des CES « ordinaires ». Plus globalement, les redoublements ont *été moindres, donc moins d'échecs* intériorisés, moins de sorties négatives du système... C'est ce progrès qui importe. Car rénover les collèges *ne relève pas de la fantaisie pédago*gique : c'est mettre un frein à l'échec scolaire existant, aux redoublements *généralement peu profitables,* aux orientations par l'échec.

Ces recherches et leurs résultats écrits dans « Vers un autre collège » (2) et dans la collection « *Collèges, collèges, collèges* » (3) permettent d'insister à bon droit sur l'idée de pédagogie différenciée.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les groupements variables *d'élèves.* Mais pour que pédagogie différenciée il y ait, il ne faut pas se contenter de créer des groupes de « niveau par matière ». Se contenter *de cela* — et c'est un danger qui se profile à l'horizon des collèges en rénovation, — c'est revenir aux filières ségrégatives, réenfermer des élèves *en transition,* en classe préprofessionnelle de niveau (CPPN), sans que nul progrès, nul espoir, ne puissent se faire sentir. Bref, *c'est tourner le* dos à une authentique démocratisation des collèges.

Il faut bien comprendre que c'est l'équilibre, la flexibilité entre groupes *de niveau et groupes hétérogènes,* qui comptent, que, plus encore, c'est le trio équilibre groupes homogènes — *groupes hétérogènes ; aide indivi*dualisée (tutorat) ; interdisciplinarité qui peut changer les choses, permettre de *meilleures études, améliorer* l'existence au collège. C'est ce que nous ont appris les recherches antérieures.

Peut-être, voulant que chaque collège avec sa volonté propre puisse choisir son axe principal d'entrée dans la rénovation, n'a-t-on pas suf*fisamment insisté sur les liens entre* ces trois aspects. Un seul exemple : le tutorat permet, entre autres choses, comme des *conseils d'orien*tation progressifs et continus, de pallier les difficultés d'organisation du travail qui pourraient naître de la variété et de la variabilité des groupes d'élèves.

Mais s'agripper aux collèges pour faire reculer le taux de redoublement, pour rendre possible à tous l'accès à des *études longues, ne suffira pas.* Un autre lien existe, qu'il faudra explorer par de nouvelles recherches dans un avenir proche : celui du collège *avec son amont : l'école élé*mentaire. Actuellement, une importante recherche se déroule à l'INRP, qui porte sur l'articulation entre *l'école et le collège.* La « consultation-réflexion des écoles », qui s'est, elle aussi et heureusement, appuyée sur des *recherches conduites antérieurement* à l'INRP, montre que le grand enjeu, au moment où se noue l'avenir scolaire d'un enfant, c'est l'âge de cinq-*huit ans.* Le redoublement du cours préparatoire, non seulement s'avère inutile mais préfigure (ou engen*dre ?*), avec des pourcentages effarants, des redoublements ultérieurs au collège, si ce n'est en fin d'école *élémentaire.* Sait-on *qu'un sur* cent redoublants de cours préparatoire parvient au baccalauréat ? Que les élèves de CPPN *sont* à 100 % d'ex-redoublants de cours préparatoire ?

Dès l'âge le plus jeune

Il ne suffit pas de parler ou de s'intéresser à la rénovation des col*lèges : c'est à l'ensemble de la popu*lation enfantine, dès l'école maternelle, qu'il faut penser.

Raisonner enfin en partant de l'âge le plus jeune pour aider chacun dans *la* succession des étapes de la scolarité ; refuser *d'entrer* dans une logique illogique qui parte des exigences de l'entrée à Polytechnique *pour en écraser* tout *un cursus* scolaire, jusques et y compris le cours préparatoire, tel est le renversement *qu'il faut opérer si l'on* veut que les écoles, les collèges, soient ceux de tous les enfants.

Les collèges, contrairement à ce que crient très fort les pessimistes, ceux qui se rénovent, ne sont pas *mal partis du tout. Même si,* à bon droit, les enseignants de ces collèges se plaignent de la lourdeur de la tâche, la *plupart s'y adonnent* avec courage et dévouement, sous l'impulsion du principal ou d'une partie des professeurs.

Revenir à l'attention aux *enfants,* aux élèves : c'est pour eux, non *contre eux, que doit fonctionner le* système scolaire et que chacun d'entre nous peut l'améliorer. Et, pour cette *amélioration, il faut et il faudra* toujours des recherches importantes et ambitieuses, utiles socialement, rigoureuses scientifiquement.

(*) Directrice de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP).

(1) *Cercles de recherche et d'action* pédagogiques et Groupe français d'éducation nouvelle.

(2) *Numéro 118 de la revue de* l'INRP, *Recherches pédagogiques.*

(3) Editions INRP, 29, rue d'Ulm, *75005 Paris.*

La première étape d'une réforme

(Suite de la page 13.)

A chaque niveau (sixième, cinquième, quatrième, troisième), les élèves sont regroupés non plus en classes mais en « ensembles » hétérogènes beaucoup plus importants numériquement (de l'ordre d'une centaine au maximum). Chaque *ensemble est constitué de « divisions »* elles aussi hétérogènes, qui ne peuvent dépasser vingt-six élèves. *Chaque équipe d'enseignants* responsable d'un ensemble pourra cependant décider, après un temps d'observation, de constituer des groupes homogènes *d'élèves* de même niveau en français, mathématiques et langue vivante. La compo*sition de ces groupes* n'est *évidem*ment pas la même pour chacune de ces trois disciplines. Elle n'est pas *non plus définitive et peut changer* au fur et à mesure des progrès de chaque élève, qui doit aussi pouvoir avancer à son rythme.

Les équipes pédagogiques peuvent adapter ce schéma en fonction des réalités de chaque établisse*ment. Il leur est demandé cependant* de ne pas reconstituer de filières ségrégatives.

Cette nouvelle structure requiert de la *part* des *enseignants,* outre leurs heures de cours, travail collectif et concertation. D'autant qu'ils sont *incités à développer les activités* interdisciplinaires. Leur service *inclut d'autre part une tâche nou*velle, du moins en France : le tutorat. Cette disposition controversée doit permettre à chaque enseignant de suivre individuellement le travail scolaire et l'évolution de quelques élèves.

Contestation

Ainsi précisée, la mission des enseignants aurait pu s'accompagner d'une nouvelle définition de leur service hebdomadaire. Mais le ministère se refuse à quantifier *nationalement « les heures que les enseignants consacrent à leur travail en commun et aux élèves en dehors des heures de classe ».* Il a été décidé pour l'instant d'aligner le nombre d'heures de cours hebdomadaires des professeurs d'enseigne*ment général de collège* (PEGC) des établissements volontaires pour la rénovation sur celui des certifiés, à savoir dix-huit heures (au lieu de vingt et une heures), auxquelles s'ajoutent trois heures pour le travail collectif.

*Cet aspect de la réforme des col*lèges est le nœud autour duquel se cristallise la contestation de bien des syndicats (à l'exception du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), pour qui la rénovation ne va pas assez vite) et qui porte en germe *l'échec ou la réussite de toute* l'entreprise.

Autre innovation : le rééquilibrage des activités proposées aux *élèves en faveur des enseignements* artistiques, de l'éducation physique et de la technologie. Mais sa mise en œuvre concrète demandera du temps, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires.

Parallèlement, de nouveaux programmes doivent être définis, correspondant aux objectifs à atteindre à la fin de la scolarité obligatoire. Il s'agit en définitive de substituer à la *sélection par l'échec, qui est trop* souvent de règle dans les collèges, une pédagogie de la réussite, et de permettre à chaque jeune de s'orien*ter positivement en fonction de ses* goûts et de ses aptitudes, les plus démunis bénéficiant d'un enseignement adapté à leurs besoins. Cela ne supprime pas l'orientation vers l'enseignement professionnel, y compris à la fin de la classe de 5e, orientation qui est maintenue à titre volontaire seulement, tandis que l'admission en section d'éducation spécialisée devrait être mieux contrôlée.

Les enseignants ont un rôle privilégié à jouer dans la mise en place de la rénovation des collèges, dont ils sont les « acteurs » principaux. Pour les y aider des stages de formation continue, répondant à la *demande des équipes pédagogiques,* ont d'ores et déjà commencé. D'autre part, le rôle et la composition des conseils d'établissement doivent être revus pour donner aux collèges les moyens d'élaborer leur projet pédagogique, c'est-à-dire leur *politique, et d'en être réellement res*ponsables.

CATHERINE ARDITTI.

Les voies du changement sont semées d'embûches

A la tribune, les hommes qui ont donné leurs noms à des rapports sur le système éducatif ; dans la salle, une centaine d'enseignants, de jeunes, d'éducateurs qui un peu partout en France tentent d'innover, d'éduquer autrement. La journée de débat organisée le mois dernier par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) aurait pu se transformer en séance d'autosatisfaction. Mais ces formateurs audacieux, qui ici dédoublent des classes, là pratiquent la pluridisciplinarité ou ailleurs essayent de mettre en place de nouveaux types de lycée, n'ont pas cherché à se prétendre supérieurs aux autres enseignants.

Des expérimentations entreprises depuis 1981, ils parlent simplement, évoquant leurs réussites mais aussi leurs échecs, pour essayer de faire de l'école un endroit où tous les élèves apprennent et acquièrent une formation. Au-delà de leurs essais, de leurs tâtonnements, souvent différents, ils confrontent leurs points de vue sur les obstacles qui entravent l'innovation. Les résistances des parents, de l'administration, des collègues, voire des élèves eux-mêmes, sont examinées.

M. Gabriel Cohn-Bendit, pionnier du lycée autogéré de Saint-Nazaire, explique que *« le changement dans les méthodes pédagogiques ne pouvait être imposé à ceux qui le refusaient »*. Un professeur des Yvelines raconte comment une expérimentation *« pourtant reconnue par la direction des lycées »* se trouvait en butte aux tracasseries d'une administration tatillonne. Une directrice de lycée d'enseignement professionnel (LEP) dénonce les blocages des services académiques, qui n'apprécient que modérément tout bouleversement à leur méthode de travail ancestral. Un de ses collègues *« croyait aux décisions prises collectivement par les conseils d'établissement »*. Il a déchanté lorsque des responsables rectoraux lui ont dit : *« Mais c'est à vous de filtrer les propositions des enseignants. »*

Les voies de l'innovation sont semées d'embûches. Il faut, selon l'expression d'un participant, *« savoir se garder de tous côtés »*. Ne pas inquiéter les élèves, ne pas choquer leurs parents, prévenir l'administration, maintenir le contact avec les collègues, qui souvent deviennent accusateurs... la tâche est difficile. A ce petit jeu, les énergies s'essoufflent, les bonnes volontés deviennent plus rares.

« Au début nous avons accepté que quelques enseignants de seconde passent plus de temps au lycée », raconte un professeur qui a participé à une expérience de travail parallèle dans deux classes. *« Nous nous retrouvions le soir et souvent pendant les week-ends pour parler des classes, des méthodes pédagogiques, des cours que nous préparions. Face à l'hostilité des collègues, aux critiques des syndicats, à la pesanteur de l'administration, nous avons tous, petit à petit, abandonné. »* Dernier épisode de cette tentative à la rentrée, lorsque le censeur a annoncé aux *« innovateurs »* qu'ils préviendraient les autres enseignants que c'était à cause des expérimentations qu'ils auraient de mauvais emplois du temps. *« Que faire face à une telle réaction ? »*

L'Assemblée n'a pas apporté de réponse. Les difficultés auxquelles se heurtent ceux qui veulent changer le fonctionnement du système éducatif sont rencontrées par tous les participants.

Ces inquiétudes, ces désillusions parfois, MM. Louis Legrand et Antoine Prost, auteurs de rapports sur les collèges et les lycées, ont tenté de les dissiper. *« Je pense que sur le terrain on peut faire des essais »*, explique M. Legrand. *« C'est dans ce sens que je souhaite une évolution d'attitudes, de manières de vivre ensemble. »* Mais, selon le pédagogue, des conditions structurelles sont nécessaires. *« Il aurait fallu non pas des circulaires impératives mais un cadre institutionnel d'établissement rénové qui permette toutes les prises de décision et toutes les innovations, et que la chose soit clairement affichée et décrite. »* Amer, M. Legrand a regretté le manque de courage du ministère, avouant même que, pour les collèges, *« la partie [était] presque perdue »*.

Déception semblable de la part de M. Prost, qui évoque *« l'incapacité du ministère à impulser le changement »*. Selon lui, le ministère est une machine administrative faite pour gérer et pour encadrer, *« ce n'est pas une administration de mission qui sait comment s'y prendre pour dynamiser tout un secteur »*. Manque de communication, absence aussi de volonté politique, car, pour M. Prost, si le ministère est incapable d'aller expliquer aux enseignants dans les établissements ce qu'il souhaite faire, il ne peut ensuite leur reprocher de ne pas comprendre ses intentions.

M. Prost se déclare *« relativement pessimiste »*, mais il fait quand même la différence entre le présent et le passé. *« Il se passe, malgré tout, des quantités de choses dans les établissements, et le gouvernement actuel a fait preuve d'un certain libéralisme. Il existe des innovations qui n'auraient pu se faire avant. »*

Des propos peu stimulants pour des enseignants, isolés dans leur collège ou dans leur lycée, qui souhaitent innover. Qui souhaitent, surtout, selon l'expression de Mme Nicole Notat, secrétaire national de la CFDT, *« à l'heure où les modes de production se modifient, les mutations se succèdent que l'école s'interroge et évolue »*.

SERGE BOLLOCH.

Libres enfants de Cloyes-sur-le-Loir

(Lire la suite page 13.)

A l'inégalité statutaire des temps de *service* dus par chaque catégorie répond à Cloyes une quasi-*uniformité* des horaires des cours au sens strict. Un professeur certifié y accepte qu'un collègue PEGC ne fasse pas plus d'heures de cours classiques que lui, mais le second compensera en donnant davantage de séquences-ateliers ou d'études guidées. *« On ne sait même pas qui est certifié et qui ne l'est pas »*, assure Mme Françoise Lévêque, professeur certifiée d'histoire-géographie syndiquée au SNES. Les revendications de son syndicat sur les horaires dans les collèges en rénovation sont déjà une réalité à Cloyes, estime-t-elle : *« Je fais dix-huit heures de service, dont quinze séquences de cours. Tout le reste : tutorat, concertation, étude guidée, ateliers, est inclus dans mon horaire. »*

A la grande satisfaction du principal, les clivages syndicaux ont été atténués au point que telle syndicaliste peut s'avouer *« pas très mordue »*. Les bagarres de chapelle ont fait place à un débat de fond sur le thème : « Que faire des élèves en difficulté ? » Une unanimité s'est dégagée sur un point : supprimer le redoublement (sauf en troisième) pour n'éliminer personne. Les discussions sur tous les autres sujets sont favorisées par la quasi-permanence de l'équipe pédagogique. Cette année, seuls deux professeurs sur vingt-huit ont demandé leur mutation. L'expérimentation menée depuis douze ans et l'ambiance conviviale qui règne à François-Rabelais ont fixé nombre d'enseignants parachutés à Cloyes au début de leur carrière. *« Les opposants sont partis depuis longtemps »*, précise Mme Martine Moulin, professeur d'éducation physique, qui avoue être restée elle-même au collège *« à cause de l'expérimentation »*.

Les opposants ? Il faut pousser la porte d'une des salles réservées à la *section d'éducation spécialisée* (SES) pour les rencontrer. François *et* Fanny Lapierre, *qui accueillent* dans leurs deux classes les enfants les plus *difficiles de l'établissement*, forment le dernier carré de résistance à la *« rénovation » telle que la* conçoit M. Laudignon, le principal. *Ils* refusent l'intégration *de la SES* dans les groupes de niveau du collège *souhaitée par leur supérieur* et surtout contestent les résultats satisfaisants *affichés par* l'établissement. Défenseurs de la tradition des *« vieux instits qui apprenaient d'abord à lire, écrire et compter »*, ils fustigent le *« collège vitrine »* et sa *« mystification pédagogique »*. Certes, reconnaît M. Lapierre : *« Les enfants sont heureux car l'école s'est transformée en colo. On leur parle de l'Egypte ancienne mais ils ne savent pas lire ! »* Les enfants de la SES dits « déficients *intellectuels* » *ont* même réussi un examen auquel des élèves de troisième du collège ont échoué, assure-t-il. La guérilla de principe se double depuis plusieurs années d'une violente querelle de personnes. Le couple de la SES accuse le principal d'avoir obtenu *« l'élimination des opposants »* après s'être livré à leur égard à des *« pratiques odieuses »* en entrant par exemple dans leur classe sans frapper. *« Navré »* d'une telle situation, le principal n'en prend pas ombrage outre mesure. *Il* ne met pas en cause la qualité d'enseignant des irréductibles *de la SES* mais regrette qu'ils maintiennent un *« ghetto supplémentaire »* pour les enfants à problèmes.

La dissidence de deux enseignants de la SES n'est plus aujourd'hui un sujet de mobilisation pour leurs collègues « légitimistes » du collège. L'annonce de deux suppressions de postes motivées par une baisse d'effectifs à la prochaine rentrée a réveillé leur combativité. D'autant qu'elle coïncide avec l'insertion officielle de l'établissement dans le processus de rénovation issu du rapport Legrand. Difficile pour les professeurs concernés de *ne pas faire le* rapprochement. François-Rabelais avait été bien doté depuis longtemps en tant que collège « chargé d'expérimentation » mais *aussi* grâce à l'implication financière des communes qu'il dessert. *La consécration* de l'expérimentation conduite depuis *douze ans sonnera-t-elle le glas* de cette relative prospérité matérielle ? *« Quel paradoxe ce serait ! »*, soupire M. Jean-Pierre Ferrand, vice-président du conseil local des parents d'élèves FCPE (fédération Andrieu), qui salue avec ferveur l'engagement des enseignants de Cloyes au service des enfants et la démocratie qui règne selon lui au collège. L'alignement financier du collège sur ses homologues du département – dont dix-huit se sont déclarés en rénovation – ôtera, en tout cas, un argument à ceux qui expliquaient sa réussite par une situation matérielle privilégiée. Le collège de Cloyes ne s'était pas lancé dans l'expérimentation pour grignoter une quelconque carotte. Il s'est joint sans trop d'illusions à la « cuvée Legrand » de 1984, en souhaitant très fort ne pas enliser son enthousiasme dans les sables chauds d'une réforme venue d'ailleurs.

PHILIPPE BERNARD.









EN BREF

Les pirates de l'air iraniens assignés à résidence

Les trois officiers et le fonctionnaire civil iraniens qui avaient détourné un avion de l'aéronavale iranienne et s'étaient posés à Nice, le 19 juin, demandant l'asile politique en France (*le Monde* des 20 et 21 juin), ont été provisoirement assignés à résidence dans la région bordelaise. M. Etienne Ceccaldi, préfet de police des Alpes-Maritimes, a indiqué qu'il leur faudrait choisir un autre pays d'accueil, le gouvernement français n'étant pas disposé à leur accorder le droit d'asile. D'autre part, l'appareil et les quatre autres Iraniens qui y avaient pris place lors du détournement devraient regagner l'Iran dès qu'un équipage sera arrivé à Nice. Enfin, le gouvernement iranien a demandé, dès le mercredi 20 juin, l'extradition des quatre auteurs du détournement.

Intoxication au chrome à Poissy

Une quinzaine de personnes ont été intoxiquées par des émanations de chrome à Poissy (Yvelines) à la suite d'une fuite survenue, le 10 juin, dans l'usine Floquet-Monopole, sous-traitant des établissements Talbot. Le chrome échappé de la cuve est passé dans le circuit de ventilation et s'est ensuite répandu dans l'atmosphère, d'où il est retombé sur des cultures maraîchères voisines. Une quinzaine d'hectares ont été pollués.

La municipalité de Poissy a lancé, le 20 juin, une mise en garde aux habitants pour qu'ils évitent de consommer les produits des vergers et potagers du secteur contaminé. Les personnes intoxiquées présentent des troubles gastriques et des rougeurs cutanées.

● *Dioxine : une usine fermée à Hambourg.* – Le groupe chimique allemand Boehringer a dû fermer son usine de Hambourg sur décision des autorités de la ville, le 19 juin, après que des traces de dioxine eurent été décelées dans des déchets d'insecticide à base de chlore. C'est la première fois, en Allemagne fédérale, qu'une campagne de presse soutenue par les mouvements écologistes aboutit à la fermeture d'une usine polluante.

L'élément déterminant, dans la campagne menée contre l'usine, avait été la présentation de documents montrant huit bébés affligés de malformations monstrueuses, rappelant les effets des défoliants à l'agent orange utilisés par les Américains pendant la guerre du Vietnam. Même si le lien entre ces malformations et les déchets de l'usine chimique ne sont pas prouvés, le risque était trop grand pour ne pas interdire la fabrication des insecticides au chlore.

● *Michele Zaza peut être extradé.* – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, le 20 juin, un avis partiellement favorable à l'extradition de Michele Zaza, trente-neuf ans, demandée par les autorités italiennes qui l'accusent d'avoir été l'un des chefs de la Mafia napolitaine. Si la France décide d'extrader Zaza, ce dernier ne pourra donc être jugé que pour trafic de stupéfiants, falsification de son passeport et tentative de corruption d'un policier italien. Michele Zaza avait été arrêté à Paris, le 15 avril.

● *« Hara-Kiri » et « Photo » condamnés.* – La 11e chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé, le 20 juin, le jugement de la dix-septième chambre correctionnelle, qui avait relaxé, le 18 novembre 1983, M. Georges Bernier, directeur de *Hara-Kiri*, et M. Jean-Marie Gourio, cosignataire des commentaires illustrés de dessins sur l'accident de la route près de Beaune (Côte-d'Or), au cours duquel quarante-six personnes, dont quarante-quatre enfants, avaient péri brûlés, le 31 janvier 1982. Pour *« injures publiques envers les parents des victimes et contre la mémoire des morts »*, les deux prévenus ont été condamnés chacun à 20 000 francs d'amende et ensemble à 5 000 francs de dommages et intérêts envers l'Association de défense des familles des victimes.

D'autre part, la société éditrice du mensuel *Photo* a été condamnée le même jour par la première chambre civile de Paris à verser 50 000 francs de dommages et intérêts à la mère de Jacques Mesrine pour *« atteintes à la vie privée »*. Dans son numéro de novembre 1983, le mensuel avait publié des photographies de Mesrine abattu dans sa voiture le 21 novembre 1979 et de son cadavre, photos prises à l'institut médico-légal. Pour le tribunal, *« le droit au respect de la vie privée s'étend par-delà la mort à celui de la dépouille mortelle, et nul ne peut reproduire et livrer au public l'image d'un mort sans le consentement de sa famille »*.

La reprise du procès des faux Mondrian

Après plus d'un mois de relâche, le procès des faux Mondrian – ces trois tableaux acquis pour six millions de francs par le Centre Georges-Pompidou en 1978 puis refusés – a repris le 20 juin devant la 31e chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* des 11 et 12 mai). M. Germain Viatte, conservateur du Centre Georges-Pompidou, a notamment indiqué qu'à l'époque *« il y avait un certain secret qu'il fallait respecter* [dans cette affairez) *pour éviter des fuites malencontreuses »*.

Déjà préoccupés par l'absence de toiles majeures de Mondrian dans les collections nationales, les responsables du Musée d'art moderne étaient surtout soucieux de conduire cette affaire avec discrétion.

Si M. Viatte reconnaît aujourd'hui que le Centre Georges-Pompidou a fait preuve d'un certain aveuglement et subi *« une sorte d'intoxication »*, il souligne que la procédure d'achat a pu être enrayée à temps.

M. Halbwax demande la dissolution de la « police des polices »

M. Rémy Halbwax, secrétaire général du Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), révoqué de la police nationale à la suite des manifestations policières du 3 juin 1983, a demandé, le 20 juin à Paris, la *« dissolution immédiate »* de l'Inspection générale des services (*IGS*), la « police des polices ». Selon lui, son directeur, M. Guy Badin, a été *« chargé de l'épuration dans la police »*.

Au cours de la même conférence de presse, M. Paul Florentz, secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels (USC) de la police, seconde force syndicale dans la police en tenue, a estimé que *« l'IGS, qui a servi pendant des années à défendre les fonctionnaires, ne sert aujourd'hui qu'à enfoncer tous ceux qui sont considérés comme des gens mal pensants »*. S'ils ne sont pas entendus – ce qui est certain – l'USC-Police et le SIPN se considéreront *« en guerre avec la préfecture de police de Paris »*.

● *Les suites de l'enlèvement de M. Lipsky.* Après l'enlèvement, du 14 au 19 juin, de M. Claude Lipsky, ancien animateur du Patrimoine foncier, et son évasion, la police judiciaire de Versailles a entendu plusieurs personnes. Il s'agit, notamment, de trois membres de la famille propriétaire de la ferme de Chauffour-les-Bonnières, dans les Yvelines, dans laquelle M. Lipsky a été séquestré. Les policiers ont d'autre part interpellé M. Ali-Patrick Hamouda, trente-trois ans, locataire de la ferme et propriétaire d'une boucherie à Mantes-la-Jolie.

SCIENCES

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'OCÉANOGRAPHIE FRANÇAISE

L'IFREMER donnera la priorité aux programmes technologiques et industriels

Le décret créant l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) a été publié au *Journal officiel* du 8 juin. Décidée le 1er décembre 1982, la création de l'IFREMER consacre la fusion du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) (1). Les budgets des deux organismes resteront toutefois distincts jusqu'à la première réunion du conseil d'administration, vraisemblablement à la fin du mois d'octobre.

Il y a toutes chances pour que le futur président de l'IFREMER soit M. Yves Sillard, président du CNEXO depuis 1982. M. Jean-Paul Troadec, directeur de l'ISTPM, devrait être nommé directeur général adjoint, chargé des ressources vivantes. Cette continuité prévisible permet donc à M. Sillard de mettre en place dès maintenant les nouvelles structures et de définir les grandes options de l'IFREMER, marquées par la priorité donnée aux programmes technologiques et industriels.

Le nouvel organisme emploie 1 147 personnes (724 venant du CNEXO et qui sont toujours sous contrat de droit privé et 423 de l'ISTPM qui gardent leur statut de fonctionnaires), auxquelles il faut ajouter les 400 personnes de Genavir, filiale qui a la charge du fonctionnement de 13 navires de recherche, et les 50 personnes de la filiale France-Aquaculture, qui diffuse et commercialise les nouvelles techniques de l'aquaculture.

Les structures de l'IFREMER marquent un changement profond par rapport aux deux organismes précédents. Avant la fusion, chaque grand programme était placé sous la responsabilité d'un directeur installé au siège de l'établissement (Paris pour le CNEXO, Nantes pour l'ISTPM), mais les directeurs des centres avaient autorité sur les équipes travaillant à domicile. Désormais les directeurs des centres (Boulogne-sur-Mer, Brest, Nantes, et Toulon) assurent seulement le support logistique et administratif des équipes. Celles-ci sont fonctionnellement rattachées à l'une des trois directions thématiques installées à Paris :

– *Direction des ressources vivantes* : M. Jean-Paul Troadec, biologiste ;

– *Direction de l'environnement et de la recherche océanique* : M. Jean-Pierre Chassaing, physicien venu du Centre national d'études spatiales (CNES), qui a ainsi en charge l'environnement littoral, l'océanographie physique, la géologie, la géophysique et la géochimie marines ;

– *Direction de l'ingénierie et de la technologie* : M. Jean-Paul Guinard, ingénieur venu de l'industrie.

Trois comités (un scientifique, un pour les ressources vivantes, un pour la technique et l'industrie) sont placés auprès du président pour l'assister et le conseiller.

Comme M. Sillard l'avait annoncé (*le Monde* du 18 novembre 1983), la priorité est donnée aux programmes technologiques et industriels. L'IFREMER se démarque ainsi notablement des orientations passées du CNEXO.

De l'argyronète au SAGA

Les programmes technologiques et industriels bénéficieront de quelque 83 à 90 millions de francs (en investissements) par an. Pour l'intervention sous-marine (30 millions de francs par an) seront privilégiés : d'une part la recherche sur les robots autonomes pour l'exploration, l'étude et l'éventuelle exploitation des grands fonds marins ; d'autre part, la refonte et l'achèvement du SAGA (sous-marin à grande autonomie), nouveau nom donné à l'argyronète dont le projet avait été lancé en 1968 et la construction abandonnée en 1971 par le CNEXO et l'Institut français du pétrole.

Coût de la mise au point du SAGA : environ 135 millions de francs (certains disent 150 millions) pour la période 1983-1986. Cette somme sera répartie à parts égales entre l'IFREMER, le Comité d'études pétrolières marines et la société Comex. Toutefois le partage pourrait être fait en quatre quarts si une société canadienne devenait partenaire dans ce projet. Avec la très récente mise au point par les Suédois d'un moteur Stirling à cycle fermé, avec la possibilité de stockage d'oxygène liquide dans des récipients en matériaux composites, le SAGA devrait être doté d'une autonomie d'une vingtaine de jours en plongée, ce qui lui permettrait de se déplacer et de « travailler » sous la glace de mer.

Cette capacité serait encore plus grande si les Canadiens réussissaient à construire et à installer sur le *SAGA* un petit moteur nucléaire.

Autre chapitre technologique important : les nodules polymétalliques qui reçoivent 25 millions de francs par an pour la mise au point du prototype de Préleveur libre autonome (PLA) et l'étude d'optimisation d'un système de ramassage. L'IFREMER et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), réunis dans un groupement d'intérêt public, travaillent sur ces projets auxquels l'Allemagne fédérale pourrait aussi s'intéresser.

L'énergie thermique des mers bénéficie de 15 millions de francs par an pour l'étude d'une centrale de 5 MW dont un prototype pourrait être installé à Tahiti.

Parmi les technologies navales (8 à 10 millions de francs par an), l'IFREMER veut jouer le rôle de locomotive de l'industrie française en s'intéressant aux navires non conventionnels. Il a ainsi racheté à la société Bertin les brevets d'un aéroglisseur et a proposé un tel engin à l'Arabie Saoudite pour servir de support à la surveillance de l'environnement côtier. Il étudie ou fait étudier l'optimisation des navires de pêche, des matériaux nouveaux et les calculs par informatique qui pourraient être utilisés dans la construction navale.

Les ressources vivantes – deuxième secteur prioritaire – reçoivent 40 millions par an en premier lieu pour la transformation et la valorisation des produits de la mer, ensuite pour la gestion des stocks des espèces (sauvages) pêchées ainsi que pour l'aquaculture nouvelle.

Le thème « environnement et recherche océanique » bénéficie de 40 à 45 millions de francs par an qui sont surtout consacrés à l'exploitation et à la définition d'un permis minier de nodules polymétalliques, à l'exploration des grands fonds marins (le fossé du Japon en 1984 et 1985, en collaboration avec les Japonais), à l'hydro-thermalisme sous-marin, à l'océanographie spatiale et à la tomographie acoustique qui permet de mieux connaître la circulation marine et la structure des eaux des océans.

YVONNE REBEYROL.

(1) Pour 1984, après les amputations qu'ont subies les organismes de recherche, le CNEXO dispose d'un budget de 530,4 millions de francs et de l'ISTPM de 95,6 millions de francs.

Le Monde

LIVRES

Michel Foucault, les plaisirs et la morale

• *Quand l'histoire de la sexualité nous conduit chez les Grecs et les Latins.*

QUEL étrange destin que celui de cette *Histoire de la sexualité*, entreprise gigantesque dont les bifurcations insolentes sont le reflet d'une pensée toujours en mouvement, conquérante et insatiable.

En 1976, Michel Foucault en publie le premier tome, *la Volonté de savoir*, qui se présente comme l'introduction théorique, volontairement rapide et tranchée, d'un ensemble de six volumes. Il annonce la couleur, présentant, avec une sorte de jubilation fiévreuse et magistrale, une thèse dont il se réserve de polir les détails et les démonstrations dans les ouvrages ultérieurs. Il n'est pas vrai, dit-il, que le sexe soit l'objet d'interdits et de répression dans la société contemporaine (c'est-à-dire celle qui s'est construite depuis le dix-*huitième siècle*). *Celle-ci*, tout au contraire, en a fait son souverain. La « sexualité » est une invention moderne qui, par la religion, l'éducation, la morale, la psychologie, la médecine, la justice, la politique familiale, la biologie... nous gouverne tous. C'est le secret le moins bien gardé qui soit et nous ne cessons de l'interroger pour qu'il nous dise la vérité sur nous-mêmes.

Volontairement provocante, cette affirmation suscite des réactions gênées, tant elle va à l'encontre des idées alors en faveur. Prudemment, les commentateurs attendaient les développements ultérieurs pour ajuster leur jugement.

Or ceux-ci ne viennent pas. Depuis huit ans, Michel Foucault est silencieux, ne publiant que des livres sur des sujets limités. Et une rumeur prend corps. Le grand philosophe ne serait-il pas en panne ?


Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE

N'a-t-il pas dû renoncer à développer une idée dont il a reconnu la fausseté ? L'entreprise n'était-elle pas démesurée ou absurde ?

En fait, seuls les fidèles qui suivaient ses cours au Collège de France savaient qu'il n'en était rien. Et que ce long silence était simplement dû au fait que, changeant soudain d'orientation, Foucault était en train d'apprendre un nouveau métier : celui d'historien de l'Antiquité. « *Que vaudrait l'acharnement du savoir*, dit joliment Foucault, *s'il ne devait assurer que l'acquisition des connaissances, et non pas, d'une certaine façon et autant que faire se peut, l'égarement de celui qui connaît ? Il y a des moments dans la vie où la question de savoir si on peut penser autrement qu'on ne pense et percevoir autrement qu'on ne voit est indispensable pour continuer à regarder ou à réfléchir.* »

Ainsi Foucault, préférant le plaisir de l'aventure à la sécurité des sentiers balisés (fût-ce par lui-même), se livrait aux délices de l'égarement, alors que le public l'attendait bêtement là où il avait dit qu'il passerait.

Le tome II, intitulé *l'Usage des plaisirs*, nous conduit chez les Grecs du quatrième siècle avant Jésus-Christ ; le tome III *le Souci de soi*, chez les Latins du deuxième siècle après J.-C. Un quatrième (et dernier) volume est prévu pour l'an prochain : *les Aveux de la chair*, sur la patristique chrétienne.

Foucault s'explique, dans l'introduction de *l'Usage des plaisirs*, sur les raisons de son changement de cap.

Son propos, nous dit-il, n'était pas de faire une histoire des idées ou des mentalités, mais l'analyse d'une expérience particulière : celle par laquelle « *les individus ont eu à se reconnaître comme sujets d'une « sexualité »*. Or, cette notion-là de la sexualité et du désir n'est pas une donnée intemporelle, un invariant. Elle est historiquement située. C'est une invention moderne, issue de l'expérience chrétienne de la chair *et du péché. D'où l'idée d'aller voir* en deçà, de remonter le temps pour analyser la façon dont s'est constitué « *l'homme de désir* ».

Le projet de Foucault est maintenant d'« *analyser les pratiques par lesquelles les individus ont été amenés à porter attention à eux-mêmes, à se déchiffrer, à se reconnaître et à s'avouer comme sujets de désir* ». Bref, l'histoire de la sexualité devait se transformer en une « *histoire de l'homme de désir* ».

La principale découverte qu'a faite Foucault par cette exploration dans la « généalogie » du désir a été de pouvoir observer la constitution de la morale. La question en suspens était en effet la suivante : comment, dans une société qui ne comporte pas d'interdit majeur, l'homme en est-il arrivé à se façonner une pratique sexuelle ? Par quels mécanismes, à partir de quelles expériences, le comportement sexuel est-il devenu « *un objet d'inquiétude, de débat et de réflexion* » ?

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 20.)

le feuilleton

« LES TROIS ARBRES DE PALZEM », de Giono

Aller l'amble

CE livre de Giono n'est pas un roman inédit retrouvé derrière *une solive de Manosque ; hélas ! non. Ce n'est qu'un recueil* de chroniques, à placer du côté des *Terrasses de l'île d'Elbe*, qui réunissait en 1976 d'autres articles épars dans la presse. Ces textes-ci ont paru entre 1951 et 1965. Les dates importent peu. L'événement, Giono s'en détourne plus qu'il n'y colle, comme on dit vilainement dans les journaux. L'actualité ne lui sert qu'à vérifier sa méfiance envers le monde tel qu'il va. C'est le présent *repoussoir des passéistes.*

J'ai écrit : « *ce n'est qu'un recueil* ». Je savais que j'aurais à *me corriger aussitôt. La chronique n'est pas un genre mineur*, dès lors qu'un créateur tient la plume, et qu'elle se glisse entre les pages d'une œuvre capitale, comme c'est le cas. L'écrivain va l'amble (se dit d'un cheval qui en prend à son aise avec les règles du trot et se laisse distancer). Il n'est pas tenu par le carcan du récit à mener. L'observation moraliste, son outil de base, musarde. On

par Bertrand Poirot-Delpech

pense à Picasso griffonnant sur une nappe de bistrot, aux gammes avec lesquelles l'orchestre s'accorde avant d'attaquer le morceau promis. Le plaisir y est déjà.

Chaque lecteur retient de la ballade ce qui lui chante. J'ai appris que Ravaillac, pour tuer Henri IV, avait touché un sou. Vous *saviez ? Plus connu : le bonheur n'est pas un instinct aimable* ; rien à voir avec ce qu'en montrent les scènes champêtres des toiles de Jouy. Il rend féroce. Il veut des chassés autant que de chasseurs. Y mêler morale et contrat social, c'est peine perdue ; et duperie.

EN France, on aime les écrivains avec racines. Cela fournit une étiquette de plus. Giono égale cigales. Faux. Du train qui l'emmène à Bordeaux, il est capable de parler des paysans de Langon comme Mauriac soi-même. Affaire de haine pour la ville ? Il y a de cela. L'architecte, le génie militaire, l'ingénieur qui construit Pierrelatte ou les autos, les metteurs en rangs, en files, en étages, *Giono ne les porte pas dans son cœur. On dirait que certains ustensiles modernes envahissent nos existences pour la seule raison qu'ils ont été « inventés ». Si vous récusez cette logique, on* vous fait grief de bouder votre époque ; donc la vie.

Giono, bouder la vie ? Il l'aime tant, au contraire, que le risque de suicide collectif le hante. Vous connaissez l'histoire des « bobacs » ? Sans raison, ces marmottes des steppes font 3 000 kilomètres, elles qui ne sont pas douées pour la marche, elles passent des fleuves, procréent gaiement en route, repoussent les attaques des renards, tout ce tintouin pour, quatre mois après, se jeter méthodiquement dans l'océan Glacial Arctique, dont pas une ne réchappe ! Si cet élan absurde les prenait depuis la nuit des temps, on se rassurerait ; mais il date de... 1875 ! Certains lemmings de Scandinavie déploieraient la même énergie à se noyer en mer du Nord depuis... 1920 ! Et si cette rage prenait les humains ?

A certains signes, Giono soupçonne qu'elle nous a déjà pris, qu'elle gagne. Il se souvient d'un temps où les paysans donnaient leurs fruits – du verbe : donner, offrir sans contre-partie, – pour le plaisir du « *goûtez-moi ça !* » Un jour, un Parisien a planté quatre cents pêchers d'un coup. La terre renâclait. La chimie s'y est mise. Où est le progrès ?

Le retour à la terre, avis à ceux qui y songent, ne s'improvise pas. Depuis le Contadour, Giono a reçu des milliers de lettres de citadins : *j'arrive écrire par chez vous, ou faire de la céramique* (très couru, la céramique !), trouvez-moi un troupeau à garder ! Comme *si, berger, c'était un boulot d'amateur !*

Voilà bien l'ennui de l'image à domicile. Le monde nous tombe tout cuit dans l'assiette, et le saule au père Martin, juste à côté, devient un fantôme. La lecture, c'est autre chose. Elle oblige à faire tout le travail, ou presque. On la transporte avec soi. Elle rend joyeux. Ce n'est pas comme le cinéma : avez-vous vu, à la sortie des salles, ces regards de chouettes dans les phares ?

(Lire la suite page 20.)

Lars Gustafsson, le tennis et le Texas

• *Un romancier suédois dans une université américaine.*

LA publication, l'an dernier, du *Journal d'un apiculteur* du Suédois Lars Gustafsson – premier titre de l'excellente collection de « Romans étrangers » que dirige Tony Cartano aux Presses de la Renaissance – avait été une réelle découverte (1). Celle d'un romancier passionné de philosophie et de musique, auteur d'une thèse de doctorat sur « Langage et mensonge. Essai sur les théories extrêmes dans la philosophie du langage au dix-neuvième siècle », qui publie depuis l'âge de vingt ans. Celle d'un moraliste pessimiste, mais plein d'un humour caustique, qui explore avec circonspection l'absurde contemporain. On ne sait encore ce qui sortira de la dernière expérience – philosophique ? métaphysique ? – de ce Nordique paradoxal qui s'est, il y a peu, converti au judaïsme...

Strindberg et l'ordinateur, le court « roman » – *disons plutôt* « fantaisie » ou « sotie » – qui vient de paraître, date de 1977, et précède d'un an *la Mort d'un apiculteur*. Son titre original – *les Joueurs de tennis* – le définissait avec infiniment plus de justesse. Car le tennis matinal tient une grande place dans cette confession fantaisiste, datée – automne 1974, – d'un Européen invité comme professeur de littérature scandinave dans une université américaine – à Austin, Texas – et qui se trouve confronté à l'*american way of life* ou plutôt à la manière de penser des Américains.

Pour lui, le tennis devient partie intégrante de son activité intellectuelle (pour d'autres, ce pourrait être le base-ball, ou le frisbee), au même titre que son cours sur Strindberg. D'abord, il se sent bien dans sa peau. Lui qui avait l'habitude de se *comparer à un gnome barbu*, il se trouve « *nerveux et bronzé comme un jeune dieu* » et, sifflotant Wagner en dévalant les côtes sur son vélo à dix vitesses, il se prend pour Siegfried rejoignant une Fille du Rhin pour siroter un coke au snack de l'université.

« *Oui, j'ai été heureux à cette époque. Plus le temps passe, et plus je me rends compte que j'ai été heureux.* » Ce refrain ponctue la petite chanson du livre qui le ramène à son point de départ, dans le nord de la Suède. Là-bas, il a été le professeur le plus populaire de l'université... avec un hindou, professeur de sagesse ! Il s'était fabriqué un personnage « *un peu borné dans son fanatisme sportif, mais dans l'ensemble assez séduisant* », face à ces étudiants en jeans et chapeaux à larges bords, cow-boys modernes avec une minicalculatrice à la ceinture, à qui il doit expliquer Nietzsche.

« *Essayez voir d'expliquer cela à des écrivains américains !* « Ubermensch » *ne peut raisonnablement se traduire en anglais que par* « Superman », *et Superman n'est rien d'autre que ce héros dont nous avons tous lu les aventures quand nous étions gosses, une espèce de policier fascistoïde qui change de fringues dans les cabines téléphoniques et participe à toutes les alertes générales* »...

Même pour le lecteur français, il faut une bonne connaissance de la vie de Strindberg pour savourer l'expérience de l'ordinateur. Gustafsson nous explique patiemment, en professeur, le sujet d'*Inferno* : la terrible crise morale et spirituelle traversée par le poète suédois entre 1895 et 1897, lors de la séparation d'avec sa femme et de son installation à l'hôtel Orfila à Paris, où il se livre à ses recherches occultistes et alchimiques ; il cherchait à prouver, entre autres, que le soufre était un corps composé et il espérait découvrir la méthode pour fabriquer de l'or. Il devient alors victime d'une véritable folie de la persécution de la part de mystérieux personnages dans l'appartement du dessus...

Un étudiant d'Austin a découvert un livre, les mémoires d'un chimiste polonais dans lesquelles cet inconnu expliquait comment il s'était installé au-dessus de la chambre de Strindberg et avait essayé de le chloroformer pour lui voler ses méthodes de traitement du soufre... et lutter pour l'indépendance de la Pologne ! Seul un ordinateur pourra mettre efficacement en rapport les deux ouvrages pour vérifier les relations entre les deux récits. Celui du PC des Forces aériennes d'intervention de Fort Worth fera l'affaire, puisque Chris, un ancien étudiant gauchiste des années 60, y a accès. Mais gare à la surcharge d'informations qui pourrait détraquer la machine !

Il aurait pu être tué par le fou qui, cette année-là, avait massacré treize personnes sur le campus d'Austin, il aurait pu tomber amoureux d'une Texane qui ressemblait à Lou Andréas Salomé, il aurait pu déclencher la troisième guerre mondiale... Mieux vaut encore échanger des balles, perfectionner son service, pratiquer la philosophie des courts, se dit Lars, le héros. Comme le lui conseille Abel – qui s'est fait battre, une fois, par Connors à Forest Hill. « *Ne remâche jamais une balle déjà partie*, lui enseigne ce sage du court de Lamar Boulevard. *Elle est partie, bonne ou mauvaise, elle n'est plus là. Il n'existe jamais d'autre balle que celle qui vient après.* »

Il existe d'autres livres que celui qui vient après. Celui-ci nous a bien fait rire. A quand le prochain ?

NICOLE ZAND.

★ **STRINDBERG ET L'ORDINATEUR, de Lars Gustafsson, traduit du suédois par Marc de Gouvenain. Presses de la Renaissance, 132 p., 69 F.**

(1) Voir « le Monde des livres » du 11 février 1983.

billet

Jacques Perret au Jardin des Plantes

DÉJA, en feuilletant le livre, on avait été séduit par les illustrations empruntées à deux ouvrages du dix-neuvième siècle sur le Jardin des Plantes. Dès le premier paragraphe, on a envie de se laisser aller au rythme de l'écriture de Jacques Perret, celui de son propre plaisir de badaud, d'habitué du jardin, de vieil habitant du quartier. Quel meilleur guide qu'un vieux monsieur au style irréprochable, d'une grande culture, pour parcourir ce Jardin des Plantes, son histoire, son quotidien, et découvrir son exotisme ?

Mais on ne tarde pas à deviner la supercherie. Le jardin où l'on s'attarde devant l'éléphant de mer ou les volatiles n'est qu'un prétexte à des considérations dont le ton est donné dès la page 12 : « Nous remarquons ici la densité singulière de la clientèle exotique, mais ni plus ni moins il est vrai que dans les rues, les gares, les facultés (...), où elle s'étale sans vagues ni remous. (...) Soit dit en passant, il m'est arrivé que, à certaines heures et certains jours, dans un wagon de métro bien tassé, nous fussions trois ou quatre voyageurs apparemment francoïdes à croiser nos regards pour évaluer notre pédigrée de né natif. »

Dès lors, dans la description du jardin comme dans celle du quartier, aucun lieu commun ne sera épargné au lecteur : ni les « chômeurs irresponsables », *ni les jeunes, ni les* « infiltrations de la pédérastie dorée de Saint-Germain-des-Prés », *ni* « le piquetage stratégique de restaurants chinois et viets », *ni l'* « imprégnation exotique où se corrompt le royaume ».

Que Jacques Perret ne soit pas un homme de gauche n'est certes pas une découverte. Mais on pouvait attendre de ses « réflexions morales » plus de hauteur, moins de banalités, de remarques primaires et inexactes telles que ce « kiosque à journaux très prospère, car la jeunesse depuis peu est politisée par devoir. A côté, c'est une marchande de marrons, peut-être auvergnate, mais assistée d'un protecteur assurément arabe ».

On aurait aimé voir Perret s'abstenir de morceaux de bravoure racistes et antidémocratiques, comme celui-ci : « La République, hélas ! n'est pas en moyens ni en devoir de protéger des coccyx d'ichtyosaures quand il faut loger les rois nègres en palais de marbre, assurer le couvert du terrorisme international et pratiquer la dilapidation promotionnelle des deniers publics à tous les niveaux de la conscience démocratique. » *(P. 32.)*

Il ne suffit pas de dire « le jugement téméraire est mon péché mignon » *pour se permettre de décrire, quelques lignes plus loin,* « un échantillonnage complet de la diaspora juvénile. Toutes les variétés africaines, asiatiques et européennes du petit juif à l'âge ingrat ».

En ces temps où l'extrême droite se croit une force d'avenir, soutenue par ce que la société compte de plus frileux, égoïste et étroit, nul doute que ces facilités, ces humeurs, cette aigreur – enveloppées de Jardin des Plantes *et de beau style, – ne trouvent des lecteurs réjouis, confortés dans leur incapacité à réfléchir et à imaginer. Pour les autres, la qualité de l'écriture ne saurait faire oublier la nausée. Et la lecture, au fil des pages, devient franchement désagréable, l'irritation faisant place au malaise.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LE JARDIN DES PLANTES, de Jacques Perret. Julliard, 260 pages, 80 F.**

la vie littéraire

Le livre ancien se porte bien

C'est sous le patronage de Diderot, en cette année du bicentenaire, que le Syndicat national de la librairie ancienne et moderne à Paris a placé sa première Foire internationale du livre ancien, qui vient de se tenir les 15, 16 et 17 juin sous les voûtes gothiques de la Conciergerie. Elle lui joignait une exposition des œuvres du philosophe des Lumières, dont on trouvait maintes répliques, à vendre celles-là, en quelques-uns des soixante-dix stands. Des libraires venus de dix pays, avec leurs trésors, côtoyaient leurs confrères de Paris et de la province. Les cotes se portent bien. Ainsi, parmi une dizaine de titres, le quasi introuvable prospectus annonçant l'*Encyclopédie* (1751) était catalogué 38 000 F, les trente-cinq volumes de cette gigantesque entreprise 130 000 F, la *Lettre sur les aveugles* (Londres, 1749) et *le Fils naturel* (Amsterdam, 1757), 2 000 F chacun.

D'autres raretés regroupaient tous les thèmes traités par des siècles d'écriture : sciences exactes et sciences naturelles – flores ou bestiaires accompagnés d'admirables planches coloriées, – théologie, histoire, Mémoires et littérature, bien entendu. La vogue des récits est largement confirmée : la haute- Égypte visitée par Frédéric Cailliaud (1826-1827), 20 000 F, la Grèce décrite par le comte de Choiseul-Gouffier (1782-1822), 45 000 F, le Japon commenté par John Hay, 12 000 F. Pas de prix connu pour le voyage en Tartarie de Jean de Carpini (Venise, 1537) ou l'itinéraire en Égypte et en Arabie de Ludovico de Varthema (Milan, 1523). En revanche, on demandait 65 000 F pour le manuscrit arabe de Rumi (826) et 12 000 F pour les écrits du théologien rebelle G.-P. Alciati (Anvers, 1601). Notons encore au hasard 25 000 F pour un traité didactique, illustré il est vrai, d'Albert Dürer (Nuremberg, 1534) ; 12 000 F pour un incunable d'Albert le Grand (Strasbourg, 1489) ; 85 000 F pour l'Ancien Testament traduit en allemand par Martin Luther (Strasbourg, 1524) ; 5 000 F pour un Montaigne de 1725 ; 12 000 F pour un Rabelais de 1596 et 7 000 F pour une très belle édition du même auteur, du dix-septième siècle, enrichie de notes ; 20 000 F pour la première édition collective de Joachim du Bellay (1562) et 4 000 F pour les Regrets et autres poèmes (1569) ; 11 000 shillings pour l'originale, en trois volumes in-quarto, des *Oraisons funèbres* de Bossuet...

On était tenté par l'année 1855 de *la revue des Deux Mondes,* dont le numéro du 1er juin contient en préoriginales dix-huit pièces des *Fleurs du mal,* et par l'originale du Salon de 1845 de Baudelaire. En ce qui concerne les revues (reliées), citons les trois cents premiers numéros de *l'Assiette au beurre* (1901-1906), 15 000 F, et la collection complète de la *Revue surréaliste* (moins sept pages arrachées) 12 500 F. Veut-on d'autres chiffres ? 2 200 F pour l'*Histoire de l'Alsace* et 4.500 F pour l'*Histoire de Saint-Florentin,* de Hansi ; 65 000 F pour l'originale des *Brat'ya Karamazovy* de Dostoïevsky ; 2 000 F pour *les Cent Robert Macaire* de Daumier ; 18 000 F pour le manuscrit et la dactylographie reliés du *Cheval* de Francis Ponge. – JEAN-MARIE DUNOYER.

190 000 francs pour un manuscrit de Céline

Un manuscrit du roman de Louis-Ferdinand Céline, *Féerie pour une autre fois. II. – Normance* a été vendu 190 000 francs à un amateur parisien à l'Hôtel Drouot, mardi 19 juin. Ce manuscrit de 3 682 feuillets *in folio* était réparti en quatre dossiers, correspondant à des états successifs du roman.

Ecrit durant l'exil de Céline à Klaskovgaard, au Danemark, *Normance* évoque un bombardement de Paris par la RAF. Se comparant à Pline le Jeune, témoin de l'éruption du Vésuve qui engloutit Pompéi, Céline parle des locataires de son immeuble et du gros Normance, de sa femme Lucette (Lili), de son chat Bébert, de son chien Piram. Ce roman avait été publié pour la première fois par Gallimard en 1954.

La philosophie en voyage

« Voyager, semble-t-il, n'est pas une activité étrangère à la philosophie, c'est même généralement par là que ça « commence ». Il faut s'en aller, « fuir là-bas », quitter un lieu pour en chercher un autre, se déplacer », écrit Bertrand Ogilvie pour ouvrir le numéro 3 de la revue *Oui la philosophie,* consacrée au « Voyage ». *« Aussi, quand Nietzsche croit découvrir qu'on ne pense pas les mêmes choses, ni de la même façon assis à sa table ou cheminant sur les sentiers alpins, cette idée lui semble révolutionnaire. »*

Au sommaire de cette revue trimestrielle résolument antipositiviste qui *« refuse aussi bien la prétention scientifique que la tentation du n'importe quoi »,* animée par une équipe de jeunes philosophes, signalons : « Les routes des Lumières ou la naissance de la République des lettres », par Marcel Hénaff ; « Le Palais des glaces par Sophie Jankélévitch ; « Le retour (notes vagabondes), par François Ribes ; « Wittgenstein explorateur et cartographe », par Eric Spitz ; « Le philosophe à sa fenêtre », par Gilles A. Tiberghien ; « Le sourire du pâle Vasco ou le voyage des idéologues », par Jean-François Braunstein, etc.

La prochaine livraison, qui paraîtra en septembre traitera d'un thème inépuisable : « Les partis-pris des philosophes ».

★ **OUI LA PHILOSOPHIE, n° 3, juin-juillet. Editions Bruno Huisman. 15/17, rue Campagne-Première, 75014 Paris. Abonnement pour un an : 140 F.**

Quand les poètes traduisent les poètes

Le second numéro d'*Autour de la littérature,* revue spécialisée par treize jeunes éditeurs pleins d'idées pour faire connaître les livres qu'ils font, s'ouvre sur un article du traducteur Roger Munier : « Faut-il vraiment traduire ? »

« Quel que soit le résultat, même et surtout s'il est brillant, ce sera nécessairement autre chose. Au mieux : un autre texte », écrit-il. A l'appui de cela, des poèmes sont publiés face à leur traduction en français (et même, parfois, plusieurs traductions). Domaine espagnol, à des œuvres de Roberto Juarroz, José Angel Valente, José Lezama Lima sur José Angel Valente. Domaine anglais : David Gascoyne, Kathleen Raine, Gerard Manley Hopkins, David Constantine, Hart Crane. Domaine italien : Giacomo Leopardi, Giuseppe Ungaretti. Domaine allemand : Trakl, C. Morgenstern, Domaine polonais : Cyprian K. Norwid, Zbigniew Herbert, Julian Korhauser.

★ **AUTOUR DE LA LITTÉRATURE, 4, rue Beautreillis, 75004 Paris. Tél. 549-15-14. Distrib. Distique. 25 F.**

Des lettres inédites de Benjamin Péret

L'Ellébore avait, autrefois, la réputation de guérir la folie. Jean-Marc Debenedetti, l'animateur de la revue du même nom, essaie, au contraire, d'encourager les « échappées de soleil » d'écrivains et de peintres qui, selon l'expression d'Aimé Césaire, « disent non à l'ombre ».

Ellébore publie, dans sa huitième livraison, quelques lettres inédites de Benjamin Péret transmises par le poète Eugenio Granell. De retour d'un séjour en Espagne, l'ancien militant du POUM (1) pendant la guerre civile espagnole confie à son ami, le 30 août 1954, ses impressions de voyage : *« Les journaux sont d'une incroyable bêtise. Il n'y a rien à lire, si ce n'est ce que font Franco, les chefs du régime et les curés. On dirait qu'ils sont tous l'image inversée des journaux staliniens, auxquels ils ressemblent par leur haine de toute forme de démocratie et leur constante paraphrase du principe chrétien : « Qui n'est pas avec moi est contre moi. »*

Le tendre et inflexible Péret se serait senti à son aise dans cette publication où se signalent les trop rares Jean Bazin, Jean-Michel Le Gallo et Jean-Michel Gautier. Trois poètes enragés de vérité qui dressent dans leurs textes des potences d'azur. – P. Dra.

★ **ELLÉBORE Nº 8, (189, rue Ordener, 75018 Paris), 64 pages, 54 F.**

(1) Parti *ouvrier d'unification marxiste,* fondé en 1934.

vient de paraître

Biographies

MARIO BEUNAT ET CLAUDE MOSSÉ : *Jacques Cartier, l'aventurier exemplaire.* – L'aventure exemplaire du navigateur malouin dont François Ier finança l'expédition de 1534. A la recherche d'un passage vers l'Asie, par la route du Nord, il aborde Terre-Neuve et pousse jusqu'au Labrador. L'année suivante, remontant le Saint-Laurent, il parvient à un petit village indien qui deviendra Montréal. (Acropole, 224 p., 79 F.)

PETER BROWN ET STEVEN GAINES : *Yesterday, les Beatles.* – Peter Brown a vécu auprès des Beatles – il eut la charge de leurs affaires financières – jusqu'à la rupture du groupe. Il raconte, avec Steven Gaines, ce que furent la vie quotidienne et les triomphes des quatres artistes, symboles aujourd'hui des illusions et désillusions des années 60. Traduit de l'américain par Christiane Ramasseul. (Robert Laffont, 424 p., 85 F.)

Document

JACQUES RACHEL : *les juifs en Savoie du Moyen Age à nos jours.* – L'auteur a réuni des documents et des témoignages dans un ordre chronologique afin de faire connaître l'histoire des juifs qui ont habité ou traversé la Savoie. Dans une seconde partie figure *le Journal de bord du Chalet du Clos,* témoignage dramatique de Laure Francken, sur le village de Novel, que traversaient durant la dernière guerre, pour se rendre en Suisse, les juifs pourchassés. (Editions ATRA, 5, av. d'Albigny, 74000 Annecy. Tél. : (50) 66-06-61, 64 p., 37 F.)

Psychanalyse

COLLECTIF : *Carl G. Jung.* – Ce volumineux *Cahier de l'Herne,* dirigé par Michel Cazenave, rassemble des textes de présentation de l'œuvre d'un des plus célèbres penseurs de la psychanalyse ainsi que des inédits de Jung lui-même. S'y ajoutent une correspondance, des repères biographiques et une bibliographie. (*Cahier de l'Herne,* n°46, 516 p., 280 F.)

Histoire

VERCORS : LES NOUVEAUX JOURS. – Ce troisième et dernier volet de la grande fresque de Vercors consacrée à *Cent ans d'histoire de France* s'ouvre sur la bataille de Stalingrad et se ferme sur les accords d'Evian et la fin de la guerre d'Algérie. C'est aussi une période de l'histoire à laquelle Vercors s'est trouvé mêlé comme acteur ou témoin. (Plon 462 p., 100 F.)

JEAN MATHIEX ET GERARD VINCENT : *Aujourd'hui (depuis 1945) Tome 1.* – Une histoire contemporaine politique, économique, scientifique, culturelle de la France, des pays socialistes, de l'Amérique latine et de l'Afrique qui couvre la période 1945-1983 et qui s'adresse avant tout aux étudiants. Quatrième édition entièrement refondue (Masson, 478 p., ... F).

JOHN KEEGAN : *Six armées en Normandie.* – L'ouvrage de l'historien britannique restitue les combats acharnés qui se déroulèrent entre le jour J et la libération de Paris. Traduit de l'anglais par Raymond Albeck (Albin Michel, 384 p., nomb. photos, 95 F.)

MONIQUE CUBELLO : *la Provence des Lumières.* – Au centre de cet essai sur *la Provence des Lumières : les parlementaires d'Aix au XVIIIe siècle.* L'auteur montre la pénétration des idées nouvelles dans la société aixoise, les contradictions qu'elles soulèvent chez ceux qui luttent pour défendre leur classe et s'attaquent indirectement à l'ordre qui les justifie. Préface de Michel Vovelle. (Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris, un album de 422 p., 198 F, jusqu'au 30 juin, 220 F ensuite.)

en poche

La traversée de Paris

AVEC *les Grandes Largeurs,* d'Henri Calet, (1951) on se promène dans Paris, du quatorzième au dix-septième siècle, du sud à l'ouest. Sur la plate-forme de l'autobus, le « 92 » ou le « 28 », le long de la Seine, en bateau-mouche, entre l'avenue Duquesne et la place des Ternes, on remonte aussi dans le temps. Calet récolte au passage des *« souvenirs personnels, en poudre, en grains, des fragments d'histoire de France, des fraises des bois... ».*

C'est vrai que Paris a changé et, sous nos yeux, n'arrête pas de se transformer. Le Paris de Calet s'efface ; ses peintures s'écaillent et ses rues ont de nouveaux noms. *Magic City,* le *Bon Génie, Paris-Kermesse,* l' *Expo,* la *Pâtisserie de l'Obus des Ternes, le Ratodrome,* c'est loin tout ça ! Les « *Horloges de la mort* », des coléoptères qui rongent le bois, ont dévoré, métaphoriquement, les lieux et les visages.

« D'une large baie du quai d'Orsay, j'ai regardé couler la Seine, avec Jean Giraudoux, autrefois. » Amours, impressions d'enfance, promenades à Chaillot, logis de la rue des Acacias et de la rue Serpollet, Calet en parle avec des larmes dans la voix. Il n'est pas gai. *« Les odeurs sont plus durables que les gens. »* Contre l'oubli, il a quand même réussi l'un de ses meilleurs livres.

RAPHAEL SORIN.

★ **LES GRANDES LARGEURS, d'Henri Calet. Gallimard, collection « l'Imaginaire », 100 p., 26 F.**

en bref

● **A L'OCCASION DE L'EXPOSITION « LE SIÈCLE DE KAFKA », le Centre Georges-Pompidou et le Festival international de la culture juive présentent *les Contes de Franz* de Muriel Boch et Alexis Nouss d'après Kafka (tiré de *la Muraille de Chine, Préparatifs de noce à la campagne, le Journal*) les jeudi 21 juin à 21 heures, dimanche 24 heures à 15 heures et à 19 heures, les 3, 5 et 6 septembre à 21 heures. (Petite salle. Réservation : 274-42-19. Prix des places : 17 et 23 F).**

● **LE GROUPE D'ÉTUDES SARTRIENNES organise ses journées annuelles de travail, le samedi 23 juin : « Questions actuelles », J. Colombel, J.-B. Pontalis (de 10 h à 13 h) et « l'inachèvement dans l'œuvre de Sartre », M. Contat, G. Idt, R. Misrahi, P. Verstraeten (de 15 h 30 à 18 h 30) ; et le dimanche 24 : « Etude des *Carnets de la drôle de guerre* », J. Deguy, G. Idt (de 10 h 30 à 12 h 30) et S. Teroni-Menzella, S. Sporelli, Ph. Lejeune. Ecole normale supérieure (salle de la Rotonde, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris). Renseignements : 580-38-23.**

● **LES SEPTIEMES « CAHIERS SAINT-JOHN PERSE » viennent de sortir avec une traduction d'*Amers* en arabe par Mustapha El Kasri et des études sur l'œuvre du poète l'Albert Henry, Charles Delamore, Diane Nairac, Stefano Agosti, etc. (Gallimard, 150 p., 65 F).**

● **LES ÉDITIONS HATIER, à l'occasion du lancement de leur nouvelle collection « Coup de plume », ont créé le prix Plume ouverte, qui vient d'être attribué pour la première fois. Le lauréat en est Adrien Bobèche pour son roman *Au vent des brandes* (Hatier, « Coup de plume »). Cette collection se donne notamment pour but de promouvoir les enseignants écrivains. Le jury du prix Plume ouverte était composé de Michel Arrivé, Marc Blancpain, président de l'Alliance française ; Edouard Glissant, rédacteur en chef du *Courrier de l'Unesco,* et de Marie-Louise Haumont, prix Fémina 1976 ; Pierre-Jakez Hélias ; Raymond-Jean, Claude Klotz et Antonine Maillet.**

● **LES JOURNÉES CLAUDÉLIENNES qui se dérouleront au château de Brangues les 21 et 22 juillet prochain auront pour thèmes « *L'œil écoute – L'écrivain et l'art* ». On y parlera de Paul Claudel, Camille Claudel, Maurice Barrès, Eugène Fromentin, Louis Gillet, André Malraux et Jean Paulhan. Le samedi 21 juillet, à 21 heures, on assistera à un montage poétique de Michel Maslon, « *le Chant fou* », et le dimanche 22 juillet, à 19 heures, à un concert Debussy et Ravel donné par les solistes de l'Ensemble instrumental de Grenoble. (*Renseignements :* Association des amis du château de Brangues, 13, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris).**

● **UN HOMMAGE A HENRI BARBUSSE aura lieu à l'ancienne résidence de l'écrivain, dans l'Oise, et devenu musée d'Aumont (Villa Sylvie, rue de la Gruerie) le samedi 23 juin, à 11 heures, avec Pierre Paraf, président de l'association des Amis d'Henri Barbusse. Jack Ralite, secrétaire d'Etat à l'emploi, prononcera une allocution.**

● **LE SIXIÈME STYLO D'OR, qui récompense un auteur ayant le mieux mis en valeur les métiers d'art, a été attribué à Marylène Delbourg Delphis, qui a publié notamment *la Mode pour la vie* (Ed. Autrement) et *le Sillage des élégantes* (Ed. J.-C. Lattès).**

● **LE PRIX DE L'ESSAI ANDRÉE-GAUTIER, décerné par le club littéraire La Tissanière (36, rue Jacob, 75006 Paris) a été décerné à Louis Dumont pour ses *Essais sur l'individualisme* (Le Seuil).**

au fil des lectures

Témoignage

Jules Roy dans les ruines de Beyrouth

Il y a bien des façons de faire aujourd'hui, carnet de notes en poche, le voyage du Liban. On *peut* essayer de démêler l'écheveau de dix ans de guerre, d'identifier les responsables de la boucherie, *d'en définir* l'enjeu international. On peut même — mais oui ! — savourer en esthète la *poésie des ruines et le charme* indestructible qui survit au désastre. Jules Roy, lui, ne peut que souffrir et hurler, *tituber d'horreur et de tristesse,* car *« il faut être un peu saoul pour parler du Liban ».*

Ce compte rendu de voyage s'était pourtant fixé un objectif : *« J'appartenais à la chrétienté d'Occident et, même à titre de bourricot, j'allais au Liban rencontrer la chrétienté dans ses épreuves... »* Bourricot ? Sans cesse, l'ancien officier recru de guerres se place sous ce totem : l'âne, l'animal de la douceur et du mépris, qui porta le Christ à *Jérusalem* au milieu des palmes, et en garde, dit la légende, une croix à jamais tracée sur l'échine.

Jules Roy rencontre les *« jésuites bénisseurs »*, les fanatiques de l'islam, les massacres imbéciles, la grande détresse des innocents qui lui rappelle la Kabylie et le Toukin des années mortes... Il en est sûr : *« Le Liban qu'on a connu est mort et le nouveau Liban chiite sera arabe. »* Il y cherche avec angoisse une place pour ses frères de foi et de péché, semblant parfois oublier qu'ils sont chez eux et que le parallèle avec ses colons d'Algérie est abusif. Quel Liban *serait concevable demain sans* ceux qui ont fait le Liban de toujours ?

Etrange lettre d'amour, apocalyptique et confuse ! *« Faut-il être idiot pour se mettre dans des états pareils ! »* soupire l'auteur, rentré dans sa chambre d'hôtel et se regardant sans indulgence au miroir. Sa culpabilité diffuse d'ancien massacreur ailé de civils allemands pour la bonne cause, son horreur de la guerre, vieille maîtresse *décatie*, affleure dans ce texte furibond et douloureux.

Parti pour comprendre, Jules Roy a senti. Le péril des chrétiens l'avait lancé dans cette enquête. Le malheur de tous les Libanais, la vanité de leurs justifications et de leurs haines, l'ont fait vaciller de ruine en ruine, âne-pochard de l'espérance. Et c'est *« Beyrouth, viva la muerte... »*. Après avoir enfin vomi l'immonde cri du général fasciste à l'orée de la guerre d'Espagne, le vieux *« bourricot de la chrétienté »* se redresse, soulagé, sur ses pattes flageolantes. Son petit livre, c'est un peu de la colère et de la pitié de Dieu.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ **BEYROUTH, VIVA LA MUERTE, de Jules Roy. Grasset, 285 p., 59 F.**

Poésie

Le refuge de Charles Juliet

« L'écrivain tire profit de tout, fût-ce de ce qui en lui repousse l'écriture », écrit Charles Juliet, qui avait déjà montré dans son *Journal* (1) comment une œuvre se nourrit du désarroi d'un homme.

On retrouve dans trois petits livres qui paraissent simultanément cette écriture intransigeante où toute complaisance semble bannie comme par enchantement.

Bribes pour un double et l'Inexorable — Trop ardente sont un régal par la concision de la forme et de la pensée. Les poèmes sonnent comme des sentences :

« Le naufrage première porte de la connaissance. »

Dans *Retour*, une courte nouvelle, Charles Juliet nous entraîne sur les traces d'un homme qui, à l'occasion d'un *rapide voyage dans le village* de son enfance, doit affronter son passé pendant quelques heures.

Toutes les rencontres du narrateur démentent ou troublent sa mémoire, et le voyageur se laissera porter par les petits riens dans lesquels les vies s'anéantissent.

Charles Juliet, qui refuse les frontières, car il se sent déplacé partout, a fait de l'écriture son refuge contre les *cyclones qui l'habitent.*

PIERRE DRACHLINE.

★ **BRIBES POUR UN DOUBLE, de Charles Juliet. Arfuyen, 40 p., 40 F.**

★ **L'INEXORABLE — TROP ARDENTE, *du même auteur.* Fata Morgana, 80 p.**

★ **RETOUR, *du même auteur.* L'instant perpétuel (5, rue Guillaume-le-Conquérant, 76000 Rouen), 30 p., 60 F.**

(1) Trois volumes publiés chez Hachette dans la collection « POL ».

Les tempêtes intérieures de Jean-François Mathé

« Toutes les voix dont on se fit un ciel sont aujourd'hui perdues, poursuivies par la vaine mémoire », écrit Jean-François Mathé, qui, dans *Navigation plus difficile*, son cinquième recueil (1), nous guide entre des récifs amers.

Ce poète refuse de savoir pour qui et pourquoi il continue de témoigner, alors que seule l'indifférence a répondu, jusqu'à aujourd'hui, à ses tempêtes intérieures.

Jean-François Mathé se laisse porter par les images et les sentences qui s'imposent à sa plume. Près de lui, son suicide, sans cesse ajourné, repose calmement tel un chien fidèle.

« Pâles et tremblants, confie-t-il encore, *nous devenons les petites blessures de la nuit, ses étoiles d'en bas. »* Il est possible qu'un joueur se cache habilement derrière cet écrivain qui jongle si bien avec les phrases grinçantes.

Capitaine de ses sarcasmes, ce navigateur solitaire nous donne rendez-vous dans des îles au sein desquelles *« chaque souvenir de caresse est une flamme où le froid a trouvé logis ».*

P. Dra.

★ **NAVIGATION PLUS DIFFICILE, de Jean-François Mathé, Rougerie, 40 p., 24 F.**

(1) L'auteur a déjà publié *l'Inhabitant* (1972), *Instants dévastés* (1976), *Ou bien c'est une absence* (1978), *Mais encore* (1981).

Roman

La peinture d'un raté

Il est toujours difficile de tenir la distance d'un roman avec l'histoire d'un raté. Pierre Moustiers tient la distance du sien en le divisant en deux : avant et après le 13 avril 1964, jour où le héros du livre vient au monde à l'âge de trente-neuf ans. On aura compris que, ce jour-là, un fait particulier bouleverse la vie de Maurice Théaud qui n'a connu jusqu'alors que des échecs. Qu'il soit fils, élève, employé, mari..., rien de ce qu'il entreprend ne réussit, encore qu'il lui arrive de réaliser, inexplicablement, un saut en hauteur d'une performance exceptionnelle ou de s'affirmer aussi inexplicablement *aux épreuves du baccalauréat.* Il n'est pas inutile de préciser que ces sortes de miracles ont lieu à l'époque où, ayant dix-sept ans, Maurice découvre un livre qu'il lit *« comme une histoire vraie »* et qui a pour titre *la Métamorphose.*

Pour autant, il ne faut pas donner à Pierre Moustiers le parrainage de Kafka. La légèreté du *style et* son humour sans complication n'entraînent pas le personnage dans des couloirs où l'on cherche des réponses sans savoir les questions. Maurice — vous, moi et les autres — est le héros d'un conte contemporain, d'un divertissement, et s'il y a une moralité à cette fable, peut-être est-elle plus chez le lecteur qui rêve de vaincre un destin médiocre que dans ces pages qui sont aussi une recette. A chacun d'en trouver les ingrédients.

P.-R. LECLERCQ.

★ **LA GRENADE, de Pierre Moustiers. Albin Michel, 240 p., 58 F.**

science-fiction

A travers temps

● *MILLENIUM,* le dernier roman de John Varley, est un récit original et passionnant sur le thème des voyages temporels. C'est aussi un hommage appuyé à quelques-uns de ses prédécesseurs dans la carrière : les titres de leurs œuvres jalonnent l'itinéraire des héros. En outre, John Varley excelle dans cet art, typiquement anglo-saxon, du récit-catastrophe. Un accident d'avion, à notre époque, fournit le point de départ : c'est, nous dit-on, la plus grande catastrophe de l'histoire de l'aviation. Mais, au fin fond de l'avenir, il existe des voyageurs du temps qui enlèvent *in extremis* les gens promis dans le passé à une mort certaine. Elle, Louise, dirige le commando des kidnappers. Lui, Bill, mène l'enquête sur l'accident, au vingt et unième siècle. Un John Varley sardonique et un peu satanique conduit le bal de l'éternité, organisant le délire avec un soin minutieux. (*Millenium,* de John Varley, traduit de l'américain par Jean Bonnefoy. Denoël, 320 p., 39,80 F.)

● *JACQUES SADOUL* voit dans son récit *la Mort du héros* un *« itinéraire magique ».* C'est aussi une belle cavalcade littéraire, sous prétexte d'une légende de la nuit des temps. L'auteur se glisse avec tant de naturel dans la fable des Nibelungen qu'il a l'air de l'avoir inventée. Il fait mieux : il la recrée, en situant dans un *« monde des rêves »* clairement venu de la science-fiction, le mythe des *« nains au trésor »* cher au folklore germanique. La nymphe Mylène explique à Sigurd, le héros : *« Notre univers a été façonné par les rêves des hommes du monde de la réalité, les Hautes Terres par les cauchemars des adultes, les Basses Terres par les songes des enfants. »*

Rien n'est plus difficile à écrire qu'un récit moderne sur un thème légendaire. Jacques Sadoul y réussit, grâce à la qualité de son style, fluide et pur, incisif et dépouillé, qui n'est pas sans évoquer celui d'Albert Vidalie. *La Mort du héros* est un bijou du clair de lune. (*La Mort du héros,* de Jacques Sadoul. Denoël, 256 p., 88 F.)

● *PAMELA SARGENT* consacrée par une édition française de grand luxe, dans la collection du « Livre d'anticipation », que dirige Daniel Walther, chez Opta : c'est mérité. Après *le Règne des immortels,* voici réunis en un seul volume *Copies conformes* et *l'Etoile blanche,* ses premiers romans. Cette jeune New-Yorkaise était surtout connue jusqu'ici pour ses anthologies *Des Femmes et des Merveilles* (« Le livre d'or »-Presses Pocket). Elle s'affirme aussi dans la science-fiction réaliste, puisant son inspiration aux sources de la biologie et de la médecine. *Copies conformes* est sans doute la meilleure histoire de clones jamais écrite, et *l'Etoile blanche* le meilleur récit sur la médecine aux prises avec des maladies nouvelles et une éthique monstrueuse. Deux œuvres passionnantes et graves. (*Copies conformes* et *l'Etoile blanche,* de Pamela Sargent, traduit de l'américain par Françoise Maillet. (Opta, 540 p., 180 F.)

● *CARTHAGE SERA DÉTRUITE...* enfin peut-être. Car nous *sommes en pleine uchronie dans ce livre de Pierre Barbet. Et Jupiter* sait quelles transformations l'enquêteur temporel Setni — dont c'est la deuxième aventure — va encore faire subir à notre histoire. Grâce à *lui, Hannibal a conquis Rome... mais il est conquis à son tour par une* princesse ibère. L'aventure est contée avec allégresse et juste ce qu'il faut de précision dans le décor historique pour rendre le récit attrayant et crédible. *Pierre Barbet est d'ailleurs un spécialiste du genre, et son plus célèbre roman, l'Empire du Baphomet,* mêle extra-terrestres et templiers. Cet écrivain, seul auteur français de science-*fiction régulièrement traduit aux Etats-Unis, poursuit sans bruit une* œuvre modeste mais solide. Il est temps de lui rendre justice. (*Carthage sera détruite,* de Pierre Barbet. Fleuve noir, 192 p., 16,50 F.)

MICHEL JEURY.

philosophie

Michel Foucault, les plaisirs et la morale

(Suite de la page 17.)

La réponse à cette interrogation, Foucault est allé la chercher dans les textes (discours, ouvrages philosophiques, traités médicaux, préceptes *pédagogiques*, *correspondances*, interprétation des songes...) dont la fonction est de proposer des règles de conduite, de donner des avis et des conseils. *Textes théoriques* et pratiques à la fois, puisqu'ils contribuent à élaborer une technique de vie, à prescrire les remèdes susceptibles d'apaiser les *tourments* de l'âme et du corps et d'aider à construire son existence de façon harmonieuse.

C'est pourquoi ces deux livres de Foucault ne se présentent pas comme des ouvrages délibérément spéculatifs, à la façon des précédents, *mais*, *plus modestement*, comme un long commentaire de textes, un voyage dans une bibliothèque close où se trouve rassemblé *tout* ce *qui reste du discours* qu'une société a produit sur elle-même.

Ce qui ressort de cette lecture attentive, explique Michel Foucault, est que la *morale sexuelle* s'est *établie* dans l'Antiquité, à partir d'une recherche constante de la maîtrise de soi, de l'élimination des passions, d'un art de vivre assurant *« la souveraineté de soi sur soi »*. Dans cette perspective, les *aphrodisia* — c'est-à-dire les « plaisirs de l'amour » — apparaissent comme un élément dans un ensemble de conduites qui *englobent* la diététique, la médecine, le gouvernement de la maison et de la cité, et qui convergent vers un objectif unique : donner à l'homme libre — *le seul dont le statut fasse* l'objet d'une réflexion morale et philosophique — la pleine maîtrise de son être, la capacité de se conduire et de conduire les *affaires de la collectivité*, l'aptitude à être un modèle pour les autres. Ce qui compte par-dessus tout c'est le style de vie, la *modération du comportement*, l'équilibre personnel.

C'est pourquoi ce qui fait problème en matière sexuelle n'est pas l'existence d'une dualité du désir, selon qu'il se porte sur les hommes *ou sur les femmes*, *mais la nécessité* de se comporter envers tous les objets de l'amour — les jeunes filles, les femmes et les garçons — avec la *même dignité*. *La sexualité ne se* divise pas en homo et hétéro sexualité, mais entre comportements actifs (réservés aux mâles adultes) et *passifs*. *Le devoir de l'homme est* de montrer en toute occasion sa supériorité virile et son sens de l'honneur (en n'exerçant aucune violence ni injustice envers l'objet de son *amour, en particulier son épouse*).

Cette conception de la *morale* explique, selon Michel Foucault, que ce dont il est surtout question dans les textes, ce n'est pas l'amour avec les *femmes*, *qui répond* à des règles claires, mais celui avec les garçons, qui se heurte à une difficulté de taille : comment admettre qu'un *jeune homme puisse être* l'objet d'amour — et donc avoir un rôle passif, — alors que son destin est d'être un homme libre, c'est-à-dire actif et dominant. Ce qui fait difficulté n'est nullement la possibilité d'avoir des relations homosexuelles — ressentir de l'amour pour un être jeune et beau est considéré comme parfaitement légitime, — mais le fait qu'un homme puisse, à un moment de son existence, être *dans une* relation qui l'assimile aux femmes et aux esclaves.

Les philosophes n'ont pas manqué d'arguments pour tenter de résoudre *cette contradiction*, *en faisant* valoir que l'amour pour un garçon était plus vertueux, plus pur que celui qu'on pouvait éprouver pour une *fille*. Qu'il conduisait à l'amitié, stade suprême de la relation réussie entre adultes mâles. N'empêche qu'il y avait là un sujet de trouble insurmontable.

La tendance à l'abstinence

Le résultat en est que, contrairement à l'image que nous avons souvent d'une société antique s'aban*donnant au libertinage pédérastique*, la tendance a plutôt été à l'abstinence et à l'ascétisme. Evolution que Michel Foucault voit pratique*ment triompher* avec les *stoïciens* du deuxième siècle, parallèlement à un renforcement des liens conjugaux et une méfiance de plus en plus prononcée *pour l'acte sexuel*, *considéré* comme une source de perturbation et une perte d'énergie. Cette tendance à l'austérité n'est pas due à *une malédiction de la chair*, *comme* ce sera le cas avec le christianisme, mais au désir poussé à l'extrême de préserver l'individu de toute dépense *inutile*, *de lui permettre de se consacrer* à la connaissance de soi, de ne se préoccuper que de sa propre jouissance.

Ainsi Michel Foucault *établit* une *longue continuité* entre la *sexualité* des Grecs de l'époque classique et celle des Latins du deuxième siècle, reposant sur une maturation de cette *morale* de l'autonomie individuelle. Pour lui, cette éthique s'oppose à celle qui se construira avec le christianisme et qui se fonde sur la sou*mission* à des *règles transcendantes* énoncées et imposées par des instances de domination.

De là à supposer que Michel Foucault veut nous en dire plus et qu'à *travers les Grecs c'est de nous* qu'il nous parle, il n'y a qu'un pas qu'il est tentant de franchir. Ce n'est pas la première fois, dans la pensée occi*dentale*, que le détour par les Grecs apparaît comme un passage obligé pour qui projette de fonder une nouvelle morale. Certes son propos n'est *pas aussi explicite*. *Son pessimisme* est trop grand, son scepticisme trop radical pour qu'il puisse s'autoriser à proposer un programme. Mais, pro*cédant par allusion*, il *décrit* une situation qui, à ses yeux, ne manque pas d'analogies avec la nôtre. Celle d'un monde sans lois transcendantes et sans *idéologies triomphantes*, *où* l'individu pourrait enfin rentrer en lui-même, s'investir entièrement dans ses relations aux autres, aux *plaisirs*, *à la beauté*, à l'art.

Faire de sa vie une œuvre d'art, construire son individualité indépendamment des structures sociales, économiques ou politiques... ce programme implicite, Foucault ne veut pas nous dire qu'il faut aller le chercher chez les Grecs, car il appartient à chaque époque de définir ses rapports avec le vrai, le social, la technique... Mais il nous décrit un monde qui pourrait ressembler à celui vers lequel nous nous acheminons et auquel lui-même manifestement aspire.

Et comment ne pas voir que cette réflexion, sobre et sereine, est aussi une incursion volontaire dans une *société* ignorant les tabous sexuels et où — pour ceux du moins qui en sont citoyens à part entière — la vie privée n'est soumise à d'autres règles *que le respect de soi et des autres*. Les Grecs étaient des gens pudiques et tolérants. Deux vertus, nous dit Foucault, sur lesquelles nos contemporains feraient bien de méditer...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ *HISTOIRE DE LA SEXUALITÉ*, de Michel Foucault ; II. — L'USAGE DES PLAISIRS ; III. — LE SOUCI DE SOI. Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 285 p. et 284 p., 85 F chaque volume.

le feuilleton

Aller l'amble

(Suite de la page 17.)

L'ÉCONOMISME abîme tout, même les pommes sur leurs claies. *Il pousse à manger les pourries d'abord, et pendant* ce temps-là, les saines se gâtent. Chez les Giono, où pourtant la gêne régnait, on consommait les bons fruits en premier. C'était le temps où on n'attachait pas les chiens dans les bois pour partir en vacances ; où on tirait des mythes des comètes et de l'in*connu, non des équations ; où la recherche du bien-vivre primait* celle du profit et du vrai, ces illusions.

Se promener avec un écrivain, c'est se promener dans les mots, dont la petite histoire traverse la grande. Giono a raison d'aimer le passage de *Sodome* où Brichot nous étourdit d'étymologies. *Saviez-vous que le Madrid du bois de Boulogne ne vient pas d'Es*pagne, mais de *madriacus* (abondant en bois, qui a donné, je suppose, madrier). Le Bruit, le Brûlat, ces lieux-dits, ne nous parlent pas de son ou de feu mais du mot *brolium*, la garenne, apporté de Constantinople par les Lombards, formant Broglie, au passage.

Un jour, dans la forêt des Maures, un olibrius envoie des voitures par centaines vers un feu, au lieu de les en éloigner ; par bêtise crasse. Giono décrit la colonne de fumée qui plombe la mer. Sait-il que l'image de pin parasol qui lui vient, Pline l'avait eue déjà ?

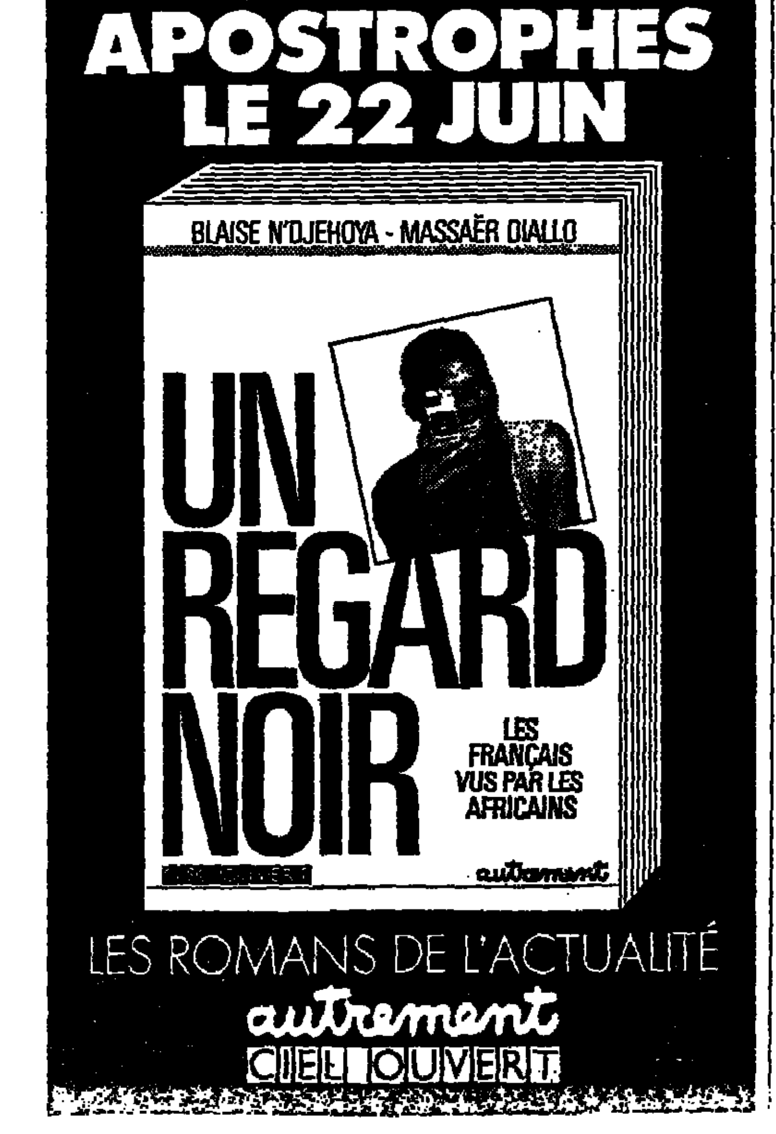
LA lecture ménage des rencontres amies. La nature les favorise. Que Phèdre rêve de l'*« ombre des forêts »*, de s'y *« asseoir »*, et sa rhétorique nous devient familière, proche son *amour* ! *De l'irruption de la nature chez les classiques*, Guyotat parle bien, dans un entretien de la revue *Roman*. Bertrand Tavernier aussi, le cinéaste, renouvelle, dans la même revue, la tarte-à-la-crème des rapports roman-film. Bien sûr, certains livres sont trop clos *sur eux-mêmes pour être adaptés — le Voyage au bout de la nuit*, *Ulysse ;* mais le texte et la voix *off* ont leur place au cinéma ; ils ne comblent pas une insuffisance de l'image.

Giono dirait qu'ils redonnent au spectateur le rôle coopérant que la lecture lui confie plus largement. On s'apercevra un *jour* que si le monde paraît perdre *la boule sous les flots d'informations et de mémoires*, c'est que le public n'est plus convié à passer par les signes de l'écriture, donc à inventer du sens.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LES TROIS ARBRES DE PALZEM, de Jean Giono, Gallimard, 192 p., 72 F.

★ ROMAN, n° 7, Presses de la Renaissance, 168 p., 50 F.



histoire littéraire

Un malentendu nommé Péguy

Le Théâtre de l'Odéon présente, en ce moment, *le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, une œuvre de Charles Péguy. A cette occasion, Jean Bastaire s'est fait l'avocat d'un écrivain « bâillonné ».

VOILA soixante-dix ans qu'il est mort. Un tel laps de temps aurait dû permettre d'y voir clair avec lui. Il n'en est rien. Curieusement, la destinée posthume de Péguy ressemble à sa pauvre et courte vie : une croissance obscure, un bref et éclatant succès dû aux pires ambiguïtés, et la retombée dans l'ombre, avec pour consolation la *fidélité* d'une *cohorte d'amis*.

Il est terrible de n'être connu que par méprise ou sur une base trop étroite. Que ce soit en 1910 et 1911, lors de la parution du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, ou entre 1940 et 1944, durant le régime de Vichy, Péguy a été victime de l'utilisation que l'on faisait de son œuvre, et dont le résultat fut de le précipiter dans un oubli plus profond.

Aujourd'hui, le rejet continue. Une ignorance crasse se nourrit de *deux contre-vérités inusables* qu'expriment assez bien les couples Péguy-Maurras et Péguy-Pétain. Comme en *1910*, on imagine que l'ancien dreyfusard socialiste s'est converti au christianisme d'Action française. Comme en 1940, on fait du disciple de Jeanne d'Arc un dévot du Maréchal.

Maurras, au moins, ne s'y est pas trompé, qui affirmait à Henri Massis : *« Dans la mesure où cet illisible peut être lu, il est très dangereux, car sa tête est révolution. »* La vraie, pas celle de l'ordre moral et de la paix des champs.

Au début du siècle, Péguy avait déjà été excommunié par Lucien Herr et les socialistes de l'époque : *« Vous êtes un anarchiste. Nous marcherons contre vous de toutes nos forces. »* Il s'agissait alors de faire l'union entre cinq partis d'extrême gauche, et Péguy ne voulait pas d'une inféodation aux *guesdistes, ces ancêtres du stalinisme*.

Voilà une chose qu'aucune *Histoire du socialisme français* ne raconte. Et pour cause : Péguy y brille par son absence. Celui qui fut, avec les deux cent vingt-neuf volumes et fascicules des *Cahiers de la quinzaine*, le François Maspero des années *1900*, n'est même pas mentionné dans l'album de famille.

L'hommage de Léon Blum

A la Libération, on parla de porter au *Panthéon trois gloires nationales* où la Résistance voyait une illustration de la France : Romain Rolland, Bergson et Péguy. Nul n'y *trouva à redire*, car *nul ne se méprenait* alors sur l'annexion de Péguy par Vichy. Pourquoi n'en est-il plus ainsi ?

En 1946, dans une lettre à Au*guste* Martin, *fondateur de* L'amitié Charles Péguy, Léon Blum écrivait : *« Je ne peux penser à Péguy qu'avec affection et admiration. »* Hom*mage d'autant plus notable* que Blum faisait partie, en 1900, du tribunal socialiste qui condamna l'anarchiste.

Celui-ci est devenu chrétien, objectera-t-on, et chrétien *« réac »*, comme le pense de nos jours un haut responsable des théâtres nationaux. Nombre de chrétiens dans le vent pensent de même et rasent les murs lorsqu'on les aborde en compagnie de Péguy. Ils se souviennent du poète de l'enfant qui s'endort et du pèlerin de Chartres : *« Non merci. Plutôt Sade que Notre-Dame. »*

En fondant *Esprit* dans la ligne de Péguy, Emmanuel Mounier ne prenait pas le *gérant* des *Cahiers* pour une fréquentation niaise. L'actuel directeur d'*Esprit*, Paul Thibaud, n'a pas d'autres sentiments. En 1973, Maurice Clavel prophétisait : *« Vous verrez comme il envahit l'avenir. »*

Le christianisme de Péguy est celui de Lech Walesa : un christianisme-peuple, qui demande à la Vierge et aux saints de dynamiter le totalitarisme et toutes les formes d'aliénation de l'homme par l'homme, pour restaurer, au nom de *Dieu*, *les droits de l'homme*.

C'est aussi le christianisme de Dostoïevski : une foi ayant grandi dans l'utopie millénariste du socia*lisme*, *qui en a vécu les rêves et les* dangers, et qui a reconnu que la vraie dignité de l'homme n'était pas dans la sécurité d'Etat, aux deux sens du mot, mais dans l'inquiétude.

Cet Eldorado de mots

Reste l'écrivain Péguy, encore plus dédaigné peut-être que le socialiste et le chrétien. Un raseur, estimait Paul Reboux qui le parodiait dans les *Litanies de sainte Barbe*. De Barrès à Guillemin, les hommes de goût éprouvent la nausée lorsqu'ils s'aventurent sur cet océan de répétitions. Un instant conquis, Gide capitule. Mauriac persifle, avant un *tardif* repentir.

L'étrange est que les plus hardis explorateurs de l'écriture, les analystes de Proust, de Joyce et de Céline, laissent inexploité cet Eldorado de mots, ce cosmos de signes dont la dérive apparente est réglée par un magnétisme intime. La monstruosité du phénomène n'intrigue pas nos critiques. *Ils prennent* pour un bégaiement le lent déploiement d'une parole géante, totalement nouvelle.

Que son énormité ait un côté ubuesque, *on ne le soupçonne pas*. Ainsi Michel Polac, lors d'une émission « Droit de réponse » prend-il pour du Queneau un passage de *l'Esprit de système*. Personne ne s'interroge sur le paradoxe d'une *Thèse* écrite en vers libres, comme *le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, et traitant *« de la situation faite à l'histoire dans la philosophie générale du monde moderne »*.

« Il existe aujourd'hui, en plein Paris, une très discrète confrérie des admirateurs de Péguy, qui savent que c'est un des écrivains les plus percutants de notre langue. La composition de cette société est gardée secrète, car ses membres ne tiennent pas à faire connaître d'où ils tirent leur verve et le meilleur de leur inspiration. Je pourrais citer des noms qui étonneraient. Mais chut ! », écrivait Jacques Julliard dans *le Nouvel Observateur*, du 27 février 1982.

Tous les admirateurs de Péguy ne sont pas aussi discrets et, tels Roger Dadoun, Gérard Guégan ou André Glucksmann, n'ont pas honte d'avouer leur goût. Peut-on espérer des autres plus de courage intellectuel ? Péguy est un auteur essentiel que l'opinion bâillonne et dont une élémentaire justice réclame la libération.

JEAN BASTAIRE.

N. B. — Une autre société existe qui, à l'inverse de celle évoquée par Jacques Julliard, souhaite être connue. Elle rassemble tous les amis de l'écrivain et publie chaque trimestre une revue d'informations et de recherches (L'amitié Charles Péguy, chez Mme Françoise Gerbod, 35, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud).

Après la représentation du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, une « table ronde », organisée par L'amitié Charles Péguy, se tiendra dans la grande salle de l'Odéon, le lundi 25 juin à partir de 22 h 30. Elle aura pour thème : « Péguy homme de la liberté ».

Des milliers d'études

DEPUIS un quart de siècle, à l'université, les péguystes poursuivent une recherche novatrice que les mi*lieux culturels ignorent*, *bien* qu'elle fasse chaque année l'objet d'un congrès.

Péguy entre l'ordre et la révolution, de Géraldi Leroy (1) devrait pourtant faire sensation. On y découvre, méthodiquement inventoriés, une réalité trop souvent *occultée* : le socialisme de Péguy. Nullement sentimental ou franciscain, ce socialisme s'inscrit dans la grande tradition libertaire. *Pendant dix ans*, Péguy s'est opposé au socialisme parlementaire de Jaurès et de Guesde.

Géraldi Leroy *reconstitue* admirablement cette lutte. Il le fait sans polémique, *s'efforçant* de dédramatiser le débat en le situant *dans son contexte*. Sa sympathie pour Péguy aveugle si peu cet auteur qu'il regrette un relâchement du socialisme péguyste après 1905, indéniable dans le domaine politique. Mais sur le plan philosophique et religieux, Leroy ne voit peut-être pas assez combien des ouvrages comme la *Thèse*, *Véronique*, et la *Note conjointe* portent la criti*que du capitalisme jusqu'aux ra*cines de l'être.

Autre aspect méconnu de Péguy : les *Cahiers de la quinzaine*, *qui* lancèrent des auteurs comme Rolland, Tharaud, Benda, mais aussi des livres sur Nietzsche, Ibsen, Dostoïevski, Shakespeare, *sans oublier les Cahiers rouges* du communard Maxime Vuillaume.

Sous la direction de Simone Fraisse, le second volume de la série « Charles Péguy », chez Minard, entreprend l'exploration de ce *continent* (2). *Plusieurs études* examinent la place que tiennent dans les *Cahiers* le débat sur les intellectuels, les questions religieuses, les problèmes de l'enseignement. La plus originale contribution est fournie par Péguy lui-même dont sont reproduites les lettres qu'il envoyait à ses collaborateurs et abonnés.

Arrive enfin d'Italie — car l'Université française n'a pas assez d'argent pour financer ce genre de travail — une monumentale bibliographie critique, qui rassemble en onze cents pages plus de cinq mille entrées (3). Grâce à Pia Vergine, nous apprenons que, loin de dé*croître*, la vague d'articles et d'études sur Péguy s'amplifie : neuf cents jusqu'en 1939, mille huit cents entre 1939 et 1958, *deux mille trois cents* entre 1959 et 1978. Qui l'eût cru ?

J. B.

(1) PÉGUY ENTRE L'ORDRE ET LA RÉVOLUTION, de Géraldi Leroy. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 294 p., 90 F.

(2) LES CAHIERS DE LA QUINZAINE, « Charles Péguy 2 », sous la direction de Simone Fraisse. Éditions Minard, 166 p., 70 F.

(3) STUDI SU CHARLES PEGUY — BIBLIOGRAFIA CRITICA ED ANALITICA (1893-1978), de Pia Vergine. Università di Lecce. Editions Milella, Diffusion Minard, 2 vol., 1 109 p.



histoire littéraire

Quand G. R.-D. se délivrait de G. R.-D.

● « Qu'est-ce que c'est moi ? Connais pas... », écrivait le dadaïste Ribemont-Dessaignes, qui vint au monde il y a cent ans.

FILS d'un « accoucheur » célèbre en son temps, Georges Ribemont-Dessaignes naquit à Montpellier le 19 juin 1884. D'une enfance aisée passée à Neuilly il conserva – premier paradoxe – le goût des jardins alpins et des fleurs sauvages, ainsi qu'une indifférence affirmée à l'égard de toutes les valeurs bourgeoises, fades certitudes, dont le jeune homme entreprit très vite de se débarrasser.

L'exemple de Marcel Duchamp lui apprit ce que l'on ne dit pas dans les académies : que l'art est un libre jeu où l'esprit et le corps s'engagent jusqu'à l'euphorie d'une totale dérision. Comme Dada, son véritable père, G. R.-D., qui sut ne pas devenir un artiste célèbre, préfère rire de toute la pesanteur qui nous entoure. Rire à sa manière, en tout cas.

Mobilisé en 1915 et envoyé dans les bâtiments de l'Ecole militaire, où il était chargé de répondre aux familles des disparus, Georges Ribemont-Dessaignes écrivit les brouillons de *l'Empereur de Chine*, début d'une production théâtrale qui mériterait sans aucun doute une attention plus grande que celle qui lui a été accordée jusqu'ici. Les personnages que crée G. R.-D. « *vont*, selon Georges Pillement, *jusqu'aux plus extrêmes limites de leur personnalité. Ils atteignent cette zone interdite où la société vous fait passer pour fou* ».

Et puis Dada vint s'installer à Paris, avec ce parfum étranger que dénonçaient les bons patriotes. « *Dada*, proclamait Ribemont-Dessaignes, *n'est pas Français. Mais il n'est pas allemand, il n'est d'aucun pays. C'est une maladie vengeresse, un fléau ? Soit.* »

Deux années durant, le groupe Dada parisien, qui comprendra de multiples présidents – plus particulièrement Tristan Tzara, Francis Picabia, G. R.-D., André Breton et quelques autres, – multiplie les provocations publiques. « *Avant de descendre parmi vous afin d'arracher vos dents gâtées, vos oreilles gourmeuses, votre langue pleine de chancre. Avant de briser vos os pourris* », scande Ribemont-Dessaignes dans son premier manifeste, dédié *Au public*, devant une salle que l'annonce de la venue de Charlie Chaplin « *en chair et en os* » a remplie à craquer...

Dada s'amusait bien

Après ce coup d'envoi, les manifestations se succèdent : six en deux mois, sans compter les expositions ! Au cours de la soirée donnée le 27 mars 1920, au Théâtre de l'Œuvre, ce même public put écouter un exemple à peu près unique de musique dada : *le Pas de la chicorée frisée*. « *A la sixième mesure*, écrivait un journaliste présent, *on se sentait devenir enragé.* » L'auteur, « *un des dadas des plus initiés et des plus notoires, qui vint exprimer sur scène de sublimes pensées* », était, bien sûr, Georges Ribemont-Dessaignes.

Dada s'amusait bien. Son but était tout simple : détruire. Point de divergence avec les surréalistes, qui entendaient aussi découvrir le chemin qui mène à une autre réalité et marcher vers ce que Ribemont-Dessaignes appelle ironiquement la « *terre promise* ». Prenant son envol au-dessus de déserts imaginaires – *qui ne sont que le reflet du vide que nous portons en nous* – l'Oiseau Non de *l'Autruche aux yeux clos* n'appelle à aucune autre révélation que cette évidence : non égale oui, égale rien.

Se méfiant de tout système et estimant qu'entre Dieu et Diable il est inutile de choisir, G. R.-D. vécut les débuts du surréalisme comme une forme de trahison et, sans refuser aux tentatives d'André Breton l'estime qu'elles lui semblaient mériter en elles-mêmes, il préféra se tenir à l'écart, comme lorsqu'on se trouve face à « *un objet magique qui n'est pas de votre intimité* ».

Les attaques assez mesquines dont G. R.-D. fut l'objet pour ses travaux alimentaires (sa situation personnelle devenait de plus en plus difficile) ne purent que le conforter dans cette attitude. Sa sympathie allait plutôt aux membres du Grand Jeu – René Daumal, Gilbert-Lecomte et Josef Sima surtout – dont il prit la défense lors de la réunion organisée par André Breton rue du Château, le 11 mars 1929. Le thème retenu, « L'examen critique du sort fait récemment à Léon Trotsky », cachait mal sa volonté de juger des membres dissidents. « *Votre action révolutionnaire : lessive de personnes*, écrivit G. R.-D. à Breton. *En somme, avez-vous jamais fait autre chose ?* » Il parlait ensuite d'« *une mesquinerie de collégiens* ».

La rupture est cette fois définitive. De leur côté, les membres du Grand Jeu prévoient de rendre hommage dans les *Cahiers du Sud* à Georges Ribemont-Dessaignes, dont l'œuvre, écrit Daumal à Rolland de Renéville, est pleine « *de notre esprit – et même de nos formules : faire le vide en soi, l'homme doit se délivrer de l'homme (...)* ».

« Les hommes se regardent dans la solitude »

Cette même année 1929 correspond aussi à la création de *Bifur*. Aidé de Nino Frank, Ribemont-Dessaignes en assure la direction littéraire. Tout au long de ses huit numéros qui accueillent de nombreux écrivains étrangers, et non des moindres ! *Bifur* témoigne de cette sensibilité aux choses, de ce goût de la vie et du refus de toute doctrine qui furent les guides de G. R.-D. Sa forme d'anarchisme personnel. L'inféodation progressive du directeur-propriétaire au diktat du parti communiste ainsi que de nouveaux problèmes dans la vie privée de G. R.-D. hâtèrent la fin de cette aventure.

En 1934, au lendemain de la parution de *Monsieur Jean*, auquel devait être attribué le prix des Deux-Magots, Georges Ribemont-Dessaignes quittait brusquement Paris. « *Les hommes*, écrivait-il peu de temps auparavant, *se regardent dans la solitude, seules les femmes sont dans l'amour.* »

Ensuite, viendront des années de silence dans une petite bourgade de montagne, Villar-d'Arêne. Le « *dadaïste des plus initiés* », le « *fils unique de Dada* » y tient une pension de famille et prépare des plats à sa façon pour quelques habitués.

La guerre – une autre guerre – réveille le poète, qui, sans doute, n'a fait que sommeiller sous ses habits d'ermite. Un long texte de lui est diffusé sur les ondes de la France libre ; collaborateur de *Fontaine* (« Une nuit sans trêve », « La liberté ou le bourreau ») et de *Poésie*, puis à nouveau des *Cahiers du Sud*, Ribemont-Dessaignes trouve dans cette fraternité, d'autant plus nécessaire qu'elle est durement compromise, d'autres accents – un lyrisme instinctif qui se percevait déjà derrière les imprécations des premiers poèmes.

Ariane la « beauté de cire »

En 1945, peu après que G. R.-D. se fut remarié, paraît *Ecce Homo*, recueil de poèmes que domine la présence d'Ariane, « *beauté de cire* », sortie de l'ennui et des sables du désert – Ariane « *dans sa cage de verre* » vers laquelle s'avancent, multiples, ses amoureux. Marche hésitante qui maintient le poète au bord des abîmes. Récitatifs et duos alternent, scandant la non-connaissance de l'homme qui s'interroge pour savoir quelle est sa place, s'il en a une, dans l'univers.

L'année suivante Georges Ribemont-Dessaignes s'installe non loin de Juan-les-Pins pour y cultiver des œillets, ou des anémones. Près de lui, l'activité artistique et mondaine qui sévit sur la Côte bat son plein.

Pour vivre, il doit sans cesse avoir recours à de nouveaux subterfuges. La radio, des ouvrages à présenter ou à traduire, lui en fournissent quelques-uns. En même temps ces travaux sont l'occasion d'exprimer, en clair, certains choix. A ce point de vue, la traduction des poèmes de Nietzsche, ou la présentation des œuvres de Rimbaud pour le Club français du livre sont révélatrices de cet état de révolte que les années auront été impuissantes à ternir.

Sur la table de G. R.-D. s'accumulent des poèmes et des dessins où le noir de l'encre et le blanc du papier se heurtent et se blessent comme les créatures de ses romans. De sa terrasse il aperçoit la mer et les détails de collines avec le dérisoire de leurs résidences secondaires. D'un œil amusé, Georges Ribemont-Dessaignes regarde cet univers où toutes les choses tendent à se confondre. Un peu perdu, lorsque quelque témoignage d'admiration parvient jusqu'à lui, comme par mégarde. L'âme en paix, l'Empereur de Chine pourra gagner l'ombre du rocher qu'il a choisi (1).

JEAN-PIERRE BEGOT.

(1) Georges Ribemont-Dessaignes est mort à Saint-Jeannet, dans les Alpes-Maritimes, le 9 juillet 1974.

Bibliographie

– *L'Empereur de Chine, le Serain muet et le Bourreau du Pérou*. Le Sans Pareil, 1921 et 1928 ; réédités sous le titre *Théâtre*, chez Gallimard, 1966.
– *L'Autruche aux yeux clos*. Le Sans Pareil, 1924.
– *Ariane*. Le Sagittaire, 1925 ; réédité par les éditions J.-M. Place, 1977.
– *Céleste Ugolin*. Le Sagittaire, 1926.
– *Le Bar du lendemain*. Emile Paul, 1927 ; réédité chez Gallimard, 1972.
– *Clara des jours*. Les Cahiers du Sud, 1927.
– *Frontières humaines*. Ed. du Carrefour, 1929 ; réédité aux éd. Plasma, 1979.
– *Adolescence*. Emile Paul, 1930.
– *Elisa*. Grasset, 1931.
– *Faust*. Imp. Paillart, 1931.
– *Monsieur Jean ou l'Amour absolu*. Grasset, 1934.
– *Ombres* (poèmes). René Debresse, 1942.
– *Ecce Homo* (poèmes). Gallimard, 1945.
– *Smeterling*. Corréa, 1945.
– *Le Temps des catastrophes*. Calmann-Lévy, 1947.
– *Tico-Tico* (livre pour enfants). Gallimard, 1952.
– *Déjà jadis, ou Du mouvement Dada à l'espace abstrait*. Julliard, 1958 ; réédité sans les documents, coll. « 10/18 », 1973.
– *La Nuit, la Faim* (poèmes avec des gravures de Georges Braque). Maeght, 1960.
– *Le Sang, la Sève, l'Eau et les Larmes* (poèmes). J. Gontal-Darly, 1968.
– *Cryptogrammes, n° 1* (20 lithographies et 20 poèmes). Pierre Chave, 1968.
– *La Ballade du soldat* (poèmes illustrés de 34 lithographies de Max Ernst). Pierre Chave, 1972.
– *Le Règne végétal* (poèmes avec des collages de Max Papart et des photographies d'André Villers). Ed. de l'université d'Ottawa, 1972.
– *Dada I* et *Dada II* (recueils de textes de la période Dada, certains restés inédits). Champ libre, 1974 et 1978.

Présentations et traductions d'ouvrages

– *Man Ray*. Gallimard, 1930.
– *Ulysse dans la cité*, d'Illarie Voronca. Le Sagittaire, 1933.
– *Peines perdues*, de Jacques Baron. Corréa, 1933.
– *Les Troubadours* (textes choisis et traduits). Egloff, 1946.
– *Utrillo ou l'Enchanteur des rues*. Skira, 1948.
– *Poésies complètes*, de Nietzsche (traduction). Le Seuil, 1948 ; réédité par les éd. Plasma, 1982, et par les éd. Champ libre, 1984.
– *La Chartreuse de Parme*, de Stendhal. Guilde du livre, 1954.
– *La Religieuse* et *les Bijoux indiscrets*, de Diderot. Club français du Livre, 1956.
– *Œuvres*, de Savinien Cyrano de Bergerac. Club français du livre, 1957.
– *Sonnets*, de Michel Ange (traduction). Club français du livre, 1961.
– *Le Neveu de Rameau*, de Diderot. Club français du livre, 1962.
– *Romans et contes*, de Voltaire. Club français du livre, 1963.
– *Œuvres*, d'Arthur Rimbaud (avec des documents iconographiques). Club français du livre, 1965.

● Pour ce qui concerne la partie graphique de l'œuvre de Georges Ribemont-Dessaignes, il faut signaler le catalogue édité par Pierre Chave en 1976.



lettres étrangères

Cette étonnante famille Powys

Les onze enfants de Charles Powys constituent une des familles littéraires les plus extraordinaires de notre temps. Trois des fils ont acquis une célébrité dans les lettres : John Cowper, Theodore Francis et Llewelyn. Peu à peu, la France les découvre grâce à des traductions nouvelles ou des rééditions, qu'on voudrait plus nombreuses, plus groupées.

DANS une lettre adressée à son cadet, Littleton, Llewelyn Powys évoquait la *« tête blanche et mélancolique »* de leur frère Theodore. David Garnett, l'auteur de *la Femme changée en renard*, avait, quant à lui, remarqué *« ses yeux gris semblables à ceux d'un juge inflexible et sévère ». « Mais*, ajoutait le romancier, *il était exagérément poli et parlait avec une douceur et une humilité extrêmes. »*

Un personnage vraiment énigmatique, ce T.F. Powys. Entre 1900 (il est alors âgé de vingt-cinq ans) et 1953, date de sa mort, il ne quittera presque jamais le petit village du Dorset où il s'était établi en compagnie de sa femme, Violet. Lui-même aimait à se présenter comme un *« ermite »* pour qui *« la façon la plus agréable et la plus pratique de passer une journée consistait à ne rien faire »*. Il faut croire qu'il se conforma à ce précepte puisque, d'une part, il vécut dans le dénuement le plus profond et que, d'autre part, il ne vint qu'assez tard à la littérature. Il publia en effet son premier livre, *Soliloque d'un ermite*, à l'âge de quarante et un ans. Suivirent une dizaine de romans et presque autant de recueils de nouvelles.

Cette œuvre a été partiellement traduite en français. Entre 1950 et 1962, les éditions Gallimard ont publié trois ouvrages de T.F. Powys : un recueil de nouvelles, *le Capitaine Patch*, et deux romans, *De vie à trépas* et *le Bon Vin de Mr. Weston*. A cet ensemble vient s'ajouter *M. Bugby fait peur aux oiseaux*, roman que publient les éditions Jean-Cyrille Goddefroy.

Pour parfaitement accessibles qu'ils soient, les récits de T.F. Powys n'en demeurent pas moins teintés d'une coloration particulière. Dans sa préface au *Bon vin de Mr. Weston*, Henri Fluchère présentait ainsi l'écrivain britannique : *« Il est surprenant, mais sans doute explicable, que T.F. Powys n'ait pas acquis entre les deux guerres la réputation que tant d'autres écrivains ont usurpée. (...) On ne savait pas s'il fallait le situer chez les réalistes ou, au contraire, le ranger parmi les écrivains d'imagination. On ne savait pas si ce païen était chrétien ou si, derrière son christianisme, se cachait un fond irréductible de paganisme décourageant »*.

Un avis partagé par Patrick Reumaux, qui note dans son avant-propos à *M. Bugby* : *« Entre l'œuvre de Theodore et l'œuvre de Dieu, il y a une filiation qui donne le vertige, car on ne sait plus très bien qui est le père de l'autre. »*

La mort cette « petite ironie de la vie »

Ce n'est pas pour autant qu'il convient de ranger T.F. Powys dans la catégorie des mystiques. Il y a chez lui une dimension trop humaine et pragmatique. Le décor de la plupart de ses récits consiste en un village où s'agitent les hommes et leurs passions. *M. Bugby* ne fait pas exception à la règle. Nous découvrons ainsi, à travers la vie quotidienne d'une petite cité, une galerie de personnages tous aussi pittoresques les uns que les autres. Il y a là le pasteur Tucker, amateur, dit-on, de livres obscènes ; l'acariâtre Miss Pettifer, caricature de l'Anglaise pincée, et, surtout, il y a l'insolite M. Bugby, qui ne pense qu'à courir après les *« innocents zoziaux »*.

Ces modestes créatures semblent tout droit sorties de l'univers d'une farce ou d'une satire. Peu à peu, pourtant, cet allègre tableau de mœurs s'assombrit. Une ombre plane au-dessus du village, une sorte de menace. Thomas Hardy aurait invoqué ici le destin. T.F. Powys évoque quant à lui cette *« petite ironie de la vie »* qu'est la mort. Rien de très tragique dans tout cela. Au contraire : à cause même de l'humour dont il fait preuve et du décor qu'il brosse (ce village semble un cocon, une matrice), l'auteur finit par faire passer au second plan cet aspect de l'inéluctable. L'allégorie poétique l'emporte et avec elle ce curieux, et bien agréable, sentiment que l'on éprouve de se trouver transporté en un monde lunaire. Comment échapper à la force de ce gentleman visionnaire ?

De Theodore, il est bien entendu question dans l'ouvrage qu'a consacré Richard Perceval Graves aux frères Powys. Cependant, vue la rareté des matériaux biographiques le concernant, on peut avoir l'impression qu'*« il s'est volontairement privé de vie »*, pour reprendre une expression de P. Reumaux. En revanche, pour ce qui est de John, et surtout de Llewelyn (auteur de plusieurs essais dont aucun n'a été traduit en français), R.P. Graves ne nous épargne aucun détail.

John, l'aîné d'une lignée de onze enfants, apparaît véritablement comme la poutre maîtresse d'un clan où rien ne paraît simple : ni la vie ni les amours. C'est John qui règle tous les problèmes. Malgré ses nombreux voyages, ses séjours prolongés aux Etats-Unis (où il gagna longtemps *sa vie comme conférencier*), il trouve le moyen d'épauler ses frères, au premier rang desquels, bien évidemment, se trouve Theodore, toujours coincé entre ses *« déprimes »* et ses dramatiques problèmes matériels.

On peut d'ailleurs se demander (mais là-dessus R.P. Graves ne donne aucune indication) comment *John Cowper Powys* a pu dans le même temps se préserver et bâtir son œuvre. Entre 1891 et 1963, il publiera une dizaine de recueils de poèmes, une trentaine d'essais et une quinzaine de romans. A cela viennent s'ajouter des correspondances et un journal, inédit à ce jour, d'environ quinze mille pages manuscrites. Si une bonne partie de l'œuvre romanesque de J.C. Powys est accessible en français *(voir notre encadré)*, ses essais ont connu ici un sort moins favorable. Des éditeurs paraissent enfin s'y intéresser. Coup sur coup les éditions de la Différence et l'Age d'homme publient respectivement *Une philosophie de la solitude* et *l'Art du bonheur*.

Il n'est de vraie vie qu'intérieure

Pour qui n'a jamais sondé les arcanes du monde de J.C. Powys, ces deux ouvrages sont précieux en ce qu'ils éclairent l'univers de sa création romanesque. On a écrit beaucoup de sottises concernant cet aspect, J.C. Powys étant systématiquement accommodé aux sauces mystiques du moment, passant d'un bouddhisme de bazar à un celtisme d'illuminés. La vérité est plus simple. Qu'il parle de philosophie ou de littérature (il a écrit quantité d'essais sur ses contemporains et sur les classiques, notamment Rabelais), l'auteur de *Givre et Sang* sort toujours des sentiers battus.

« Chaque être humain, écrit-il dans son *Autobiographie*, *doit en somme inventer son propre destin en partant du chaos. »* Solitude et bonheur vont pour lui de pair : chacun doit créer sa propre morale. Le salut ne saurait venir des autres, encore moins d'une société dont les signes extérieurs traduisent la détresse et l'égarement. Ainsi, dans sa *Philosophie de la solitude*, J.C. Powys note : *« Ceux qui fuient la vie sur les quatre roues de leurs automobiles n'ont aucune expression de grande joie. La vitesse de leur véhicule est l'aiguille de leur misérable distraction. Ils fuient à ce pas insensé le démon de l'ennui. »*

Conséquence logique, le bonheur au sein de ce monde ne saurait être un état. On le trouve seulement dans des instants qu'on a soi-même suscités. C'est une leçon que J.C. Powys tire de sa propre expérience. Pour lui, il n'est de véritable vie qu'intérieure. D'ailleurs, dit-il quelque part, ce n'est pas ce que nous faisons qui est important, c'est ce que nous pensons. Sans doute le seul dogme que Powys acceptera jamais. Voilà pourquoi il convient de le lire pour ce qu'il est : un prodigieux brasseur de vent. De ce vent qui porte sur ses ailes la poussière des étoiles, les embruns d'un océan infini, les larmes amères de nos désespoirs étouffés.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **M. BUGBY FAIT PEUR AUX OISEAUX, de Theodore Francis Powys, préfacé et (très bien) traduit de l'anglais par Patrick Reumaux. Ed. Jean-Cyrille Goddefroy, 252 p., 69 F.**

★ **THE BROTHERS POWYS, de Richard Perceval Graves (en anglais). Ed. Routlege et Kegan Paul (Londres), 372 p., £ 14.95.**

★ **UNE PHILOSOPHIE DE LA SOLITUDE, de John Cowper Powys, traduit de l'anglais par Michel Waldberg. Ed. La Différence, 136 p., 65 F.**

★ **L'ART DU BONHEUR, de John Cowper Powys, traduit de l'anglais par Marie-Odile Masek. Ed. l'Age d'Homme, 176 p., 79 F.**



Les frères Powys vus par CAGNAT : Llewelyn, John Cowper et Theodore Francis (au centre, en bas).

EXTRAITS

« S'échapper, s'échapper, s'échapper... »

« La psychanalyse a montré qu'elle était l'arme infernale de la conscience grégaire, un véritable engin de destruction de la dignité et de l'intimité de l'individu. (...) Ce que fait la psychanalyse, particulièrement entre les mains de ses adeptes, c'est de dépersonnaliser l'âme et de la réduire à un ensemble d'émotions produites à la chaîne, si grossières et ternies que nous devenons semblables à autant de marionnettes d'un Guignol érotique. »

∴

« Quand notre solitude est envahie et que le silence magique où tout esprit a le droit de vivre est rompu par la foule, il y a une merveilleuse consolation à nous dépouiller, non seulement de notre vêtement mais de notre chair et de notre sang, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à tourmenter en nous qu'un squelette aux bras et aux jambes écartés et un crâne qui pourra être tenu dans des mains humaines à mille ans d'ici. »

(Une philosophie de la solitude)

∴

« Quelle pitié que ces ménages où l'instinct artiste de la femme a été tué à petit feu à cause de l'entêtement de l'homme, ce balourd qui veut se mêler de tout ! Pour être heureuse dans la création de ce chef-d'œuvre atmosphérique (...) la femme devra être assez perspicace pour reconnaître le fait qu'hommes et femmes ont une perception des sens totalement différente. Elle devra toutefois être assez courageuse et libérée de scrupules pour continuer son entreprise sans que son homme le sache ou sans qu'il comprenne. »

∴

« S'échapper ! S'échapper ! S'échapper ! Voilà ce à quoi devrait aspirer toute femme ! S'échapper de son homme, de ses enfants, de ses amis et, avant tout, de l'emprise de sa famille. »

∴

« Si j'osais livrer un de mes secrets, je citerais ce vers de Wordsworth : « Le plaisir qu'il y a dans la vie même », qui a été d'une aide incomparable dans mes moments de détresse. »

∴

« Je me demande si vraiment les femmes réalisent la part que joue dans la conscience d'un homme la peur de la vie. »

(l'Art du bonheur)

JOHN COWPER POWYS.

Livres disponibles en français

● JOHN COWPER POWYS (1872-1963).

Romans

– *Les Sables de la mer*, Christian Bourgois.
– *Camp retranché*, Grasset.
– *Wolf Solent*, Gallimard.
– *Givre et Sang*, le Seuil.
– *La Fosse aux chiens*, le Seuil.
– *Morwyn*, Veyrier.
– *Les Enchantements de Glastonbury*, 4 volumes, Gallimard.

Essais

– *Poèmes, essais et lettres*, Granit.
– *Apologie des sens*, le Livre de poche.
– *L'Art du bonheur*, l'Age d'homme.
– *Une philosophie de la solitude*, la Différence.
– *Autobiographie*, Gallimard.

∴

● THEODORE FRANCIS POWYS (1875-1953).

Romans

– *De vie à trépas*, Gallimard.
– *Le Bon Vin de Mr. Weston*, Gallimard. Ce roman a été publié pour la première fois dans la *NRF* entre décembre 1935 et avril 1936 par les soins de Jean Paulhan.
– *M. Bugby fait peur aux oiseaux*, J.-C. Goddefroy.

Nouvelles

– *Le Capitaine Patch*, Gallimard.

roman

Les morts ludiques de Virgil Tanase

● Un faux thriller où la mort danse le tango.

MALGRÉ ses origines, rien ne destinait Virgil Tanase, venu d'une Roumanie qui semble sortir d'un délire de Jarry, à écrire ces textes amers et grinçants où la mort s'amuse avec des héros paumés et désabusés. Admirateur de Valéry, disciple de Barthes, professeur d'art dramatique, esthète raffiné, ce romancier aurait été certainement plus à l'aise dans la composition de livres bercés par la nostalgie des ports du Danube. La réalité terrifiante de nos temps, la traque et l'exil en ont décidé autrement.

Héros malgré lui d'un fait divers qui a nui à son renom d'honnête homme et d'honnête écrivain, Tanase a failli bel et bien mourir innocent, victime de sombres règlements de compte entre services secrets ennemis ou rivaux.

Roman gendarme, tel est le sous-titre de son dernier livre. Ce texte fera les délices de ceux qui aiment les romans policiers. L'identité de la victime, une superbe jeune femme assassinée dans le train pour Venise, est vite dévoilée ainsi que le mobile de ce crime nullement crapuleux. Est-elle vraiment morte, et, si oui, qui l'a tuée ?

L'action s'articule autour d'un mystérieux S., agent double chargé d'attenter à la vie d'un grand homme d'Etat avant d'être à son tour liquidé par ceux qui le commanditent. Lagunes croupissantes, paysages tropicaux, immeubles élégants à Paris, lugubres parkings, autant d'images qui se télescopent dans ce faux thriller où la mort enjouée *danse le tango* avec des personnages à la consistance molle, inquiétante, du papier mâché...

De ce jeu d'écriture, de ces jeux de miroir demeure un mal de vivre, une angoisse essentielle rendus soutenables par l'humour de Tanase, cet humour si étrange qui témoigne d'un authentique désespoir.

EDGAR REICHMANN.

★ **CETTE MORT QUI VA ET VIENT ET REVIENT. ROMAN GENDARME, de Virgil Tanase. Hachette, 370 p., 78 F.**





FOOTBALL : LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS 1984

Le Portugal et l'Espagne au bout du suspense

Comme dans le célèbre feuilleton télévisé, l'intrigue du groupe de qualification n° 2 pour les demi-finales du championnat d'Europe des nations ne s'est dénouée que dans les cinq dernières minutes. Les plus fins limiers du ballon rond avaient même envisagé un moment, mercredi soir 20 juin, de recouvrir au tirage au sort pour désigner les adversaires respectifs de la France et du Danemark, les 23 et 24 juin, tellement les équipes avaient du mal à se départager dans ce groupe le plus avare en buts. A Nantes, le vieux Portugais Néné, recordman des sélections nationales, qui avait repris de volée un corner pour sceller la deuxième défaite des Roumains (1-0) mettait à égalité parfaite son équipe et la RFA. Au Parc des Princes, il ne restait que huit minutes de jeu dans le match Espagne-RFA, l'entraîneur ibérique, Michel Munoz, faisait tout à coup signe à ses joueurs de se lancer à l'attaque des buts de Harald Schumacher, dont les équipiers s'étaient résignés au nul, après trois tirs sur le cadre, en première période. Une minute avant le coup de sifflet final, un coup de tête de Maceda terrassait ainsi les champions sortants.

Fin du suspense : le Portugal rencontrera la France, samedi, à Marseille, tandis que l'Espagne affrontera le Danemark, dimanche, à Lyon.

Le coup de tête de la dernière minute

A force de battre de l'aile, l'aigle allemand a fini par chuter au Parc des Princes. Abattu par un coup de tête de dernière minute d'Antonio Maceda, le défenseur libre de l'équipe d'Espagne, Jupp Derwall, le sélectionneur ouest-allemand, pouvait regretter ce *« manque de concentration »* de ses joueurs, au moment où la qualification de la RFA, pour les demi-finales, semblait acquise. Il n'ignore pas, après cet échec, que ses vacances pourraient se prolonger par une pré retraite.

Depuis la dernière Coupe du monde, la presse ouest-allemande ne manque pas une occasion d'instruire son procès, même si elle lui reconnaît quelques circonstances atténuantes. Ainsi ne peut-il être tenu pour seul responsable de la crise. Pour la première fois depuis la création de la Bundesliga (première division professionnelle) en 1963, aucun club n'a pu se qualifier, cette saison, pour les quarts de finale des coupes européennes.

Confiants dans la supériorité manifestée, depuis le début des années 70, par les footballeurs anglo-saxons sur les latins, les entraîneurs ont trop privilégié la préparation physique par rapport au travail technique. La génération actuelle peut courir, lutter, mais ne sait plus créer. Contre l'Espagne, les deux meilleures occasions de buts ont été pour Hans Peter Briegel, un ancien décathlonien converti dans le football au poste d'arrière gauche, qui a placé deux coups de tête sur la barre transversale (deuxième et vingtième minute).

Frantz Beckenbauer, Gunter Netzer, *Wolfgang Overath ou Paul* Breitner n'ont pas fait école, mais le public comprend mal que, parmi plus de quatre millions de licenciés, Jupp Derwall ne trouve plus onze joueurs capables de faire honneur au *maillot national. La* place de finaliste de la dernière Coupe du monde n'avait pas fait oublier la défaite initiale contre l'Algérie, le comportement indigné contre l'Autriche ou l'« *affaire* » Schumacher.

La personnalité et les compétences du sélectionneur sont aussi très discutées. On lui reproche son manque d'autorité, l'absence de toute continuité dans le choix des joueurs et ses hésitations dans le domaine tactique. Depuis la retraite de Beckenbauer en 1977, il a ainsi fait appel à quinze joueurs pour le poste de défenseur libre, avant de le confier pour le championnat d'Europe à Uli Stielike, qui joue milieu de terrain au Réal de Madrid.

Mauvais climat

Périodiquement, la presse fait état de ses divergences avec Karl *Heinz Rummenigge, le capitaine de* la sélection, pour le choix de la tactique défensive. Si l'entraîneur reste fidèle au strict marquage individuel, le joueur préconise plutôt la ligne *pratiquée dans leurs clubs respectifs* par les défenseurs du Bayern de Munich et de Hambourg.

Ce mauvais climat entretenu autour de l'équipe nationale a amené plusieurs joueurs à renoncer temporairement ou définitivement à la sélection. Privé, pour blessure, de son meneur de jeu Bernd Schuster, Derwall n'a pas pu convaincre les *deux meilleurs Allemands à ce* poste, Hansi Muller et Felix Magath, de revenir en sélection pour le Championnat d'Europe.

Au moment de défendre le titre conquis quatre ans plus tôt à Rome, la seule bonne surprise pour Derwall avait été la visite du chancelier Helmut Kohl, venu spécialement de Bonn à Saint-Germain-en-Laye pour *« montrer la solidarité de l'État avec une équipe talentueuse mais attaquée tous azimuts par la presse germanique »*. Le chef du gouvernement avait même promis de décommander un dîner prévu le 27 juin avec le président de la République, M. Richard Weizsacker, pour venir *à Paris assister à la finale si les Allemands* de l'Ouest y participaient.

Cette motivation supplémentaire proposée aux joueurs allemands n'a pas suffi. Face à trois équipes très *défensives, impressionnées peut-être* par leur palmarès en coupe du monde (vainqueurs en 1954, et 1974, finalistes en 1966 et 1982) et en championnat d'Europe (vainqueurs en 1972 et 1980, finalistes en 1976), les attaquants ouest-allemands n'ont jamais été à la hauteur de leur réputation. Devenu meneur de jeu pour le premier match contre le Portugal, Rummenigge restera même comme la grande déception de cette compétition.

Curieusement, chez les Allemands, l'un des rares Allemands à s'être montré à son avantage devant le public français aura été Harald Schumacher. Malgré les sifflets qui *accompagnaient chacune de ses* interventions, le gardien de but de Cologne a su rester suffisamment concentré pour détourner, juste avant la mi-temps, un penalty tiré par Carrasco.

GÉRARD ALBOUY.

Néné crève l'ennui

De notre envoyé spécial

Nantes. – Manuel, ressortissant portugais, la quarantaine, encore brune et bouclée, a tremblé pour les siens jusqu'au but de la délivrance, marqué à huit minutes de la fin du match par Néné et qualifiant, aux dépens de la Roumanie, l'équipe lusitanienne pour les demi-finales du Championnat d'Europe des nations, mercredi soir 20 juin, au stade de la Beaujoire, à Nantes.

Conducteur de *métier* à tisser à l'usine locale de Dim, Manuel avait demandé un « jour » de congé, parce qu'il travaille de nuit et que le match avait lieu à 20 h 30. Il en a profité ensuite pour aller fêter la qualification de ses favoris au café Le Lisboa, sur le port, rendez-vous traditionnel des joueurs et des supporters de l'équipe corporative portugaise de Nantes.

Une joie partagée par les quelque *cinq mille membres qui composent* cette communauté dans l'ensemble de l'agglomération bretonne. Mais, à vrai dire, les Portugais étaient les seuls à se réjouir, car ce fut une soirée ratée. Une première mi-temps soporifique, jouée, surtout par les Roumains, à petits pas, et l'on a pu se demander parfois si l'on n'assistait à un match amical. La seconde période fut plus animée sans être ni emballée ni emballante. Il a fallu, côté portugais, appeler à la rescousse le vétéran Néné, trente-quatre ans, ancienne gloire de Benfica, pour que soit inscrit le seul but de la rencontre. C'est assez dire la pauvreté de la relève lusitanienne, et ce n'est pas, paradoxalement peut-être, parce que l'Espagne et le Portugal ont obtenu leur place en demi-fin que le football latin n'est pas en déclin. C'est parce que celui de l'Allemagne traverse une crise et que la Roumanie n'a jamais été un ténor international.

Une soirée ratée aussi, parce que l'ambiance, créée par la seule colonie portugaise, n'y était guère et que, face à de nombreux gradins inoccupés, on a pu avoir l'impression de regarder un morne match de deuxième division. Une soirée ratée enfin, parce que l'organisation s'est *montrée inutilement tatillonne et* soupçonneuse ; alors, paraît-il, qu'elle avait été sans reproche le 16 juin, lors de France-Belgique, qui avait pourtant attiré une affluence autrement importante.

Une soirée qui n'a même pas été rachetée par le décor. Certes, comme dit la publicité, l'architecture futuriste du nouveau stade de la Beaujoire *« flatte l'œil »*, mais la nouvelle enceinte sportive nantaise n'a pas fini de faire parler d'elle, et pas seulement pour des raisons financières (*le Monde* du 20 juin). Les premières critiques viennent des techniciens de la télévision : quand il fait beau, une moitié de la pelouse est au soleil et l'autre à l'ombre, d'où des problèmes d'éclairage insolubles. D'autre part, on plaint les spectateurs des « populaires » durant la saison hivernale : les gradins latéraux sont des nids à bourrasques.

Et puis, le stade de la Beaujoire est tout le contraire d'un temple du football, comme l'est devenu, par exemple, le stade de la Meinau à Strasbourg, rénové à l'anglaise. Impossible, *tant les encouragements se* dispersent au vent, de communier avec son équipe favorite. Lorsque les deux groupes folkloriques portugais de Nantes se sont produits sur la pelouse avant le match de mercredi, on a eu la nette sensation que le nouveau stade se prêtait beaucoup mieux à ce genre de spectacle.

MICHEL CASTAING.

Le Monde

culture

DANSE

« CARMINA BURANA », par le Théâtre du silence au TMP

Mouvement perpétuel

Pour beaucoup de musiciens, de mélomanes et même de musicologues, Carl Orff, le compositeur bavarrois, est l'auteur de pensums redoutables. Avant de mourir, il y a quelque deux ans, *obscur professeur* de composition au Conservatoire de Munich, Carl Orff avait réussi cette performance inouïe d'avoir traversé toute la période du IIIe Reich sans jamais être inquiété, ni être prôné comme artiste officiel, ce qui n'aurait été pas moins ennuyeux.

La *notoriété qui* reste attachée à sa personne en Allemagne lui vient de représentations scéniques d'une longueur démesurée où d'inoxérables répétitions mélangent le latin classique et le dialecte bas-allemand en des cantates primitives exécutées bruyamment par des orchestres de percussions. Ayant été inspiré à ses débuts par la rythmique Jacques Dalcroze, le compositeur n'en avait pas moins gardé un goût marqué pour les expressions *plastiques de la* danse.

Carmina Burana, écrites en 1937 *et conçues* en utilisant les langues mortes, devaient paradoxalement s'ouvrir à l'audience moderne. *Le* climat obsessionnel, la dynamique digne du Stravinsky de *Renard* qui animent ces *Carmina Burana* ont ainsi servi de trame sonore, envoûtante, au film de Ruy Guerra *Tendres chasseurs*. C'était bien dans son tempérament qu'une de nos plus audacieuses et plus jeunes chorégraphes, Brigitte Lefèvre, une ancienne danseuse de l'Opéra, ait été tentée d'adapter au théâtre ce monument typiquement germanique où pas moins de deux cent vingt choristes, un orchestre d'une centaine de musiciens sans parler de trois solistes à voix – soprano, baryton, ténor – doivent camper sur scène. Le comble, c'est qu'elle a réalisé cette production avec son Théâtre du... Silence ! *Car c'est bien la partie* chorale et instrumentale, admirablement réglée en ses séquences, qui procure la « sensation » du spectacle. Le chef allemand Justus von Websky dirigeant à la fois l'orchestre des concerts Lamoureux, la chorale Montjoie et la maîtrise de la Sainte-Chapelle est le premier maître d'œuvre de cette réussite étonnante.

Quant aux dix danseurs qui évoluent, pieds nus et en « salopettes » brunes, sur le plateau, Brigitte Lefèvre leur a communiqué un mouvement perpétuel de quinconces, de *biseaux*, de *regroupements* en des figures qui souvent évoquent la statuaire de Rodin et pourraient se dérouler sur un parvis de basilique à la manière des jeux médiévaux. *Merveilleux travail d'intelligence et* de précision, qu'il faut absolument aller voir.

La première partie du *spectacle* présente une charmante pochade. *En attendant*, qui permet d'admirer la charnelle Muriel Belmondo, sœur de Jean-Paul. Nous aimons moins les *Variations* de Brahms où Brigitte Lefèvre reprend les attitudes effondrées, bras en avant, du bestiaire *Béjart ou les démanchements de* cou façon « gestuelle » modern-dance – la chorégraphe de *Carmina Burana* a bien assez d'originalité pour ne pas singer les autres.

OLIVIER MERLIN.

THÉATRE

L'avant-programme du Festival d'automne

Allemagne, Italie, Argentine, Espagne... L'Allemagne d'abord, avec la Schaubühne de Berlin, *les Nègres* de Jean Genet, dans la mise en scène de Peter Stein, *du 13 au* 16 octobre au Théâtre de la Ville, où se tiendra une exposition sur le théâtre allemand. *Sur la grand-route*, de Tchekhov, dans la mise en scène de Klaus Grüber, dans un lieu nouveau du 18 au 22 octobre. D'autre part, Bernard Sobel met en scène à Gennevilliers deux auteurs de l'Est, *Philoktet* de Heiner Müller – *25 septembre* au 2 novembre, – *Entre chien et loup*, de Christopher Hein – du 15 novembre au 16 décembre. Avec les Spectacles Lombroso, le Festival d'automne reprend au Châtelet l'extraordinaire spectacle de *tango*, réalisé par Claudio Segovia et Hector Orezzoli, qui font venir également le *Puro Flamenco* des artistes andalous, du 21 novembre au 9 décembre au Théâtre de Paris.

Italie : la compagnie Peppe e Barra crée au Théâtre de Paris *Senza mani, senza piedi*, du 9 au 21 octobre, et reprend, du 23 octobre au 4 novembre, son spectacle de l'an dernier, avec, à 18 heures, dans le foyer, un divertissement : *Zeza*. Pour la première fois en France vient la compagnie des Maggio, toujours au Théâtre de Paris, avec *Una sera con I Maggio* – du 13 au 18 novembre. Et les marionnettes de Milan seront au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, du 4 au 31 décembre avec *Aïda* et *les Derniers Jours de Pompéi*.

Au Centre Georges-Pompidou, *Giovanna Marini* chante des chansons inédites de Pasolini, 3 au 8 octobre et Gioonno Fiori présente *Amado mio*, (29 octobre-4 novembre) ; le Collectif de Parme, *Uccelaci Ucelini*, 5 au 11 novembre, d'après le roman de Pasolini, dont Laura Betti jouera *Orgie*, dans la mise en scène de Missiroli, avec le Stabile de Gene, (21 au 26 novembre). L'intégrale des œuvres de Pasolini sera projetée à la Maison des cultures du monde en décembre, *une exposition présentera* ses dessins, peintures, costumes, éléments de décor et la manifestation sera complétée par des débats et rencontres.

En appartement, le Festival présente *Roberta* de Klossowski «20 septembre-13 octobre), par Silvio Benedetto et Alida Giardana. Gilles Aillaud, Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret *Spinoza*, (6 novembre-2 décembre), à la Bastille ; *Jean-Marie Patte*, *Une pièce d'amour à Chaillot*, (22 novembre-22 décembre), et en décembre le Festival en collaboration avec la Comédie-Française espère la *Bérénice* de Racine, dans la mise en scène de Klaus Grüber.

Xenakis, Ligeti, portraits des deux compositeurs, à travers plusieurs concerts où ils seront mis en parallèle.

Au Châtelet, deux opéras contemporains, *Passagio*, de Berio, du 9 au 13 octobre, et *Medea*, de Bob Wilson et Gavin Bryars, qui aura été créé à l'Opéra de lyon et sera repris au Théâtre des Champs-Elysées les 22, 24, 27, 30 novembre et 2 décembre.

Pierre Boulez, *Repons* dans une nouvelle version, du 13 au 19 octobre. *Ornette Coleman* au Châtelet, *le 1er octobre*.

Les Femmes Inuit, terme qui désigne les femmes esquimaudes du Nouveau- Québec, à Chaillot – pour la première fois en Europe, du 9 au 14 octobre.

Richard Teitelbaum, l'ordinateur au service du piano. Au Centre Georges-Pompidou les 13 et 14 octobre.

Sous réserve : *Brian Eno*, à l'Arc.

★ Renseignements : 156, rue de Rivoli, 75001. Tél. : (1) 296-12-27.

MUSIQUE

Un entretien avec M. Maurice Fleuret

(Suite de la première page.)

» Les besoins sont immenses : songez qu'en France, un jeune sur deux, de quinze à dix-neuf ans, pratique la musique de façon *régulière* (pour *la* moitié, la guitare), parce qu'à force d'en écouter, il a besoin d'en faire *lui-même. Les candidats se pressent* aux portes des conservatoires régionaux qui ne devraient concerner que les professionnels. Et cependant, l'enseignement de base reste déficient.

» Contrairement à ce que l'on pense parfois, ce qui nous manque, *c'est moins l'argent que les hommes*. Nous n'avons pas assez de professeurs, l'enseignement reste trop routinier, la pratique musicale, qui devrat être la base de la pédagogie, trop rare. *Il faudra des années pour* atteindre une situation satisfaisante.

» En attendant, nous luttons par*tout pour combler le déficit* en heures d'éducation musicale dans les lycées et collèges, dû souvent à des raisons financières. Et pour aider les instituteurs, nous mettons à *leur disposition des professionnels* de la musique qui sont associés aux équipes des maîtres. Nous avons ouvert en 1983 trois centres de formation (à Lille, Aix-en-Provence, *Toulouse) pour les musiciens* appelés dans les écoles élémentaires ; il y en aura cinq autres à la rentrée prochaine.

» Comme le ministre de la culture vient de l'annoncer, le souci d'épauler l'éducation nationale, nous a amenés à créer un Institut de pédagogie, *dirigé par Henri Pousseur*. Ce sera d'abord un centre de documentation *internationale*, mais *il* aura pour but de coordonner la formation initiale et permanente des enseignants, *de produire des outils* pédagogiques nouveaux et de mener une recherche fondamentale en ces matières.

» Il était aussi nécessaire de mettre un peu d'ordre dans l'enseignement privé où n'importe qui peut s'intituler professeur de musique sans la moindre garantie pour les utilisateurs. A partir de 1985, il sera créé un diplôme de niveau moyen qui permettra aux *familles et aux* collectivités de choisir les professeurs en connaissance de leur capacité.

» Un effor considérable est fait actuellement dans les études supérieures. Nous manquons de professeurs pour nos écoles, de chanteurs d'instrumentistes, mais aussi de chefs de chœur, de pianistes-chefs de chant ou accompagnateurs de danse, *et même* de directeurs de conservatoires en province... La réforme entreprise dans les deux conservatoires nationaux de Paris et de Lyon, avec leurs nouveaux directeurs, MM. Marc *Bleuze et* Gilbert Amy, doit permettre une préparation de musiciens professionnels plus nombreux et mieux adaptés à la demande. C'est l'objet entre autres des mesures prises pour l'enseignement du chant que M. Jack Lang vient de rendre publiques

» Pour accélérer la formation spécifique des musiciens d'orchestre, dont nous avons un urgent besoin, *nous avons créé* l'Orchestre français des jeunes, qui fonctionne l'été depuis déjà deux ans, et maintenant une Académie d'orchestre, à Evry, où les instrumentistes, recrutés par concours, *sont entièrement* pris en charge par l'Etat et travaillent sous la direction de professeurs tels que les chefs de pupitre de l'Orchestre de Paris.

» Je souhaite que tous les orchestres *professionnels et permanents* assument de la même manière un rôle d'enseignement qui sera très fécond pour l'avenir, notamment auprès des orchestres de jeunes qui se multiplient actuellement dans les régions.

» Il y bien d'autres domaines qui bougent et que l'Etat s'efforce d'aider, même si cela peut surprendre, comme ceux du jazz, de la *chanson ou du rock, où nous cherchons* surtout à *garantir* contre la toute-puissance du privé une certaine égalité des chances. C'est ainsi que nous avons passé une convention avec le Forum des Halles, qui a permis depuis six mois à quatre-vingt-dix-sept jeunes Français de se produire, alors qu'ils n'auraient jamais trouvé une tribune d'expression à Paris.

» Et pour aider d'autres talents à éclore, nous avons installé avec la SACEM un studio de variétés, rue Ballu, où les chanteurs peuvent se *perfectionner, apprendre à se tenir* en scène ou à utiliser leur sono, se familiariser avec les notions juridiques et économiques nécessaires à leur carrière, etc.

» *Pour le rock, qui nécessite* de grands espaces, il n'était pas possible qu'il continue à se produire sous l'abominable chapiteau de Pantin, et c'est pour cela que nous avons construit le *Zénith*, édifice fonctionnel et efficace, qui aura sans doute bientôt de nombreux petits frères dans nos régions.

» Plus étonnante et ignorée est l'expansion des musiques traditionnelles et populaires, dont la renaissance a été liée aux revendications régionales, au mouvement écologique, etc. Elles donnent lieu aujourd'hui à une pratique très sérieuse et très imaginative au plan de la création. Savez-vous qu'il y a aujourd'hui six cent cinquante associations qui s'occupent de collecter ces musiques, ce qui prouve qu'il y a *quelque chose à collecter*, des interprètes pour pratiquer cet art, des auditeurs pour l'écouter ?

» Nous avons évalué l'importance de ce domaine avec un éminent ethno-musicologue, Bernard Lortat-Jacob, et lui avons consacré un budget qui est actuellement de 3,4 *millions de francs* (contre 500 000 F en 1980). Nous avons en particulier soutenu des structures bien vivantes, mais qui avaient des problèmes énormes de survie, comme *le* Conservatoire *celtique* de Lorient ou le Conservatoire occitan de Toulouse, et favorisé un rassemblement de responsables qui, tous les deux mois, traite d'un domaine particulier : l'enseignement, les instruments, le rôle de l'écrit dans la transmission des traditions orales, la création.

» A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes *musiciens* qui ont assimilé ces traditions avec une pureté, une justesse et une technicité extraordinaires, et qui manifestent une capacité stupéfiante pour créer dans ce cadre ancien. En particulier, deux vielleux qui jouaient une *musique* d'une couleur à la fois très bourbonnaise et terriblement stockhausenienne, sans *que je sache ce qui l'emportait*, du Bourbonnais ou de Stockhausen !

» Il y a ainsi beaucoup de terrains *musicaux d'une grande* richesse, dont on ne parle guère parce qu'ils ne donnent pas lieu à des événements exceptionnels ; et le nombre des manifestations est tel que l'information passe mal à travers les journaux et les périodiques, même spécialisés. C'est pourquoi le travail du CENAM me paraît primordial, avec ses publications consacrées aux différents aspects de la vie musicale, qui donnent une ample documentation et les adresses de tous les « acteurs », qu'il s'agisse de la pratique amateur, du jazz, de l'éveil du tout-petit, de la facture instrumentale, de l'électro-acoustique, des stages de l'été ou de ces *Musiques d'en France*, qui est le premier guide des musiques et des danses traditionnelles. Le succès de ces brochures est d'ailleurs considérable et oblige à de fréquents retirages (1).

» Comme vous le voyez, l'action que nous menons vise (en même *temps*) à développer des *moyens* professionnels de haute technicité, pour répondre à la demande d'un public mélomane de plus en plus nombreux, et à permettre, comme la *fête* d'aujourd'hui, *un épanouissement* très démocratique de toutes les forces de la musique à la base, de la pratique personnelle et collective en particulier, qui est le meilleur signe de la santé culturelle d'une nation. Nous n'avons évoqué ni la Bastille, ni nos grands orchestres, ni les instituts *de* recherche, ni les *festivals*, sujets que vos lecteurs connaissent bien, mais vous avez pu constater qu'il y a dans l'activité musicale « non événementielle » mille sujets passionnants qui *méritent* d'être mieux connus. »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

(1) Centre national d'action musicale, 51, rue Vivienne, 75002 Paris, tél. 233-38-24. Dans le même esprit, on notera encore le guide 1984 de *la France des festivals et des expositions* (Ed. du Sorbier, 51, rue Barrault, 75013 Paris), et une brochure, intitulée *Votre école municipale de musique*, éditée par les ministères de l'intérieur et de *la culture, et destinée aux élus* (Direction générale des collectivités locales, 4, rue d'Aguesseau, 75008-Paris). Sur l'ensemble de la politique musicale du ministère de la culture, on pourra consulter *Deux Ans pour la musique et pour la danse* (numéro spécial du CENAM).

INSTITUT

L'architecte Pei à l'Académie des beaux-arts

LE NOUVEAU CHINOIS DE PARIS

Ieoh Ming Pei n'a encore rien construit en France. Il n'y est que l'auteur de deux projets, l'un pour la tête Défense, non retenu, l'autre pour le Grand Louvre, en cours de réalisation. Mais les honneurs officiels commencent à pleuvoir : après *l'Académie d'architecture*, l'Académie des beaux-arts l'a reçu mercredi 20 juin en sa compagnie, au titre de correspondant étranger, au fauteuil de Gabriel Ollivier, commissaire général du tourisme de Monaco.

Discrètement, sans bruit, arrivant souplement, aucun autre architecte au monde, mis à part Philippe Johnson, n'a connu la réussite de I.-M. Pei. Ses carnets de commandes sont pleins pour une décennie. Cela fait rager nos hommes de l'art, d'autant que cette fois, il s'agit du Louvre avec ses siècles d'histoire et de valeurs que l'Ecole des beaux-arts a mis *au centre de son enseignement*.

On aurait au moins pu mettre *l'idée au concours ? Mais partout où* l'envoyé du président de la République se présentait, demandant qui, pour le Louvre, est le meilleur, qui, le plus grand, on répondait Ieoh Ming Pei.

Guillaume Gillet, architecte de l'Institut,qui le reçoit, bien qu'agacé de voir un étranger, qui plus est américain et chinois, opérer au Louvre, n'est pas avare d'éloges. Il *trouve sa pyramide* de cristal une solution simple, discrète, claire, logique. Si elle avait déjà été trouvée, il n'en aurait pas proposé d'autre. Et il est convaincu que ses plans fuyants ne porteront pas tort aux *ordonnances* de Lefuel et de Visconti. – J.M.

M. Jack Lang annonce des mesures en faveur de l'enseignement du chant

Pour tenter d'enrayer la crise du chant, qui prend des proportions inquiétantes en France, surtout *dans la perspective de* l'Opéra de la Bastille, M. Jack Lang, ministre de la culture, vient d'annoncer, lors d'une conférence de presse au Conservatoire, *« quatorze mesures nouvelles en faveur de l'enseignement du chant »*. Mesures techniques et peu spectaculaires dont il est difficile d'apprécier à l'avance l'efficacité, mais qui ont obtenu l'aval des chanteurs, professeurs et *spécialistes français : création de* départements pédagogiques pour la voix au sein des conservatoires régionaux, nouveaux certificats d'aptitude et stages de formation *continue* pour les professeurs, modification des modalités de recrutement au CNSM, orientation des chanteurs selon la spécificité de leur voix (mélodie et oratorio, opérette, opéra), organisation nouvelle des études d'art lyrique placées dans *des conditions d'exercice* professionnel, formation de chefs de chant, restructuration de l'école d'art lyrique de l'Opéra, etc.

Notons aussi la création de trois centres d'insertion, déjà en activité, consacrés à l'apprentissage des métiers de l'opéra, à Nice et à Strasbourg pour les solistes, à Marseille pour les choristes.

La mise en œuvre de ce plan bénéficiera du concours d'éminents spécialistes étrangers, tels que Lorraine Nuber, Daniel Ferro, Richard Miller, pour la pédagogie, ainsi qu'Elisabeth Schwarzkopf, Rita Streich et Hans Hotter.

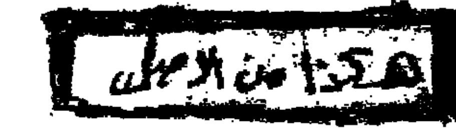
D'autre part, Jacques Bourgeois a été nommé conseiller permanent auprès de la direction de la musique. Il avait été précédemment chargé de recenser le potentiel vocal français et avait jugé le recrutement *« aberrant »*, *la formation « insuffisante »* et la promotion *« inexistante »*.

J. L.

■ *MORT DU COMPOSITEUR* VLADIMIR VOGEL. – Le compositeur suisse d'origine russe, Vladimir Vogel est mort le 18 juin à Zurich. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

[Né à Moscou, Vladimir Vogel s'était fixé à Ascona, en Suisse, en 1934. Il avait été l'élève de Busoni et fut influencé notamment par Schoenberg. Ses œuvres les plus connues, en général écrites selon une technique sérielle rigoureuse, sont l'oratorio *Thyl Claes*, *Sept aspects d'une série de douze sons*, *Prélude, Interlude et Postlude* pour orchestre, une cantate surréaliste *Arpiade*, dédiée à Jean Arp, et un *Concerto pour violoncelle*.]

■ CINÉMA VIETNAMIEN. – La Semaine du cinéma vietnamien, organisée du 21 au 26 juin au cinéma Le Cosmos à Paris, a été inaugurée mercredi par *le Bracelet d'argent*, de Lam Son, seul film en couleurs sur les cinq présentés. Tous les jours à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, on pourra voir en alternance : *le Bracelet d'argent*, *Chom et Sa*, de Pham Ky Nam, *Pour l'avenir*, de Long Van, *l'Epouse de Dan* et *le Village d'antan*, de Pham Van Khoa.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MOUCHE ET LE PANTIN, Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h 30.

TAGIKI NO, Parc du Champ-de-Mars, 21 h.

LE PETIT MAITRE CORRIGE, Montreuil, Studio Théâtre (858-65-33), 21 h.

SEULS, LES REQUINS... Vincennes, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier, 20 h : Hommage J. Cortazar.

ODEON (325-70-32), 20 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg.

SALLE ROGER-BLIN (325-70-32), 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

TEP (364-80-80), (dern.) 20 h 30 : le Grain magique ; Hall : (dern.) 21 h : la Boîte à frissons. 22 h : Autosatisfaction (spectacle donné dans un parking du XXe. Se renseigner au 363-72-20).

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-conférences-musée : 18 h 30 La modernité : conséquences ; Concerts-animations : 15 h : Espace libre : fête de la musique ; Cinéma-vidéo : 13 h : Konarak, de G. Luneau ; la Légende inachevée, de R. Fauroux-Palacio ; à 16 h : Maso et Miso vont en bateau, réal. les insoumises ; 19 h : le Village foudroyé, de J. Rouch ; 15 h : Hommage à la sculpture (Réalité A. de Jacobsen ; le Mouvement, P. Hulten ; Une leçon de géométrie plane, de P. Bury et C. Prévost ; de Takis, W. Anderson : Tinguely, machines inutiles, de C. Vilardebo) : 18 h : Dominique Willoughby ; Théâtre-danse : 21 h : les Contes de Franz ; Discothèque : à l'occasion de la fête de la musique : journée portes ouvertes (programme « surprise »).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : *Concert gratuit (dans le cadre de la Journée de la musique)*. Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Carolyn Carlson ; 20 h 30 : Ballet Cullberg.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Ballets Bougarabou (chants et danses du Sénégal).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Naïves Hirondelles.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), 20 h 30 : Sade, Français, encore un effort.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malemendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BASTILLE (357-42-14) 21 h : Démons.

CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : *Une araignée au plafond*...

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) 21 h : Monet ou la Passion de la réalité.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 h : Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Grand Théâtre, 20 h 30 : Artemisia Absinthum ; Galerie, 20 h 30 : l'Art de la fugue ; *La Resserre, 20 h 30* : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Mangeront-ils ? : le Mariage forcé ; 20 h 45 : le Barbier de Séville.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

CONFLUENCES (555-10-04), 21 h 15 : le Banc.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : le Prince.

18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.

ESPACE KIRON (373-50-25), 21 h : l'Eternel amoureux.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

ESSAION (278-46-42), I, 12 h 30 : Tranche de conte ; 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Terrain vague.

HOTEL DES MONNAIES, 21 h 15 : Antigone.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

JARDIN SHAKESPEARE (264-91-49), 20 h 30 : Twelfth Night.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, *22 h 30* : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-75), 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 21 h : Théâtre Jayu de Séoul.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : La reine est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dîneta au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTMARTRE, Parvis de l'église Saint-Pierre (277-19-90), 21 h : Souvenirs aux fenêtres.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style. – Petite salle, 21 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PLACE SAINT-SULPICE (329-12-78), 17 h : Gros René écolier ; 18 h : Coct'Œdiporphée.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la *Polka du spleen*.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir de l'amour.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 45 : le Pain dur.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. *20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30* : l'Homme cassé.

TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.

TEMPLIERS (303-76-49), 19 h : la Ballade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), I. 20 h 30 : les Enfants de Zombi. – II. 20 h 30 : Concerto en ré majeur pour une reine.

THÉATRE DE PARIS, grande salle (280-09-30), 20 h 30 : Wielopole Wielopole.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé ; *Médée*.

THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : Fando et lis.

TOURTOUR (887-82-48), 22 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la *Troisième Jambe du carrosse* ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. *20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30* : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monsures ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : *Mains basses sur la ville* ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui naît ; 21 h 30 : la Gauchère contrariée ; 22 h 30 : Théâtre de poche.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), *20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent* ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 45 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 21 h 30 : le Céleri jaune ; 22 h 30 : Phèdre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h *30* : Petitelle.

La danse

ATELIER DES QUINZE-VINGT (586-83-23), 21 h : Compagnie multitude.

BASTILLE (357-42-14), 20 h : One Step Beyond ; 21 h : Obsolète Paul II. – Port de l'Arsenal, 21 h : Démons.

TH. DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Ballets Jazz d'art.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la rage de vivre.

CITHEA (357-99-26), 20 h : Dorian Express.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Caramelle, A. Paré.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Quilapayun.

Jeudi 21 juin

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Le feu à la tête.

PLACE DE LA DÉFENSE, 20 h 30 : Fête de la musique.

PLACE DU TROCADÉRO, 20 h 30 : Tropicadero.

LA TANIÈRE (337-74-39), 21 h : 23 mai 1989, un train s'arrête... Chansons d'eaux mirées ou rêveries d'un gardien de phare.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), *21 h : De Broadway à Hollywood*.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Los Indianos, Mosalini/Caratini/Beytelman ; 24 h : Mariana.

Les concerts

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : M. et Ch. Chanel (Couperin, Rameau, Bach).

Lucernaire, 20 h 30 : M.-Cl. Chevalier, X. Gelivet, B. Allemane (Tisné, Calmel, Lee).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble Bonn (Mozart, Vivaldi, Bach...).

Bibliothèque polonaise, 20 h 30 : M. Wladkowski (Chopin, Szymanowski, Perkowski).

Salle Pleyel, 19 h : Orchestre des concerts Lamoureux (Moart).

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Fête de la musique.

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Couvent de l'Annonciation, 20 h 45 : J. Kauffmann (Bach, Haendel, Gigout).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Orchestre de Marly, dir. : H. Rasquier-Ulrych (Bach, Vivaldi, Mozart).

Cour du Palais-Royal, 17 h 45 : Orchestre *d'harmonie de la police nationale, dir.* : P. Bigot ; 21 h 30 : Orchestre des gardiens de la paix, dir. : Cl. Pichereau (*Berlioz, Verdi, Kodaly*).

Place Boieldieu, 19 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (*Brahms, Poulenc, Mozart*).

La Sirène de Paris (331-70-26) : Marches, valses, polkas, de J. Strauss.

Le Trou noir : 34, rue Nationale, 21 h : Musique sans nom : J. Hubaut.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, récital de guitare, à 18 h 30 : L. Wander Borght et P.-P. Rudolph (Bach, Giuliani, Mendelssohn) ; à 21 h : Yoshi Iwanaga (Cimarosa, Giuliani, Bach, Rodrigo).

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

THEATRE

Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 : L'enfant de la haute mer ; 22 h : La répétition dans la forêt.

DANSE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Jardins de l'Hôtel de Marle, 21 h : le Voyage de Poeyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, 19 h : Combien coûte le fer ?

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Ville d'Avray, château et église, à partir de 18 h : atelier de musique de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (d'Indy).

Fontainebleau, dans plusieurs points de la ville, à partir de 17 h : Fête de la musique.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FRANCE

CONCERTS

Eglise des Billettes, 21 h 30 : Monodies et *polyphonies du VIe au XIIIe siècle*.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Cinéma américain : Lure of the circus, de J.-P. Gowan ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1984 : Revanche, de N. Vergitsis ; 21 h : les Héritiers, de W. Bannert.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Piccadilly, de *E.-A. Dupont* ; *17 h* : Un certain M. Jo, de R. Jolivet ; 19 h : la Escondida, de R. Gavaldon.

Aujourd'hui, jeudi 21, dans le cadre de la Fête de la musique, la Péniche-Opéra organise une manifestation à partir de 18 h 30 jusqu'à minuit à bord de la péniche et sur le quai. Au programme, entre autres, l'ensemble *Piquemal*, l'Académie de l'orchestre de l'AFRO-JEM qui interprétera des œuvres de *Vivaldi, Poulenc, Paganini et Bach*, le quatuor Viotti, le pianiste Jean Hubeau, etc. Sur le canal Saint-Martin, face au 188 *quai de Jemmapes*.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bergère, 9e (770-77-58).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz (h. sp), 2e (742-60-33).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; *PLM Saint-Jacques, 14e* (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (*Indien, v.o.*) : *14-Juillet Racine*, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e *(561-10-60)* ; *14-Juillet Bastille, 11e* (357-90-81).

LE DERNIER TESTAMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EN *PLEIN CAUCHEMAR* (A., *v.o.*) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e *(261-50-32)* ; *UGC Gobelins, 13e* (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e *(828-20-64)*.

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ETE DU *BAC* (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, *13e (329-90-10)* ; *Maxéville*, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88).

GABRIELA (Brésilien, v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LOOKER (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES MORFALOUS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., *v.o.*) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum, 1er *(297-53-74)* ; *Richelieu, 2e (233-56-70)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Saint-Lazare Pasquier, 8e* (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; *Nation, 12e (343-04-67)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount *Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, *15e (828-42-27)* ; *Victor Hugo, 16e* (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; *Gambetta, 20e (636-10-96)*.

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; *Quintette, 5e (633-79-38)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RECKLESS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR *LA SAGA* (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

TENDRES PASSIONS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., *v.o.*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

– V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC* Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59)* ; *UGC Gobelins, 13e* (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bona*parte*, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

APPELEZ-MOI BRUCE, film américain d'Eliot Hong, v.o., Forum *Orient Express*, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; *v.f., Gaumont Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BONJOUR LES VACANCES, film américain de Harold Ramis, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; Georges V, 8e (562-41-46) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; v.f., Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, *14e (320-12-06)* ; *Images, 18e* (522-47-94).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR, film américain de Hall Bartlett, v.o., Georges V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; *Maxéville, 9e (770-72-86)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Gaumont Sud, 14e* (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).

LA FRANCE INTERDITE (**), film français de J.-P. Himbrohoris, J.-P. Garnier, G. Delannoy ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-53) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LIQUID SKY (**), film américain de Slava Tsukerman, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

MARIA CHAPDELAINE, film canadien de Gilles Carle, UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; *UGC Biarritz, 8e* (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e* (575-79-79) ; Trois Murat, 16e (651-99-75).

MISSISSIPPI BLUES, film franco-américain de B. Tavernier et R. Parrish, Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21) ; *Pathé Clichy*, 18e (522-46-01).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET *L'ALLUMEUSE*, *film américain* de Boaz Davidson, v.o., UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; *Paramount Marivaux*, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *UGC Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DERNIER HIVER, film israélien de Riki Shelack, v.o., Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs Élysées, 8e (359-12-15) ; v.f., UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Trois Murat, 16e (651-99-75).

UNE FILLE POUR GREGORY, film anglais de Bill Forsyth, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; v.f., Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Les Images, 17e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VOLEUR DE FEUILLES, film français de Pierre Trabaud, Movies les *Halles*, 1er (620-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 21 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Fête de la musique : Tropicadero.
En direct du Palais de Chaillot.
Musiques de tous les continents : salsa, reggae, spectacle de break dance et de smurf, tout ce qu'il y a de plus « in » cette année.

21 h 15 Contre-enquêtes.
Emission d'A. Hoang.
Histoire de Fernand le mari de Jeanne ; les deux printemps de Mathilde : Attention chaussée dangereuse ; le Pain maudit : Lettre de Bruno.

22 h 10 Fête de la musique.
En direct du Palais de Chaillot (suite).

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Le fond du problème.
D'après Graham Greene, réal. M. Leto.

21 h 40 Soirée spéciale : Musiques au chœur.
D'Eve Ruggieri.
Spécial Fête de la musique, avec l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. E. Krivine, en direct du Grand Palais (œuvres de Verdi, Ravel, Berlioz, Borodine et Beethoven).

23 h 10 Journal.

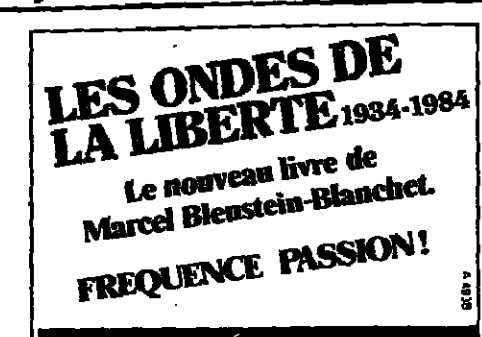
23 h 20 Les enfants du rock : spécial Michael Jackson.
Emission de P. Manœuvre.
Avec notamment trois clips « historiques » : Billie Jean, Beat it, Thrillet.

0 h 10 Cinéma : Tout, tout de suite (The Harder they come).
Film jamaïcain de P. Henzel (1972), avec J. Cliff, J. Bartley, C. Bradshaw, D. Hartman, B. Kean, (v.o. sous-titrée).
Un jeune campagnard vient à Kingstone, avec l'ambition d'être un chanteur célèbre. Mêlé à des mauvais garçons, exploité par des trafiquants de drogue, il se rebelle. Réalisme social, humour, lyrisme, musique typique. Un film pour découvrir la Jamaïque, son peuple, sa culture.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Fêtes de la musique 1984.
En direct des Invalides : concert donné par les principales formations de la garde républicaine.

20 h 35 Cinéma sans visa : Sodome et Gomorrhe.
Film américain de R. Aldrich (1961), avec S. Granger, P. Angeli, S. Baker, A. Aimée, R. Podesta, C. Mori.
Loth, chef des Hébreux, s'installe avec son peuple sur un territoire de la reine de Sodome, aide celle-ci contre les Elamites, et succombe, un moment, à la tentation du pouvoir. Film biblique à grand spectacle, se terminant sur la destruction, longtemps attendue, des deux villes maudites. Aldrich s'est égaré dans cette production internationale, à laquelle Sergio Leone participa, sans s'entendre avec lui.



23 h 5 Journal.

23 h 35 Cinéma : Bastien, Bastienne.
Film français de M. Andrieu (1978), avec J. Berto, A. Prucnal, O. Demazis, B. Bruno, E. Prat, S. Dambrine, M. Lacaille.
En 1916, dans une propriété campagnarde dont la guerre se rapproche, trois jeunes garçons montent un petit opéra d'enfance de Mozart. Auprès d'eux, leurs mères et les servantes se détestent. Film d'auteur aux images raffinées, poétiques, opposant le monde des femmes seules à celui de la pré-adolescence. A la musique de Mozart répond l'écho des canons.

PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Faites de la musique.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du Régent.
19 h 50 Il y a de la pub dans l'air.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Désiré », de D. Lemahieu.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Fête de la musique : *L'imprévu ;* à 21 h, Concert de jazz (en direct de Toulouse) : Improvisations sur des airs de Massenet, Mozart, Wagner, Verdi, Bizet, Puccini, Schumann, par M. Solal, Z. Fleischer, A. Hervé, H. Sellin, La Velle, D. Humair, M. Benita ; à 23 h 10, *L'imprévu* (suite).

Vendredi 22 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
11 h 45 Le rendez-vous d'Annik.
12 h 15 Atout cœur.
12 h 40 Télé-foot.
13 h Journal.
14 h Série : Los Angeles années 30.

14 h 50 Temps libres.
Emission de J.-C. Narcy.
Le magazine est consacré aujourd'hui à l'automobile à l'occasion de l'exposition « Cent ans d'automobile ». Et les rubriques habituelles.

17 h Destination... France.
D'un département à l'autre : la Seine-Maritime.

17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Quand la liberté venait du ciel.

18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.

18 h 25 Micro-ludic.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.

20 h 35 Salut les Mickey.
Emission de Christophe Izard.
Pour les amoureux de Walt Disney, une occasion de revoir une pile d'extraits de dessins animés sur Dingo, Donald, plus trois dessins animés des studios Disney le Cousin de Donald, le Poussin et l'Ecureuil, Mickey gala première, *un dessin animé en noir et blanc, paraît-il à ne pas manquer. Avec R. Gotainer, M. Villalonga, Chagrin d'amour, les Maboules.*

21 h 40 Les Américains et nous : Les Français face au modèle américain.
Emission de Claude Fléouter et Robert Manthoulis (3e partie).
Si, caméra au poing, vous demandez à l'homme de la rue américain de sourire, il s'exécute immédiatement (« smile ! »). Essayez la même chose à Paris, dites : « Souriez », les passants détourneront la tête, bougons, ou feindront l'indifférence. Le photographe William Klein, Américain de Paris, tente ici l'expérience, histoire peut-être de prouver que la mentalité en vieille Europe n'est point encore totalement calquée sur celle d'un citoyen US. Jolie introduction au troisième et dernier chapitre de la série consacrée à l'américanisation de la France.

22 h 35 22 v'la le rock. Spécial Pink Floyd.
Emission de J.-B. Hebey.
Roger Waters, créateur du groupe, raconte les Pink Floyd.

23 h 25 Journal et Cinq Jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Appartement.

13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Femmes : bilan 84. Avec Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme.

14 h 55 Série : la Taupe.

15 h 50 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.
Les taxis de la Marne (diffusé le 14 juin).

17 h 5 Itinéraires.
De Sophie Richard.
A l'heure où le public s'emballe pour les musiques africaines, deux documents qui permettent d'aborder sous deux angles différents ce que sont les griots. Le premier, réalisé à l'occasion d'une grande rencontre à Royan, « Musique-mémoire : les Griots », *qui a rassemblé des musiciens venus du Niger, du Mali et de la Haute-Volta. Le second,* « Musique-mémoire du Mali », *montre les fêtes organisées par les immigrés dans les foyers à Paris.*

17 h 45 Récré A 2.
Histoires comme ça ; le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli ; Superbug.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Un seul être vous manque.
De J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, D. Flamand...
Les démêlés amoureux d'une jeune veuve, tiraillée entre ses enfants et son amant.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : A chacun sa France, sont invités : Adélaïde Barbey (Guide Hachette France 1984) ; *Jean Duché* (le Bouclier d'Athéna) ; *Jean Gaulmier* (Terroir) ; *Gilles Pudlowski* (le Devoir de Français), *Richard Cobb* (les Tours de France de M. Cobb).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle italien) : Femmes entre elles.
Film italien de M. Antonioni (1955), avec E. Rossi-Drago, V. Cortese, G. Ferzetti, Y. Furneaux, M. Fischer, E. Manni (v.o. sous-titrée, noir).
Une femme d'affaires, venue de Rome à Turin pour installer une maison de couture, devient l'amie de quelques mondaines qui cherchent à tromper leur ennui, ont des rapports difficiles avec les hommes. D'après une nouvelle de Pavese (célèbre écrivain italien qui se suicida), une œuvre baignant dans une atmosphère de « mal de vivre », de solitude, d'amours impossibles et de hantise de la mort. Le style moderne d'Antonioni s'affirmait ; c'est une sorte de prélude à l'Avventura. *Ne pas manquer.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.
Emission de l'INC.
Les chauffe-eau solaires.

20 h 35 Vendredi : Grand Public.
Magazine d'André Campana : profession, sportif.
Qu'est-ce qui fait courir les sportifs, les footballeurs, les rugbymen, les cyclistes... ? L'amour du sport ? Devenir une star ? L'argent ? Qu'est-ce qui fait battre le cœur des supporters jusqu'au délire ? Avec des sportifs et : Toto Cucugno, Nazaré Pereira, Zacharie Richard.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Espace francophone : Tunisie, un patrimoine au quotidien.
Magazine d'expression française de Dominique Gallet.
L'histoire, la personnalité, les problèmes et l'avenir de la société tunisienne. Une enquête de Mona Makki, réalisée par J.-M. Carzou et Slah Sguiri.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Ballade no 4, *de Frédéric Chopin interprétée par Li-Jian au piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Ozone jazz.
17 h 25 Les phares du bout du monde.
17 h 35 Thalassa, magazine de la mer.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Bandes de femmes.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du Régent.
19 h 50 Il y a de la pub dans l'air.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 32 On commence... actualité de Camus : Louis Calaferte.
14 h 10 Un livre, des voix : « les Bons dieux », de Jean Anglade.
16 h 3 Radio Canada : « Xe Biennale de la langue française », par H. Bergeron.
16 h 33 Les rencontres de Robinson, avec H. Le Houelleur. Accueil des *enfants ; mai 68 et ses retombées :* rendez-vous avec Betsy Jolas.
18 h 30 Feuilleton : A la dure.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : symphonie en sous-sol.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 « Légende d'Alexandre », par M. Cazenave.
21 h 50 Angers, musiques du vingtième siècle : rétrospective et bilan du Festival.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : œuvres de Bach, Allegri, Mendelssohn, Fauré, Poulenc, Alain par la Chorale Audite Nova, dir. J. Sourisse, P.Y. Asselin, orgue.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains : A. *Iglesias-Rossi.*
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Quoi de neuf (en direct du Studio 103) : œuvres de Couperin, Scarlatti et la participation de D. Moroney et K. Gilbert.
18 h 5 L'imprévu : vers 18 h 30, Actualité lyrique.
19 h Le temps du jazz : feuilleton « Le jazz en France » ; Intermède ; Le clavier bien tempéré.
20 h Avant-concert.
20 h 20 Concert : *Méphisto-valse,* de Liszt ; *Symphonie espagnole pour violon et orchestre,* de Lalo ; *Symphonie No 3 en la mineur,* de Mendelssohn par l'Orchestre national de France, dir. G. Albrecht, sol. P. Amoyal, violon.
22 h 20 *Les soirées de France-Musique :* A la rencontre de E.T.A. Hoffmann ; à 1 h, Musique traditionnelle.

COMMUNICATION

LE POUVOIR A LA RENCONTRE DE L'OPINION PUBLIQUE

II. – *Le président monte au créneau*

Le gouvernement de la gauche a quelques difficultés à communiquer avec l'opinion publique. L'attitude hostile du monde des médias est dénoncée par les ministres (*le Monde* du 21 juin). Le pouvoir a-t-il aujourd'hui une stratégie ?

par YVES AGNÈS

Février dernier, les routiers en colère. La communication va jouer une part importante dans le règlement de l'affaire. M. Max Gallo, le porte-parole du gouvernement de l'époque, saura d'abord utiliser la télévision, au débotté, pour renouer le dialogue. M. Jacques Delors, remplaçant du premier ministre, jouera, de son côté, de la célèbre émission de Max Meynier sur RTL. *« Un peu comme en 68 »*, commente son attachée de presse, Mme Denise Mairey. Les ministres socialistes, au moins certains d'entre eux, ont acquis une certaine maîtrise des médias. Mais on ne discerne pas de vaste plan de communication, en dehors des interventions, désormais soigneusement programmées, du président de la République.

L'installation du porte-parole, en mars 1983, est considérée aujourd'hui comme un pas très positif. L'ancienne majorité avait pratiqué plusieurs formules analogues. A l'image brouillonne et bavarde que donnait jusqu'alors le gouvernement de gauche a succédé celle d'une équipe plus soudée, assumant la réalité du pouvoir. M. Max Gallo a utilisé trois registres : les déclarations ponctuelles, les rencontres avec les journalistes et les réponses à leurs demandes (notamment pour la radiotélévision), le compte rendu du conseil des ministres. Une méthode : *« Jouer la politique du marché avec les médias. Le gouvernement a des informations à proposer, il est producteur d'événements. »* Une disponibilité constante. Et un atout : être en liaison permanente avec l'Élysée et Matignon. *« Je suis, après le premier ministre, le membre du gouvernement le plus informé. Cela se sait »*, expliquait récemment l'ancien porte-parole.

Professionnalisme

Chaque lundi, M. Max Gallo participait à un petit déjeuner à Matignon. Le soir, nouveau rendez-vous à l'Élysée. Le lendemain, le porte-parole était reçu en fin de matinée par M. Mauroy après le petit déjeuner de travail hebdomadaire du premier ministre avec le président. Le jeudi matin, M. Gallo avait un entretien avec M. Mitterrand pour mettre au point divers aspects de la communication gouvernementale, après avoir participé, la veille, au conseil des ministres, ce qui n'est pas le cas de tous les membres du gouvernement. Le porte-parole avait d'autre part des réunions de concertation occasionnelles avec les ministres, sur tous les sujets importants. Parfois, des actions de communication sont décidées au niveau interministériel, comme ce fut le cas pour l'action en faveur des immigrés.

M. Gallo avait su à l'évidence s'imposer. Un sondage réalisé en mars 1984 (1) lui confère une cote de sympathie de 50 % (il en avait 24 % un an plus tôt) et le crédite d'opinions positives sur la clarté de ses déclarations (57 %) et sa compétence (50 %). L'envers de la médaille : seulement 39 % des personnes interrogées le trouvent convaincant. Du côté des ministres et secrétaires d'Etat, après quelques semaines de doute ironique et d'agacement, on a reconnu son utilité et joué le jeu de la discipline, quoi qu'il ait pu en coûter à certains. Chez les journalistes, on apprécie le professionnalisme : *« On pouvait lui demander deux minutes, il le faisait »*, précise Alain Denvers, responsable de l'information de TF 1.

Canaliser les interventions gouvernementales, répondre aux sollicitations des médias, expliquer à chaud les décisions du pouvoir ou réagir aux attaques de l'opposition, est-ce suffisant comme stratégie ? Selon l'ancien porte-parole, la *« ligne de compromis entre les impératifs de la réalité économique et la nature de gauche du gouvernement est assez bien comprise par l'opinion »*. Cet optimisme – très relatif – n'est pas toujours partagé. Pourtant, les ministres de gauche restent très réservés à l'égard des techniques modernes de persuasion sociale. Le *« marketing politique »*, qui a permis à François Mitterrand d'imposer sa *« force tranquille »*, ne fait guère recette. *« On ne vend pas les restructurations industrielles avec du marketing »*, résume M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication.

Le président de la République a remplacé M. Jacques Séguéla par M. Claude Marti, qui a fait ses armes auprès de M. Michel Rocard. Mais les membres du gouvernement ne le suivent pas dans cette voie. *« Quand Pierre Mauroy ne sera plus premier ministre, il pourra travailler son image à la télé »*, ironise son conseiller, M. Thierry Pfister. Plus sérieux : *« S'il l'avait déjà fait, on lui aurait prêté des intentions... »* Les cabinets-conseils, très actifs au demeurant, s'occupent surtout des partis politiques, des élus, des municipalités, et préparent déjà les législatives de 1986.

Autre point d'accord interministériel : le gouvernement ne devrait pas utiliser les méthodes de publicité ou de propagande pour son action. C'est presque un *mea culpa,* après la campagne très critiquée des « Yeux ouverts », et une distance prise à l'égard d'opérations telles que celles concernant la limitation de l'inflation. *Réflexe publiphobe de gouvernants-militants ?* Plutôt la conviction qu'une communication de type publicitaire, donc simplificatrice, ne peut rendre compte de l'action gouvernementale et a tendance, au contraire, à la dénaturer.

Quoi qu'il en soit, la nomination du porte-parole du gouvernement, éclipsant rapidement M. Michel Vauzelle (qui occupe théoriquement ces fonctions pour la présidence seulement), a constitué le début de la stratégie. *« La communication a été prise en compte »*, estime M. Gallo. Il y a une « fonction communication » au sein de l'équipe au pouvoir, ce qui oblige les ministres à s'en préoccuper davantage et surtout à ne plus tirer à hue et à dia, au seul profit de leur portefeuille, de leurs convictions personnelles, ou de leur propre image de marque... Tout naturellement, chaque ministre a en effet tendance à pratiquer le *lobbying* pour son compte, et ses interventions publiques sont parfois davantage destinées à impressionner le président ou son premier ministre qu'à établir un dialogue profitable avec l'opinion publique.

Anti-godillots

Le système a gagné en efficacité. Mais la communication a *« perdu de sa chaleur »*, et elle est *« moins démocratique »*, estime M. Michel Le Net, président de l'Institut de la communication sociale. Pour ce spécialiste, les ministres sont un peu *« dévitalisés »* et ont moins les moyens d'assurer la promotion de leur politique. Un avis que ne partagent pas les intéressés que nous avons interrogés.

Le « recentrage » de l'information met, en tout cas, les pendules à l'heure de la Ve République. Il n'a été possible que parce que le président lui-même a pris conscience du cafouillage initial et de l'importance de la communication. *« Le président est l'élément moteur, c'est lui qui imprime la doctrine »*, confirme M. Gallo. On est en effet très loin, aujourd'hui, de la sympathique mais brouillonne « discussionnite » des débuts du septennat. Tout part de M. Mitterrand et tout remonte vers lui. Il indique la voie (la Lorraine...) et il donne sa cohérence à l'action du pouvoir (la société d'économie mixte...). Ce qui se traduit par une série d'interventions précises, exploitées méthodiquement en fonction de leurs effets sur l'opinion publique.

Car le président a aussi compris qu'il lui fallait personnellement monter davantage au créneau. En choisissant, avec ses conseillers, le style et les médias. Presse écrite (*le Monde, Paris-Match, Libération...*), radio (Europe 1) et, surtout, télévision. On connaissait Mitterrand solennel au Panthéon ou en « sage » à Latche. Le voici professeur d'économie à « l'Enjeu » et commentateur éclairé à « 7 sur 7 ». Le président « passe-t-il » mieux dans ces rôles que son prédécesseur ?

On a souvent reproché à M. Valéry Giscard d'Estaing sa distance hautaine à l'égard du public, que ne parvenaient pas à équilibrer des rencontres « tape à l'œil » avec les éboueurs ou les prisonniers. M. Mitterrand cultive moins le gadget mais a, encore plus que M. Giscard d'Estaing, la volonté d'être présent « sur le terrain », d'avoir un contact direct et non plus par petit écran interposé. D'où ses multiples déplacements, qui sont autant d'événements médiatiques.

Dès lors, le système de communication mis en place accentue la personnalisation du pouvoir jadis vilipendée par l'hôte actuel de l'Elysée. Celle-ci contribue sans doute à la démobilisation des militants socialistes, qui ne parviennent plus à se situer correctement : *ils* sont, au départ, des anti-godillots. Ils ne se satisfont guère en particulier du manque de transparence dans les décisions. A cet égard, le pouvoir de l'administration et les méthodes de gouvernement ont bien peu changé avec la nouvelle majorité.

Autre conséquence : les ministres ont moins l'occasion de se mettre en valeur, le tandem président-porte-parole leur enlevant une part d'initiative. Certains – par exemple M. Alain Savary, M. Charles Hernu, Mme Georgina Dufoix, ou les ministres communistes – s'en accommodent. D'autres – et notamment des ministres ou secrétaires d'Etat de second plan – en souffrent davantage. D'autres encore ont su tirer parti des événements et associer leur personne et la politique qu'ils mènent à l'effort de synthèse présidentiel. Ainsi de M. Robert Badinter et de M. Jacques Delors, qui apportent *« un souffle, une âme »*, comme nous le dit M. Edouard Guibert, ancien directeur de l'information de FR 3. *« Ils ont pris le risque de choquer et ils « passent » bien. »* La dernière prestation du ministre de l'économie à « l'Heure de vérité », lundi 18 juin, l'atteste.

Le « parler vrai », encore. D'autant plus nécessaire avec la crise. Dans ce registre, M. Michel Rocard a capitalisé la sympathie de l'opinion. Le président le sait et l'utilise parfois (*le Monde* du 16 juin). Mais le ministre de l'agriculture reste l'un des grands silencieux de ce gouvernement. Ce dernier, du reste, n'a plus les mêmes possibilités qu'autrefois d'utiliser la télévision.

Prochain article :

LA TÉLÉ N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT

(1) Réalisé par IPSOS auprès de *neuf cents personnes constituant un* échantillon représentatif des Français adultes.

UNE NOUVELLE TÉLÉVISION PIRATE A ÉMIS A PARIS

Une nouvelle télévision pirate, diffusant par voie hertzienne, a émis à Paris, depuis le Flat-Hôtel dans le quinzième arrondissement, dans la nuit du 20 au 21 juin. Canal 5 (qui utilisait le Canal 30 du réseau UHF) est produit par une association que préside Me Jean-Louis Bessis, avocat, et dont font partie notamment André Bercoff et Guy Sitbon, journalistes. M. Bessis – c'est important – est membre de la commission Galabert (radios locales) et du Conseil national de la communicatioin audiovisuelle. Spécialiste du droit de la communication, il estime que, aux termes de la loi du 29 juillet 1982, les télévisions libres par voie hertzienne peuvent émettre sans tomber dans l'illégalité.

Pourtant, dans la soirée du 20, un commissaire de police s'est présenté sur les lieux de l'émission, muni d'une commission rogatoire délivrée par M. Claude Grellier, juge d'instruction. Toutefois, aucun matériel n'a été saisi. L'encombrement de celui-ci (émetteur de 400 kilos, antenne de 8 m de haut) l'explique sans doute. M. Eric Féry, animateur d'une autre télévision pirate, Antène 1, qui était dans l'appartement de l'hôtel, a expliqué qu'il était pour sa part inculpé pour des faits analogues (*le Monde* daté 29-30 avril).

Canal 5 a continué ses programmes dans la nuit (« plateaux » filmés en direct, « clips », films et publicités) et annoncé qu'elle allait continuer à émettre vingt-quatre heures sur vingt-quatre ; les émissions continuaient ce jeudi matin 21 juin.

LES DIFFICULTÉS DE L'AGENCE CENTRALE PARISIENNE DE PRESSE

L'Etat pourrait soutenir « une opération de restructuration »

La menace de dépôt de bilan qui pèse sur l'Agence centrale parisienne de presse (*le Monde* du 9 juin) a fait l'objet, mercredi 20 juin à l'Assemblée nationale, d'une question orale de Mme Véronique Neiertz. Répondant à l'inquiétude exprimée par le député (PS) de la Seine-Saint-Denis, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a affirmé que *« les pouvoirs publics étaient prêts à soutenir une opération de restructuration destinée à assurer le maintien de l'Agence »*.

Les journalistes des agences de presse ont observé, ce même mercredi 20, une grève de solidarité d'une heure avec leurs confrères de l'ACP. En revanche, l'assemblée générale du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (SNPQR), bien qu'ayant débattu de l'avenir de l'ACP et en qui certains plaçaient des espoirs de nouveaux abonnés, déclarait, mercredi soir, n'avoir *« pas de position officielle »* sur ce sujet. Rappelons que l'assemblée générale des actionnaires de l'ACP est, pour sa part, convoquée le mercredi 27 juin pour décider du sort de l'agence, tandis que l'intersyndicale des sections de l'ACP a décidé de convoquer une nouvelle assemblée générale des personnels le lundi 25 juin.

COMMUNICATION

Le gouvernement veut accélérer la mise en œuvre du satellite de télévision directe

Si la décision prise en conseil des ministres, mercredi 20 juin (nos dernières éditions du 21 juin), d'engager officiellement la France dans l'exploitation du satellite de télédiffusion directe, TDF 1, dès le début de 1986, ne constitue pas une surprise (*le Monde* du 2 et du 8 juin), il n'en s'agit pas moins d'un engagement décisif pour l'avenir, aux conséquences très importantes.

Pratiquement, cette décision va connaître quatre prolongements. En premier lieu, les pouvoirs publics vont mettre sur pied une société qui aura la charge d'exploiter le satellite. Cette structure, aux formes juridiques encore imprécises, devrait réunir aux côtés de Télédiffusion de France (TDF), du Centre national d'études spatiales (CNES) et de la direction générale des télécommunications (DGT), des banques, ainsi que les industriels disposés aujourd'hui à commencer la fabrication des antennes de réception.

Cette société d'« économie mixte » aura la responsabilité de TDF 1 et devra conclure des contrats avec ceux qui seront en mesure de proposer des émissions. Une procédure qui ne dispensera pas ces sociétés de programmes d'une autorisation du gouvernement, conformément à la loi de juillet 1982 (article 79).

Mais de quels programmes s'agira-t-il ? Dans le rapport qu'il a remis au premier ministre, il y a une dizaine de jours, M. Georges Filloud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, formule une dizaine d'hypothèses.

Deux types de scénarios ont, pour l'heure, la préférence des pouvoirs publics. On songe tout d'abord à une chaîne de programmes francophones, qui pourrait être constituée à partir d'une sélection des meilleures émissions des télévisions de service public françaises, belges, suisse et canadiennes. Il s'agirait d'un travail en commun dépassant en qualité celui qui est réalisé actuellement pour la constitution des programmes de TV 5 (diffusée par le satellite de faible puissance ECS 1). Autre axe de travail privilégié : profiter de l'effort, maintenant engagé depuis une année environ, pour la valorisation des programmes existant déjà. Soit sous forme d'« art vivant » les manifestations culturelles de scènes et de plein air) encore trop peu filmées auxquelles on pourrait donner une seconde vie, soit sous forme d'archives.

Pourquoi, dit-on, n'utiliserait-on pas les deux mille heures de programmes en voie d'être récupérées par la Mission TV-câble et par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) pour fournir une base aux réseaux câblés ? Ou encore, pourquoi n'utiliserait-on pas mieux les émissions d'actualités internationales, auxquelles les chaînes sont abonnées (les « EVN ») et dont elles n'exploitent qu'une toute petite partie ? De même que les fameux vidéo-clips, si prisés aujourd'hui et pour lesquels le gouvernement français fait des efforts financiers ?

Au fond, il s'agirait de « consolider » des initiatives à présent éparses autour d'une chaîne qui pourrait s'appeler « musique-sports et news », au contenu « universel », correspondant assez bien à la vocation internationale de *TDF 1*, dont le faisceau couvre toute l'Europe.

Mais il ne s'agit encore que d'hypothèses. Le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication va avoir pour tâche d'engager une *« concertation portant sur les contenus et le financement »* auprès de toutes les entreprises œuvrant peu ou prou dans le domaine des médias en France et en Europe, pour former les nouvelles sociétés qui exploiteront les canaux du satellite. C'est la seconde décision solennelle adoptée mercredi.

Le gouvernement a, en outre, décidé de reprendre les discussions avec l'État luxembourgeois pour une concession de deux canaux à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Mais sur ce point, aucun élément nouveau n'est intervenu depuis l'annonce du projet concurrent GDL, si ce n'est les élections luxembourgeoises. Celle-ci pourraient se solder par une entrée prochaine des socialistes au gouvernement, perspectives que l'on interprète favorablement à Paris.

ERIC ROHDE.

HISTOIRE

La commémoration des combats de Saint-Marcel (Morbihan)

M. Jean Laurain, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, présidera le dimanche 24 juin la commémoration du quarantième anniversaire des combats des maquis de Bretagne à Saint-Marcel (Morbihan) et inaugurera le musée de la Résistance bretonne. La veille, un colloque sur les musées de la Résistance et de la déportation se réunira dans les locaux du musée.

Parachutistes et FFI bretons

A Saint-Marcel (Morbihan), le 18 juin 1944, une patrouille allemande de la Feldgendarmerie se heurte, à 4 h 30 du matin, à un groupe de FFI : sept de ses huit hommes sont tués ou capturés. C'est le début d'un combat qui durera jusqu'à minuit et opposera trois bataillons FFI, des parachutistes français du 4ᵉ régiment de chasseurs - parachutistes, venus de Grande-Bretagne, à des éléments de la Werhmarcht de la valeur d'une division. Les Allemands auront 560 tués, les Français 250 : 50 parachutistes et 200 maquisards. Le camp de Saint-Marcel sera évacué dans la nuit, mais ses éléments dispersés se reconstitueront et infligeront à l'ennemi, avec les 30 000 FFI de Bretagne et les autres éléments du 4ᵉ RCP d'énormes pertes jusqu'à la Libération.

La Bretagne était, depuis l'armistice, un point fort de la Résistance. Les maquis y étaient nombreux et organisés, sinon bien armés. De nombreux officiers de carrière participaient à leur encadrement. A Saint-Marcel, on verra même le général de la Morlaix, qui avait abandonné ses étoiles, commander un bataillon de FFI. Sous les ordres du colonel Monce (Paul Chenailler), successeur du commandant de gendarmerie Guillaudot, arrêté et déporté, la ferme de la Nouet, au milieu d'une propriété isolée de 70 hectares, est devenue un véritable centre mobilisateur où sont incorporés et armés 8 000 hommes. Hôpital de campagne, terrain d'aviation : rien n'y manque.

Londres a parachuté un officier au mois d'avril, pour mesurer la force réelle du maquis : il a passé en revue dans la lande plusieurs compagnies. Les parachutages d'armes et de matériel ont été accrus.

Le 5 juin, les premiers parachutistes se posent près de Plumelec (Morbihan), sous les ordres du lieutenant Marienne, et rallient Saint-Marcel. Le 9, le commandant Bourgoin se pose à son tour, avec le reste du régiment. Amputé du bras droit, Pierre Bourgoin, ancien instituteur, est équipé de trois parachutes (un bleu, un blanc et un rouge) pour pallier son handicap. Ses hommes sont répartis dans les unités FFI.

Du 9 au 17 juin, 68 avions parachutent hommes et matériel. Le 18, survient l'attaque allemande, qui, heureusement, est menée par « paquets » successifs sur une des faces du périmètre défensif. Dans l'après-midi, de Coetquidan tout proche, interviennent les hommes de la 3ᵉ division parachutiste allemande, de l'artillerie, des blindés. Deux escadrons de chasseurs-bombardiers Thunderbolt appuient les défenseurs. Après l'évacuation du camp, la répression sera dure. Les combats et les accrochages se multiplient dans toute la Bretagne. Le lieutenant Marienne, notamment, après avoir accompli maints exploits, sera fusillé par la milice.

Il semble que Londres ait favorisé largement une installation aussi vulnérable pour convaincre l'ennemi qu'un débarquement allié aurait lieu à Quiberon et fixer ainsi des effectifs allemands loin de la Normandie. Préparé ou non, le débarquement de Quiberon fut officiellement décommandé le 18 juin. Le résultat était cependant acquis. La Bretagne se libérera en grande partie par ses propres moyens.

JEAN PLANCHAIS.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mᵐᵉ Simone Azoulay,
son épouse,
Le docteur Michel Azoulay,
MM. Simon, Armand, Daniel Azoulay
et leurs familles,
Les familles Abensour, Audaz, Biedermann, Ohayon et Ponté.
ont la douleur de faire part du décès de

Charles AZOULAY,

leur très regretté père, grand-père et arrière-grand-père.

Les obsèques ont eu lieu à Jérusalem, le 11 juin 1984.

Marseille. Paris. Nice. Bruxelles.

– Mᵐᵉ Pierre Barchewitz,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ Pierre BARCHEWITZ,
professeur honoraire d'Université,

survenu le 11 juin 1984, en son domicile, 43, rue Carnot à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis).
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 14 juin, au cimetière ancien de Noisy-le-Sec.

– Mᵐᵉ le docteur Eliette Belot,
Mᵐᵉ le docteur Pascale Fourcade,
Alain Fourcade,
Lola et Manon,
Mᵐᵉ Marielle Crespin,
Le docteur Marcel Crespin,
Renaud, Thomas et Nicolas,
M. et Mᵐᵉ les docteurs Frédérique et Alain Birenbaum,
Laetitia et Aurélie,
Les familles parentes, alliées,
Tous ses amis,
Le personnel de la clinique Mirabeau à Eaubonne (95),

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre BELOT,
président
de la Fédération des médecins de France,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 18 juin à Lannet (24).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt (95), le vendredi 22 juin, à 11 heures.
La famille recevra les condoléances à la mairie de Saint-Leu-la-Forêt à partir de 9 h 30.

– La Fédération des médecins de France
a la douleur de faire part du décès de son président

Pierre BELOT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 18 juin à Lannet (24).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt (95), le vendredi 22 juin, à 11 heures.

– Le personnel de la clinique Mirabeau Mont-d'Eaubonne, à Eaubonne, a le regret de faire part du décès de son médecin-directeur, le

docteur Pierre BELOT,

et s'associe à la douleur de la famille.
(*Le Monde* du 21 juin.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean BERTOUT,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le samedi 16 juin 1984, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 20 juin dans l'intimité familiale.

De la part de
Brigitte et Jonathan Effemey,
ses enfants,
Mˡˡᵉˢ Anne et Marie Bertout,
ses sœurs.

25 A, London Road, West Croydon Cro 2re, England, U.K.
177, rue Lecourbe, 75015 Paris.

– Le docteur Jacqueline Dreyfus-Moreau
et le professeur Bernard Dreyfus,
Jacques Cloarec
et Claire Dreyfus-Cloarec,
Marc et Denise Dreyfus,
François Dreyfus
et Claire Montsarrat,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcelle BRANCHER,
née Duclos,

leur mère et grand-mère,
survenu le 16 juin 1984, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, 7 rue Suger, 75006 Paris.

– Mᵐᵉ Alec Frechet,
M. et Mᵐᵉ René Frechet,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Alec FRECHET,

professeur à l'université du Maine,
P.H.D.,
docteur ès lettres,
officier des Palmes académiques,

survenu le 11 juin 1984, à Paris.

38, rue Pré-Martine,
72000 Le Mans.

– Mᵐᵉ Henri Gaillet,
M. et Mᵐᵉ Daniel-Henri Gaillet,
Florence et Christine,
M. et Mᵐᵉ Albert Gaillet,
Mᵐᵉ Jeanne Merkel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GAILLET,

survenu en son domicile le 15 juin 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Juliette-Lamber,
75017 Paris.

– M. Maurice Guitline,
son père,
Mᵐᵉ Myriam Guitline,
sa mère,
Georges Guitline,
Stéphane Guitline,
ses frères,

ont la douleur de faire part du décès de

Mˡˡᵉ Valérie GUITLINE.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques HEYMAN,

survenu le 16 juin 1984.

De la part de
Mᵐᵉ Heyman,
Sa famille, ses amis.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Éric Nicolas PERLÈS,

survenu le 15 juin 1984, à l'âge de trente-trois ans, victime d'une cruelle maladie.

8, cité Falguière,
75015 Paris.

– Mᵐᵉ E. Scholz,
sa mère,
M. Jean Georges Rueff,
son mari,
M. David Rueff,
son fils,
Mᵐᵉ I. Schade,
sa sœur,
M. et Mᵐᵉ J. Scholz,
son frère et sa belle-sœur,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de

Mᵐᵉ Jean Georges RUEFF,
née Barbara Scharpwinkel,

le 19 juin 1984.
La messe d'inhumation aura lieu en l'église Notre-Dame à Versailles, rue de la Paroisse, le vendredi 22 juin, à 14 heures.

– Mᵐᵉ René Savatier,
M. et Mᵐᵉ Jean Savatier,
leurs enfants et petits-enfants,
Le Père Henri Savatier,
M. et Mᵐᵉ Lucien Savatier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ André Savatier
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Paul Savatier
et leurs enfants,
Le docteur
et Mᵐᵉ François Blavignac,
M. et Mᵐᵉ Bernard Savatier
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Khaled Al Moussa
et leur fils,
Le docteur et Mᵐᵉ Bernard Schmitt
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René SAVATIER,
doyen honoraire
de la faculté de droit de Poitiers,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Poitiers le 20 juin 1984, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, le samedi 23 juin, à 10 heures.
40, rue de la Cathédrale,
86000 Poitiers.

– Mᵐᵉ **VANLEYNSEELE Jeanne,**
née Roguier,
soixante-quatre ans,
directrice d'école publique honoraire,

est décédée à son domicile le 14 juin 1984.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la stricte intimité le 15 juin à Cuers, son village d'adoption qu'elle a tant aimé.

M. Vanleynseele Marcel
et ses enfants,

« La Ben Quihado »,
Les Cadenettes,
83390 Cuers.

Remerciements

– Mᵐᵉ François Coulet,
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'attachement exprimés par les associations, amis et personnalités à l'occasion du décès de son mari,

François COULET,

survenu le 11 juin 1984,

les remercie de ces marques de solidarité dans la douleur et s'excuse de ne pouvoir répondre immédiatement à chacun.

81, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

– Limoges. Panazol.

Dans l'impossibilité de répondre particulièrement à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Francis HERLEM,

Mᵐᵉ Francis Herlem,
Mˡˡᵉ Françoise Herlem,
M. Didier Herlem,
M. et Mᵐᵉ Pascal Herlem
et leur fils Raphaël,
les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance et de leurs remerciements.

Anniversaires

– Il y a sept ans, le 20 juin 1977, disparaissait

Daniel SLAMA,
X 67.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, lundi 25 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Michel Podgorny : « Introduction à l'expérience de l'art grec ».

– Université Paris-VIII, lundi 25 juin, à 14 heures, salle C 426, Mᵐᵉ Jacqueline Giry-Schneider : « Étude de prédicats nominaux en français. Les constructions Faire N ».

– Université Paris-I, lundi 25 juin, à 15 heures, centre Panthéon, salle I, Mᵐᵉ Marianne Keller : « L'occupation d'entreprise ».

– Université Paris-III, lundi 25 juin, à 14 heures, salle Liard, Mᵐᵉ Katalin Paris, née Elod : « Le système du tcherkesse à travers ses dialectes : phonologie, syntaxe, lexique. »

– Université Paris-V, lundi 25 juin, à 14 h 30, amphi Durkheim, M. Jean-Michel Bessette : « Directions pour une anthropologie du crime ».

– Université Tours, lundi 25 juin, à 14 h 15, salle des Actes, M. Alain Fleury : *La Croix* et l'Allemagne 1930-1940 ».

– Université Paris-X, Nanterre, mardi 26 juin, à 14 h 30, salle C 26, M. Georges Jouven : « La forme initiale. Arithmologie comparée des symboles de l'architecture traditionnelle ».

– Université Paris-X, Nanterre, mardi 26 juin, à 14 h 30, salle C 26, M. Georges Jouven : « La forme initiale, symbolisme de l'architecture traditionnelle ».

– Université Paris-V, mardi 26 juin, à 14 h 30, amphi Durkheim, M. Idrissa Diawara : « Essai sur les Kanuri du Manga : approche ethno-sociologique ».

DÉFENSE

NOMINATIONS DANS LES ARMÉES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 20 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **TERRE.** – Est nommé gouverneur militaire de Paris et commandant la Ire région militaire le général de corps d'armée Michel Fennebresque, en remplacement du général Alban Barthez, placé en deuxième section (réserve) en septembre 1984.

[*Né le 21 mars 1929 à Angers et ancien saint-cyrien, Michel Fennebresque sert, comme officier de la Légion étrangère, en Indochine. Après plusieurs postes en corps de troupe ou en état-major, il commande, de 1973 à 1975, le 24e groupe de chasseurs mécanisés à Tubingen (Allemagne fédérale). En 1978, avec le grade de général de brigade, il est chef d'état-major du général commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire. En 1981, il commande la 7e division blindée et la 67e division militaire territoriale. En 1983, il est major régional de la 6e région militaire à Metz.*]

Sont élevés au rang de général de corps d'armée, les généraux de division Alexandre Cruveille, Raoul Bredeche, Gilbert Rabot et Raymond Coutenceau.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Bertrand de Caumia-Baillenx, Georges Roux et Christian Moreau ; général de brigade, les colonels Maurice Berlioux, Robert Motte, Pierre Eyraud, Claude Chabaux et Guy Hardy ; commissaire général de brigade, le commissaire Pierre Paysant.

Sont nommés : commandant la 9e division d'infanterie de marine, le général de division Albert Billard ; commandant supérieur des forces armées Antilles-Guyane, le général de brigade Jacques Leclerc ; adjoint au général commandant la IVe région militaire, le général de division Michel Lartigue ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la Ire région militaire, le général de brigade Henry Eyraud ; commandant la 13e division militaire territoriale, le général de brigade Michel Datin ; directeur de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le général de brigade Michel Couture ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Marc Anglard ; directeur du cours supérieur interarmées et commandant l'Ecole supérieure de guerre interarmées, le général de brigade Paul Roubaud.

Sont placés : auprès du premier ministre, le général de brigade Michel Jousselin de Pisseloup de Noray (secrétariat général de la défense nationale) ; auprès du ministre chargé de la coopération et du développement, le général de brigade Lucien Béal.

● **MARINE.** – Sont élevés au rang de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Bernard Klotz (nommé conseiller du gouvernement pour la défense) et Maurice Soulet.

Sont promus : commissaire général de première classe, les commissaires généraux de 2e classe Maurice L'Haridon et Yves Casanova (nommé inspecteur du commissariat de la marine) ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Jean-Claude Sajous, Dominique Barnaud et Jean Chabaud (placé en service détaché au secrétariat général de la défense nationale) ; commissaire général de 2e classe, le commissaire en chef de 1re classe Albert Tronchot.

Sont nommés : préfet maritime de la Ire région maritime, le vice-amiral Louis Fuzeau ; inspecteur des armes nucléaires, le vice-amiral Jacques Bisson ; commandant le groupe des écoles de Lanvéoc-Poulmic et l'Ecole navale, le contre-amiral Christian Jammayrac ; directeur adjoint à la direction centrale du commissariat de la marine, le commissaire général de 2e classe Claude Dano.

● **ARMEMENT.** – Sont promus : ingénieur général de 1re classe, les ingénieurs généraux de 2e classe Gilbert Beringer, Gilbert Bonne, Michel Deforges et Serge Bindel ; ingénieur général de 2e classe, les ingénieurs en chef Jacques Champel, René Reymond, Bernard Thauvin (nommé sous-directeur « écoles et formation » à la direction des personnels et des affaires générales de l'armement), André Damis, Michel Dunaud et Michel Colin de Verdière.

Sont nommés : directeur régional pour le Sud-Est de la Surveillance industrielle de l'armement (SIAR), l'ingénieur général de 1re classe Jacques Divan ; directeur de l'établissement des armes et constructions navales de Saint-Tropez, l'ingénieur général de 2e classe Paul Julien.

● **SERVICE DE SANTÉ.** – Est nommé directeur central du service de santé des armées, le médecin général inspecteur François Sclear.

Sont promus médecin général, les médecins chefs des services de classe normale Yves Couturier (nommé médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées Robert Piquet) et Georges Cornano.

Sont nommés : inspecteur technique des services chirurgicaux des armées, le médecin général inspecteur Jean Pons ; directeur du service de santé de la IVe région militaire, le médecin général François Guillot ; directeur du service de santé de la IIIe région maritime, le médecin général Pierre Cabasson ; directeur adjoint du service de santé des armées, le médecin général Jean Mine ; sous-directeur « action scientifique et technique » à la direction centrale du service de santé des armées, le médecin général Bernard Brisou.

ÉDITION

Le nouveau groupe Larousse : la dynamique et les grincements

Il suffit de passer des couloirs encombrés et des locaux désuets de la librairi Larousse aux bureaux de la Compagnie européenne de publication (CEP) avenue Hoche, luxueux dans la sobriété, la pureté des lignes et des matières – miroirs, pierre, métal –, il suffit de rencontrer M. Christian Brégou, le jeune président directeur général de la CEP et de l'entendre, concis et précis, présenter le nouveau groupe Larousse qui vient d'être constitué (*le Monde* du 21 juin) pour comprendre que le « mariage » des deux maisons ne peut aller sans grincements, sinon sans conflits.

Si M. Brégou insiste en premier lieu sur la compétence du personnel de Larousse et sur la qualité éditoriale du travail, « *l'excellence de produits comme le Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, pour lequel cependant l'aspect commercial de l'opération a été insuffisamment pensé* », il constate néanmoins qu'il a trouvé chez Larousse « *un système bloqué pour des raisons historiques ; des structures vieillies* », bref, « *une entreprise mal préparée à affronter les questions à résoudre* ».

Il lui semble donc nécessaire de « *redéployer l'ensemble des efforts et des forces internes* ». Chez Larousse les syndicats croient savoir que cela cache un programme de licenciements et ils avancent le chiffre de cent cinquante. M. Brégou le récuse tout comme il rejette le terme de licenciement pour évoquer « *environ cent vingt problèmes à régler* ». Il souhaite que ce soit fait dans la concertation, « *pour la réorientation de l'entreprise et de l'emploi* ». Il n'exclut pas le recours à la préretraite, ni un « *redéploiement* » des emplois tant à l'intérieur du Groupe Larousse que dans la CEP. « *En réalité*, ajoute-t-il, *il y a deux cent cinquante postes à créer à l'intérieur de Groupe Larousse, mais la rigidité du système de l'emploi en France rend les choses difficiles* ».

A propos de la nomination de M. Claude Dubois (soixante ans, jusqu'alors rédacteur en chef des dictionnaires et encyclopédies) comme son conseiller éditorial, considérée par le personnel de Larousse comme une mise à l'écart (*le Monde* du 9 juin). M. Brégou affirme : « *M. Dubois a été nommé à ses nouvelles fonctions à sa demande. C'est un homme qui a dirigé pendant quelque trente ans l'ensemble du système éditorial des dictionnaires et encyclopédies. Il est très intéressé par l'évolution technologiques, les perspectives d'avenir pour les encyclopédies, l'utilisation de l'informatique et de l'image.* » Il va en outre mettre en œuvre des projets internationaux à long terme, le développement international étant l'un des pivots de la politique que prévoit M. Brégou. Il veut, au plus vite, assurer à Groupe Larousse « *une assise internationale* » plus solide que celle qu'il possède pour l'heure ainsi qu'un « *réseau d'alliances* ».

Il est sûr que M. Brégou sait ce qu'il veut et où il va. Il n'élève probablement jamais la voix, mais quand il fait une analyse, établi un diagnostic et prescrit des remèdes il est sans doute aussi inflexible que rapide. Et ceux-là même qui, en théorie approuvaient sa démonstration, répugnent aux conséquences qu'elle impose. C.est ce qui risque de se passer chez Larousse où, précise M. Brégou « *les équipes de direction réadaptées seront mises en place dans les prochaines semaines, la réorientation de l'emploi sera achevée avant la fin de l'année* ».

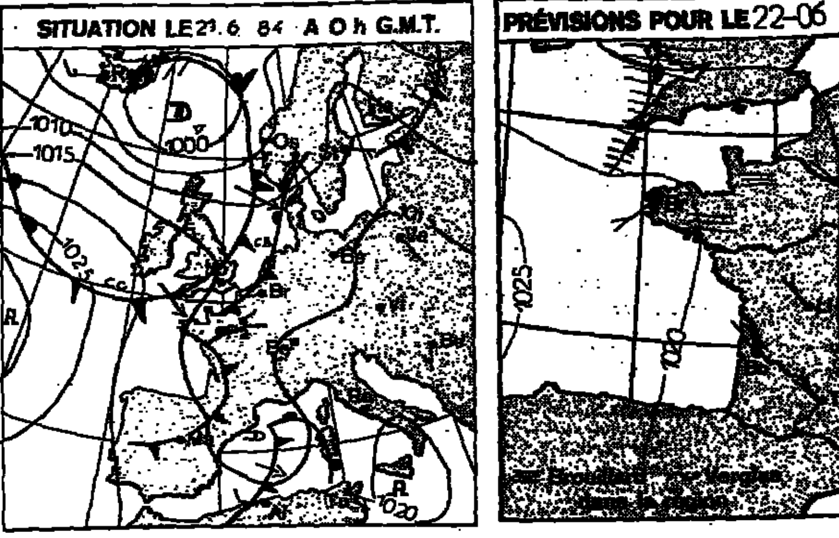
« *Je ne vois pas de problème dans l'avenir de Larousse* » conclut-il. « *On y fait un travail de toute première qualité sur le plan mondial. Mais c'est une maison qu'il faut mettre à l'heure et muscler. Refaire une très grande entreprise Larousse, c'est un pari auquel nous croyon dur comme fer* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.6.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-06 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 22 JUIN A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 juin à 0 heure et le vendredi 22 juin à 24 heures.

Le temps pluvio-orageux prendra fin sur l'ensemble du pays et sera suivi d'un temps un peu plus frais et stable.

Vendredi en début de journée, des Alpes aux régions méditerranéennes, le temps sera nuageux et orageux. Les averses et orages s'atténueront cependant rapidement dans la matinée, et les éclaircies prédomineront dans la journée. Sur les autres régions, le temps sera ensoleillé, après dissipation des brumes matinales assez fréquentes. Cependant au nord de la Seine, les nuages referont leur apparition dans l'après-midi, sans toutefois donner de la pluie ; ils gagneront la Lorraine et l'Alsace en fin de journée. Les vents, généralement faibles, s'orienteront entre ouest et nord-ouest. Les températures diurnes atteindront un maximum allant de 20 degrés dans le Nord à 25 degrés dans le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 juin à 8 heures, de 758,9 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juin; le second, le minimum de la nuit du 20 juin au 21 juin*) : Ajaccio, 29 et 21 degrés ; Biarritz, 29 (maxi); Bordeaux, 29 et 17; Bourges, 27 et 16; Brest, 26 et 14; Caen, 26 et 15; Cherbourg, 25 et 13; Clermont-Ferrand, 30 et 18; Dijon, 24 et 16; Grenoble-St-M.-H., 30 et 17; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 15; Lille, 29 et 18; Lyon, 29 et 18; Marseille-Marignane, 31 et 18; Nancy, 27 et 14; Nantes, 30 et 18; Nice-Côte d'Azur, 27 et 18; Paris-Montsouris, 29 et 20; Paris-Orly, 28 et 18; Pau, 28 et 17; Perpignan, 25 et 17; Rennes, 29 et 17; Strasbourg, 27 et 14; Tours, 29 et 18; Toulouse, 28 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 19 degrés; Amsterdam, 27 et -5; Athènes, 28 (maxi) ; Berlin, 25 et 15; Bonn, 29 et 16; Bruxelles, 28 et 17; Le Caire, 30 (maxi) ; îles Canaries, 24 et 18; Copenhague, 23 et 13; Dakar, 31 et 24; Djerba, 35 et 20; Genève, 26 et 16; Jérusalem, 23 et 16; Lisbonne, 23 et 16; Londres, 27 et 15; Luxembourg, 28 et 14; Madrid, 28 (maxi) ; Moscou, 23 et 10; New-York, 27 et 17; Palma-de-Majorque, 29 (maxi); Rome, 28 (maxi) ; Stockholm, 23 et 13; Tozeur, 39 et 25; Tunis, 33 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

FORMATION

JURISTES D'AFFAIRES INTERNATIONALES. – Deux promotions de juristes formés aux affaires internationales recevront leurs diplômes fin juin. Les uns, après quatre ans d'études approfondies : deux ans au King's College de Londres, puis deux ans à l'Université de Paris-I (suivant une formule unique en Grande-Bretagne comme en France), obtiendront simultanément la maîtrise en droit français et le L.L.B. de l'université de Londres. Les autres obtiendront le DEA « Droits anglais et nord-américain des affaires » (sources et techniques du droit, droit des contrats, des sociétés, du travail, du commerce international). Bien que dénués d'expérience pratique, les uns et les autres semblent susceptibles d'apporter rapidement une collaboration de haut niveau à des entreprises ayant une activité internationale ou à des cabinets d'avocats.

★ **Les entreprises et cabinets intéressés peuvent écrire à M. André Tunc, professeur à l'université de Paris I, 12, place du Panthéon, 75231 Paris CEDEX 05.**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 JUIN

« Cabinet des médailles », 14 h 30, 58, rue de Richelieu, Mme Hulot.

« L'église Sainte-Marguerite », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard, Mme Bouquet des Chaux.

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Cité, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le cœur de Paris », 15 heures, 15, avenue Victoria (Paris autrefois).

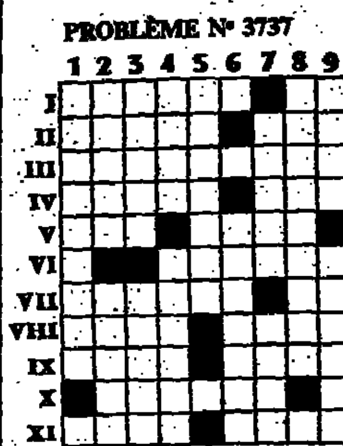
« La montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, façade de l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

MARCHÉS

LES PME ET L'ACHAT PUBLIC. – Les petites et moyennes entreprises ne participent pas toujours aux marchés publics par méconnaissance des commandes de l'administration. Pour remédier à cette sous-information, la préfecture de Paris vient de rééditer l'annuaire *Achats publics pour les petites et moyennes entreprises*. Ce document leur est offert gratuitement à la préfecture de Paris, 17, boulevard Morland (4e) ; à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, 27, avenue de Friedland (8e) ; à la chambre des métiers, 42, rue Bassano (8e), et à la fédération des PME de Paris, 23, rue de Cléry (2e). Une permanence téléphonique de la préfecture de Paris informe également les entreprises sur l'achat public : 277-15-50, postes 21-77, 22-77 et 21-26, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3737



HORIZONTALEMENT

I. Certains n'ont du caractère que dans la typographie. Possessif. – II. Plus que parfait se conjuguant avec un futur fugitif. Masse populaire. – III. Etat d'une personne se refusant à toute consommation. – IV. Revêtent les diplomates et certains magistrats. Roule contre vents et marées. – V. Petite-fille de la Nuit. Prince d'opéra. – VI. Se produit au studio ou produit à l'usine. – VII. Bruiteuse dont les accents nous rappellent certaines chanteuses. Privatif. – VIII. Calife conquérant et un tantinet pyromane. Animal présentant la particularité de marcher sur la tête. – IX. Arrive d'une façon très courante. Ce que ne doit pas faire dans les brancards un infirmier, fût-il contestataire. – X. Levers de « soleil ». – XI. Nuit. Prépare les futures nourritures terrestres.

VERTICALEMENT

1. Travail pouvant se faire à domicile. – 2. On ne peut que le juger sans jugement. Langage international. – 3. Esclave du temps. Lignes en arrière du front. – 4. Écume ou fait baver. Recouvre des personnes refroidies sans les réchauffer pour autant. – 5. Permet d'éviter à l'automobiliste une rencontre désagréable. – 6. Unités importantes de la guerre des boutons. – 7. Ile de l'Insulinde. Cours d'Angleterre. – 8. Maison mère. – 9. Fils de Jacob. Qui va au-delà des mesures communément admises.

Solution du problème n° 3736

Horizontalement

I. Voileries. – II. Astuce. Te. – III. Eco. – IV. Utricules. – V. Afin que. – VI. Te deum. – VII. Etire. – VIII. Trois. – IX. Tune. Bois. – X. Es. Nature. – XI. Ste. Luxée.

Verticalement

1. Vaguelettes. – 2. Os. Trust. – 3. Itération. – 4. Luciférien. – 5. Ecocides. Al. – 6. Ré. Une. BTU. – 7. Alquifoux. – 8. Et. Eum. Ire. – 9. Sensé. Musée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 21 juin :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale.

● Modifiant et complétant les tableaux annexés au décret du 10 mars 1972 portant application de l'article 18 du décret du 10 mars 1972 portant réforme du régime des subventions d'investissement accordées par l'Etat.

● Instituant des prêts aux productions végétales spéciales consentis par les caisses de crédit agricole mutuel.

● Pris pour l'application des articles 1004 à 1023-1 du code rural et relatif aux élections aux assemblées générales et aux conseils d'administration des caisses de mutualités sociale agricole.

UN ARRÊTÉ.

● Relatif à la définition et à la composition des sections du Conseil supérieur des universités pour les disciplines odontologiques.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
6	Tous les billets terminés par 6 gagnent 100 F dans toutes les séries
4	Tous les billets terminés par 4 gagnent 100 F dans toutes les séries
70	Tous les billets terminés par 07 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 70 gagnent 400 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries	Sommes gagnées (F.)
443	0344 1344 2344 3344 4344 5344 6344 7344 8344 9344	900
	0434 1434 2434 3434 4434 5434 6434 7434 8434 9434	900
	0443 1443 2443 3443 4443 5443 6443 7443 8443 9443	4 400

Finales	Numéros gagnants	Série 33 (F.)	Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Série 33 (F.)	Autres séries (F.)
2560	0256	5 100	600	5026	5 100	600
	0265	5 000	500	5062	5 000	500
	0526	5 100	600	5206	5 100	600
	0562	5 000	500	5260	5 000	500
	0625	5 000	500	5602	5 000	500
	0652	5 000	500	5620	5 000	500
	2056	5 100	600	6025	5 000	500
	2065	5 000	500	6052	5 000	500
	2506	5 100	600	6205	5 000	500
	2560	1 500 000	15 000	6250	5 000	500
	2605	5 000	500	6502	5 000	500
	2650	5 000	500	6520	5 000	500

Finales	Numéros gagnants	Série 09 (F.)	Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Série 09 (F.)	Autres séries (F.)
7704	0477	20 000	2 000	7047	20 000	2 000
	0747	20 000	2 000	7074	20 100	2 100
	0774	20 100	2 100	7407	20 200	2 200
	4077	20 000	2 000	7470	20 400	2 400
	4707	20 200	2 200	7704	4 010 100	41 100
	4770	20 400	2 400	7740	20 000	2 000

84 ARLEQUIN DU MERCREDI 20 JUIN 1984 45

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	501	500
	541	500
	611	500
	3 321	3 000
2	0 962	3 000
	6 762	3 000
3	3	150
	123	650
	173	650
	203	650
	3 383	3 150
	5 333	3 150
	8 813	3 150
	10 973	100 150
	27 903	100 150
4	344	500
	8 084	3 000
	8 524	3 000
5	35	250
	7 415	3 000
	72 315	100 000
6	436	500
	7 716	3 000
7	27	250
	617	500
	2 307	3 000
	4 557	3 000
	4 597	3 000
	5 687	3 000
	7 597	3 000
	8 317	3 000
	093 597	5 500 000
8	08	250
	78	250
	7 748	3 000
9	309	500
	479	500
	709	500
	0 389	3 000
	1 809	3 000
	2 589	3 000
	5 719	3 000
0	0 920	3 000
	1 670	3 000
	3 930	3 000
	4 920	3 000

LOTO N° 25 TIRAGE DU MERCREDI 20 JUIN 1984

12 18 21 37 40 47 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 34

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 27 JUIN ET SAMEDI 30 JUIN VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 TRANCHE DE LA FÊTE DES PÈRES TIRAGE DU MERCREDI 20 JUIN 1984 44

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

PREMIER GROUPE FRANCAIS DE FORGE - FONDERIE
recherche

ADJOINT au DIRECTEUR des VENTES chargé de l'Export

pour animer, contrôler, évaluer les réseaux d'agents commerciaux à l'étranger, en liaison avec les usines.

- Soit de formation technique, il aura le goût et l'expérience des contacts à l'étranger,
- Soit de formation commerciale supérieure, il aura acquis une expérience dans la vente des produits concernés.

Poste basé à Paris et impliquant de nombreux déplacements en Europe et Outre-Mer

Allemand et anglais courants indispensables.

Adresser CV et prétentions ss réf. CD/32 à

CIFAP



PROFILS
Immeuble Périsud
5, rue Louis Lejeune
92128 Montrouge

PROFILS

BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème
Filiale d'une grande Banque Française
recherche

Assistant administratif change

GRADE III-IV

Back Office - Contrôle comptable
Déclarations Banque de France - DGDDI

Aptitudes comptables confirmées.
Bonnes connaissances des procédures comptables du Service Change.
Poste évolutif.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite à RECOR (Département Recrutement bancaire et financier),

SOURCES

RECOR 37 rue d'Amsterdam 75008 Paris.

Société de produits chimiques recherche pour son siège PARIS

CHEF DE DÉPARTEMENT

Produits chimiques pour l'industrie TEXTILE.
- Formation Grande Ecole.
- Expérience industrielle 5 à 10 ans.

ROLE :
- Animation du réseau commercial France et étranger :
- développement des ventes des marges présentes et futures du département :
- liaison avec les autres services de l'entreprise : production - recherche,...

Anglais indispensable.
Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 8.881 à
PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02
qui transmettra.

Organisme important recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H.F.)
- *Dynamiques et ambitieux.*
- Goût du contact haut niv.
- Excellente présentation.
- Sens des responsabilités.

Tél. au : 500-24-03 poste 40 pour Paris et région Versailles ou 660-52-52 poste 55 pour banlieue sud.

MUNICIPALITÉ SUD DE L'ESSONNE
20.000 habitants
recherche

DIRECTEUR

EQUIPEMENT DE QUARTIER
Titulaire CAPASE ou DEFA (ou en cours) expérience animation souhaitée. Ouverture courant *septembre. Recrutement envisagé fin juillet, début août.* Les candidatures sont à transmettre avant le 8 juillet à M. le *maire-adjoint délégué à* La vie associative et Temps Libre hôtel de ville, 91150 ETAMPES.

VILLE BANLIEUE SUD 40.000 habitants
RECHERCHE
1 ATTACHÉ COMMUNAL
POUR SES SERVICES TECHNIQUES

Ayant la responsabilité des études de marchés et de la *comptabilité.*
Expér. en ce domaine souhaitée.
Envoyer les candidatures.
Ecr. s/nº 8.070 *le Monde* Pub., *service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
QUARTIER DÉFENSE
recherche
AUDITEUR INTERNE
(haute maîtrise)
30 ans minimum
pour contrôle succursales FRANCE
Expérience d'un poste similaire indispensable

Adresser C.V. et prétentions sous nº 22.034, réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

secrétaires

CABINET IMMOBILIER INTERNATIONAL
recherche
une SECRÉTAIRE COMMERCIALE
BILINGUE ANGLAIS.
Avantages sociaux.
Envoyer lettre manuscrite c.v. et photo à :
JONES LANG WOOTTON
80, av. Marceau, PARIS-8e.

DEMANDES D'EMPLOIS

Très urgt. J.F. 27 a., maîtr. de lettre. Anglais, expérience presse, édit. (lectrice rewriter) cherche emploi correspt évent. mi-tps. Ecr. s/nº 6 636 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire dame de compagnie, trilingue anglais, allemand. Cherche travail.
Tél. : 360-16-33 le matin.

J.H. 28 ans, programmeur sur IBM S 34, lang. Cobol GAP II cherche emploi Etudie ttes propositions.
Ecr. s/nº 6.638 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

Rech. mission d'organisation et de développement commercial du 03/07 au 06/09/84, écrire BP 19. 78400 Chatou.

J.H. 31 ans, bil. anglais. DEA économie et finances internationales. Cherche emploi dans banque ou entreprise.
Ecrire sous le nº T 045.968 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy. Paris-7e.

J.H. études sup. Bonne présent. cherche juil. et/ou août place chauffeur direction. Sur *R.P. + évent. courts déplacements* prov. Tél. : mar. ap. m. ; vend. mat. (3) 973-14-11.

J.H. 24 ans. Lic. LEA Angl./Esp. Permis de conduire. Cherche travail Juillet-août. Téléphone : 237-31-71.

emplois régionaux

En vue de création et d'expl. fonds restaur. indien sur Grenoble, cher. cuisinier qual. en spécial. indiennes. Ecr. au journal avec CV et photo en précisant la dernière rémunération, s/nº 8 036 le Monde Pub Service annonces classées, 5, rue des Italiens — 75009 PARIS.

La Commune de
BEAUFORT-ARÊCHES
recrute un
DIRECTEUR DE STATION
respons. des équipements touristiques. Renseignements et candidatures en Mairie de Beaufort avant le 9 juillet 1984.

Laboratoire universitaire situé en Alsace recherche pour la rentrée 84/85, chimistes et physico-chimistes pour la préparation de thèses de docteur-ingénieur et de troisième cycle.
Bourse d'un montant élevé.
Ecr s/nº 8.086 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

traduction demande

JF qualifiée, rech. toutes traductions anglais à domicile, *tarif* SFT. Tél. : 250-20-63.

représentation offres

MAISON DE BOURGOGNE
A BEAUNE cherche
REPRÉSENTANTS
pour vente de VINS à partic.
Ecrire BAROZZI,
10, av. Rachel, 75018 Paris.

Fabricant de matériel de protection pour l'industrie cherche
ATTACHÉ COMMERC. DYNAMIQUE
30 a., pour développ. client. rég. paris. + qques déplac. prov. Qques conn. électron. nécess. Rémunér. par fixe + intéress. (env. 110.000 F + frais.)
Ecrire avec C.V. + photo
LA PROTECTION RATIONNELLE, 40, RUE LOUIS-BLANC, 75481 CEDEX 10.

propositions diverses

Dispose de bureau, tél. et voiture, parle 3 langues dont l'arabe. Etudie toutes propositions sociales nationales et intern. Pas sérieux s'abstenir.
Téléphone : (42) 87-47-27.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE-ST-LOUIS Imm. XVIIe studio tt confort, clair. 225.000 F.
Téléphone : 325-97-16.

Ile-Saint-Louis, appt plein de charme, sur cour, jardin 3 pièces, soleil, calme. 1.600.000 F. Tél. 326-73-14.

5e arrdt

Près métro AUSTERLITZ studio cuisine, bains, chf. central, ascenseur. URGENT. 634-13-18.

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE.
Livraison immédiate
3, 4, 5 p. et DUPLEX. Visite témoin tous jours 14/19 h., sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

115 m² caractère 703-32-31
SEINE BEAUX ARTS.

115 m² caractère. 703-32-31
SEINE BEAUX ARTS

7e arrdt

VIIe MINISTÈRES, bel imm. hall, gd salon, chbre, 135 m², *4e ét.*, asc., balc. 1.580.000 F. Travx. BURON 296-58-88.

TOURVILLE, 180 m²
Soleil, caractère. 703-32-44.

8e arrdt

ELYSÉE PRES
EXCEPTIONNEL
sur jardins, calme, soleil, étage élevé, 140 m², parking. *FRANK ARTHUR — 562-01-69.*

9e arrdt

N-D.-DE-LORETTE BEAU liv. + chbre, poutres, refait neuf, 420.000 F, 526-99-04.

12e arrdt

REUILLY récent gd studio tt cft. terrasse. 300.000 F. 325-97-16.

13e arrdt

GOBELINS 120.000 F.
PETIT STUDIO CONFORT
Chauf. central. 707-35-58.

800 m PORTE D'ITALIE
200 m Mº BICÊTRE
superbes appts 3/4 pces
86 m², dble living, 2 chbres
A PARTIR DE 680.000 F.
Prêts conventionnés
TAUX PRÉFÉRENTIEL APL poss. Vis., vend., sam., dim., *14 à 19 heures 75, rue du* Général-Leclerc Kremlin-Bicêtre
670-01-44 ou 365-10-58.

14e arrdt

13e-14e 5 PIÈCES, CONFORT, impecc., 700.000, 327-28-60.

15e arrdt

CONVENTION
bel immeuble bourgeois 3 pièces tt cft 7e ét., asc., soleil, 570.000 F, *734-36-17.*

DANS IMM. GD STANDING
Construit par CECOGI au
329, RUE LECOURBE
IL RESTE
UN 3 PIÈCES : 72 m².
PRIX : 948.900 F.
LIVRAISON IMMÉDIATE.
TÉL. : 575-62-78.

METRO DUPLEIX
Beau 3 p., cft, lumineux, tapis escalier. Prix 590.000 F. *BRANCION* SARL 575-73-94.

16e arrdt

PTE ST-CLOUD, plein soleil 5e, asc., 2 P., tt cft, ref. nf 480.000 F. Tél. 322-61-35.

17e arrdt

BROCHANT 2 pièces tout confort à rénover URGENT. Tél. : 634-13-18.

PLACE MALESHERBES
SUPERBE pierre de taille STUDIO + MEZZANINE 340.000 exclusif 766-03-18.

Appartement immeuble pierre de taille, 90 m². 750.000 F. Téléphone : 867-78-59.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON STUDIO 2/3 p., PARKG
Studio à partir de 322.500 F
2 p. à partir de 472.800 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
6 APPARTEMENTS
EN PRÊTS CONVENTIONNÉS
STUDIO, 2, 3 PIÈCES.
Bureau de vente ouvert mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 19 heures.
Tél. : 576-62-78.

RUE LEPIC
pptaire vd 3 p 71 m² occupé dame 81 ans. T. *282-03-50.*

PL. CHARLES-DULLIN
3 P. cus., bns, 3e ét., soleil, bon état 480.000. 260-67-39.

19e arrdt

Vends beau 2 P. 50 m², r. imm. 77, *garage, jardin priv.* 90 m², Paris-19e. 520.000 208-60-78, mat. ou soir.

20e arrdt

Près NATION 2 p., entrée, *cuis., bains, chf. central à rafraîchir.* A SAISIR 634-13-18.

91 - Essonne

PALAISEAU CENTRE, appt de caractère, composé de 4 P. *cuis., tt cft,* dont dble liv., 30 m². Prix 476.000 F.
Téléphone : AG. 014-24-26.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
Neuf, centre-ville 200 m. RER. 2 p. 52 m² + box. 597.000 F. Prêt conventionné possib. Livrables rapidement.
SPDI. 350-14-80.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
Mº PORTE D'ITALIE
2, 3, 4, 5 PIÈCES
SUR JARDINS
PRÊTS CONVENTIONNÉS
Taux préférentiels
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente sur place
lundi, jeudi, vendredi
de 14 h à 19 h, week-end, de 11 à 13 h et de 14 à 19 h.
Tél. 548-07-73 - 365-03-23.

ALFORTVILLE, près mairie superbe 2 pces, tt cft, 52 m² terrasse 65 m². *Px 420.000* F. Imm. standing. 233-62-46.

Province

Vend F5 plain-pied 120 m sur beau jard. 770 m², grand sé., s-d-b., cuis., améric. à Montluçon, 70 u. Tél. H. bur. (70) 03-94-93.

VERNOUILLET près DREUX, de rés. grand stdg 5-6 p. 110 m² + loggias, 2 s. de bns, ASC., 400.000 F (59) 32-23-34.

AIX-EN-PROVENCE
quartier résidentiel. Calme, verdure, très bel appt 160 m². *Séjour 35 m². 3 chambres.,* 2 salles de bns, balcon dont 36 m², combles aménagés, cave, prkg privé, 1.250.000 F. *Tél. (66) 39-25-06 ap. 20 h.*

SAINT-TROPEZ
CHAPELLE SAINTE-ANNE
STUDIO A 2 PIÈCES
LUXE, TERRASSE, JARDIN.
TÉL. : 502-13-43.

Etranger

ESPAGNE — COSTA BRAVA
Appartement dans village Rosas, 70 m², grand séjour, *deux chambres. Libre de suite.*
Prix : 180.000 F.
Téléphone : 362-77-41.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e, 7e arrdts.

locations non meublées offres

Paris

13e Kremlin-Bicêtre
à louer appt, dble living + ch. tout confort, soleil *parking sous-sol*
Tél. ALIN. 539-75-50.

LES PARTICULIERS ont des *LOGEMENTS A LOUER*
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles.
OFFICES DES LOCATAIRES.
Téléphone : 296-58-46.

Mº CHATELET. 2 P., tt cft 3.500 F. S/place, vendredi *14/17 h. 18, rue* ST-MARTIN.

RUE DES SAINTS-PERES
STUDIO TT CFT 40 m²
Cuis. équipée, chf. cent., w.-c., s.d.b, tél., ascenseur, 4.445 F net. 524-60-14.

Région parisienne

92 COLOMBES, *part.* loue studio 32 m² environ comprenant une grande pièce entrée, cuisine, cab. de toil. douche, w.-c. *2.150 F* cc
Tél. de 10 à 12 h et de 15 à 16 h. M. VALLET. 363-86-66.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT, collaborateur du journal rech. appartement centre de Paris. 3-4 pièces, 100 m². Si possible avant le 30 juin.
Téléphone : 277-40-37 ou 705-68-18 (journée).

Pour dirigeants et personnel mutés IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS et VILLAS ttes tailles même loyer élevé Paris et environs. 503-37-00, p. 240.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 229-89-56 - 283-57-02.

COTE D'AZUR VAROISE — BORMES LE LAVANDOU
« LE CLOS DES MIMOSAS »
Une résidence très privée à partir de 230.000 F.
Votre résidence provençale à 2 km des plages, du port, avec piscine et jardin privatif. Poss. prêts conventionnés.
Livraison juin 1984

SCI « LE CLOS DES MIMOSAS ».
217, avenue de la Victoire, 83000 TOULON.
Tél. : (94) 91-53-80 ou (94) 71-16-46.

NOM .... PRÉNOM ....

ADRESSE ....

RESTAURATION IMMOBILIERE DU PUY-EN-VELAY (H.-LOIRE)

A VENDRE

11 logements
2 locaux professionnels

PRIX TRES INTERESSANTS
SOCIETE D'EQUIPEMENT DE L'AUVERGNE (S.E. Au.)
10, rue Eugène-Gilbert
63000 CLERMONT-FERRAND (73) 93.03.37

locations meublées offres

Région parisienne

PARIS LA DÉFENSE
Résidence ORION
2 jours, semaine, mois
studios, 2 pièces
Tout équipés, linge fourni téléphone, télévision
Renseignements :
39, rue de Surène, 75008 Paris
Tél. (1) 266-33-26.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 pces et plus, 285-11-08.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services — 355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

Domiciliation secrétariat bureaux meublés
Ecr. s/nº 3.497 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

fonds de commerce

Ventes

TOULOUSE. Vds ARMURERIE plein centre, marché parking. Ecrire Jésus GARCIA B.P. 411, 31008 TOULOUSE.

immeubles

PARIS BD MAGENTA
Imm. de rapport, 916 m² utiles
2 appartements libres
3.700.000 F.
J.M. LEVET. 225-12-03.

VENISE LIDO
FACE MER
TRES GRAND IMMEUBLE
Permis pour 120 appart. Terrain et piscines.
Emplacement exceptionnel.
Tél. : 329-71-67.

BUTTES-CHAUMONT
BEL IMMEUBLE D'ANGLE PIERRES ET BRIQUES
commercial et bourgeois R + 6
PRIX : 1.750.000 F.
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

pavillons

(91) VILLIERS/ORGE, de petite résidence privée, 1 km gare part. *vd pavillon 5 p. tt conft.* Séjour doub. cuis. aménagée, 3 ch., 2 w-c., s-d-b., grenier amén., garage. Ter. clos 300 m². *Prix : 590 000 F.*
Tél. : 015-74-54 après 18 h.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 Paris. Tél. 227-44-44.

villas

VERSAILLES, près gare, séj. poss., 5 ch., petit jard., calme. 1.680.000 F. Tél. 460-22-88.

NOISY-LE-GRAND
15 km Paris par autoroute bordure Marne, dans site protégé *villa récente, 130 m² au* sol + 1 étage + combles en partie aménagés (dble liv. + 4 chbres) + cave 50 m² + *terrasse-terrain boisé*
3.750 m². Direct propriétaire. 329-58-65.

BRIGNOLES VAR 83170
Vends villa surf. habit. 127 m². Terrain 1225 m². Prix : 680 000 F. Tél. pour tous renseignements 739-59-84 le soir après 19 heures.
Possibilité de crédit.

LOUVECIENNES
villa 1980, vue imprenable, 6.500.000 918-51-44 soir.

maisons de campagne

Pleine campagne, maison à restaurer, grand terrain, beaux arbres. Téléphone : 495-02-19.

fermettes

CRÉDIT 100 % YONNE
FERMETTE AMÉNAGÉE, 3 P. cuis., w.-c., chf., dépend. 1.000 m². 235.000 F.
THYRAULT 89170 St-Fargeau
Téléphone : (86) 74-08-12
après 20 h : (38) 31-13-93.

160 KM SUD PARIS
Vue magnifique, fermette 3 P. cuis., bns, w.-c., gdes dépen*dances, 9.900 m² terrain*
300.000 F. CRÉDIT 90 %
THYRAULT ST-FARGEAU
89170 Tél. : (86) 74-08-12
après 20 h (38) 31-13-93.

propriétés

Cause mutation, vend dans village, 10 km Le Tréport, très belle chaumière normande restaur., tout conft. *240 m² hab.* 2 000 m² pelouse et verger, libre en août. Prix : 620 000 F.
Tél. : (22) 30-87-68.

A 30 minutes de la MER
Magnifique propriété rurale
Bordée par ruisseau au nord *de Montpellier. Terrain plat*
Accès facile, Bâtiment principal (20 pièces), avec nombreuses dépendances sur différentes cours annexes, convviendrait pour collectivité. Hôtel, maison de retraite village vacances.
PRIX 3.000.000 F.
SOTRAVI
20, RUE DARU, MONTPELLIER
Tél. (16-67) 58-83-50.

VALLÉE DE MONTMORENCY
30 km Paris, très belle ppté, construct. 1970 de grande classe, style manoir, 15 pièces ppales. 500 m² hab., sous-sol total, garage 4 voit., box cheval, sur terrain de 24.000 m². Px 3.875.000 F, 989-40-01.

SOLEIL A MÉRIBEL (SAVOIE 73) STUDIOS 4 PERSONNES A PARTIR DE 295.000 F. CRÉDIT 100 %. Au cœur du plus grand domaine skiable du monde, au pied des remontées, avec tous les équip. sportifs poss. été comme hiver, dans un chalet, des stud. 4 pers. (Except., à comparer.) Tél. à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Ecrire nº 202 812 à ORLET 136, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY CEDEX.

CANADA région Montréal, établissement horticole (4 serres en vitre) 1/2 ha + *ferme 25 ha + pavillon actuellement en exploitation.* Henry K. Madler 514-2942187.

chalets

Chalet SAPAL Saint-Vincent *(72) 200 km de Paris, 3 ch.,* séjour, cuis., w.-c., douche, sous-sol, gar. + cave, terr. 3.600 m², meublé, 200.000 F. *QUILICI* 545-67-07 p. 411 920-56-53 après 18 heures.

terrains

PART. VD GRANCAMP-LES-BAINS (14) (sans intermédiaire) terrain 740 m², vue port et plage, tte viabilité. Tél. 757-18-96. 110.000 F. A débattre.

78 ORGEVAL
BEAU BOIS 8 ha
constructible 2 maisons 200 m². Ecr. Eudico, réf. 3080/16, 11, rue Carpeaux, 75018 PARIS, *qui transmettra.*

viagers

LIBRE près SAINT-BRIEUC vue mer, plage, très belle villa. 4 chbres, tt cft, état *impeccable. 235.000 + rente* 4.000. HOMME 76 ans LODEL 355-00-44.

Libre de suite, studio tt cft, imm. récent. 13e arrt. 26.000 + 2.300 F. Cruz 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Etude LODEL. 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

105 m², 81 ANS
valeur 1 million, 12e, occupé, 395.000 + rente 805,58.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS — 227-44-44.

locaux commerciaux

Locations

A LOUER
appt plein centre de LYON-ARCHERS
200 m² entresol, 3 portes palières. Conviendrait PROFESSIONNEL médecin, dentiste, assurances, *banques, bureaux société. Sans* reprise. Urgt. Ecr. à HAVAS AN RÉGION 15417, BP 1000, 69222 LYON CEDEX 02.

18e ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaire léger, calme, clair. Sur place mercredi, jeudi, vendredi *10 h à* 14 h, 6, rue Coustou, 18e.

Proximité av. d'Italie et rue Tolbiac, bâtim. indép., gde haut. sous plafond, surface 300 m² environ, entrepôt, idéal agence publicité ou local d'exposition. Tél. 329-58-65 après midi.

boutiques

Ventes

AVENUE MARCEAU
MURS de boutiques OCCUPÉS 40 m² env. + ss-sol. 450.000. 563-65-89 (10-12 hres).

immeubles

PARIS BD MAGENTA
Imm. de rapport 916 m² utiles. 2 appartements libres. 3.700.000 F. *J.M. LEVET,* 225-12-03.

maisons individuelles

PEUPLIERS voie privée, pavillonnaire. MAISON 110 m² + s/sol + jardinet, verdure. *1.450.000* F. 546-26-25.

100 m R.E.R. ET BOIS VINCENNES
FONTENAY-SOUS-BOIS
Sur 750 m² maison 19e, ravalement 1983, 7 chbres, 260 m² habit. Calme, verdure, soleil. 1.800.000 F. 873-73-08.

échanges

Rech. pers. seule ou couple pour tâches ménagères 20 h/sem. env. A partir sept. en échange : gd 2 p., garage, jardin, prox. Melun. Tél. (6) 063-49-65 après 18 h 30.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

GSA club Break 80
bon état, vert métal. pré-équip. radio, ap. tête, dégivrage et essuie glace ar. — 75 000 km. Sous ARGUS.
Tél. : 246-72-23 poste 2 690. Dom. : 491-87-86.

GOLF GTI noire
(année 1982). Etat neuf. prem. main. 48 000 km. Toutes options possibles toit ouvrant.
Tél. : 030-61-24 (après 18 h).

de 8 à 11 C.V.

R 12 break Sté. 2 places. 90 000 km Parfait état mécanique. Prix : 8.000 F.
Tél. : 721-77-75. M. Pichaud.

de 12 à 16 C.V.

518 — Août 83, mod. 84, 14 000 km. Delpha métal verni, radio, gl. teintées, 82 000 F.
QUILICI. T : 545-67-07, p. 411. 920-56-53 ap. 18 h.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

LES RECOMMANDATIONS DE L'OCDE

FRANCE : les perspectives de croisssance demeurent modestes

Pour ce qui est de la France, les perspectives pour 1984-1985 *« sont largement tributaires du succès que rencontrera le programme de redressement actuellement mis en œuvre, en particulier dans le domaine de l'inflation »*, indique l'OCDE, qui note que les accords de salaires signés au début de 1984 paraissent, dans leur ensemble, respecter les normes gouvernementales.

● **PRIX.** — Pour les dix-huit mois à venir, la décélération des prix devrait se poursuivre et revenir au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE (8 % en 1984 et 6 % en 1985) alors que l'écart était encore de quatre points en 1983.

● **CROISSANCE.** — Les perspectives de croissance demeurent modestes, nettement plus lentes que celles retenues pour la plupart des principaux partenaires. L'atonie de la demande intérieure est compensée par le maintien de la demande extérieure. La structure de la demande globale *« parait devoir s'améliorer en faveur des investissements »*.

● **POUVOIR D'ACHAT.** — Le pouvoir d'achat des salariés devrait baisser à nouveau en 1984, avant de se stabiliser. Malgré un redressement attendu des revenus de la propriété et de l'entreprise, le revenu disponible réel des ménages pourrait enregistrer en 1984 un recul comparable à celui de 1983 et progresserait d'environ 0,5 % en 1985.

● **ÉCHANGES EXTÉRIEURS.** — Les termes de l'échange devraient continuer à s'améliorer, estime l'OCDE, de sorte que la balance commerciale serait pratiquement en équilibre à la fin de 1985. Après l'exceptionnelle performance du tourisme réalisée en 1983, l'excédent des invisibles devrait se réduire en 1984, mais pourrait à nouveau s'élargir en 1985, dès lors que la charge de la dette cessera de s'alourdir. Au total, la balance courante pourrait être à nouveau équilibrée en 1985.

	1984	1985
PIB	+1,2	+1,7
Importations	+2,5	+3,5
Consommation privée	+0,2	+0,7
Investissements des entreprises	+0,5	+2
Exportations	+5	+4,2
Prix à la consommation	+7,5	+5,7
Revenu disponible des ménages	−0,3	+0,5

* En volume (prix de 1970).

Les experts suggèrent un rééchelonnement plus long des dettes extérieures

Dans l'éditorial de leurs *Perspectives économiques*, n° 35 — un tel document est publié deux fois par an, en juillet et en décembre, — les experts de l'OCDE émettent un certain nombre de préoccupations et de recommandations. Après avoir d'emblée souligné qu'une *« accélération de l'inflation compromettrait gravement la reprise »*, ils indiquent : *« Etant donnée la persistance de ressources inutilisées sur les marchés du travail et l'orientation toujours prudente de la politique monétaire, on ne prévoit pas de résurgence rapide des tensions sur les salaires dans la plupart des pays. Les profits pourraient continuer de se redresser, ce qui est en soi une bonne chose, sans qu'il y ait pour autant un risque grave de relance de l'inflation. »*

A leur avis, *« le volant de capacités inutilisées pourrait permettre une croissance de 3 % à 4 % en Europe, d'environ 4 % aux Etats-Unis et de 4 % à 5 % au Japon, sans qu'apparaissent de façon généralisée des goulets d'étranglement susceptibles d'aggraver l'inflation interne. Cependant, pour que de tels taux de croissance puissent se maintenir au-delà de cette période, il faudrait sans doute que les taux de formation nette de capital soient sensiblement plus élevés qu'on ne le prévoit actuellement »*.

Après avoir noté que *« la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale et de dégager la marge voulue pour l'investissement, tant public que privé »*, les experts évoquent la situation des Etats-Unis : *« Il importe de mettre un frein à ces déficits considérables* [des administrations publiques] *avant qu'ils ne se traduisent par une accumulation préoccupante de l'endettement et par des tensions excessives sur les marchés de capitaux. »*

Après avoir évoqué la question des taux d'intérêt américains, dont *« il se peut que certains éléments d'une évolution future* [en hausse] *appartiennent déjà au présent par le fait des anticipations des agents économiques »*, les experts du château de la Muette abordent le problème de l'endettement international. *« Peut-être faudrait-il rééchelonner les dettes sur des périodes plus longues que ce qui a été fait dans certains cas jusqu'à présent, à condition qu'il apparaisse clairement que le processus d'ajustement se déroule dans de bonnes conditions. Mais, fondamentalement, le problème de l'endettement international ne peut être résolu de manière durable que si le taux de croissance économique des pays lourdement endettés, en particulier le taux de croissance de leurs exportations, est nettement supérieur au taux d'intérêt qu'ils doivent acquitter. Une détente des taux d'intérêt internationaux y contribuerait, et il faudrait, en outre, non seulement que la reprise dans les pays de l'OCDE soit durable, mais aussi que l'accès aux marchés de ces pays soit maintenu et élargi. »*

Les experts notent ensuite qu'*« une certaine évolution des taux de change semblerait appropriée, en particulier une baisse du dollar... Toutefois, une baisse du dollar trop importante ou trop brutale pourrait entraîner une forte hausse du taux d'inflation aux Etats-Unis, ce qui conduirait à un durcissement des conditions de crédit et peut-être même de la politique monétaire. Cette évolution tendrait à affaiblir la demande dans ce pays et exercerait donc un effet de déflation dans les autres pays ; les perspectives de continuation de la reprise dépendraient alors pour beaucoup des réactions des autorités dans les autres pays. »*

ÉVOLUTION DU PNB EN VOLUME

(sur la base des valeurs exprimées en dollar de 1982)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984 (estimations)	1985 (prévisions)
Etats-Unis	5,5	− 0,6	− 0,7	4,9	5,2	4,7	2,4	− 0,2	3	− 2,3	3,4	6	2,5
Japon	8,8	− 1	2,3	5,3	5,3	5	5,1	4,9	4,2	3	3	4,7	3,7
Allemagne	4,6	0,5	− 1,7	5,5	3,1	3,1	4,2	1,8	− 0,1	− 1	1,3	3	2,7
France (1)	5,4	3,2	0,2	5,2	3,1	3,8	3,3	1,1	0,3	1,6	0,7	1,2	1,7
Grande-Bretagne (1)	7,6	− 0,9	− 0,9	3,7	1,2	3,5	2	− 2,6	− 1,3	2,3	3,1	2,5	2,2
Italie (1)	7	4,1	− 3,6	5,9	1,9	2,7	4,9	3,9	0,1	0,3	− 1,2	2,2	2,2
CEE	5,9	1,6	− 1,2	5,1	2,4	3,3	3,4	1	− 0,3	0,5	1,1	2,2	2,2
OCDE	6,1	0,7	− 0,3	4,8	3,8	4	3,1	1,2	2	− 0,5	2,4	4,2	2,7

(1) Exprimé en PIB.

(Source : OCDE.)

Modérer les salaires

Outre la correction des déséquilibres économiques actuels ou probables, il faut aussi, pour que la reprise mondiale soit durable, *« améliorer les performances économiques de base ». « A court terme, la reprise serait compromise si les coûts salariaux devaient connaître à nouveau une croissance rapide. Ce risque peut être réduit par des mesures ne touchant qu'indirectement les marchés du travail telles que les politiques de la concurrence et les mesures de libération des échanges internationaux. Mais il serait peut-être aussi possible de prendre des mesures visant directement le marché du travail, qui contribueraient à assurer la modération des salaires. Les consultations entre pouvoirs publics et partenaires sociaux pourraient en faire partie. »*

A propos du chômage, les experts indiquent : *« Etant donné que, dans beaucoup de pays, le chômage risque de se maintenir à des niveaux alarmants, il y aurait lieu de revoir tout une gamme de réglementation du marché du travail, de même que les mesures fiscales qui réduisent l'incitation à l'embauche. Sur le premier point, on peut citer la fixation d'un salaire minimum et les conditions réglementaires de l'emploi. Sur le second, il s'agit notamment des cotisations patronales de Sécurité sociale et des dispositions qui favorisent les méthodes et procédés de fabrication à forte intensité capitalistique. »*

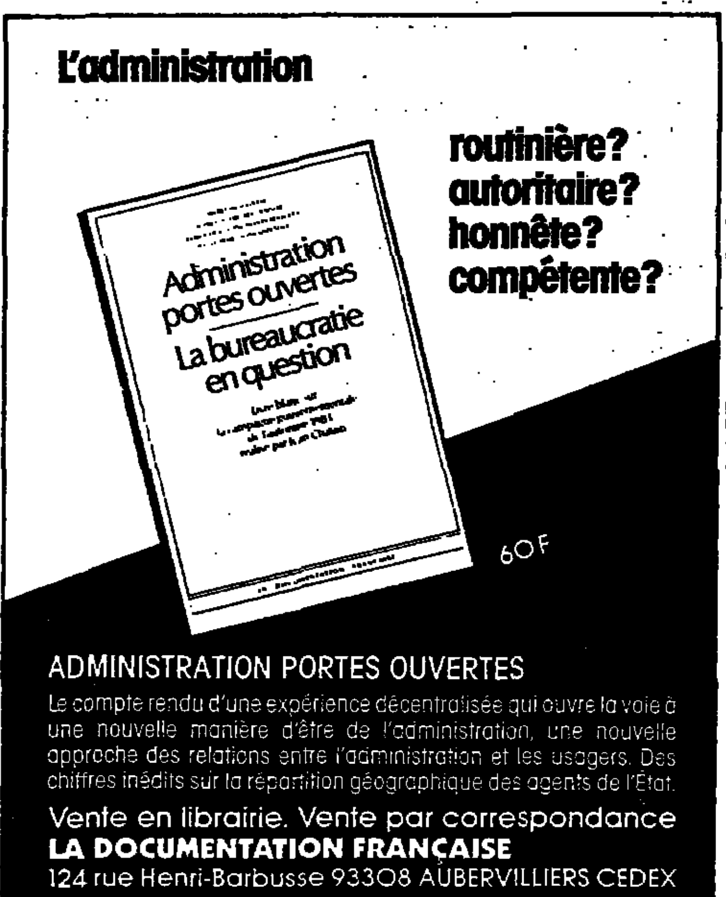
Enfin, ils expriment leurs préoccupations au sujet de la politique commerciale : *« Des secteurs entiers de l'économie des pays membres — textile, habillement, sidérurgie, véhicules automobiles, construction navale, électronique grand public, chaussure, et la plupart des produits agricoles, par exemple — sont maintenant, dans une large mesure et à l'initiative des gouvernements ou avec leur approbation tacite, mis à l'abri des mécanismes de la concurrence et déconnectés des prix du marché mondial. Cela a pour effet de faire monter les coûts et les prix, d'affaiblir la concurrence et l'innovation, de soustraire les marchés du travail comme les marchés de produits à la nécessité de s'adapter au changement et de faire dépendre les résultats économiques de l'octroi de faveurs officielles plutôt que de la compétitivité et de la performance.*

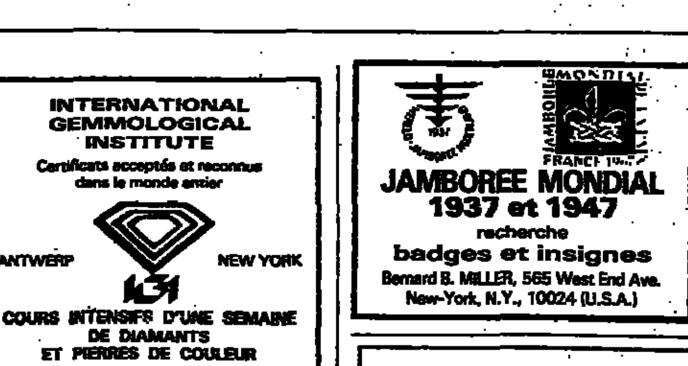
» Les mêmes critiques peuvent être faites pour une bonne part à une large gamme de subventions et d'autres mesures nationales d'aide à l'industrie, qui affectent pareillement les courants d'échanges. Ces interventions directes et indirectes dans le domaine des échanges affaiblissent non seulement la croissance à moyen terme de la productivité, mais aussi la résistance à l'inflation. »

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES STAGNE A UN BAS NIVEAU

La consommation de produits industriels des ménages a augmenté de 0,6 % en mai, après avoir baissé de 2,6 % en avril, selon les statistiques de l'INSEE. Par rapport à mai 1983, la baisse de la consommation est de 1,6 % en volume.

Si l'on exclut l'automobile, la pharmacie et le « petit entretien du logement » (plomberie, électricité), la consommation a augmenté de 0,8 % en mai, mais baissé de 3,1 % en volume par rapport à mai 1983.







FINANCES

Le gouvernement est divisé sur la taxe professionnelle

(Suite de la première page.)

Pour la respecter dans les délais, le gouvernement, qui, déjà, bataillait ferme afin d'endiguer le déficit budgétaire, doit maintenant faire face à des problèmes supplémentaires : quel sortsera fait à la taxe professionnelle, élément déterminant de la baisse des prélèvements ?

Fallait-il traiter la taxe professionnelle d'impôt *« imbécile, insensé, injuste, anti-économique »*, comme l'a fait le chef de l'Etat en septembre 1983 ? On peut en discuter. La taxe professionnelle représente, malgré ses défauts — supposés ou réels, — un véritable progrès par rapport à l'ancienne patente dont nul ne savait au juste comment elle était calculée. Ajoutons qu'un impôt, pour fonctionner, doit être assis sur des bases incontestables : il y a dix ans, les pouvoirs publics choisirent les salaires, et la valeur locative des équipements et du foncier (bâti et non bâti), c'est-à-dire, grosso modo, les moyens de production. Aurait-il été plus avisé de choisir les résultats des entreprises ? Outre que l'impôt sur les sociétés est déjà assis sur cette base, le reproche aurait pu être fait que l'on pénalisait les firmes les plus performantes. Fallait-il — troisième possibilité — retenir la valeur ajoutée (1) comme assiette de la taxe professionnelle ? M. Giscard d'Estaing l'avait proposé en 1973. Mais son projet fut rejeté car il mettait à contribution — par le biais des bénéfices — les commerçants et les artisans, catégories fort remuantes à l'époque et qu'il s'agissait d'amadouer en vue des prochaines échéances électorales (cantonales en 1976, municipales en 1977). La valeur ajoutée a retrouvé des partisans et M. Voisin, dans son rapport à l'Assemblée nationale en 1979, comme M. Alain Richard, député PS du Val-d'Oise, en mai 1982, en ont montré tout l'intérêt. Dernier avantage de la taxe professionnelle : son gros rendement. Plus de 60 milliards de francs par an. En ces temps de disette, on aurait tort de sous-estimer l'intérêt d'un impôt aussi productif...

Que va faire, que peut faire le gouvernement ? Les critiques du chef de l'Etat ont été trop nettes, trop catégoriques pour permettre une volte-face. Depuis que les dés ont été lancés — et avec quelle violence — les études se sont multipliées en même temps que les propositions. Les uns, voyant dans la suppression de la taxe professionnelle une belle occasion de faire baisser les prélèvements obligatoires, proposent de vider son assiette des salaires et des équipements, ne laissant subsister qu'un mince impôt assis sur la valeur du foncier. Une solution qui ramène à quelques 10 milliards de francs le produit de la taxe professionnelle. Telle est, à certaines nuances près, la solution que proposent l'hôtel Matignon et le secrétariat d'Etat au budget.

Tuer ou ne pas tuer l'impôt local ?

Effrayé par le bouleversement qu'entraînerait une telle réforme — la plus importante peut-être depuis l'introduction de la TVA en France, — peu sûr de ses conséquences immédiates et lointaines, certains membres du gouvernement suggèrent de laisser en place un impôt — qui, après tout commence à s'acclimater, — et de se contenter d'en limiter les excès. Ces modérés — au premier rang desquels se place M. Jacques Delors — suggèrent de fixer des règles simples. Parmi celles-ci, on trouve l'idée de limiter absolument la taxe professionnelle à 3 % de la valeur ajoutée de l'entreprise. De sorte que l'impôt serait sauvegardé et son principal défaut — un poids parfois trop important — éliminé.

Apparemment, la valeur ajoutée a été oubliée comme base d'imposition possible pour des motifs (transferts trop importants entre contribuables) que les rapports officiels n'ont pas vraiment confirmé. C'est probablement la peur de mécontenter commerçants et artisans qui explique cet oubli, comme en 1974.

L'opposition Matignon-Delors étant assez nette, c'est l'Elysée qui devra trancher. Un Elysée que l'on sait favorable — et pour cause — à la quasi-suppression de la taxe, mais qui n'en ignore apparemment ni les risques ni les conséquences dommageables : comment supprimer aux collectivités locales un impôt majeur qui leur permet de continuer à financer des budgets en croissance extrêmement rapide (2) ? Comment remplacer son produit et indirectement comment ammener les maires à voter des dispenses plus conformes à la dureté du temps ? Comment faire admettre aux entreprises qu'une suppression de la taxe professionnelle ne pourra pas intégralement leur revenir (le cadeau serait tout de même un peu gros), et devra être compensé en partie par des recettes nouvelles, l'autre moitié étant gagnée par des économies sur les dépenses de l'Etat !

Des choix qui seront faits, explosifs on le conçoit — dépendra le sort réservé aux allégements promis de l'impôt sur le revenu : la balance commerciale s'étant améliorée en mai, les résultats des entreprises se redressant, on peut penser que l'impôt des personnes pourrait être réduit de 10 à 15 milliards de francs. Le schéma le plus vraisemblable est la suppression de la majoration exceptionnelle — dite surtaxe progressive — et une réduction de l'impôt des petits et moyens contribuables qui ne paient pas cette majoration.

Vingt-cinq à trente milliards de francs en moins sur la taxe professionnelle, 10 à 15 sur l'impôt sur le revenu : on en arrive selon le schéma de l'hôtel Matignon à 40 ou 45 milliards de francs de réduction des impôts, soit plus de la moitié de la somme correspondant à la promesse de M. Mitterrand. D'où viendrait l'autre moitié ? M. Pierret a répondu à cette question dans l'interview qu'il nous a accordée le 6 juin : *« Il me paraît tout à fait exclu que l'Etat fasse tout le chemin seul. »* Le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale estime que les collectivités locales et la Sécurité sociale doivent faire l'autre partie du chemin sans pour autant que l'Etat impose une baisse des prélèvements. *« Dans une affaire de cette importance, une décision régalienne serait non seulement mal ressentie par l'opinion publique, mais encore contraire aux principes définis par le gouvernement. »* En d'autres termes, l'Etat ne peut que souhaiter une baisse des prélèvements qui dépendent des collectivités locales et de la Sécurité sociale (3).

Telles sont pour l'essentiel les données des grands choix en question Ceux-ci ne doivent pas faire oublier que les réductions d'impôts seront nécessairement compensées par des réductions de dépenses puisqu'il n'est pas question de laisser filer les déficits.

C'est ainsi que la Rue de Rivoli prépare un budget 1985 extrêmement restrictif : bâti sur l'hypothèse d'une croissance économique de 6,5 à 7 % (1,5 à 2 % en volume, 5 % en prix) les dépenses de fonctionnement courant baisseraient de 2 % soit — compte tenu de l'inflation — de 7 % en valeur réelle. Les effectifs de la fonction publique ne seraient qu'à moitié remplacés au fur et à mesure des départs à la retraite : c'est-à-dire qu'ils diminueraient de quelque 20 000 personnes l'année prochaine. Le pouvoir d'achat des salaires serait assuré pour une hausse des prix ne dépassent pas 5 %. M. Mauroy a, d'autre part, donné consigne de prolonger en 1985 ce qu'il avait demandé pour 1984 : aucun avantage nouveau de carrière ou de rémunération.

Les dépenses d'investissement stagneraient en francs courants, c'est-à-dire diminueraient de quelque 5 % en volume. Les dépenses d'équipement enfin baisseraient de 10 % en autorisations de programmes (15 % en valeur réelle) mais seraient maintenues en volume pour les crédits de paiement. Enfin le financement des programmes prioritaires d'exécution du IX[e] Plan serait trouvé par des économies effectuées sur d'autres postes. A cela s'ajouteraient évidemment les recettes classiques habituelles, parmi lesquelles une augmentation sensible du prix de la communication téléphonique.

M. Marchais, quand il avait appris de la bouche de M. Delors que le budget 1985 serait d'une rigueur sans commune mesure avec celui de 1984, avait vivement répliqué : des secteurs comme la santé, le logement, la recherche, l'éducation seront touchés. La réduction des dépenses dans des secteurs essentiels pour la vie des gens sera beaucoup plus lourde à supporter que les contributions fiscales ou sociales des salariés ne seront allégées.

Un vrai problème en effet que celui posé par l'effacement — relatif — du rôle de l'État dans l'économie. Un effacement qui aura peut-être des avantages mais qui risque — s'il est trop rapide — d'entraîner abandons précipités, désordres et finalement réactions.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Frais de personnel, amortissement, frais financiers, impôts et taxes, bénéfices.

(2) Pour l'ensemble régions, communes, départements, la croissance des dépenses a été de 16,7 % en 1982 et de 18 % en 1983.

(3) Les cotisations sociales devraient normalement augmenter de 15 milliards de francs en 1985 pour combler le déficit tendantiel de cet organisme. La contribution de M. Bérégovoy au projet de baisse des prélèvements obligatoires serait de renoncer à cette hausse et de pratiquer des économies équivalentes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,5568	8,5608	− 25	+ 15	− 20	+ 30	− 120	+ 20
$ can.	6,5714	6,5760	− 14	+ 32	− 10	+ 43	− 92	+ 31
Yen (100) ...	3,6409	3,6441	+ 161	+ 183	+ 355	+ 383	+ 1040	+ 1115
DM	3,0683	3,0706	+ 146	+ 163	+ 313	+ 335	+ 924	+ 982
Florin	2,7253	2,7274	+ 120	+ 138	+ 264	+ 285	+ 770	+ 825
F.B. (100) ...	15,0767	15,0877	− 4	+ 106	+ 18	+ 159	0	+ 355
F.S.	3,6943	3,6984	+ 214	+ 238	+ 466	+ 496	+ 1433	+ 1512
L. (1 000) ...	4,9723	4,9768	− 148	− 110	− 303	− 253	− 928	− 807
£	11,6644	11,6758	+ 240	+ 312	+ 503	+ 598	+ 1426	+ 1655

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 11/16	12 1/16	11 5/8	12	11 11/16	12 1/16	12 3/8	12 3/4
DM	5 1/8	5 1/2	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	5 15/16	6 5/16
Florin	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 5/16	6 11/16
F.B. (100) ..	10 7/8	11 5/8	11 1/8	11 7/8	11 3/8	12 1/8	11 7/8	12 5/8
F.S.	1 13/16	2 3/16	4 3/16	4 9/16	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 11/16
L. (1 000) ..	14 3/4	15 3/4	14 1/2	15 1/4	14 3/4	15 1/2	15 3/4	16 1/2
£	8 1/4	8 3/4	8 13/16	9 3/16	8 15/16	9 5/16	9 5/8	10
F. franç. .	11 3/8	11 3/4	11 3/4	12 1/2	12	12 1/2	13 1/4	13 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AU SOMMET DE CARTHAGENE SUR L'ENDETTEMENT

Les pays latino-américains n'iront pas jusqu'à réclamer un moratoire généralisé

Carthagène. — *« Il y a six mois, une telle réunion aurait été considérée comme une folie. Aujourd'hui, elle paraît tout à fait normale. »* Cette affirmation du ministre argentin des relations extérieures, M. Dante Caputo, résume bien la véritable portée du « sommet de Carthagène », qui réunit les 21 et 22 juin, les ministres des affaires étrangères et des finances de onze pays d'Amérique latine (1).

Au terme des deux premières journées, consacrées aux réunions d'experts, le panorama est à peu près le suivant. Deux choses paraissent exclues : un moratoire généralisé et la formation d'un « club » ou d'un « front de débiteurs » négociant collectivement avec leurs créanciers. Personne ne souhaite déclarer la guerre à la communauté financière internationale. « Prudence », « réalisme », « pragmatisme », tels sont les mots qui reviennent le plus souvent dans la bouche des représentants des différentes délégations. Si les attitudes extrêmes sont rejetées, il est évident, néanmoins, que tous les participants sont conscients de l'enjeu de la réunion de Carthagène : démontrer aux pays du « centre » que l'unité latino-américaine n'est pas seulement un beau thème de discours, mais qu'elle peut se traduire dans les faits. *« Nous devons d'abord faire la preuve que nous sommes capables de nous mettre d'accord sur des propositions concrètes »*, déclare M. Dante Caputo.

Correspondance

Jusqu'où iront les ministres, dont les délibérations commencent ce jeudi et se termineront, en principe, vendredi soir ? L'idée, soutenue par les Argentins et appuyée, en particulier, par le Venezuela, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie et la République Dominicaine, est que la réunion de Carthagène ne doit pas se limiter à la rédaction d'un cahier de doléances et d'un catalogue de vœux pieux destinés aux nations les plus industrialisées.

Il s'agit, de mettre au point une stratégie commune pour affronter les problèmes qui affectent les pays latino-américains dans leur ensemble. Au premier rang d'entre eux, figure, évidemment, le problème des taux d'intérêts. La thèse qui semble faire l'unanimité est que leur niveau ne doit pas dépendre de la politique économique intérieure des Etats-Unis.

Autre point possible de convergence, la nécessité d'allonger les délais de remboursement et d'accorder aux débiteurs des délais de « carence » plus généreux que les habituelles périodes de grâce puisque ces derniers se verraient exemptés, non seulement du remboursement du principal, mais aussi du paiement des intérêts. Troisième axe d'action commune : la mise en œuvre de « programmes d'ajustement » compatibles avec la croissance de la production et l'augmentation du pouvoir d'achat. Il s'agit là, à l'évidence, d'un objectif ambitieux... et qui n'est pas à la portée de tout le monde.

C'est sur cette base que l'Argentine a rédigé la « lettre d'intention » qu'elle a adressée, le 9 juin, au directeur du Fonds monétaire international, M. Jacques de la Rosière. Mais combien de pays latino-américains pourront suivre son exemple ?

Il est peu probable que la réunion de Carthagène se traduise par des décisions spectaculaires. Un grand pas serait cependant franchi si l'Amérique latine parvenait à parler un même langage.

JACQUES DESPRÈS

(1) Il s'agit de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie, du Chili, de l'Equateur, du Mexique, du Pérou, de la République Dominicaine, de l'Uruguay et du Venezuela.



AFFAIRES

La SNECMA prendra la majorité du capital de la Société européenne de propulsion

Le conseil d'administration de la Société européenne de propulsion (SEP) a nommé président-directeur général M. Roger Lesgards, qui succède à l'ingénieur général Pierre Soufflet. Ce changement va être accompagné d'une redistribution de l'actionnariat, la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), qui détenait 37 % du capital, prenant la majorité. La SNECMA devrait apporter à la SEP, fabricant de moteurs du lanceur Ariane et des missiles stratégiques, une expérience industrielle et des équipes qui permettront à la SEP de mieux maîtriser la production en série des soixante à quatre-vingts moteurs d'Ariane qu'elle devra fournir chaque année.

La SEP, qui avait en charge, avec le moteur du troisième étage, la partie incontestablement la plus délicate d'Ariane, peinait pour suivre le rythme de production qu'impose le succès du lanceur européen. Depuis deux ans que celui-ci paraît assuré, les dirigeants du Centre national d'études spatiales, maître-d'œuvre du développement, puis ceux de la société Arianespace, qui est maintenant responsable de la production et des lancements, s'efforcent de transformer ce qui était une construction artisanale en une fabrication en série. Avec un effectif de trois mille cinq cents personnes, surtout orienté vers le développement, la SEP manquait de moyens pour y parvenir. D'où le rapprochement avec la SNECMA, principal constructeur français de moteurs d'avion.

Il a aussi été jugé qu'un changement d'hommes était nécessaire. Agé de soixante-quatre ans, M. Pierre Soufflet, qui dirigeait la SEP depuis sa création en 1969, passe la main, au moment même où le gouvernement propose la construction du gros moteur HM-60 à oxygène et hydrogène liquides, décision que M. Soufflet souhaitait. Son successeur, M. Roger Lesgards, connaît bien le dossier spatial puisque cet « énarque » de quarante-huit ans a fait l'essentiel de sa carrière au CNES, comme directeur adjoint chargé de l'administration et des personnels, puis comme secrétaire général. Il quitta ces fonctions en mai 1981, pour devenir directeur adjoint du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, puis chargé de mission auprès de M. Laurent Fabius, actuel ministre de la recherche et de l'industrie.

M. CHAVANCE SERA CONSEILLER DU PRÉSIDENT DE LA CGE

M. Pierre Chavance a été finalement nommé conseiller du président de la Compagnie générale d'électricité, après son refus de prendre la direction générale du groupe. Il a demandé également à ne pas être reconduit dans ses fonctions de directeur général de CIT-Alcatel, filiale de la CGE. M. Chavance sera *« sera associé au plus haut niveau aux affaires de la compagnie et disposera du concours tant de la direction générale que de l'ensemble des directions et services fonctionnels du siège ».*

Par ailleurs, M. Claude Vincent, directeur général adjoint de CIT-Alcatel, va quitter l'entreprise. Il pourrait être nommé dans les prochains jours président de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT), l'ancienne filiale d'ITT nationalisée en 1982. Il remplacerait M. Pierre Lestrade, qui a demandé, il y a plusieurs mois, à rejoindre son corps d'origine, l'inspection générale des télécommunications.

Bien que les pouvoirs publics, notamment M. Fabius, n'aient pas ménagé leur peine pour que M. Chavance accepte de devenir le numéro deux de la CGE, son expérience de l'entreprise et des hommes l'a visiblement conduit à refuser des fonctions qui auraient été plus honorifiques que dotées de pouvoirs réels.

ÉNERGIE

AVEC LA REPRISE DES EXPORTATIONS DU GOLFE

Les prix du pétrole sont de nouveau orientés à la baisse

La Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC) vient de proposer à ses clients de maintenir le prix officiel de référence du pétrole britannique à 30 dollars le baril pour le troisième trimestre 1984. Ce « gel » des prix, pour le sixième trimestre consécutif, serait toutefois accompagné d'une légère réévaluation du « différentiel » — prime de qualité — pour les bruts des gisements Ninian et Maureen.

Cette proposition a toutes les chances d'être acceptée par les clients de la BNOC et de préfigurer ainsi la décision que prendront les treize pays de l'OPEP qui doivent se réunir à Vienne à partir du 10 juillet. Car tout laisse à penser que, devant l'incertitude et les tendances contradictoires qui caractérisent le marché pétrolier, l'OPEP sera contrainte de maintenir le *statu quo* tant sur les prix que sur la production.

Un retour à la discipline des quotas sera d'ailleurs indispensable pour éviter une chute des prix en l'absence de nouvelle tension dans le Golfe. Car, avec l'arrêt ces dernières semaines des attaques de navires et le retour à la normale des exportations en provenance de cette zone, les prix ont tendance à baisser sur les marchés libres.

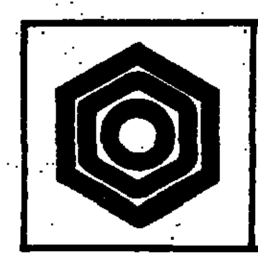
En quelque deux semaines les exportations *via* le détroit d'Ormuz ont de nouveau dépassé 6 millions de barils par jour, alors qu'elles étaient tombées en dessous de 5 millions en mai. les Iraniens notamment ont vivement réagi et ont vu leurs ventes remonter à 1,8 million de barils par jour, au prix il est vrai de rabais importants — pour compenser le surcoût des primes d'assurances — estimés par la revue *Pétrole et le gaz arabe* à quelque 3 dollars par baril, ce qui représente, d'ici à la fin de l'année, un manque à gagner d'environ 875 millions de dollars si ces conditions de commercialisation se maintiennent.

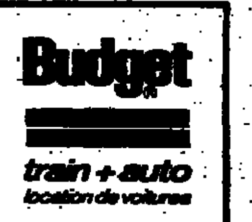
Comme les pays qui avaient forcé leur extraction pour compenser la baisse de production de certains Etats du Golfe ne sont pas revenus à leur niveau initial, l'OPEP produirait actuellement plus de 18 millions de barils par jour avec notamment l'Arabie Saoudite à quelque 5,8 millions de barils quotidiens.

Conséquence : les prix sur les marchés libres sont orientés à la baisse. Le Brent de mer du Nord a ainsi perdu un dollar en dix jours à 29,25 dollars le baril (pour un prix officiel de 30 dollars). L'arabe léger saoudien — brut pris pour référence par l'OPEP — a glissé à 28,20 dollars par baril (prix officiel : 29 dollars). Et, aux Etats-Unis, le cours de l'Ouest-Texas est tombé, pour la première fois depuis six mois, en dessous de 30 dollars (29,89 dollars par baril). Les prix des produits connaissent une baisse plus accentuée encore du fait des stocks très importants. Voilà sans doute pourquoi M. Subroto, le ministre indonésien de l'énergie, affirmait le 17 juin que *« les importantes quantités additionnelles de produits sur les marchés mondiaux, si elles ne sont pas contrôlées, peuvent mettre en danger le prix du brut ».*

Les pays de l'Organisation placent donc leur espoir dans la prise de l'économie mondiale. Mais le ralentissement de celle-ci (de 4,5 % en tendance annuelle au premier semestre 1984, la croissance dans l'OCDE ne devrait plus être que de 3 % au second) pourrait amoindrir la relance de la consommation énergétique qui, selon l'Agence internationale de l'énergie, ne progressera que de 2,25 % en 1984. L'Organisation devra donc atteindre 1985 pour voir la demande de pétrole de l'OPEP dépasser le plafond actuel de 17,5 millions de barils par jour. Et encore de bien peu. Sauf événement plus grave dans le Golfe.

B.D.





C.E.E.

La négociation pour l'adhésion de l'Espagne est ouverte

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La négociation d'adhésion avec l'Espagne est débloquée. Des obstacles importants devront certes encore être franchis, mais il y a tout lieu de croire qu'elle pourra bien, comme prévu, s'achever au cours de l'automne prochain, et l'Espagne ainsi que le Portugal devenir les onzième et douzième membres de la Communauté européenne le 1er janvier 1986. L'événement, qui, quelques heures plus tôt, n'avait rien d'évident, a eu lieu dans la soirée du 19 juin à Luxembourg, au cours d'une réunion triangulaire qui rassemblait les Espagnols, la présidence française et la Commission.

Un texte a été approuvé qui met en perspective les concessions envisageables de part et d'autre. Les négociateurs ne sont pas entrés dans le détail, mais il ressort de ce document deux points essentiels : les Espagnols acceptent désormais le cadre de négociation voulu par la Communauté, en particulier la mise en œuvre de périodes de transition longues ; la Communauté accepte implicitement que, sur certains points agricoles et industriels, des conditions plus avantageuses que celles actuellement offertes soient proposées aux Espagnols.

Cette incontestable percée politique et psychologique est très largement l'œuvre de M. Roland Dumas, le ministre français chargé des affaires européennes. Mercredi, le comité des représentants permanents des Dix, en dépit de quelques réserves sur la manière à la hussarde et sans grand souci de concertation dont l'affaire avait été conduite, a donné son aval au résultat ainsi obtenu par la présidence française.

Les Espagnols, lit-on dans le document approuvé, insistent *« sur l'équilibre dans le traitement de la période de transition, tant entre les différents secteurs qu'au sein de chacun d'eux »*. En clair, la période de transition, que la Communauté veut voir fixer à dix ans pour les fruits et légumes, avec le maintien d'une forte protection au cours des quatre premières années, sera également établie à dix ans pour certains produits qui sont sensibles pour les Espagnols, comme la viande bovine et le lait.

Les Espagnols, indique encore le document, soulignent que les cas du vin, de l'huile d'olive, doivent être traités de manière non discriminatoire. Autrement dit que, si l'on décide la mise en œuvre de strictes disciplines pour éviter la surproduction, elles devront s'appliquer à tous de la même manière. Le document approuvé prend acte de cette position, même s'il fait observer que, *« pour faire face à des situations différentes qui se poseraient dans la Communauté, il pourrait être nécessaire d'envisager des solutions différenciées pendant la période de transition »*. S'agissant de l'industrie, la CEE propose une période de transition de six ans, l'Espagne demande sept ans. La Communauté s'est déclarée ouverte à la discussion.

La vraie négociation est ouverte. Encore une fois tout n'est pas réglé, tant s'en faut : ainsi le très difficile dossier de la pêche n'a pas été abordé mardi soir, mais la voie qui conduit de manière désormais irréversible à l'adhésion est nettement tracée.

Lundi, la session de négociation ministérielle avec le Portugal avait permis de progresser de façon très sensible. *Les difficultés qui se posent* dans le cas du Portugal sont d'une bien moindre ampleur que dans celui de l'Espagne.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Des crédits européens pour la pêche française.** – La flotte de pêche et les cultures marines françaises vont bénéficier de 6,8 millions d'ECU (46,85 millions de francs) en 1984 au titre du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) pour leur développement et leur modernisation, indique le secrétariat d'Etat à la mer. Près de soixante chalutiers bénéficieront de ces subventions, ainsi que quatre projets d'aquaculture : deux projets de récifs artificiels à Guissan et à Saint-Cyprien, dans le Languedoc-Roussillon, et la construction de deux écloseries (crevettes en Guadeloupe et en Guyane).

ÉTRANGER

En RFA

Les conflits de la métallurgie et de l'imprimerie pourraient déboucher sur un compromis

Bonn. – Patronat et syndicat de l'imprimerie ont entamé, le 20 juin, l'examen d'une formule de compromis pour tenter de résoudre le conflit qui les oppose, à propos des trente-cinq heures, et dont la prolongation commence à inquiéter les dirigeants économiques ouest-allemands. Choisi comme médiateur il y a quinze jours, M. Kurt Biedenkopf a proposé, mercredi à Dusseldorf, lors de la reprise des discussions, une réduction annuelle du temps de travail qui laisserait inchangée la règle des quarante heures par semaine.

C'est également avec l'aide d'un médiateur que les négociations ont repris le 20 juin, à Ludwigsburg, dans la métallurgie. Après s'être séparés, il y a une semaine, sur un constat d'impasse, patronat et syndicat se sont, en effet, mis d'accord pour faire appel aux bons offices de M. Georg Leber, ancien ministre social-démocrate de la défense, mais aussi ancien président du syndicat du bâtiment.

De notre correspondant

Après plus de cinq semaines de conflit dans la métallurgie et plus de dix semaines dans l'imprimerie, une certaine lueur d'espoir est apparue. En cas d'échec des médiations en cours, on s'orienterait vers l'épreuve de force pure et simple, jusqu'à l'épuisement de l'un ou de l'autre, ce à quoi personne n'a vraiment intérêt. Pour leur part, les syndicats, s'ils peuvent compter sur la discipline de leurs troupes, ne peuvent ignorer l'avertissement donné par les électeurs dimanche dernier. Le faible score du Parti social-démocrate, *notamment dans le Bade-Wurtemberg*, bastion du syndicat de la métallurgie IG Metall, leur indique qu'ils ne peuvent tirer trop sur la corde.

La formule proposée dans l'imprimerie par M. Biedenkopf, qui passe pour être le candidat du gouvernement à la succession de M. Gaston Thorn à la tête de la Commission européenne, est loin de répondre aux vœux des dirigeants syndicaux. Elle vise apparemment davantage à leur offrir une porte de sortie pour terminer le conflit sans perdre la face. Cette formule consisterait à attribuer sept à dix jours de congé supplémentaires par an ce qui, reporté à la semaine de travail, équivaudrait à une semaine de trente-huit heures trente environ.

La règle de base des quarante heures, que le patronat veut maintenir, resterait ainsi en vigueur. Pour leur part les responsables de la métallurgie allemande avaient offert jusqu'ici une réduction jusqu'à trente-huit heures pour certaines catégories de salariés seulement, une augmentation de salaires de 5 % en deux étapes, et l'instauration d'un régime de préretraite à cinquante-huit ans.

Que le syndicat de l'imprimerie IG Drück und Papier n'ait pas rejeté d'emblée le plan de M. Biedenkopf paraît encourageant, d'autant que les communications sont ouvertes entre Dusseldorf et Ludwigsburg. Toutefois, de part et d'autre, il n'est pas question de baisser la garde. Les nouveaux lock-out intervenus en début de semaine dans les entreprises de plus de 1 000 salariés du Bade-Wutemberg et de la Hesse ont entraîné la mise à pied de 40 000 métallos supplémentaires. Dans l'imprimerie, les grèves tournantes continuent de peser sérieusement sur la parution des journaux : les deux grands quotidiens de Francfort ne sont plus sortis depuis une semaine.

Le 26 juin prochain, une nouvelle journée nationale de solidarité est prévue par la DGB, l'Union des syndicats allemands. Enfin, l'important syndicat des services publics, des transports et de la circulation (OTV), dont le congrès s'est achevé mercredi à Munich, a reconduit à sa tête avec une très forte majorité Mme Monika Wulf Mathies dont les positions en faveur d'une réduction de la semaine de travail sont sans équivoque.

HENRI DE BRESSON.

● **Accord salarial dans l'industrie chimique : 4 % environ.** – Un premier accord salarial dans l'industrie chimique ouest-allemande a été obtenu, le 20 juin, pour la région tarifaire de Cologne - Aix-la-Chapelle : patronat et syndicat ont convenu une augmentation sur douze mois de 4 % à partir du 1er juillet. La région concernée, la plus importante de l'industrie chimique, représente 180 000 des 650 000 salariés de la branche. Cet accord pourrait servir de modèle aux négociations dans les régions de Mayence et de Francfort, qui doivent reprendre le 27 juin et le 2 juillet respectivement. – *(AFP.)*

Aux États-Unis

LA CROISSANCE A ÉTÉ DE 5,7 % AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Washington *(AFP)*. – Le produit national brut américain a augmenté au deuxième trimestre de 5,7 % en rythme annuel et en termes réels (déduction faite de l'inflation), a annoncé le 20 juin le département du commerce selon ses premières estimations.

En outre, ce département a annoncé une révision en hausse de la croissance du PNB américain au premier trimestre. Selon ses derniers calculs, celle-ci est ressortie à 9,7 % en rythme annuel contre 8,8 % estimé antérieurement.

La croissance au deuxième trimestre est supérieure aux prévisions de nombreux économistes privés. Elle indique, soulignent ces derniers, que le ralentissement du taux d'expansion de l'économie américaine a été moindre que prévu et que, dans ces conditions, les tensions sur les taux d'intérêt aux États-Unis risquent de persister.

SOCIAL

Thomson

LA CGT ET LA CFDT OBTIENNENT LA MAJORITÉ DES SIÈGES D'ADMINISTRATEURS

Les élections aux conseils d'administration du groupe Thomson (109 000 salariés environ répartis dans une soixantaine de sociétés entrant dans le champ d'application de la démocratisation du secteur public) se sont déroulées le 14 juin. Le taux de participation a dépassé 70 %. Pour le groupe Thomson proprement dit, 6 sièges étaient à pourvoir. Deux d'entre eux sont allés à la CGT, deux autres à la CFDT, la CGC et FO n'en gardant chacune qu'un seul. La CFTC n'en obtient aucun.

Les résultats sont les suivants :

Inscrits : 108 083. Votants : 78 805. Exprimés : 73 250. Ont obtenu : CGT : 28,5 % (2 sièges) ; CFDT : 27,9 % (2 sièges) ; CGC : 23,3 % (1 siège) ; FO : 14,1 % (1 siège) ; CFTC : 6,2 % (aucun siège).

Simultanément, les salariés de 56 sociétés filiales ont également procédé à l'élection de leurs administrateurs salariés. Globalement, 57 sièges ont été obtenus par la CGC, 42 par la CGT, 36 par la CFDT, 7 par FO, 1 par la CFTC et 26 par des listes diverses parrainées par des représentants du personnel.

A la Thomson-CSF, principale filiale du groupe, la CFDT a obtenu 2 sièges (32,58 %), la CGT 1 siège (21,99 %), la CGC 1 siège (21,64 %), FO 1 siège (12,80 %). La CFTC (6 %) n'en a aucun.

STABILITÉ EN MAI DU NOMBRE DES CHOMEURS INDEMNISÉS

Le nombre de chômeurs indemnisés par l'UNEDIC était de 1 803 200 en mai contre 1 808 620 en avril, soit une baisse de 0,3 %, indiquent les statistiques provisoires publiées le 20 juin.

Cependant, l'UNEDIC prend soin de préciser que *« ces effectifs restent sous-estimés du fait des perturbations consécutives à la mise en place de la nouvelle réglementation »* entrée en vigueur au 1er avril.

De plus, et comme chaque mois, l'UNEDIC ajoute que le nombre des personnes indemnisées doit être estimé à 2 057 000 si l'on tient compte des chômeurs qui ont reçu une allocation au dernier jour de mai à titre rétroactif. En outre, il convient d'additionner à ce chiffre les 57 000 bénéficiaires de l'aide de secours exceptionnel ou de l'allocation spécifique de solidarité. Dès lors, les statistiques sont difficilement comparables d'un mois sur l'autre, et il faudra attendre encore longtemps avant que les nouveaux régimes de chômage gérés par l'UNEDIC retrouvent leur stabilité. Tout au plus peut-on observer que les différentes catégories de préretraites restent stables.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE REDOUTE

Lettre d'information aux actionnaires (extraits)

A l'instar de bien des sociétés françaises de distribution, les résultats de l'exercice 1983-1984 se sont ressentis, dans la plupart des sociétés du groupe Redoute, de l'incidence de quatre facteurs :

- la croissance modérée de la consommation des ménages en 1983.
- la diminution du nombre des naissances en France,
- le pincement de la marge brute sur ventes,
- les perturbations postales et notamment celles d'octobre et novembre.

LA REDOUTE SA en 1983/84 a enregistré F 189 millions de produits d'exploitation et un bénéfice net de F 62 millions.

Les principales filiales ont enregistré les résultats suivants :

REDOUTE CATALOGUE (VPC en France) : C.A. TTC 5 827 millions (+ 19,8 %), bénéfice net F 75 millions.

Redoute catalogue a pris une participation de 42 % dans le capital de Movitex France, société de vente par catalogue spécialisée dans les articles habillement.

SNER (16 magasins de prêt à porter) : C.A. TTC 351 millions (+ 19,7 %), bénéfice net F 9,4 millions contre 1 million.

ÉDITION ROMBALDI (société ayant été notamment touchée par les grèves postales) : C.A. TTC global 333 millions (+ 15,5 %) dont, pour les activités commerciales, 224 millions (– 7,6 %), résultat net moins 10,3 millions contre + 3,8 millions.

GROUPE PREMAMAN : C.A. TTC 729 millions (+ 10,9 %), bénéfice net 17,1 millions (– 33 %).

VESTRO (vente par catalogue en Italie) : C.A. TTC 131 milliards de lires (+ 20 %), bénéfice net 534 millions de lires.

FINAREF (établissement financier) : produits encaissés 268 millions (+ 29,5 %), bénéfice net 19,9 millions (+ 38,9 %).

L'augmentation des fonds propres à hauteur de 100 millions et l'émission d'un emprunt obligataire de 200 millions devraient permettre à FINAREP de se développer harmonieusement en 1984 et 1985.

GROUPE REDOUTE (en consolidé) le C.A. TTC ressort à F 7 892,3 millions en augmentation de 10,7 %. Le bénéfice d'exploitation atteint F 239 millions contre F 249 millions et le bénéfice net F 111 millions contre F 105 millions. La MBA ressort à F 191 millions (+ 4,9).

Le Directoire proposera à l'assemblée du 26 juillet de distribuer un dividende net de F 42 sur un capital augmenté (soit une masse globale de F 49,1 millions contre F 45,6 millions), soit un solde de F 24, compte tenu de l'accompte déjà versé.

GESTILION

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE - SICAV

L'assemblée générale ordinaire de la société, réunie le mardi 19 juin 1984, sous la présidence de M. Renault, a approuvé les comptes de l'exercice 1983-1984.

- *Revenus distribuables* : 359 110 515,38 F.
- *Revenu global par action* : 7 176,84 F, composé d'un dividende net de 6 789,15 F et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de 387,69 F.
- *Mise en paiement dès le 26 juin 1984 contre remise du coupon numéro 2.*

Le montant du coupon pourra être réinvesti en actions de la société, pendant une durée de trois mois, à partir de la date de mise en distribution, en franchise de droit d'entrée.



CIT-ALCATEL

L'Assemblée générale ordinaire de CIT-ALCATEL s'est réunie le 20 juin 1984 et a approuvé les comptes de l'exercice 1983. A cette occasion, le président Georges Pebereau a prononcé une allocution dont vous trouverez le texte intégral dans nos prochaines éditions ainsi que le communiqué financier.

GROUPE CdF

SOFIREM participe à l'extension de FILTRABAT

La société Filtrabat est spécialisée dans la fabrication de menuiserie en PVC.

Cette société est implantée à Béthune depuis 1982, où elle emploie 65 personnes environ. Elle est filiale de la société Filtrasol, leader sur le marché financier dans le domaine des fermetures et produits de protection solaire.

Un programme d'extension vient d'être adopté permettant le doublement du chiffre d'affaires et la création de 65 emplois supplémentaires.

Sofirem (Société financière pour l'industrialisation des régions minières), actionnaire dans Filtrabat, participe au financement de ce programme par un prêt de 1,5 MF portant ainsi son intervention à 2,4 MF.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Le conseil d'administration du 19 juin 1984 a examiné les comptes consolidés du groupe Suez pour l'exercice 1983.

Le total du bilan consolidé ressort à 226 milliards de francs contre 197 milliards de francs en 1982. Les crédits à la clientèle s'élèvent à 93 milliards de francs contre 74 milliards de francs et les dépôts à 56 milliards de francs contre 46 milliards de francs. L'actif net s'établit à 10,3 milliards de francs contre 8,9 milliards de francs ; il ne tient pas compte des plus-values latentes sur les actifs immobiliers et mobiliers, ni de valeurs de fonds de commerce. Sur ce total, les actifs français représentent 54 % et les actifs étangers 46 %.

Le produit net bancaire a progressé de 19 %, passant de 3,1 milliards de francs à 3,7 milliards de francs. Après prise en compte notamment des charges diverses et des provisions, qui totalisent 2,5 milliards de francs contre 2,2 milliards de francs, le bénéfice d'exploitation des sociétés intégrées s'élève à 718 millions de francs contre 486 millions de francs. En incorporant les résultats des sociétés mises en équivalence, le bénéfice net courant s'établit à 709 millions de francs contre 818 millions de francs, après impôts et intérêts hors groupe. Le résultat en capital ressort à 346 millions de francs.

Le résultat net total s'élève ainsi à 1 055 millions de francs contre 405 millions de francs en 1982. La part des résultats provenant de l'étranger est de 73,5 % pour les résultats courants et de 55 % pour le résultat total.

Le conseil d'administration unanime a tenu à souligner que ces résultats constituaient la meilleure réponse aux assertions selon lesquelles le groupe Suez aurait été « fortement amoindri » par la nationalisation.

EURAFREP

L'assemblée générale ordinaire d'Eurafrep s'est tenue le 19 juin 1984 sous la présidence de M. André Jullien. Elle a approuvé les diverses résolutions qui lui ont été proposées.

Le bénéfice de l'exercice 1983 s'est élevé à 31 563 837,14 F. Sur ce résultat bénéficiaire, augmenté du report à nouveau de l'année précédente, l'assemblée générale a décidé d'affecter 15 000 000 de F à la réserve facultative et 16 603 740 F à la distribution d'un dividende. Le solde de 26 025 383,91 F a été reporté à nouveau.

Le dividende s'établit à 60 F par action ; compte tenu du droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 30 F le revenu global par action s'élève à 90 F. La date de mise en paiement du dividende a été fixée au 11 juillet 1984. Ce paiement aura lieu contre remise du coupon n° 10 ou estampillage des titres nominatifs aux guichets de MM. Lazard Frères et Cie et de la Banque Indosuez à Paris.

SIMCO

UNION POUR L'HABITATION

Les Conseils d'administration de l'Union pour l'habitation et de Simco, réunis respectivement les 18 et 20 juin 1984, ont décidé le principe de la fusion des deux sociétés.

Compte tenu des études préliminaires et sous réserve de confirmation par les Commissaires aux Apports, dont la nomination est demandée à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce, la fusion serait proposée sur la base d'une action Simco, Société absorbante, pour une action Union pour l'habitation.

Les Assemblées générales extraordinaires des deux Sociétés seront convoquées avant la fin de l'exercice en cours, la fusion devant prendre effet au 1er janvier 1984.

forinter

La valeur liquidative de FORINTER se situait à 1 150,60 F le 30 mai, le cours du dollar-titre retenu pour cette évaluation étant de 9,82. Les chiffres correspondants étaient, à fin avril, respectivement de 1 208,66 F et 10,38.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le mercredi 20 juin 1984 au siège social à Marseille sous la présidence de M. Paul Paoli. 1 149 412 actions étaient représentées.

Elle a approuvé à l'unanimité les comptes clos le 31 décembre 1983 faisant ressortir un bénéfice de F 78 690 590,23 en progression de 13,17 % sur celui de l'exercice précédent et décidé la distribution d'un dividende de F 30 par action correspondant à un revenu de F 45 avec l'avoir fiscal, en augmentation de 25,65 % sur celui de 1983. La date de mise en paiement a été fixée au 2 juillet 1984.

Les mandats d'administrateur de MM. Jacques Ferrandi et Roger Paluel-Marmont arrivés à expiration ont été renouvelés et deux nouveaux administrateurs ont été nommés : M. Tristan Vieljeux, président de la Société navale Chargeurs Delmas Vieljeux et M. Jean-Pierre Le Cam, directeur général de la compagnie.

Dans son rapport le conseil a indiqué que le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à F 11 220 millions, en progression de 10,15 %.

Le bénéfice consolidé, qui inclut désormais la part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence, s'élève à F 177 488 000 (F 123 816 000 hors résultats des sociétés mises en équivalence) contre F 116 015 000 en 1982.

Dans son allocution le président a indiqué que les tendances des premiers mois de 1984 ne sont pas très différentes de celles qui ont prévalu en 1983 et que, sous les réserves d'usage, l'exercice en cours devrait être, au niveau de la compagnie, à l'image du précédent.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue à la suite de l'AGO. Elle a donné au conseil l'autorisatio pour une durée de cinq ans d'élever éventuellement le capital social en une ou plusieurs fois de 100 000 000 à 200 000 000 de francs. Cette autorisation ne concerne pas l'opération d'augmentation de capital actuellement en cours.

CREUSOT-LOIRE

Assemblée générale ordinaire du 20 juin 1984

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

« Mesdames, Messieurs,

» Ainsi que l'indiquait votre conseil dans son rapport, adopté antérieurement à la tenue de votre assemblée, Creusot-Loire est placé depuis le 14 mai sous le régime de la suspension provisoire de poursuites.

» Je vous dois des précisions sur ce qui s'est passé depuis cette date. Je devrais presque dire : sur ce qui ne s'est pas passé.

» De même, en effet, que la présentation aux pouvoirs publics, au mois de mars, d'un plan urgent de redressement, appelé « plan Shulz », n'a été suivi d'aucune amorce de dialogue, en dépit de nos démarches répétées, les tentatives verbales ou écrites effectuées dans le cadre de la procédure instituée n'ont pas davantage été prises en considération.

» Le 22 mai, les conseillers nommés par le tribunal de commerce de Paris communiquaient au comité interministériel de restructuration industrielle, aux curateurs et aux principales banques, des propositions portant schéma de restructuration industrielle et faisant appel aux actionnaires de Creusot-Loire, aux pouvoirs publics et aux banques.

» Dès le 23 mai, Creusot-Loire a fait connaître au comité interministériel précité qu'elle était prête, pour ce qui la concernait à établir un plan de redressement sur la base des propositions formulées par les conseillers.

» Le 5 juin, le comité interministériel informait Creusot-Loire que les pouvoirs publics exigeaient que les actionnaires de la société « se mobilisent pour apporter à Creusot-Loire des fonds propres d'au moins 800 millions de francs en supplément de ceux prévus en novembre 1983 », ajoutant : « Ce n'est que sur une telle base que des consultations avec les principaux partenaires de la société pourraient être reprises. »

» Le 6 juin, les conseillers ont rendu compte de leur mission au président du tribunal de commerce dans les termes suivants :

« Nous indiquions, dans notre lettre du 22 mai, que notre mission perdrait sa signification si elle n'aboutissait pas sans délai à l'ouverture d'une négociation avec les pouvoirs publics. »

» Or, nous n'avons reçu aucune nouvelle du CIRI depuis le 22 mai, et, à la suite d'un entretien qu'il a eu hier au siège du CIRI, le président de Creusot-Loire reçoit aujourd'hui de son secrétaire général une lettre qui ne fait pas mention du plan que nous avions suggéré, et qui pose à toute discussion un préalable que Creusot-Loire juge irréaliste.

» Au surplus, compte tenu de la détérioration rapide constatée dans le fonds de commerce de Creusot-Loire, par suite notamment de pertes de commandes et de demandes en annulation d'ordres, il apparaît que l'estimation de cette détérioration sur laquelle étaient fondées nos suggestions du 22 mai a dores et déjà cessé d'être valable.

» Dans ces conditions, tout espoir d'aboutir, quels que soient les délais, à un plan de redressement accepté par les parties devient illusoire. Nous devons donc constater que la mission dont nous a chargés le jugement du tribunal de commerce devient sans objet.

» Votre conseil se réunissant le 12 juin, à la veille de la date limite fixée par le tribunal pour le dépôt d'un plan de redressement, le comité interministériel de restructuration industrielle a fait parvenir, le 11 juin au soir, une nouvelle lettre à Creusot-Loire : cette lettre maintenait la condition préalable d'un apport de fonds propres supplémentaires, tout en indiquant que les banques pourraient envisager sur cette somme de prêter 500 millions de francs.

» Conscient que l'actionnariat n'était pas à même d'accepter de telles propositions, étant légitimement préoccupé lui-même de son propre équilibre et de son propre endettement, votre conseil, le 12 juin, a estimé que la décision *in extremis* des pouvoirs publics, prise près de trois mois après la présentation du projet de restructuration aux autorités, près d'un mois après l'ouverture de la suspension provisoire des pousuites, et quelques heures seulement avant l'expiration du délai fixé judiciairement pour la remise d'un plan, modifiait fondamentalement les termes d'une négociation concernant l'avenir de Creusot-Loire et posait un problème d'une ampleur considérable qu'il n'était pas du pouvoir du conseil de Creusot-Loire de résoudre.

» Votre conseil constatait, d'autre part, une détérioration de plus en plus accélérée du fonds de commerce : de ce fait, comme devant l'impossibilité de déposer un plan, il se voyait contraint de conclure en mandatant son président afin qu'il demande au tribunal, dès le 13 juin 1984, de tirer les conséquences de cette situation par la mise en règlement judiciaire de la société. Des conclusions ont donc été déposées en ce sens auprès de l'autorité judiciaire, qui, soucieuse de sauvegarder la plus petite chance d'une solution favorable pour Creusot-Loire, a réservé son jugement jusqu'au 21 juin.

» Le 12 juin, le conseil de Schneider SA s'était également réuni pour être très précisément informé de la position prise par les pouvoirs publics, puisque cette position, dans toute la mesure où elle concernait l'actionnariat de Creusot-Loire, visait essentiellement, bien qu'indirectement, cette société. Son conseil était donc informé des demandes en fonds propres formulées. Il était aussi informé que, parallèlement à ces demandes écrites, les pouvoirs publics avaient fait connaître de façon explicite que le sauvetage de Creusot-Loire et la mise à exécution du plan de redressement étaient conditionnés par la prise de contrôle par des sociétés nationalisées, non pas de Creusot-Loire, mais d'un holding qui donnerait aux nouveaux actionnaires majoritaires le contrôle sur l'ensemble des filiales industrielles du groupe Empain-Schneider, et notamment de SPIE-Batignolles, Merlin-Gerin et de Jeumont-Schneider.

» Il a été précisé au conseil de Schneider SA que face à ces exigences des propositions avaient été transmises aux représentants des pouvoirs publics, sous l'égide, notamment, du tribunal de commerce, et que ces propositions avaient été refusées. Le conseil d'administration de Schneider SA en a pris acte ; au terme de ses délibérations, il a également conclu que Schneider SA n'avait pas les moyens de prélever sur son patrimoine les sommes demandées, que cette société n'avait pas non plus les moyens de s'endetter selon les termes de la proposition faite, quelles que soient les conditions d'un prêt, et qu'en tout état de cause le conseil n'était pas autorisé à aller au-delà de ce qu'avait autorisé l'assemblée de janvier 1984.

» A l'heure où je vous parle, aucun élément substantiellement nouveau n'est intervenu : la société et moi-même sommes restés prêts en permanence à toute négociation de dernière heure. En vain.

» Je ne m'étendrai pas devant vous sur les difficultés et les périls que représente la gestion d'une société comme la vôtre dans des telles conditions.

» Il appartient à votre conseil de prendre ses décisions ultimes en conséquence.

» Votre société a subi, j'ai subi, tout au long de ces dernières semaines, un certain nombre d'attaques. Je ne les relèverai pas ici, tant leur caractère soit contradictoire soit mensonger leur enlève à mes yeux toute portée. J'entends ici préciser seulement un point.

» Les accords de novembre 1983 ont été conclus, après de longues et éprouvantes négociations, sous l'égide des pouvoirs publics, afin de ne pas laisser passer une chance de réussir le redressement de Creusot-Loire. Celui-ci apparaissait raisonnablement possible dès lors que des événements imprévus ne viendraient pas modifier les conditions de mise en œuvre du plan alors adopté. La possibilité d'un tel redressement pouvait en effet être adoptée sous cette réserve, malgré l'insuffisance des fonds qui devaient être mis à la disposition de Creusot-Loire et compte tenu, de toute manière, de la nécessité pour votre société de recevoir en temps utile une aide supplémentaire de l'État pour les activités sidérurgiques que Creusot-Loire avait dû conserver.

» Les chances de succès du plan de novembre 1983 se sont révélées nulles en raison d'une aggravation du compte d'exploitation de Creusot-Loire (moins 105 millions de francs en solde), d'une augmentation du coût de la cession d'activités déficitaires, qui entraîne une aggravation des résultats sur 1983 et 1984 de 345 millions de francs (tout en rendant plus crédibles les chances d'un redressement ultérieur) et, enfin, de l'apparition de pertes et risques supplémentaires au niveau de Carel Fouché Industrie, de Delattre-Levivier et de Phœnix Steel.

» Ce sont les faits. On ne triche pas avec de tels faits. On ne les contourne pas, on ne les dissimule pas. Fallait-il mentir, piéger les établissements de crédit, les actionnaires, tous ceux qui nous font confiance ? Hors de question. Fallait-il désespérer aussitôt, douter de la compréhension de nos principaux partenaires de 1983, de ceux-là mêmes qui nous avaient enjoint de ne pas recourir, l'an dernier à même époque, à une procédure collective ? Fallait-il plutôt espérer qu'ils nous accompagneraient dans les heurs comme dans les malheurs que pouvait rencontrer l'exécution du contrat alors passé ?

» J'ai choisi, la société a choisi, d'espérer. J'ai été alors curieusement accusé, parce que j'avais fait ce choix et que je ne me résignais pas, d'avoir pris un position de combat. J'ose dire alors que ce combat de l'espoir sera toujours le mien, en toutes circonstances. Je veux croire que Creusot-Loire, pour le bien de notre pays, pourra toujours continuer ce combat. »



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 juin

Nouvelle amélioration

La Bourse de Paris était encore sous influence américaine mercredi. En effet, après la confirmation de la reprise mardi à Wall Street, la cote des valeurs françaises a progressé de 0,5 %.

Le mouvement aurait été plus fort s'il n'avait pas été freiné par les opérations techniques liées à la réponse des privés.

La nouvelle hausse de Wall Street, mardi soir, a donc été appréciée autour de la Corbeille. Les derniers chiffres du commerce extérieur français également. En effet, ils sont positifs pour le mois de mai.

De plus, le marché a bénéficié de quelques achats d'investisseurs étrangers. La tendance a donc été bonne à la veille de la liquidation mensuelle de juin. Toutefois, en raison d'une baisse de 2 % en moyenne des valeurs françaises durant les quatre semaines écoulées, un bon nombre de primes ont été abandonnées.

Les écarts à la hausse comme à la baisse ont été assez modestes.

Béghin-Say a progressé de 4,7 %, Roussel-Uclaf de 4,5 % et Crouzet de 3,3 %. Le Club Méditerranée a gagné 3 %, Prétabail 2,8 % et Saupiquet 2,7 %.

En revanche, Primagaz a abandonné 4,3 %, Berger 4 % et les Comptoirs Modernes 3,5 %. Faiblesse également d'UIS, – 3 %, de Générale de Fonderie et Raffinage, – 3 %.

La devise-titre a été faible à 9,53-9,57 F. Les valeurs étrangères ont été « moins bonnes » qu'on pouvait l'espérer. Shell a cédé 2,6 %, Royal Dutch 2,4 % et Merck 2,3 %. Repli de 2 % de BASF. United Technology a progressé de 3 % et Minnesota de 2 %.

L'or s'est légèrement apprécié : le lingot a gagné 100 F à 101 450 F et le napoléon 1 F à 629 F. L'once a été traitée à 372,80 dollars contre 371,40 la veille.

NEW-YORK

Forte reprise en fin de séance

Le froid et le chaud ont tour à tour soufflé mercredi à Wall Street. D'abord en assez forte baisse, le marché a par la suite regagné tout le terrain perdu s'offrant même le luxe, à l'approche de la clôture, d'améliorer encore son avance des jours précédents. Retombé un moment à 1 097,73, l'indice Dow Jones s'est finalement établi à 1 131,63, soit à 15,79 points au-dessus de son niveau précédent. Ce sont surtout les « Blue chips » qui ont profité de ce sursaut de dernière minute, comme en témoigne le bilan assez mitigé de la journée. Sur 1943 valeurs traitées, 845 ont monté, 658 ont baissé et 440 n'ont pas varié.

C'est surtout l'annonce d'une croissance plus rapide que prévu du PNB pour le troisième trimestre (+ 5,7 %) qui avait sérieusement refroidi l'atmosphère. Les investisseurs tablaient sur un taux compris entre 3,5 % et 4,5 %. Immédiatement, le spectre d'une surchauffe économique, accompagnée des mesures propres à les combattre, a fait sa réapparition. Mais, après réflexion, cette progression du PNB est apparue beaucoup moins inquiétante. Le département du commerce a en effet révisé en hausse le chiffre du premier trimestre (+ 9,7 % au lieu de 8,8 %). Beaucoup ont donc considéré qu'un important ralentissement de l'expansion était en cours et le calme est revenu autour du « Big Board ».

Autre facteur propice à la reprise : l'annonce faite par IBM de son intention de racheter ses propres actions. Une forte activité a régné et 99,09 millions de titres ont changé de mains contre 89 millions la veille.

VALEURS	Cours du 19 juin	Cours du 20 juin
Alcoa	33	32 7/8
A.T.T.	18 5/8	17 3/8
Boeing	43	43 3/8
Chase Manhattan Bank	38 1/2	39 1/2
Du Pont de Nemours	45 5/8	46
Eastman Kodak	68 3/8	69 3/4
Exxon	39 7/8	40 3/4
Ford	36 1/4	37 3/8
General Electric	53 5/8	54 3/8
General Foods	54 5/8	54 7/8
General Motors	63 5/8	64 1/8
Goodyear	25 1/4	25 3/8
I.B.M.	102 5/8	108 1/2
I.T.T.	32 7/8	33 3/4
Mobil Oil	26 3/8	26 5/8
Pfizer	33 5/8	34
Schlumberger	48 5/8	48 5/8
Texaco	33 3/8	33 7/8
U.A.L. Inc.	34 7/8	37
Union Carbide	50 7/8	51 1/4
U.S. Steel	25 7/8	25 3/4
Westinghouse	23 1/4	22 3/4
Xerox Corp.	37 1/2	39 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. – Le résultat net consolidé de cette banque d'affaires, qui coiffe plusieurs établissements spécialisés (Cetelem-Cofica, UCB, CFEC, UFB, Locabail...) a atteint 147 millions de francs pour le premier trimestre 1984 et 515 millions pour les douze mois s'achevant le 31 mars dernier (soit 59 F par action Compagnie bancaire). Durant la même période, les opérations nouvelles de crédit ou de crédit-bail réalisées par les sociétés du groupe se sont élevées à 8,53 milliards de francs, soit 12 % de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. Quant aux opérations en cours au 31 mars dernier, elles atteignaient 88,17 milliards de francs, soit une augmentation de 11 % sur le total enregistré un an plus tôt.

ROUSSEL UCLAF. – Au cours du premier trimestre 1984, le bénéfice net consolidé du groupe a progressé de 47 % pour s'établir à 130,5 millions de francs, celui de la société mère augmentant de 40 % environ, à 112,2 millions, a indiqué la société à l'issue de son assemblée générale. A cette occasion, il a été précisé que le groupe Roussel-Uclaf envisageait d'investir 550 millions de francs en immobilisations cette année (soit plus de 30 % d'augmentation par rapport à 1983), la firme entendant poursuivre sa croissance sur deux marchés porteurs à l'étranger : les Etats-Unis et le Japon.

CONTINENTAL GUMMI. – Le fabricant de pneus ouest-allemand espère accroître ses ventes de 12 % en 1984, dont le montant pourrait atteindre 3,6 milliards de deutschemarks. Les résultats de l'exercice en cours devraient permettre à nouveau de répartir un dividende. Rappelons que pour l'exercice écoulé, le groupe Conti avait dégagé un bénéfice de 41,3 millions de deutschemarks, contre 20 millions en 1982.

Un des éléments significatifs de l'amélioration de la situation financière a été l'augmentation de la marge brute : + 32,4 % à 271,1 millions de deutschemarks. Mais du chemin reste à parcourir pour restaurer complètement les comptes. La direction envisage de plafonner le droit de vote afin d'éviter une prise de contrôle ou pour le moins une prise de participation importante dans le capital.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	19 juin	20 juin
Valeurs françaises	109	109,7
Valeurs étrangères	87	86,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 juin	20 juin
Indice général	166,2	166,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 juin .... 11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 juin	21 juin
1 dollar (en yens)	232,83	234,30

BOURSE DE PARIS Comptant 20 JUIN

Obligations convertibles

Actions au comptant

Hors-cote

SECOND MARCHÉ

Étrangères

SICAV 20/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 487	8 471	8 250	8 650
ECU	6 874	6 874	....	....
Allemagne (100 DM)	307 080	307 120	293	313
Belgique (100 F)	15 082	15 078	14 400	15 500
Pays-Bas (100 fl.)	272 590	272 620	261	281
Danemark (100 krd)	83 820	83 820	79	87
Norvège (100 k)	108 480	108 410	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 676	11 652	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 744	7 731	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 980	4 976	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	370 350	369 620	360	384
Suède (100 krs)	104 330	104 280	99	106
Autriche (100 sch)	43 740	43 810	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 442	5 442	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 950	5 960	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 532	6 515	6 330	6 670
Japon (100 yens)	3 643	3 631	3 490	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/6
Or fin (kilo en barre)	101400	101450
Or fin (en lingot)	101350	101450
Pièce française (20 fr)	628	629
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	606	608
Pièce latine (20 fr)	589	583
Souverain	750	741
Pièce de 20 dollars	4170	4240
Pièce de 10 dollars	2030	2070
Pièce de 5 dollars	1301 25	.....
Pièce de 50 pesos	3975	3990
Pièce de 10 florins	615	619

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 juin 1984 a été tiré à 488 346 exemplaires

RENCONTRE ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET LE PDG

Ultimes négociations pour tenter de sauver Creusot-Loire

Les réunions se sont multipliées dans la matinée du 21 juin entre les pouvoirs publics et la direction de Creusot-Loire pour trouver une issue favorable avant « l'*ultime examen* » de ce dossier par le tribunal de commerce de Paris dans l'après-midi, à huis clos. Mais en fin de matinée le pessimisme prévalait. Les deux parties continuaient de travailler sur l'hypothèse d'une entrée d'un consortium d'investisseurs – mené par la Compagnie financière de Suez – dans Jeumont-Industrie. Cette société contrôle en effet directement 20,43 % de Schneider SA, la société du groupe qui détient la majorité dans Jeumont-Schneider et dans Creusot-Loire. Mais Jeumont-Industrie, par sa participation dans la CFDE, contrôle aussi les autres filiales du groupe : Merlin-Gerin et Spie Batignolles.

C'est donc l'un des nœuds de la constellation Schneider, comme le sont aussi la Société parisienne d'études et de participation (SPEP), la SOPINFI et la CFDE, ainsi que deux sociétés non cotées, SODIF et UNIVALMO qui viennent d'être fusionnées, et la Chaleassière. Avoir le contrôle d'un de ces nœuds assure la maîtrise sur l'ensemble du groupe.

L'un des schémas aussi envisagé prévoit l'entrée de Framatome – filiale 50-50 de Creusot-Loire et du Commissariat à l'énergie atomique – dans le capital de Creusot-Loire ou de Schneider : une manière de contrôler Schneider (le CEA est un organisme public) et d'insuffler de l'argent frais dans Creusot-Loire, Framatome étant, du fait du programme nucléaire l'élément le plus profitable de cette société. Encore que M. Leny, le directeur général de Framatome, en présentant pour 1983 un bénéfice net de 201 millions de francs, rappelait que le temps des vaches grasses touchait à sa fin avec la réduction du programme nucléaire national et les perspectives limitées de cette technologie à l'exportation. D'autres schémas faisaient notamment entrer la CGE dans Schneider.

Si un accord devait intervenir *in extremis* sur l'une ou l'autre des solutions envisagées entre l'actionnariat de Schneider et les pouvoirs publics – ou sur un panachage, – le tribunal de commerce de Paris n'aurait plus qu'à mettre fin à la suspension provisoire des poursuites et à remettre la société *in bonis,* c'est-à-dire à lui permettre de poursuivre ses activités.

Si un accord paraissait proche mais non encore conclu, le tribunal pourrait aussi accorder un dernier délai – court, – peut-être vingt-quatre heures.

Enfin, en cas de rupture des négociations, le président du tribunal de commerce de Paris, M. Bon, n'aurait plus qu'à transformer la suspension provisoire de poursuites en règlement judiciaire. Certes il resterait alors un espoir puisque le règlement judiciaire est prononcé lorsqu'il apparaît que le débiteur peut proposer un concordat sérieux. Mais cette lueur serait mince. Les trois possibilités restaient ouvertes le 21 juin en fin de matinée, même si le règlement judiciaire apparaissait comme la solution la plus vraisemblable.

Un accord ne règlerait d'ailleurs pas toutes les difficultés de Creusot-Loire. Les comptes de l'entreprise pour 1983, présentés par M. Pineau-Valencienne le 20 juin, montrent bien la dégradation de l'activité. Si le résultat d'exploitation est encore légèrement positif, le déficit vient d'un fort alourdissement des frais financiers, passés de 832 millions de francs en 1982 à 1,74 milliard en 1983. Mais, plus grave encore, le carnet de commandes du groupes est fortement dégonflé l'an passé, passant de 5 362 millions de francs en 1982 à 2 867 millions en 1983. Et la tendance s'est poursuivie en 1984, puisque, à la fin du mois de mai, les prises de commandes consolidées étaient inférieures de 30 % aux prévisions.

Quand bien même Creusot-Loire serait-il sauvé, un plan de restructuration serait indispensable et toucherait plusieurs milliers d'emplois sur les vingt-deux mille que compte encore la société.

Du moins mettrait-il fin au climat de « *guerre de religion* » vers lequel a tourné ce dossier, où l'Etat demandait aux capitalistes de jouer leur rôle, tandis que ces derniers réclamaient l'intervention des pouvoirs publics comme un dû. Un vieux débat, dans un pays de capitalisme assisté, sur la nationalisation des pertes et la privatisation des profits.

M. Pineau-Valencienne, lors de l'assemblée générale des actionnaires de Creusot-Loire, le 20 juin, a une fois encore rappelé l'enjeu symbolique, à ses yeux, de l'affaire. Celui de la compétence : « *La confiance a été sabotée par un gâchis indescriptible dû à un nombre de personnes non responsables qui n'ont pas pris de responsabilités ou en ont pris de mauvaises* » ; celui de la défense du secteur privé : « *J'ai la preuve d'une volonté de nationalisation rampante, et, cette preuve, j'en ai fait part à M. Laurens Fabius dans une lettre que je lui ai envoyée.* » Celui de la défense des actionnaires contre la volonté de l'Etat : « *Déposséder Schneider, dont l'actif net est de 800 millions de francs, pour boucher les trous de Creusot-Loire, ce serait un abus de biens sociaux.* »

Les propos de M. Pineau-Valencienne, qui se garantissait de la Commission des opérations de Bourse sur ce dernier point, ont été démentis. Comme l'ont été les pressions qui auraient été faites sur M. Tricot, le président de la COB, pour engager des poursuites judiciaires contre le PDG de Creusot-Loire. Ce dernier n'avait pas mis en cause M. Schweitzer, le directeur de cabinet de M. Fabius (*le Monde* du 21 juin), mais un « *directeur de cabinet* » qui serait plutôt celui de M. Delors, M. Philippe Lagayette. Cela même a été démenti par la Commission des opérations de Bourse. Mais preuve est faite qu'un échec des discussions en cours amènerait à de multiples procès et règlements de comptes.

BRUNO DETHOMAS.

FORTE HAUSSE DU DOLLAR : 8,56 F

Une hausse générale du dollar a été enregistrée jeudi 21 juin sur le marché des changes, où la devise américaine est passée de 2,76 DM à 2,79 DM et de 8,47 F à 8,56 F. Cette forte avance est due à l'annonce d'une croissance réelle du PNB américain plus forte que prévue au cours du deuxième trimestre 1984 (+ 5,7 %), qui laisse craindre une surchauffe et, donc, de nouvelles mesures restrictives des autorités monétaires. Immédiatement, les taux d'intérêt ont commencé à monter, l'eurodollar à six mois dépassant 12,5 %. Certains experts prévoient 15 % à la fin de l'année.

LE GROUPE HACHETTE POURRAIT PRENDRE UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS LA MAISON ESPAGNOLE ARGOS VERGARA

Le groupe français Hachette négocie actuellement avec la maison espagnole d'édition Argos Vergara l'acquisition d'une participation qui pourrait y être majoritaire, a-t-on appris mercredi 20 juin à Madrid.

Le directeur général des entreprises du groupe espagnol Banque de Madrid, M. Emilio Gonzalez, principal actionnaire de Argos Vergara, a indiqué à la presse que l'initiative de Hachette avait été bien accueillie par son groupe. Il serait question d'un investissement d'un milliard de pesetas (55 millions de francs) de la part de Hachette.

Argos Vergara, une maison d'édition de Barcelone spécialisée dans les encyclopédies et la vente par courtage, a, comme plusieurs autres éditeurs espagnols, été durement touchée par la crise des pays latino-américains.

Les ventes de Argos Vergara aux librairies se sont élevées en 1983 à 256 millions de pesetas (13,9 millions de francs), tandis que la vente directe représentait 724 millions (40 millions de francs) et les exportations 134 millions (7,5 millions de francs).

● *20 % de la flotte française désarmée.* – Le cinquième de la flotte de commerce française, essentiellement des navires pétroliers, est actuellement immobilisé faute de chargement, alors que, au niveau mondial, le nombre de navires désarmés a amorcé une légère décrue depuis le début de 1984, indique le comité central des armateurs de France. Les navires pétroliers français sont trop grands par rapport au volume de pétrole à transporter et il faut restructurer la flotte. Après l'envoi à la casse en 1983 du *Pierre-Guillaumat* (550 000 tonnes), les trois super-tankers de plus de 500 000 tonnes restants sous pavillon français (*Batillus, Bellamya,* de la Shell, et *Prairial,* de la Compagnie nationale de navigation) sont actuellement désarmés dans un fjord norvégien.

TROIS ÉVÊQUES REMETTRONT UN MESSAGE AUX MANIFESTANTS DU 24 JUIN

Les évêques français s'associeront à la manifestation du 24 juin pour la défense de l'école privée, mais sans défiler. Trois d'entre eux – Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale, Mgr Honoré, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, et le cardinal Lustiger, archevêque de Paris – iront remettre, au début de la manifestation, un message aux organisateurs. Le texte de ce message n'a pas été rendu public.

● *Pas de Fête du petit vin blanc.* – La Fête du petit vin blanc qui anime traditionnellement la ville de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), chaque année au mois de juin, n'aura pas lieu. Ses responsables viennent d'annuler l'édition 1984 de cette manifestation populaire, qui devait se dérouler le 24 juin et pour laquelle trois cent mille personne, étaient attendues. La décision a été prise en raison de l'organisation le même jour de la manifestation pour l'enseignement privé.

● *Manifestations d'Iraniens.* – A Paris, l'appel des Etudiants musulmans iraniens de France, sympathisants des moudjahidines du peuple, a mobilisé environ un millier de manifestants iraniens qui ont défilé, habillés en « martyrs du peupel » – chemise blanche et rose rouge – et en « prisonniers », de la gare de l'Est à la Bastille, mercredi 20 juin. Cette Journée des martyrs et des prisonniers politiques iraniens a été également marquée le même jour dans vingt autres villes d'Europe, d'Asie et d'Amérique par des défilés organisés par les moudjahidines.

Sur le vif

A pied, à cheval...

Vous y allez, vous, manifester dimanche pour l'école privée ? Moi, je me tâte. Y aller seule, franchement, ça me fait un peu peur. Je vais tourbillonner comme un fêtu de paille emporté par les migrations alternantes de ces hordes de parents – il paraît qu'ils seront plus d'un million – venus des quatre coins du pays. Quel cortège choisir, d'abord ? Quel point de départ ? Et comment s'y rendre ? A pied, je ne vois que ça. Nous, les Parisiens, on est prié de laisser le métro aux provinciaux.

Ma belle-sœur m'a bien proposé de la retrouver gare de l'Est, où elle a rendez-vous avec des cousins qui arrivent par car spécial et puis par train charter de Château-Salins, mais ça, c'est de la folie ! Autant chercher une aiguille dans une botte de foin.

Le plus simple, ce serait peut-être de partir pour Bordeaux ou Montpellier et de revenir par Airbus. J'ai entendu dire qu'ils allaient en fréter. Sinon, par la route. D'accord, il y aura des encombrements fantastiques, des bouchons, des accrochages, avec un peu de chance, ça va prendre dans les deux ou trois jours. Mais au moins ça donnera droit à l'arrivée à une place de parking et à un ticket de métro. Savez-vous combien ils vont en distribuer de tickets de métro ? 300 kilos ! Et ils ont prévu d'héberger les pèlerins venus de loin. On sera logés jusqu'à Orléans. Seulement voilà, comment revenir à temps pour le défilé ? Le problème reste entier.

Il y a plus embêtant : ça va saigner. Ils ont déjà mobilisé plusieurs milliers de médecins, et plusieurs centaines de secouristes. Pierre Daniel l'a bien dit : gare aux éléments extérieurs et aux méchantes provocs. Tiens, si j'y allais avec lui. Là, je serais à l'abri. Il doit être bien protégé. Très bien : plus aucune place de libre dans un rayon de 100 mètres. J'irais bien avec les évêques. Mais avec eux, on n'est sûr de rien. Ils jouent les coquettes, *ils se font prier. Ils iront, oui,* mais pas en groupe, en délégation. On ne les verra pas. On n'entendra que le son de leur voix. De toutes façons, ils ne se décideront qu'à la dernière seconde, quand ils sauront où sera Chirac. Pour ne pas y être. Pour être sûrs de ne pas le rencontrer. A Paris-sur-Clochemerle, entre la Mairie et l'Eglise, il y a un froid, apparemment.

Franchement, est-ce que ça n'aurait pas été plus simple de reprendre la proposition de Ferdinand Lop pour le boulevard Saint-Michel et de prolonger le boulevard Beaumarchais jusqu'à la mer dans les deux sens. Et de le border de vespasiennes. Parce qu'attention : pour vos petits besoins, pas question le 24 juin. Il vaudrait mieux que vous vous y preniez la veille.

CLAUDE SARRAUTE.

NOUVEAU BLOCAGE DU TUNNEL DU MONT-BLANC PAR DES ROUTIERS.

La tension monte à nouveau au tunnel du Mont-Blanc où près de 300 chauffeurs routiers avaient organisé, jeudi matin 21 juin, des barrages. Ils protestent contre la lenteur des opérations de dédouanement. Les fonctionnaires italiens ne laisent passer les véhicules que de 8 heures à 13 ou 14 heures.

Les transporteurs veulent attirer l'attention des pouvoirs publics, français et italiens, sur les modalités d'application – pas toujours satisfaisantes – des mesures d'urgence qui avaient été prises après le long conflit de février.

Certains routiers ont demandé à « *rencontrer M. Le Pen plutôt que M. Fiterman* » (ce dernier étant d'ailleurs en URSS avec le président de la républic).

La Fédération nationale des transports routiers (FNTR), pour sa part souhaite que le gouvernement de Rome puisse réquisitionner les douaniers.

VIDANGE ACCIDENTELLE D'UN BARRAGE SUR LE TARN

Quelques 2 millions et demi de mètres cubes ont été déversés accidentellement dans le Tarn, au cours de la nuit du 20 au 21 juin, à la suite de l'ouverture « *intempestive* » de deux des quatre vannes d'un barrage-usine EDF situé à Réquista (Aveyron).

La fuite a duré environ une heure, provoquant des inondations sur une quinzaine de kilomètres le long des berges du Tarn, jusqu'à Ambialet (Tarn). Les caravanes d'un camping ont été soulevées par le flot et reposées hors de leurs cales, cependant que deux camions et un tractopelle travaillant sur une gravière ont été noyés. On ne déplore aucune victime.

Le barrage de la Croux, mis en service en novembre 1982, est « télésurveillé » par automate programmable. C'est le personnel de l'usine EDF d'Arthès, située en aval, qui est intervenu pour bloquer les quatre vannes de la Croux.

« *On ne sait pas à quel niveau se situe l'anomalie* », indique-t-on à la direction EDF de la région Languedoc. Les quatre vannes resteront fermées tant que la cause de l'accident ne sera pas connue. Mais les turbines continuent de tourner normalement.

● *Extradition du brésil d'un dirigeant montonero.* – Le tribunal supérieur fédéral (tribunal suprême) brésilien a décidé mercredi 20 juin, l'extradition en Argentine du dirigeant argentin montonero (péroniste de gauche), M. Mario Firmenich, actuellement détenu à Brasilia. M. Firmenich est accusé d'homicide et d'enlèvement de personnes, ainsi que de port d'armes, détentioin d'explosifs et usage de faux documents. – *(AFP.)*





